

SOUS LA DIRECTION DE
André TREMBLAY et Marie-Claude HAINCE

(2015)

Crise et
mise en crise

*Actes du Colloque de l'ACSALF
de 2012.*

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES
CHICOUTIMI, QUÉBEC
<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Un document produit en version numérique par Réjeanne Toussaint, bénévole,
Chomedey, Ville Laval, Qc. courriel: rtoussaint@aei.ca.

[Page web](#) dans Les Classiques des sciences sociales :

http://classiques.uqac.ca/inter/benevoles_equipe/liste_toussaint_rejeanne.html

à partir du texte de :

Sous la direction de André Tremblay et Marie-Claude Haince

Crise et mise en crise.

Actes du colloque de l'ACSALF 2012.

Montréal : Les Éditions de l'ACSALF, 2015, 234 pp.

La présidente de l'ACSALF, Mme Marguerite Soulière, nous a accordé le 20 août 2018 l'autorisation de diffuser en accès libre à tous ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriels :

La présidente de l'ACSALF, Marguerite Soulière : professeure, École de Service sociale, Université d'Ottawa : marguerite.souliere@uOttawa.ca

André Tremblay : Andre.Tremblay@uottawa.ca

Marie-Claude Haince : marie-claude.haince@umontreal.ca

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

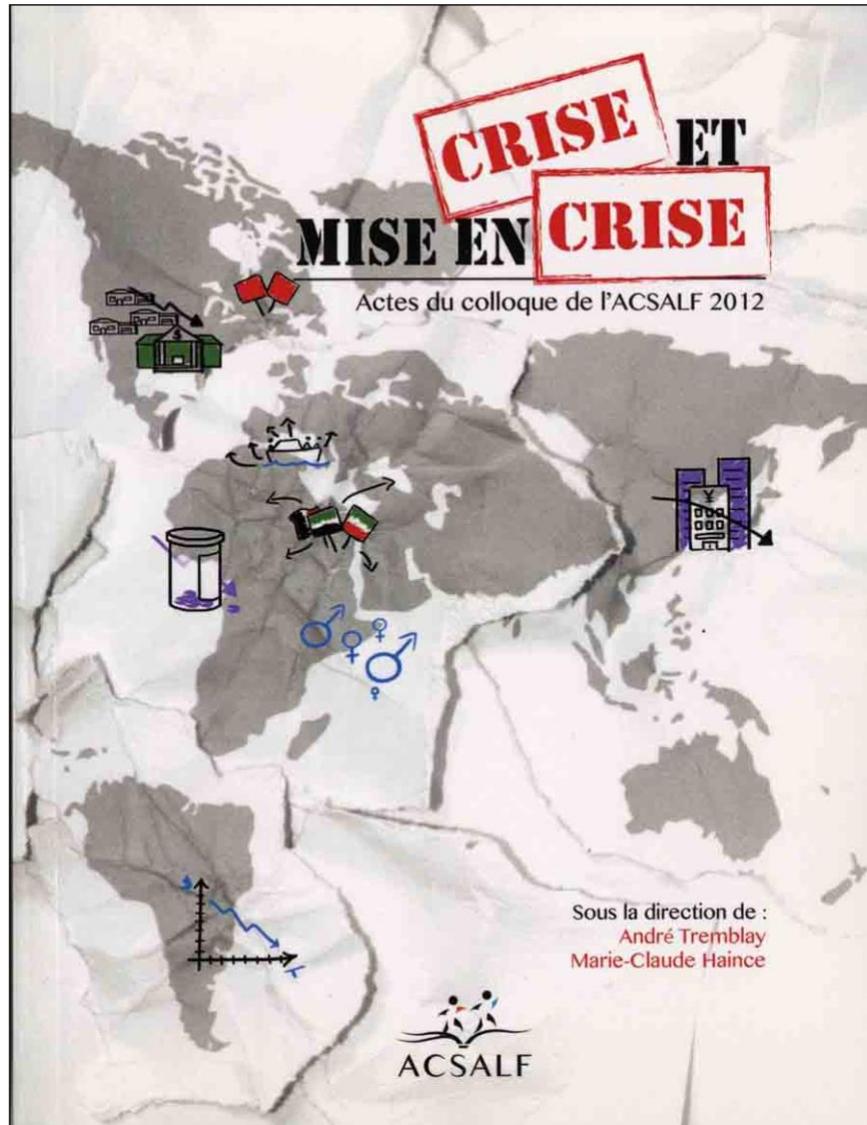
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 16 mai 2020 à Chicoutimi, Québec.



SOUS LA DIRECTION DE
André Tremblay et Marie Claude Haince

Crise et mise en crise.
Actes du colloque annuel de l'ACSALF 2012.



Montréal : Les Éditions de l'ACSALF, 2015, 234 pp.

ACSALF : Colloque 2012

Crise et mise en crise

Sous
la direction de
André TREMBLAY
et
Marie-Claude HAINCE

2015
Les Éditions de l'ACSALF, 2015.

© Éditions de l'ACSALF, 2015

Tous les droits réservés

ISBN : 978-2-9813576-6-3

Conception graphique de la couverture :
IDE₃S inc.



La présidente de l'ACSALF, Mme Marguerite Soulière, nous a accordé le 20 août 2018 l'autorisation de diffuser en accès libre à tous ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.

 Courriel :

La présidente de l'ACSALF, Marguerite Soulière : professeure, École de Service sociale, Université d'Ottawa : marguerite.souliere@uOttawa.ca

Crise et mise en crise.

Actes du colloque annuel de l'ACSALF 2012.

Quatrième de couverture

[Retour à la table des matières](#)

La crise - en tant qu'ethos, discours ou technologie de gouvernement - est une question d'une actualité prégnante qui a néanmoins toujours été centrale à l'analyse sociale. Les textes publiés dans les actes du colloque « Crise et mise en crise » visent à fournir une compréhension fine des sens, fonctions, structures et effets de phénomènes archétypaux de la crise globale actuelle, notamment les révoltes arabes ou encore les mouvements d'indignation et de protestation comme les Carrés rouges québécois. Nous ambitionnons d'offrir une meilleure compréhension de la dialectique induite par le processus transformation /crise /contrainte /émancipation, notamment en les extirpant de leur réalité empirique afin de les réinscrire, plus largement, dans des théorisations ayant trait au changement social, culturel et politique. Pour ce faire, nous proposons des analyses alliant perspectives à la fois théoriques et empiriques, de même que des cas d'étude ou des analyses comparées sous la forme d'une mise en commun des débats autour du thème de la crise.

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[i]

Crise et mise en crise.

Actes du colloque annuel de l'ACSALF 2012.

Table des matières

1. André TREMBLAY et Marie-Claude HAINCE, “[Introduction.](#)” [1]

2. Sophie BESSIS, “[Tunisie : quelle gestion des crises pour quel projet de société ?](#)” [9]

3. Zakaria RHANI, “[Révoltes arabes et islams politiques : retour du religieux ou transition politique ?](#)” [23]

4. Samir SAUL, “[La crise économique internationale de 2008 a-t-elle favorisé l'avènement du « printemps » arabe en Égypte ?](#)” [45]

5. Bernard BERNIER, “[Spéculation, « crise » et emploi au Japon \(1980-2014\).](#)” [67]

6. Vincent MIRZA, “[Travail flexible et vie flexible. L'expérience des jeunes femmes tokyôïtes en période de crise économique.](#)” [83]

7. Nuru KOKIKYALO, “[La crise des sexes en Somalie : la prise de parole comme outil d'émancipation de la femme.](#)” [101]

[ii]

8. Ana Soledad MONTERO, “[De la multitude au peuple. Le discours kirchneriste et la crise argentine de décembre 2001.](#)” [125]

9. Ghassan HAGE, “[La critique de la crise et la crise de la critique.](#)” [143]

10. Gilles GAGNÉ, “[Théorie de la corruption, restreinte et générale.](#)” [153]

11. André TREMBLAY, “[Rompre avec le futur.](#)” [171]

12. Frédéric LEBARON, “[La crise de la croyance économique.](#)” [201]

13. Yves-Marie ABRAHAM, “[La décroissance soutenable comme sortie de crises ?](#)” [215]

14- Remerciements [233]

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[1]

Crise et mise en crise.

Actes du colloque annuel de l'ACSALF 2012.

1

Crise et mise en crise.

Actes du colloque annuel de l'ACSALF 2012.

INTRODUCTION

Par André TREMBLAY

Président de l'ACSALF

Marie-Claude RAINCE

VICE-PrésidentE de l'ACSALF

[Retour à la table des matières](#)



La crise est à la fois une notion et un phénomène qui en est venu à prendre une place de plus en plus prépondérante au cours des dernières années. C'est celle de 2007-2008, la plus importante crise économique et financière depuis 1929, qui a inspiré l'ACSALF dans le choix du thème de son colloque de 2012. La crise qui a secoué le monde arabe et que l'on a appelée sous le nom romantique de « Printemps arabes » n'a fait qu'ajouter une autre dimension, complexification, à la notion qui nous avait inspirés. Une des difficultés de publier un ouvrage sur la crise contemporaine tient au fait qu'elle semble sans fin, constamment renouvelée et multiforme. L'Europe, par exemple, n'est toujours pas sortie de la « crise » économique de 2008 alors que les États-Unis, d'où pourtant elle provient, claironnent leur prospérité retrouvée. Quant aux Printemps arabes, il y a longtemps que l'on n'évoque plus les espoirs qu'ils ont fait naître. Malgré la singularité de chaque cas, les crises politiques et

sociales, voire économiques, ne se sont pas tues pour autant et elles continuent à travailler ces territoires et ces sociétés. L'Égypte, après une élection démocratique ayant porté au pouvoir les Frères musulmans, est revenue à un gouvernement dirigé par un ancien général à la suite d'une prise de pouvoir des plus controversée. La Syrie, dont le dirigeant s'accroche au pouvoir sans concession, est en proie à une guerre civile sanglante qui a peu à peu dégénéré en conflit régional avec l'apparition de l'État islamique et l'intervention aérienne d'une coalition internationale regroupant, notamment, le Canada, la France et les États-Unis. Enfin, si une partie significative du Monde arabe semblait en révolte, l'évocation même d'un « printemps », lui, semble désormais grotesque ; sauf peut-être pour la Tunisie qui a résisté à l'anarchie de son proche voisin, la Libye, et a su tenir des élections démocratiques où l'alternance a été respectée. Malgré sa prépondérance, notamment dans notre [2] effort pour circonscrire le thème de la crise en se focalisant sur une région du monde qui a connu son lot de crises, nous ne nous en sommes pas tenus au seul « cas » arabe. Nos conférenciers nous ont présenté la situation du Japon, de l'Argentine, de l'Australie, de la Somalie et du Québec, notamment.

Au moment même où le colloque se déroulait à Montréal, un événement local, en fait toute une série d'événements, s'était elle aussi aussi value une étiquette printanière. Le « Printemps érable », par homophonie plus que par le goût, s'inscrivait davantage que les mouvements moyen-orientaux dans une contestation du capitalisme et plus spécifiquement du néo-libéralisme. Il était donc plus proche d'Occupy Wall Street ou du mouvement des Indignados espagnols que des occupants de la place Tahrir. Pendant de longs mois, au Québec, les cégeps et les universités se sont trouvés soit en grève, soit le lieu de manifestations.

Presque trois ans se sont déroulés depuis la tenue du colloque et nous n'avons pas tenté de mettre à jour les textes du colloque en fonction de récents développements. En effet, ce serait s'engager dans une tâche sans fin qui ne rendrait pas justice aux contributions de nos auteurs. Celles-ci d'ailleurs dépassent le diktat de l'actualité tout en restant pertinentes pour comprendre les sociétés contemporaines. Si l'empiricité de la crise constituait un aspect important des analyses que nous souhaitions mettre de l'avant, les auteurs ont néanmoins su s'extirper des processus empiriques afin de les réinscrire, plus

largement, dans des théorisations ayant trait au changement social, culturel et politique. La réflexion s'est également faite de manière plus générale en revisitant non seulement des théorisations, mais aussi en proposant et développant des conceptualisations originales.

Il est important de rappeler que dans cette entreprise nous nous heurtons en premier lieu à un défi de taille, celui de définir ce que nous entendons par le vocable de crise. La portée inflationniste de ce terme nous proscrit en effet d'en donner une définition unique et figée. Ainsi, nous pouvons comprendre la crise aussi bien en tant qu'éthos, discours ou technologie de gouvernement. Elle s'allie fréquemment à des mesures exceptionnelles ou encore elle sert de prétexte à la mise en œuvre de politiques parfois difficilement légitimes. De même, elle peut être économique aussi bien que sociale, se centre sur les individus comme sur les sociétés. De facto, divers niveaux d'analyse étaient essentiels pour saisir non seulement l'idée de crise, mais aussi pour comprendre sa nature, ses sens, ses configurations et structures, dans toute leur complexité. En ce sens, il était nécessaire de s'attacher aux multiples formes contemporaines de la crise, mais aussi de comprendre comment nous en sommes venus à utiliser ce mot pour désigner certains de ces mouvements de société. Si la crise, de par sa définition même, a longtemps appartenu au seul domaine médical et, de ce fait, supposait que le retour à l'état antérieur soit une des issues possibles sinon souhaitées de l'après-crise, son introduction dans les sciences sociales fait l'impasse sur cette éventuelle récupération. Ainsi, Kosseleck et Richter (2006) repèrent en Angleterre dès 1627 un premier usage de la notion de « crise » [3] dans un contexte politique précis ; nous sommes à l'aube de la première révolution anglaise et si le parlementarisme a finalement su stabiliser le système politique britannique, il ne constitue en rien un retour à un état antérieur ni la fin de l'histoire. Ainsi, son usage en sciences sociales et humaines à proprement parler apparaît sensiblement à la même époque pour les historiens Hobsbawm (1954) et Trevor-Roper (1959). En France, c'est seulement à la fin du XVIII^e siècle, un peu avant 1789, qu'un même usage en est fait (Cullen 1993). Des usages qui soulignent tous, la relation intime entre les notions de crise et de révolution. Sans croire que les crises sont nécessairement annonciatrices de révolutions à venir, il semble assuré que la notion de crise en sciences sociales n'est pas signe d'un simple malaise passager dont on recouvrera et que la notion de « sortie de crise » a peu à voir

avec celle de « rétablissement » propre à la médecine sans pour autant l'exclure tout à fait.

Dans la littérature contemporaine, trois appréhensions de la crise se sont dégagées : a) la crise en tant que rupture dans le prévisible (Arendt 1972 ; Balandier 1971a, 1971b) ; b) la crise en tant que source de transformations majeures (Gluckman 1955, 1963 ; Kapferer 2004, 2005 ; Turner 1969, 1974) ; c) la crise en tant qu'effet de processus ingouvernables (Hall et al. 1978). Toutes la situent dans un processus et nous invitent à le comprendre. C'est ce nos auteurs ont fait.

Les textes de Sophie Bessis, Zakaria Rhani et Samir Saul s'adressent plus particulièrement au mouvement de transformation de sociétés arabo-musulmanes, la Tunisie, le Maroc et l'Égypte. L'analyse de Bessis repose sur une question centrale : « Comment les acteurs de la transition traitent-ils cet arc de crise et pour tenter d'en faire émerger quel type de société ? ». Plus généralement, cette question soulève un débat sur l'identité dans le monde arabe. Un débat que l'histoire récente nous a fait voir à partir du point de vue des pays occidentaux avec la montée du populisme identitaire. Il ne s'agit pas d'un simple effet miroir, mais d'une problématique à la fois fondamentale et spécifique. L'élimination des dictateurs est l'occasion de mettre en place un « nouveau monde ». Celui-ci doit-il se construire en rupture avec la vision du modernisme que bien des dictateurs prônait, c'est-à-dire une version qui laissait plus de place au libéralisme économique qu'à la démocratie ? Ou encore est-ce l'occasion d'un retour de la Tunisie à ses sources culturelles et religieuses ? Telles sont les interrogations qui guident ce texte.

C'est sous cet angle, celui d'un certain « retour de l'islam », que Rhani aborde sa réflexion. Il réfère à la prise de pouvoir démocratique des partis islamistes en Égypte, au Maroc et en Tunisie. Loin d'en situer l'émergence exclusive dans les mouvements de révolte, il nous rappelle que ce retour a commencé par une révolution islamiste en Iran, il y a plus de quatre décennies. Une révolution parmi d'autres qui ont marqué l'histoire de l'Islam qui fut elle aussi marquée par bien des bifurcations et même quelques branchements dont la Fitna est la plus significative, accoucheuse d'histoire. Une histoire riche qu'on ramène trop souvent à une vision essentialiste, univoque. Au contraire, la révolution iranienne n'est [4] pas un simple retour, une renaissance, mais une refondation inspirée tant de la tradition que d'une vision moderniste contestant

l'ordre établi, celui de l'impérialisme. Une bifurcation plutôt qu'une renaissance donc. Comme le dit si bien Zakaria Rhani : « Ce faisant, le retour de l'islam, annoncé en pompe par Lewis, est en fait un détour, politique et idéologique, à travers une certaine vision de l'histoire dont on puise des symboles, des récits, des mythes pour donner sens à des prises de position actuelles ». Une lecture qu'il étend aux mouvements islamistes issus des Printemps arabes et qui en prendront la direction un certain temps.

Samir Saul s'interroge également sur l'actualité des crises du printemps arabe. Il tente d'établir le lien entre la crise économique de 2008 et la crise politique de 2011 en Égypte. Il n'en fait certes pas un simple rapport de causalité. En effet, la montée du néolibéralisme en Occident et la financiarisation de son économie se sont jouées en parallèle sinon en accord avec le programme des ajustements structurels et la critique de l'intervention étatique dans les pays du Sud, notamment l'Égypte. Quel rôle l'échec de l'un a-t-il eu sur le sort de l'autre ? Saul, en bon historien, sait faire ressortir ce qui appartient à une dynamique qui s'inscrit sur plusieurs décennies. Ce qui ressort de cet examen, c'est la mise en évident du caractère à la fois ancré, mais surtout permanent de la crise, sa prise solide dans la longue durée.

Deux textes s'intéressent à une crise qui s'est étendue bien au-delà de quelques années et qui nous éloigne tant de la crise économique de 2007-2008 que de celle du monde arabe. Malgré quelques éclaircies, le Japon est en crise économique depuis les années 1990. Une crise qui ne l'a pas chassé du troisième rang des économies mondiales, mais en a fait un des pays le plus endettés. Au plan politique, si les gouvernements se sont succédés à un rythme effréné depuis 1991 (11 premiers ministres), ils appartenaient tous, sauf pour la période de 1993 à 1996, au même parti politique qui est resté au pouvoir depuis 1955, le Parti libéral démocrate, à tendance conservatrice et de droite. L'histoire économique du Japon que nous narre Bernard Bernier n'est pas sans nous rappeler les principaux éléments de la crise de 2008 avec ce mélange de manœuvres financières et de crise immobilière, mais elle prend place 18 ans auparavant. Ce dernier nous montre aussi qu'au fil des ans c'est tout un système social qui s'effondre, dont l'emploi à vie. Le lien bien établi depuis la fin de la guerre de Corée entre l'éducation supérieure et le succès dans la vie active se casse en même temps que

l'espoir des nouvelles générations de travailleurs, tout particulièrement les femmes japonaises.

C'est à leur situation particulière que Vincent Mirza s'attache. Les femmes japonaises et plus particulièrement les jeunes professionnelles qu'il interviewe vivent un double mouvement en bonne partie contradictoire. Alors que l'économie japonaise en crise amène un resserrement de l'emploi et sa flexibilisation, les parcours de ces femmes s'inscrivent dans une dynamique émancipatoire où l'accès au marché du travail et aux bons emplois son centraux. Des jeunes femmes qui cherchent et trouvent [5] dans le travail un sentiment de réalisation de soi qui, traditionnellement, leur était refusé au profit de la vie familiale. Son texte nous rappelle que les crises ne sont jamais abstraites et qu'elles s'inscrivent dans les parcours de vie de personnes en chair et en os. Des parcours qui sont ici décrits comme ceux de combattantes face à une culture réfractaire.

Réfractaire, la société somalienne l'est à la transformation du rôle des femmes. Nuru Koki Kyalo passe par l'analyse romanesque pour nous la faire comprendre. Elle s'appuie principalement sur le roman *Née de la côte d'Adam* publié en 1970 par Nuruddin Farah pour nous faire comprendre les ressorts de l'opposition entre les sexes qu'il met en scène dans la plupart de ses romans. Elle démontre comment la réalité décrite par Farah reste d'actualité encore aujourd'hui et comment elle génère des crises quotidiennes, des tentatives d'affirmation et d'autonomie rencontrant des obstacles auxquels l'héroïne doit faire face. La crise ici structure les rapports de genre et les rapports sociaux, en les travaillant en profondeur.

Hage et Montera, quant à eux, nous amènent dans l'hémisphère sud. Le premier en Australie où il étudie des phénomènes liés à l'immigration et la seconde en Argentine dont elle fait la sociologie politique. Leur méthode aussi bien que les temporalités dans lesquelles ils se situent face à la crise qu'ils analysent son aux antipodes. Ana Soledad Montera nous laisse à voir le processus achevé d'une « sortie de crise ». Elle analyse le discours kirchnériste suite à la crise argentine de 2001 et nous montre comment on a manipulé le discours pour donner l'impression d'une résolution de crise et, dans ses termes, permettre « la recomposition hégémonique du tissu socio-politique argentin » qui l'a suivie. Ici, la crise serait vectrice de changement social.

Ghassan Flage, pour sa part, utilise l'ethnographie pour fonder son analyse, mais ce qu'il nous propose est une compréhension singulière du développement d'un sentiment anti-immigration chez les Australiens blancs. Pour Hage, qui s'inscrit dans une pensée postmarxiste, la crise ne conduit pas forcément vers la révolution ni à la recherche d'égalité. Au contraire, elle peut bifurquer vers une montée du conservatisme. Il offre ainsi une explication de la montée du populisme identitaire. Plutôt que de se baser sur une notion de position sociale ou de statut, il fait ressortir une action et une dynamique sociale singulière. Ce qui fait qu'une personne éprouve du ressentiment envers les immigrants, peu importe sa position sociale, son rang et même son éducation, c'est qu'elle se sente bloquée dans sa propre progression, dans son ascension sociale. Selon Hage, le sentiment de n'aller nulle part dans sa vie alimenterait le ressentiment envers les immigrants. On leur reprocherait d'avoir amélioré leur sort alors que les nationaux seraient restés bloqués là où ils étaient, sans espoir d'avancement. L'animosité ne trouve donc pas sa source dans les caractéristiques propres à l'immigration, ce qui nous conduit vers une analyse du processus de racialisation par exemple, mais dans des rapports dont le point de départ réside dans l'analyse que l'on fait de sa propre situation.

[6]

Les textes de Gilles Gagné et d'André Tremblay s'inscrivent dans une étude de la dynamique sociale québécoise. Gagné s'inspire du dégoût provoqué par le dévoilement de la corruption endémique de grands pans de la société québécoise pour pousser la réflexion sur la corruption à un niveau philosophique. Il écrit son texte quelques mois après la mise en place de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction, mieux connue sous le patronyme de sa présidente la juge France Charbonneau. La Commission Charbonneau, dont le mandat concerne la corruption dans l'industrie de la construction, a surtout porté sur le monde municipal. À la suite de son rapport, plusieurs maires du Québec ont dû démissionner étant donné les révélations qu'on y a entendues, dont le maire de Montréal, la métropole. Après avoir analysé les principales figures de la corruption, Gilles Gagné montre que c'est au cœur même de la société contemporaine que la corruption est installée. Son but est « d'élargir notre approche conceptuelle du problème de la corruption des acteurs pour y inclure celle des institutions et des pratiques

institutionnalisées ». Les institutions n'étant plus investies par les citoyens, elles deviennent inopérantes, des coquilles juridiques vides dont on peut bifurquer sans état d'âme. La crise, comme mécanisme de gouvernance, en vient justement à occuper cet espace laissé vacant.

André Tremblay essaie quant à lui de comprendre le phénomène du « Printemps érable ». Inattendue et inespérée, on ne croyait plus qu'un tel mouvement de contestation fût possible ; la fronde étudiante s'est étendue sur plusieurs mois. L'auteur tente de situer la place des Carrés rouges dans le mouvement général de la société québécoise depuis les années 1970 et de l'inscrire dans les puissantes transformations structurelles plus larges, tant de l'économie que de la famille. En effet, le mouvement étudiant, bien que ses demandes soient d'ordre économique-contre la hausse rapide des frais de scolarité -, se présentait comme égalitaire, féministe et écologiste. Il était tout autant un mouvement social qu'un outil de revendication. La question des objectifs et des modalités de l'action collective s'y trouve posée. C'est l'articulation entre la crise, le collectif et le changement social qui est ici scruté sous l'angle du conflit social.

Enfin, les deux derniers textes analysent et critiquent les fondements mêmes de l'activité économique contemporaine. Frédéric Lebaron s'inquiète du rapport entre les économistes et les acteurs qu'ils sont censés analyser. Il s'étonne tant de cette apparente collusion que de la primauté du discours des économistes alors même que son échec le plus patent, la crise financière de 2007, aurait dû entraîner une « crise de la croyance économique dominante ». Il inscrit son « analyse des discours et des croyances économiques » dans le contexte de leur production sociale en faisant l'analyse des personnes et des appareils qui le produisent et le défendent au-delà de l'épreuve des faits. Cette remise en question de la neutralité scientifique des économistes contemporains les plus proéminents soulève la question d'une autre « vérité économique ». Une autre manière de penser notre rapport à l'économie est-elle possible ?

[7]

C'est précisément ce à quoi tente de répondre Yves-Marie Abraham. Il nous propose un nouveau modèle économique, celui de la décroissance soutenable. Selon lui, le « problème de la croissance » ne consiste pas à la retrouver après que la crise nous l'ait fait perdre. Au

contraire, la crise peut être une occasion d'engager un processus ordonné vers la décroissance. La remise en question « des finalités de notre existence collective » telles que posées par le crédo croissanciste est à la fois un projet politique et théorique. Le projet que l'auteur porte et présente veut répondre tant aux crises économiques que sociales et écologiques en offrant une alternative en rupture avec la course effrénée vers la croissance.

Ces diverses analyses nous ont permis d'éclairer des aspects souvent moins explorés par la littérature sur les crises, non seulement d'un point de vue empirique, mais aussi théorique et conceptuel. Depuis la tenue de ce colloque, le constat peut-être fait qu'aussi bien la notion que le phénomène de la crise en sont venus à « normaliser » nos manières de faire l'expérience de la vie en société, mais aussi de nos manières de la pensée. La crise demeure une idée dominante de la contemporanéité et nous sommes convaincus que son appréhension sera encore au cœur de nos travaux dans les années à venir ; l'on a qu'à penser à la crise des réfugiés syriens, la crise du processus électoral en Haïti ou encore la crise financière qui se profile en Chine pour s'en convaincre.

[8]

Références

Arendt, H. 1972. *La crise de la culture*. Paris : Gallimard.

Balandier, G. 1971a. *Sens et puissance*. Paris : Presses universitaires de France.

_____, 1971b. « Réflexions sur une anthropologie de la modernité ». *Cahiers internationaux de sociologie*, 51 :197-211.

Cullen, L. 1993. « History, Economic Crises, and Revolution : Understanding Eighteenth Century France ». *Economic History Review*, XLVI (4) : 635-657.

Gluckman, M. 1955. *Custom and Conflict in Africa*. Oxford : Oxford University Press.

_____, 1963. *Order and Rebellion in Tribal Africa*. London : Cohen and West.

Hall, S., C. Critcher, T. Jefferson, J. Clarke, and B. Roberts. 1978. *Policing the Crisis : Mugging, the State and Law and Order*. London : Palgrave Macmillan.

Hobsbawn, E. 1954. « The General Crisis of European Economy in the Seventeenth Century ». *Past and Present*, 5 :33-53.

Kapferer, B., ed. 2004. *The World Trade Center and the Global Crisis. Some Critical Perspectives*. Oxford : Berghahn Books.

_____, 2005. « Situations, Crisis, and the Anthropology of the Concrète. The Contribution of Max Gluckman ». *Social Analysis*, 49(3) : 85-122.

Koselleck, R. and M. W. Richter. 2006. « Crisis ». *Journal of the History of Ideas*, 67 (2) : 357-400.

Trevor-Roper, H. 1959. « The General Crisis of the Seventeenth Century ». *Past & Present*, 16 : 31-64.

Turner, V. 1969. *The Ritual Process : Structure and Anti-structure*. Chicago : Aldine Publishing Co.

_____, 1974. *Dramas, Fields and Metaphors. Symbolic Action in Human Society*. Ithaca : Cornell University Press.

[9]

Crise et mise en crise.

Actes du colloque annuel de l'ACSALF 2012.

2

“Tunisie : quelle gestion des crises pour quel projet de société ?”

Par Sophie BESSIS

Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), Paris

Introduction ¹

[Retour à la table des matières](#)



Depuis plus d'une décennie, la Tunisie est entrée dans une période de crise, qui s'est déclinée sous une multitude d'aspects : crise économique et sociale, crise des modes de production et de distribution, crise du politique, crise de l'État, crise du savoir. Ces crises ont d'abord conduit à une série de révoltes populaires, puis à une révolution politique. La chute de la dictature, le 14 janvier 2011, n'a pas mis fin à cette conjonction de crises, mais en a modifié le contenu, l'approche et la gestion. Le pays est en effet sorti du cadre autoritaire qui s'était révélé incapable de mettre fin aux dysfonctionnements qu'il avait en partie créés. Les arbitrages s'effectuent désormais dans un contexte pluraliste qui, paradoxalement,

¹ Il est à noter que ce texte n'a pas été réactualisé depuis son écriture dans le cadre du colloque qui a eu lieu à la fin octobre 2012.

décuple les effets des crises en introduisant dans le gouvernement du pays un facteur d'incertitude auquel il n'était pas habitué.

La Tunisie d'où est partie la grande vague de remise en question du monde arabe voit également l'environnement géopolitique régional évoluer en un nouvel arc de crise. Absente de la première phase révolutionnaire, la question identitaire mise en avant par le parti islamiste Ennahdha- qui en a fait un des socles de son discours - est aussi facteur de crise et recompose le paysage idéologique et politique de la phase actuelle de la transition. Ainsi, à la crise économique-sociopolitique qui a renversé le régime de l'ex-président Ben Ali, la révolution est venue ajouter la crise du rapport d'un peuple à son histoire, à son identité et à la modernité.

Pris sous cet angle, le soulèvement qui a emporté le vieux régime destourien mérite bien l'appellation de révolution : c'est une nouvelle séquence de son histoire que la Tunisie est en train d'inaugurer douloureusement. Comment les acteurs de la transition traitent-ils cet arc de crise et pour tenter d'en [10] faire émerger quel type de société ? Quels socles historiques et sociétaux privilégiera-t-elle pour se reconstruire ? C'est à ces questions qu'on tentera d'apporter quelques éléments de réponse.

Pourquoi analyser le cas tunisien alors qu'il s'agit d'un des pays les plus modestes du monde arabe : ni pétrolier, ni très peuplé, ni stratégique ? Bien sûr, parce qu'il a inauguré le « printemps » arabe. Au-delà, deux raisons font que son analyse permet d'aller plus avant dans la compréhension du séisme qui affecte aujourd'hui l'ensemble de la région. Depuis longtemps, la Tunisie y est à la fois une exception et un laboratoire. La plus arabe des nations du Maghreb central, mais ayant aussi toujours regardé vers le Nord, elle a subi les influences croisées de l'Europe occidentale avec laquelle elle entretient depuis des siècles des relations étroites et avec l'Orient qui a influencé l'histoire de sa pensée. Le réformisme ottoman atteint ses côtes dès les années 1830, époque à laquelle Ahmed Bey la lance dans un audacieux processus de modernisation. Ce dernier ne s'arrêtera plus. Assiste-t-on aujourd'hui, en 2012, à un renversement de tendance après près de deux siècles de « réformisme » ? Voilà une question qui peut expliquer la profondeur de la crise dans laquelle le pays est plongé. La Tunisie est également le pays le plus littoral, le plus sédentaire et le plus urbanisé du Maghreb. Peuple d'agriculteurs et d'artisans plus que d'éleveurs et de nomades,

elle a produit dès le milieu du XIX^e siècle une catégorie de lettrés ouverts aux vents de la modernité.

Bien avant la colonisation, la question de la modernité a en effet été posée par les élites intellectuelles et politiques qui ont posé les prémisses d'un État national autonome. En 1861, la Régence de Tunis se dote de la première Constitution du monde arabe, préfigurant une monarchie constitutionnelle. Dès le début du XX^e siècle, la question de la condition féminine fait débat dans les couches urbaines éduquées. Elle partage avec l'Égypte cette trajectoire réformatrice. Contrairement à cette dernière où le national-populisme panarabe triomphe en 1952, dès l'indépendance en 1956, le régime bourguibien, pour autoritaire qu'il ait été, a ancré quelques principes fondamentaux de la modernité dans les lois et dans les pratiques sociales. Il a forgé parallèlement la notion de « Tunisianité », coupant ainsi son pays des tendances alors majoritaires dans le monde arabe. En 1957, avec l'abolition de la monarchie, la Tunisie est devenue, avec le Liban, une des deux seules républiques civiles de la région.

Le régime de Zine El Abidine Ben Ali n'est pas parvenu, en 23 ans de règne, à déconstruire totalement ce passé. Largement détribalisée, urbanisée et éduquée, la société tunisienne porte en elle la mémoire de cette histoire. Néanmoins, elle est également porteuse d'un autre récit, celui de la dissidence et de l'ancrage dans un autre socle, probablement aussi solidement ancré dans les mémoires collectives que celle du réformisme moderniste. Le « peuple », que l'on n'appelait pas encore ainsi, s'est révolté en 1864 contre la monarchie. Cette révolte, partie des régions intérieures déshéritées, tenta de mettre à bas un pouvoir beylical écrasant sous l'impôt une population misérable et fut réprimée férocement.

[11]

Les mots d'ordre de cette révolte étaient religieux et conservateurs, car les secteurs les plus conservateurs de la société tentèrent alors, à travers elle, de faire tomber une monarchie trop réformatrice à leurs yeux. En 1906, les mêmes régions se révoltèrent au nom de l'islam contre le colonisateur. À l'aube de l'indépendance, sous la bannière du yousséfisme, une partie de la population-majoritairement dans l'intérieur du pays - se souleva une fois encore au nom de la tradition, de l'arabité et de l'islam contre le pouvoir bourguibien naissant.

Ce rappel permet de comprendre certains aspects de la crise actuelle : la Tunisie intérieure « profonde » se sent depuis toujours laissée pour compte par la bourgeoisie urbaine et les classes moyennes côtières entreprenantes qui ont constitué la base sociale des modernisateurs et, en particulier, de Bourguiba. Ce dernier a tenté de réconcilier ces deux Tunisie par le biais des ascenseurs sociaux de l'éducation et de choix économiques créateurs d'emplois à partir de 1970. Aujourd'hui, de nouveau, le clivage entre les deux constitue l'un des éléments de la crise. Y a-t-il de nouveau - comme certains l'affirment - confrontation, non pas entre deux Tunisie politiques, mais entre deux Tunisie anthropologiques qui se, sont toujours fait face sans jamais se comprendre ? Et en quoi consisterait alors cette fameuse « exception tunisienne » dont le déclin possible est au fondement des secousses d'aujourd'hui ?

La crise de la fin du XX^e siècle

L'héritage bourguibien entre épuisement et dévoiement

La Tunisie est un des trois États musulmans, après la Turquie kémaliste et l'Iran du premier Palhavi, à avoir connu un processus radical de modernisation autoritaire. De 1956 à la fin des années 1960, les réformes de Bourguiba ont détruit des infrastructures traditionnelles et des modes de fonctionnement sociétaux dont la colonisation avait accéléré le délabrement. En matière démographique, familiale, de rapports hommes-femmes, de distribution de la population sur le territoire et de rapports de force économiques et sociaux, le pays a été bouleversé. Sur le plan politique, en revanche, aucun processus de démocratisation n'a été enclenché en trente ans d'autocratie bourguibienne. Terminé sur un coup d'État « constitutionnel », ce long règne pouvait-il déboucher sur un processus de modernisation de la sphère politique, c'est-à-dire de démocratisation ?

C'est, en tous cas, l'inverse qui s'est produit. En effet, le pays est passé, sous Ben Ali, de l'État autoritaire à l'État policier au sens propre du terme, c'est-à-dire qu'il était gouverné non plus par l'instance politique, mais par sa police. Dans un pays où la notion d'État fait sens

depuis quelque deux [12] siècles, le régime de Zine El Abidine Ben Ali l'a privatisé au profit d'un clan qui en a fait sa propriété. À la poigne paternaliste de Bourguiba a succédé l'arrogance d'une poignée de pillards décidés à pérenniser par tous les moyens leur pouvoir. En matière sociétale, le successeur de Bourguiba n'a pas remis en question le projet moderniste dont il a, au contraire, fait un fonds de commerce pour améliorer son image internationale, mais s'est en réalité contenté de le gérer de façon minimaliste, comme en témoigne sa gestion du champ religieux : la réislamisation du discours et des pratiques officielles a tenu lieu de stratégie de lutte contre l'islam politique, féroce réprimé par ailleurs.

Essoufflement économique et panne de l'ascenseur social

• Quelques données

La Tunisie n'est pas un pays rentier. Elle n'a que de modestes richesses naturelles. Contrairement aux voisins (Algérie et Libye), la paix sociale ne peut y être achetée par la rente et la demande sociale ne peut être satisfaite que par une économie de production. Malgré une brève expérience « socialiste » (1962-1969) rejetée avec force par la population, la Tunisie est restée en grande partie ce pays de petits propriétaires attachés au maintien de l'entreprise privée, dans le domaine agricole comme industriel et tertiaire, mis à part quelques grandes entreprises d'État.

À partir de 1970, l'industrialisation abandonne le modèle d'import-substitution pour le modèle est-asiatique fondé sur l'exportation de biens manufacturés gros consommateurs de main-d'œuvre (quelque 40% des exportations pour le seul textile en 2010) et sur l'incitation à la délocalisation des entreprises européennes sur la base de l'avantage comparatif proximité géographique/coût de la main-d'œuvre. Les deux autres sources de devises ont été le tourisme (6% du PNB, 400 000 emplois directs et un million d'emplois indirects en 2010) et l'agriculture d'exportation (huile d'olive et agrumes surtout).

Le modèle a marché un temps : une partie importante de la population est sortie de la grande pauvreté à partir des années 1970 et la relative importance des transferts sociaux (19% du PNB) a permis à l'ascenseur social de fonctionner, principalement par le biais de la généralisation de l'enseignement. Mais à partir du début des années 1990, les logiques claniques du pouvoir benalien ont orienté la distribution de la richesse nationale vers un mode clientéliste qui a aggravé les frustrations du fait du caractère limité de cette distribution. L'économie tunisienne n'est pas rentière, mais sa gestion pendant 20 ans l'a été.

• *Déséquilibres et contradictions du système*

[13]

Contrairement aux modèles asiatiques, la Tunisie n'a pas su faire de politique de remontée de filières et s'est cantonnée à des activités de sous-traitance à faible valeur ajoutée et dangereusement dépendantes des marchés européens. Le tourisme a connu la même évolution : le tourisme de masse a été privilégié au détriment d'un produit de qualité. Cette activité est, de ce fait, à la merci des diktats des tours opérateurs occidentaux.

Or, en même temps, la politique éducative centrée de façon très démagogique sur le développement exponentiel de l'enseignement supérieur, a fabriqué des dizaines de milliers de diplômés que la structuration de l'économie est incapable d'absorber. En effet, son type de spécialisation fait qu'elle n'a pas besoin d'une main-d'œuvre très qualifiée. Les rares secteurs montés en gamme qui en ont besoin ne se satisfont pas du faible niveau de qualification des diplômés de l'université tunisienne.

Quant aux déséquilibres régionaux, ils ont des causes à la fois politiques et économiques. Le choix économique de l'extraversion a privilégié le littoral par rapport à l'intérieur du pays : industries exportatrices, activités touristiques et infrastructures se sont concentrées le long de la côte, laissant à l'intérieur une grande agriculture céréalière et oléicole et les industries minières, une petite paysannerie marginalisée et des villes sans dynamisme. Cette tendance

a été accentuée par le fait que les élites ayant gouverné le pays depuis 1956 sont côtières, sahéliennes en particulier, et ont eu maille à partir avec la vieille tradition de dissidence des régions montagneuses de l'Ouest. Les débuts de l'indépendance ont été marqués par les affrontements entre ces deux Tunisie et se sont soldés par la victoire de la Tunisie urbaine et littorale.

L'épuisement du modèle

À partir de la fin des années 1990, il devenait de plus en plus clair que la politique mise en œuvre depuis le début des années 1970 ne pouvait plus apporter de nouveaux dividendes et que la Tunisie vivait sur ses acquis. L'ajustement structurel de la fin des années 1980 avait déjà commencé à précariser les catégories inférieures des classes moyennes qui ont dès lors décroché du reste des classes moyennes. L'inversion de tendance se confirme par l'analyse de l'évolution du taux de pauvreté : alors qu'il a baissé rapidement de 1975 à 1985 (22% de la population en 1975, 7,7% en 1985), sa baisse se ralentit nettement à partir de 1990². Les bases de la crise sociale étaient jetées.

• La kleptocratie benaliste

La transformation du régime en un appareil de prédation systémique a été productrice d'insécurité économique et de précarité sociale. La crainte de la prédation a aggravé le sous-investissement qui a frappé en priorité les régions les plus démunies. Les inégalités régionales et sociales s'en sont trouvées [14] accentuées. Le népotisme a exacerbé l'exaspération des catégories exclues des redistributions clientélistes.

² Conférence de Habib Touhami ayant eu lieu le 7 mars 2012 au Club des économètres tunisiens.

- *La crise de 2008*

Le retournement de conjoncture sur les marchés traditionnels a accéléré la dégradation amorcée une dizaine d'années auparavant. La crise de l'emploi s'en est trouvée accentuée à un point insupportable. L'autisme du pouvoir a fait le reste puisqu'il n'a su traiter les revendications que par la répression, comme l'a montré la « répétition générale » de la révolte du bassin minier de 2008 de Gafsa-Metlaoui-Redeyef. Pendant quelque six mois, une région entière s'est soulevée contre un pouvoir central sourd à ses attentes. On n'a peut-être pas assez vu, à cette époque, à quel point cette révolte annonçait le grondement de tout un pays et, en particulier, d'un nombre de plus en plus grand d'exclus d'un système aux bénéficiaires de plus en plus rares.

La fin de toute perspective d'amélioration des conditions de vie et de sortie du piège de la pauvreté rendait la Tunisie mûre pour un changement, mais lequel ? Ajustement négocié ou changement de régime ? Le propre des dictatures est qu'elles ne peuvent évoluer, l'immobilisme est le pivot de leur stratégie de survie. Quand elles chancellent, leur nature même induit l'inéluctabilité d'un changement radical. C'est ce qui s'est passé.

La révolution, séisme politique et crise sociale

Espoirs et incertitudes de l'après 14 janvier 2011

- *Une révolution démocratique ?*

En quelques jours, les Tunisiens et les Tunisiennes se sont libérés du mortel sentiment d'impuissance et de mépris de soi dans lequel ils étaient confinés. Ils se sont affranchis de la peur, libérant du même coup l'ensemble du monde arabe de sa glaciation dictatoriale. Un tel séisme n'a pour équivalent que la chute du Mur de Berlin qui libéra naguère l'Europe de l'Est de la chape de plomb poststalinienne. Les prémisses

d'une révolution puisent en général dans la montée de la conscience des injustices sociales chez les classes populaires. Son premier moment paroxystique, l'acte fondateur de la mise à mort de l'ancien, est un moment de réconciliation nationale. Tous les Tunisiens et les Tunisiennes, en lui donnant certes des contenus divers, ont fait leur la revendication de dignité (*karama*) qui a été un mot clef de cette révolution.

[15]

Le moment révolutionnaire tunisien se déroule en deux temps. Le premier va du 17 décembre 2010 à début janvier 2011, où l'acteur principal est les populations des régions déshéritées suivies par les quartiers populaires des grandes villes (qui en sont le plus souvent les extensions métropolitaines), les chômeurs, les jeunes privés d'avenir. Le mythe du pays des classes moyennes se fissure. Le « peuple », cantonné depuis des décennies dans la marginalité, retrouve une existence. Dans le second temps, celui des occupations dites de Kasbah 1 et Kasbah 2 ³, la notion de « peuple souverain » atteint sa plénitude puisque ce dernier parvient non seulement à congédier le gouvernement, mais à bouleverser le cadre de la transition elle-même en obtenant l'élection d'une Assemblée constituante, destinée à faire entrer la Tunisie dans une « deuxième république », en lieu et place des élections présidentielles et législatives en cas de vacance du pouvoir, prévues par la Constitution de 1959 alors en vigueur.

• *Transitibon ou crise politique ?*

La classe politique et la société civile tablent en 2011 sur une transition qui montrerait la maturité du pays. Dans les faits, des institutions provisoires se mettent en place pour préparer des élections fixées au 23 octobre 2011. Les débats sont vifs, la presse est libre et les

³ C'est à la place de la Kasbah à Tunis qu'est situé le siège du gouvernement. Cette place a été occupée à deux reprises en janvier et en février par des manifestants -dont une majorité de jeunes- d'origines régionales et d'appartenances politiques différentes pour réclamer le départ des deux premiers gouvernements composés en majorité de personnalités ayant servi sous l'ancien régime.

Tunisiens apprennent sur le tas et avec délices l'exercice de la vie démocratique. À condition de ne pas quitter cette sphère, on peut rester confiant dans l'avenir. Mais deux autres paramètres font que la crise n'appartient pas seulement au passé. Elle prend de nouvelles formes et engage de nouveaux acteurs : les deux Tunisie et l'islam politique. Enfin, le choix qualifié de « populaire » - alors qu'il a été soufflé par des acteurs politiques précis - d'une Assemblée constituante a ouvert la porte à, une possible crise constitutionnelle que l'on évoquera plus loin.

Les deux Tunisie ou que faire du bled Es-Siba ?

Le bassin minier de Gafsa était en dissidence depuis 2008. Les régions intérieures de Sidi Bou Zid-Thala-Kasserine également, depuis fin 2010. Si des événements plus ou moins violents secouent périodiquement l'ensemble du pays depuis la chute de la dictature, c'est dans ces régions que l'autorité de l'État est le plus contestée : mises à part les revendications sociales d'une population décidée à réclamer sa part du gâteau national dont elle estime avoir été privée, ce sont tous les symboles de l'autorité qui sont systématiquement saccagés : sièges des gouvernorats et des délégations (préfectures et sous-préfectures), tribunaux, commissariats de police, etc. Alors que la réalité économique et sociale de la tribu a depuis longtemps disparu, le fantasme de l'appartenance tribale prime désormais dans ces régions sur d'autres types de solidarité. Plus que d'autres symptômes, ce néo-tribalisme est le signe d'une profonde crise de l'État : il a cessé d'être craint, il n'est pas respecté, ce qui veut dire que la majorité de la population de ces régions ne le considère pas [16] comme le sien. Nostalgie de l'État-providence et tradition dissidente de refus de toute autorité centrale se mélangent aujourd'hui.

Cette Tunisie rurale ou de petites villes, laissée pour compte, a largement voté Ennahdha, mais pas seulement, et l'arrivée d'Ennahdha aux affaires n'a pas calmé ses revendications. Pour la première fois de son histoire, elle peut parler. À la fois conservatrice et se voulant le cœur de la révolution⁴, elle veut peser sur les choix du pays. La

⁴ Parmi la centaine de partis politiques existant aujourd'hui, l'un s'est donné le nom de « conservateur progressiste ». L'appellation est moins farfelue qu'on

littoralisation de la population fait que les régions intérieures ne pèsent plus que le tiers de la population totale. Cela suffit toutefois pour que la question « régionale » soit un élément central de la crise. Si le processus de démocratisation n'est pas remis en cause par un nouvel épisode dictatorial, ces régions n'accepteront plus le centralisme politique et administratif. Mais jusqu'où peut aller une décentralisation, dans un tel contexte, sans remettre en cause la notion même d'État ?

Retour de l'islamisme et mise en scène de la crise identitaire

Dans le monde arabe, la question identitaire présente quelques particularités. Alors que dans une bonne partie du monde et, en particulier, dans les démocraties européennes et américaines le multiculturalisme (quels que soient les conflits qu'il peut engendrer) devient une modalité majoritaire du vivre ensemble, le monde arabe se caractérise par sa difficulté à intégrer cette dimension dans son mode d'être. Les idéologies nationalistes, comme celles s'appuyant sur le référentiel religieux, se caractérisent par un refus de la pluralité et la volonté d'assurer l'hégémonie absolue de l'arabité ou de l'islam, ou plus souvent des deux ensemble, sur l'ensemble du patrimoine culturel et du fonctionnement politique et sociétal des pays considérés. L'épine israélienne puis, plus récemment, les interventions occidentales en Irak ont exacerbé le sentiment d'agression et, conséquemment, l'enfermement collectif dans l'obsession identitaire. Cependant, la construction d'une identité fermée n'est pas seulement de nature réactive, elle a des racines plus profondes. La période postcoloniale se caractérise par la marginalisation des minorités ethniques et, au Maghreb, par la disparition quasi totale des minorités religieuses. D'une certaine façon, alors que les pays dits développés et certains pays émergents se « multiculturalisent », on est majoritairement, dans les pays arabes, à la recherche éperdue d'une introuvable pureté identitaire.

Les débats autour de l'identité existent depuis longtemps en Tunisie où le nationalisme arabe puis l'islamisme ont fait comme ailleurs des

ne pourrait le croire, tant sont grandes aujourd'hui les contradictions vécues par les Tunisiens.

émules. Ils ont ressurgi sous des formes nouvelles en 2011 en réactivant les lignes de clivage entre partisans d'une « tunisianité » (c'est le terme consacré) intégrant l'ensemble des apports et des stratifications historiques qui font la Tunisie d'aujourd'hui et une arabo-islamité qui aurait enseveli ces apports pour occuper la totalité du champ identitaire. Mais ce qui est [17] nouveau depuis la formation du gouvernement à majorité *Ennahdha*, c'est que la question identitaire se résume exclusivement à sa dimension religieuse, alors que cette dernière a été absente des discours au cours des premiers mois de la révolution. Contrairement à ce que pouvaient laisser croire les assurances données pendant leur campagne électorale, les dirigeants islamistes sont vite revenus aux fondamentaux de l'islam politique : islam et politique ne sont pas dissociables, a répété nombre de fois leur leader, Rached Ghannouchi, et la réislamisation progressive de la société est une priorité. La « parenthèse » laïcisante doit être refermée. Le programme idéologique de l'islam politique tunisien a pour axe le démantèlement de « l'exception tunisienne ».

Il serait trop long de faire ici l'inventaire de la plongée du pays dans un débat sur le religieux qui n'a jamais eu lieu avec une telle intensité au cours de son histoire moderne, même au temps où Bourguiba prenait les mesures les plus laïcisantes (le jeûne du ramadan en 1962, par exemple). Ce débat a commencé dès les premières réunions de l'Assemblée nationale constituante (ANC) en novembre 2011, quand *Ennahdha* a commencé à revenir sur ses promesses de campagne de ne pas toucher aux acquis modernistes de la Tunisie, en particulier aux droits des femmes, qui la distinguent du reste du monde arabe. Les coups de boutoir islamistes ont principalement porté sur les questions suivantes :

- * La question de la *Charia* et la primauté de l'article 1 de la Constitution, spécifiant que la religion du pays est l'islam.
- * La remise en cause par touches successives du Code du statut personnel de 1956 et des lois émancipatrices qui l'ont suivi : adoption, polygamie, acceptation du mariage *orfi* ⁵,

⁵ Le mariage *orfi* est bien connu, c'est un mariage coutumier contracté devant une autorité religieuse. Il n'est pas légalement valable en Tunisie où seul le

« complémentarité entre les hommes et les femmes dans le cadre de la famille » dans l'actuel projet de Constitution.

- * La constitutionnalisation de la criminalisation de « l'atteinte au sacré ».

Sur toutes ces questions, la stratégie d'*Ennahdha* est de lancer des ballons d'essai pour tester le degré de recevabilité de la société à ses propositions. Jusqu'ici, les résistances de la société civile ont imposé au parti dominant des reculs tactiques. Ainsi, au terme d'une intense contestation, le terme de *Charia* ne figurera pas dans la Constitution, de même que celui de complémentarité entre les sexes. Mais à chaque fois, les polémiques déstabilisent un champ politique sommé de se focaliser sur ces seules questions.

Le phénomène dit salafiste

La montée en puissance d'un mouvement dit salafiste est aujourd'hui un des principaux abcès de fixation de la crise « identitaro-religieuse » que traverse la Tunisie. Retour du refoulé ou phénomène nouveau ? Depuis des années, les opérations antiterroristes dans le monde arabo-musulman ont [18] identifié un nombre non négligeable de jihadistes tunisiens, dont quelques centaines en Irak. En Tunisie même, quelques groupes jihadistes auteurs de tentatives d'attentats avaient été démantelés à l'époque de Ben Ali. Après le 14 janvier 2011, une amnistie générale les a libérés au même titre que les simples prisonniers d'opinion. Ils ont aussitôt repris du service.

Cela ne suffit pas, toutefois, à expliquer la relative ampleur du phénomène. On estime aujourd'hui à une grosse dizaine de milliers le nombre de salafistes en Tunisie, toutes tendances confondues. La réislamisation des discours et de la sociabilité dès le début des années Ben Ali a préparé la société à leur développement. Il en est de même que les contenus éducatifs de plus en plus conservateurs après la brève réforme des manuels scolaires entreprise en 1989 par le ministre

mariage devant un officier d'état-civil est reconnu. Le mariage *orfi* n'est pas le mariage "moutaa" ou provisoire, surtout pratiqué en contexte chiite.

Mohammed Charfi. Enfin, le *soft power* médiatique des monarchies du Golfe a joué un rôle majeur, non seulement dans la réislamisation sociétale et l'émergence d'une nouvelle bigoterie, mais aussi dans la « wahabisation » de l'islam maghrébin, comme ailleurs dans le monde musulman.

Les affinités idéologiques entre Ennahdha et les courants dits salafistes ont fait le reste. Ces derniers fonctionnent comme une armée de réserve du parti au pouvoir et un outil de réislamisation de la société, par la contrainte au besoin. D'une certaine façon, ces groupes font « le sale boulot » à la place d'un parti soucieux de sauvegarder son image de respectabilité. Ils servent aussi de repoussoir en direction de l'opinion, incitant celle-ci à voir en Ennahdha un islamisme « modéré » face aux extrémistes. Ce parti se présente d'ailleurs volontiers comme une formation « de juste milieu » face aux deux extrémismes qui menaceraient le consensus tunisien : le salafiste djihadiste (par opposition au salafiste non violent qui, lui, serait acceptable) et les « extrémistes laïques », c'est-à-dire tous ceux qui réclament une séparation entre les sphères politique et religieuse et s'élèvent contre les exactions des groupes extrémistes. Dans une interview accordée le 27 août 2011 au journal *Echourouk*, Rached Ghannouchi disait des salafistes : « Ce sont nos frères et nous essayons de dialoguer avec eux et de coopérer sur la base de nos accords, en s'excusant les uns des autres de ce qui peut constituer nos différences ». Dans la conférence de presse du 30 août 2012, il présentait le phénomène salafiste comme « tout à fait compréhensible. Il est le résultat de l'oppression dont l'islam a fait l'objet depuis des dizaines d'années dans ce pays. Il faut l'appréhender comme un phénomène intellectuel ».

L'émergence fulgurante de ce phénomène est un élément central de la crise, dans la mesure où ses militants n'hésitent pas à employer la violence contre leurs adversaires ou contre une population insuffisamment musulmane à leur goût. Il ne se passe pas une journée sans attaque contre la presse, les intellectuels, les universités, les artistes, les femmes, les mosquées, les croyants non-salafistes, etc. Or, jusqu'à l'attaque de l'ambassade des États-Unis le 14 septembre 2012, leur impunité a été totale [19] malgré les précautions langagières de quelques responsables d'*Ennahdha* condamnant le recours à la violence.

En fait, il existe désormais deux lignes de fracture en matière religieuse : sécularistes contre islamistes, mais également musulmans dits tunisiens contre salafistes qui tentent de leur imposer un islam de type nouveau qu'ils ne reconnaissent pas comme étant le leur. Les conflits pour le contrôle des mosquées se sont ainsi multipliés en 2012.

Les nouveaux horizons de crise

Incertitudes économiques et aggravation de la crise sociale

Depuis janvier 2011, la crise sociale s'est aggravée. À la panne de croissance résultant des soubresauts révolutionnaires a succédé l'amateurisme d'un gouvernement incapable de présenter un programme cohérent de relance économique. En la matière, *Ennahdha* se caractérise par un mélange d'ultralibéralisme économique, de discours social d'inspiration religieuse et de type compassionnel et d'appel aux pétromonarchies priées d'investir massivement dans le pays.

Les propositions des oppositions se caractérisent également par leur flou et leur incapacité à définir un ordre de priorités. La crise résulte donc en partie d'une absence d'offre politique en matière économique qui est elle-même la conséquence d'une crise de la pensée dans ce domaine. L'on sait que le mode de développement en vigueur depuis 40 ans ne fonctionne plus, mais personne n'est capable de proposer des alternatives ou -au moins- une inflexion des trajectoires. L'exaspération sociale est telle dans une conjoncture d'accroissement du chômage, de poussée inflationniste, de stagnation de l'investissement et d'absence de perspectives, que d'aucuns n'hésitent pas à évoquer l'éventualité d'une « seconde révolution » qui enflammerait les régions et les quartiers les plus déshérités.

Vers quelles mouvances politiques se dirigera une population désabusée lors des prochaines élections qui devraient avoir lieu en septembre 2013 ? C'est une des inconnues du proche avenir.

Quelle société demain ?

La question socio-économique, pourtant au cœur de la crise et qui en déterminera en grande partie les modalités de sortie, est en fait occultée par le houleux débat sur le contenu de la prochaine constitution et les valeurs sur lesquelles devrait se fonder la société tunisienne de demain. Deux [20] projets difficilement conciliables se font aujourd'hui concurrence auprès de la population. Poursuite et approfondissement du projet moderniste ou « retour » de la Tunisie dans le giron arabo-islamique opéré dans le cadre nouveau d'une hégémonie régionale de l'islam politique sunnite ? Tel est aujourd'hui l'enjeu.

Ce débat se focalise pour l'instant autour du projet de constitution et l'on peut parler à cet égard de véritable crise institutionnelle. D'abord, parce que la majorité cherche à imposer son projet politique et sociétal par le biais du futur texte, en reniant au besoin ses promesses passées et en montrant une faible aptitude au compromis. Dans une déclaration faite à Doha en septembre 2012, Rached Ghannouchi précisait : « si *Ennahdha* échoue, elle sera remplacée par un autre parti islamiste. La Tunisie est définitivement entrée dans l'ère islamique. Et ce n'est qu'un retour à la normale. Jamais la Tunisie ne sera gouvernée par des laïcs ». Ensuite, parce que le mandat de la Constituante ne saurait être prorogé trop au-delà de son délai légal, c'est-à-dire le 23 octobre 2012. Les acteurs politiques semblent hésiter aujourd'hui entre une crise de légitimité au cas où l'ANC outrepasserait son mandat et le vide, au cas où une contestation trop forte aboutirait à sa dissolution.

Par-delà cette échéance, ce sont réellement les contours de la Tunisie de demain qui sont aujourd'hui en débat. Jusqu'ici, l'action d'une société civile vigoureuse entrave l'entreprise hégémonique du parti dominant et l'application accélérée de son programme idéologique. Mais la Tunisie fait partie d'une région en plein bouleversement dont elle subit les influences.

L'environnement régional et international

L'environnement régional aura-t-il raison de l'exception tunisienne ? Telle est aujourd'hui la question que posent les défenseurs de cette

dernière. Sans la surestimer, il faut bien constater qu'elle existe. Elle est visible, de l'évolution des structures sociétales aux comportements collectifs, à la visibilité publique des femmes, jusqu'à l'aspect de la rue, du moins jusqu'à une période récente. L'histoire enseigne toutefois qu'il n'est pas d'évolution qui ne soit réversible et que la modernisation à marches forcées du dernier demi-siècle n'équivaut pas à une entrée définitive dans l'ère (ou l'aire) de la modernité. La Tunisie regarde aujourd'hui de nouveau vers l'Orient, non pas l'Orient réformiste du début du siècle dernier, mais vers les pétromonarchies du Golfe, mélange d'indéracinable conservatisme, de libéralisme débridé et d'hyper-modernisme technologique, paradis du « wahabisme » et des banques.

Ce tropisme des élites islamistes et d'une partie des couches moyennes séduites par ce mélange paradoxal nourrit une nouvelle dimension de la crise identitaire qui traverse la notion même d'arabité.

[21]

Depuis que le Qatar se pose officiellement en parrain du nouveau pouvoir tunisien, une partie non négligeable de l'opinion s'élève contre ce qu'elle perçoit comme une colonisation rampante idéologique, médiatique, financière. Cette hostilité recoupe le débat entre tunisianité et arabité. Cette dernière n'est en effet revendiquée par l'opinion libérale (au sens politique du terme) que si elle ne remet pas en cause la personnalité tunisienne et, surtout, si elle ne revêt pas le costume de riches émirs à la pesante arrogance : être arabe oui, mais tout le monde n'est pas arabe de la même façon, de même que l'islam -pensent la majorité des Tunisiens- ne saurait se résumer à ses dérives salafistes.

Il n'en reste pas moins que le rapprochement de la nouvelle Tunisie avec le monde arabo-musulman est spectaculaire, y compris sur le plan diplomatique. Certes, les liens avec les États-Unis et l'Europe demeurent déterminants, mais ils sont contrebalancés par le renforcement de la coopération avec une Turquie désormais omniprésente dans la région et avec l'ensemble des pétromonarchies. La Tunisie rejoint ainsi l'axe des régimes islamistes sunnites Ankara-Ryadh-Doha ; et désormais Le Caire et, à l'extrême Ouest, le Maroc. Dans un tel contexte, vu les appuis dont bénéficie l'actuel régime et les facteurs d'instabilité régionale, il paraît difficile de sauvegarder une

quelconque exceptionnalité. Néanmoins, la donne intérieure permet aussi de dire que tout n'est pas joué.

En conclusion, jamais, au cours de son histoire récente, la Tunisie n'a connu d'horizon aussi incertain. Les tendances qui voient le jour bouleversent nombre d'analyses sur la trajectoire à la fois banale et atypique de ce pays dont les élites, se sont longtemps voulues pas tout à fait comme les autres. Serait-ce, depuis des décennies, les analystes qui se sont trompés ou la crise actuelle peut-elle être lue comme un épisode régressif constitutif des processus révolutionnaires dans lesquels le nouveau est toujours différent de que l'on imaginait ?

[22]

[23]

Crise et mise en crise.

Actes du colloque annuel de l'ACSALF 2012.

3

“Révoltes arabes et islams politiques : retour du religieux ou transition politique ?”

Par Zakaria RHANI

Université Mohammed V, Rabat

[Retour à la table des matières](#)



Vous avez sans doute croisé sur le net une caricature d'Ashraf Hamdi qui, depuis 2011, a largement circulé dans les réseaux sociaux, suite aux succès des islamistes dans les législatives qui ont suivi les soulèvements dans le Monde arabe. On y voit un homme, à peu près dans la cinquantaine, qui porte une djellaba, une capuche (*taguiya*) blanche et des babouches. Le corps opulent. Une longue barbe, dense et bien soignée. Une moustache bien rasée. La lèvre inférieure, épaisse et pendante, dessine un sourire très large, les yeux fermés, les sourcils soulevés en signe d'une confiance aveugle. L'homme barbu marche, un fouet à la main, sur le dos d'un jeune se tenant sur quatre pattes et se dirige vers un trône placé sur une estrade. Dans une nudité totale, sans habits ni cheveux, le visage placide et illisible, la bouche cousue, les yeux baissés et dans son animalité primitive, le jeune pose sa tête à l'extrémité du podium pour que le joyeux barbu puisse marcher nonchalamment vers le trône. Sur le corps nu du jeune homme, à l'emplacement des viscères, le caricaturiste

inscrit le mot *thawra*. Voulait-il, ainsi, exprimer un paradoxe ; que cette révolte égyptienne, née des tréfonds d'une jeunesse nue, sans appartenance politique et idéologique et qui a viscéralement désiré le changement radical, porte au pouvoir les *shuyukh* de l'islam politique, c'est-à-dire les Frères musulmans. Il exprime en tout cas, de manière éminemment parlante, les idées qui ont dominé certaines analyses sociopolitiques et médiatiques, à savoir : les « islamistes » ont « détourné » les révoltes arabes ou, pour le dire autrement, les révolutions ont récompensé des partis pensés être antirévolutionnaires ⁶.

Dans ce texte, je m'intéresse moins aux mouvements de révolte, comme tels, qu'aux processus politico-religieux qui les ont animées ; et ce pour examiner deux idées assez consacrées et qui ont refait surface après les réussites électorales des islamistes (Maroc, Tunisie, Égypte), c'est-à-dire le « retour du religieux » et le « post-islamisme ». Partant d'une analyse spécifique des dispositifs symboliques et [24] politiques mobilisés par la révolution iranienne, nous tenterons, dans un premier temps, d'analyser la notion, dominante dans certaines analyses politiques, du « retour de l'Islam », telle que formulée par Bernard Lewis. Ce qui nous, amène à faire un détour historique, pour analyser, à partir d'une perspective anthropologique, certains mythes fondateurs de la rébellion et de la contre-rébellion dans la culture islamique. Des mythes qui sont encore mobilisés tant par des analystes que par des mouvances islamistes, d'une part, pour séparer un islam sunnite conservateur d'un islam chiite révolutionnaire et pour défendre, d'autre part, certaines positions politiques actuelles. Dans un second temps, nous examinerons les positions et les parcours politiques « postrévolutionnaires » contrastés des islamistes, surtout dans le cas du Maroc, pour ainsi illustrer la plasticité et la contingence des postures herméneutiques qui expriment de nouvelles articulations du politico-religieux. Des postures qui dépendent moins d'un enfermement dans les textes fondateurs que des expériences personnelles et des ambitions politiques. Ceci nous permettra, à la fin, de discuter la pertinence de la théorie du « post-islamisme » dans les transitions actuelles.

⁶ Voir par exemple le livre de Bradley (2012) dont le titre est fort évocateur : *After the Arab Spring : How Islamists Hijacked the Middle East Revolts*.

Le retour de l'Islam !

La caricature d'Ashraf Hamdi aurait, fort probablement, pu enchanter l'islamologue américain Bernard Lewis (1988), lui qui, quelques décennies plus tôt, prophétisait que la révolution iranienne avait montré la voie politique que les pays musulmans chercheront à suivre, afin de revenir à l'Islam vrai, authentique, celui du Prophète et de ses compagnons⁷. Toute révolution, dans ce sens, n'a de but que d'établir un ordre islamique originel. Et implicite à cette conclusion, celle qui nie toute possibilité de révolution, tant que c'est toujours le système primitif qui est reproduit. Ainsi, si l'on suit Lewis, contrairement à la culture et la religion occidentales où la séparation entre le sacré et le profane est structurelle, dans la culture islamique, c'est leur fusion qui est structurante. Comme si le langage de l'Islam, qui est supposé associer le sacré et le profane, est génétiquement inscrit dans la pensée et la culture. Toute pratique et toute lecture qui tentent de déconstruire la relation du politique au religieux ne sont que dérapage par rapport à un destin prescrit. Lewis ignore ainsi les conditions historiques tant de la fusion que celle de la séparation, prenant, à l'instar de certaines lectures islamistes, une histoire contingente, celle de l'association, pour l'histoire universelle de la non-séparation, en jouant sur la confusion entre culture et religion. Pour lui, la culture politique, en Islam, n'est que religion. L'expérience humaine et l'histoire sont l'expression fidèle d'un langage, d'un texte, primitif, purifié de toute influence externe, n'acceptant ni mutation, ni délétion, mais seulement des reproductions. Comme si les musulmans étaient nés du néant, dans une éprouvette culturelle enrichie d'un suc divin, se

⁷ « The Iranian Revolution presents itself in terms of Islam, that is to say, as a religion movement with a religious leadership, a religiously formulated critique of the old order, and religiously expressed plans for the new. While the Jacobins thought of themselves as Roman Republican, and the Bolsheviks were concerned to repeat or to avoid the French revolution, Muslim revolutionaries looked to the birth of Islam as their paradigm, and saw themselves as engaged in a struggle against paganism, oppression, and empire, to establish, or rather restore, a true Islamic order » (Lewis 1988 :1).

suffisant à eux-mêmes et reproduisant la même copie d'eux-mêmes, éternellement.

[25]

Ainsi, en projetant dans le premier siècle de l'Islam les disputes théologiques formelles et les débats scolastiques sur la nature de l'autorité politique, survenus des siècles plus tard, un tel discours non seulement mélange les temporalités et les contextes, mais exprime également la transcendance d'un discours contingent et sa nature contraignante. Nous verrons plus tard que les sens que prendront les notions et les paradigmes relatifs aux questions du pouvoir et de la sédition sont des interprétations élaborées dans une ambiance de tension sociopolitique, notamment le conflit sur la légitimité politico-religieuse. Est-ce un retour que de puiser dans l'histoire et l'imaginaire des récits, des symboles et des mythes pour donner sens à des prises de position actuelles ?

En tout cas pour Lewis, l'Islam est donné comme une totalité expressive avec un noyau constant qui se manifeste et imprègne chaque petit morceau et chaque partie de cette totalité. Les mouvements, les processus, les dérapages, les écarts et les tentations de l'histoire peuvent affecter temporairement la surface de cette totalité expressive et introduire des anomalies et des distorsions tels le nationalisme, le socialisme, le populisme, le modernisme, le marxisme, la laïcité, le réformisme, etc. Mais à la fin, la totalité retrouve son état de départ en restant fidèle à sa base transcendantale, secouant finalement toutes ces distorsions étrangères et ces anomalies, pour qu'en fin de compte l'*homo islamicus* demeure *homo islamicus* (Al-Azm 2011). Lewis veut, ainsi, oublier que les expressions musulmanes du politique n'ont pas émergé *ex nihilo* ni émané de l'ordonnance d'un livre. Comme il persiste à ignorer que la genèse d'un corps diversifié de formes spécifiquement musulmanes de l'énonciation du pouvoir a nécessité plusieurs siècles ; que ces formes n'étaient en aucun cas *sui generis* et que les énonciations islamiques du pouvoir, même les affirmations quant à sa sacralité, n'étaient pas nécessairement le travail d'un discours spécifiquement religieux ou limitées à des establishments cléricaux chiites ou sunnites. Les systèmes politiques musulmans disposaient d'un répertoire, extrêmement ancien, d'institutions, de métaphores, d'iconographie et de propositions relatives au pouvoir, surtout concernant les processus de sacralisation du pouvoir. Il est devenu anachronique d'affirmer

aujourd'hui que le système politique primitif proto-musulman, le califat-bien-guidé (632-661), avait produit des statuts et des formes d'État et de Royauté de caractère déterminant qui auraient informé la cristallisation ultérieure des systèmes politiques musulmans. Les formes du religieux, les textes et les généalogies exemplaires qui sont attribués à la période formative de l'Islam sont des élaborations tardives, échafaudées sur de nombreuses générations, sous des influences multiples, notamment des traditions antéislamiques, des paradigmes byzantins et iraniens, ainsi que l'héritage sémitique de la religion, du sacerdoce et de la royauté (Al-Azmeh 1997) ⁸.

Certes, il existe des moments historiques fondateurs, mais ils le sont non pas dans le sens qu'ils déterminent la marche de l'histoire, mais parce qu'ils donnent un sens à l'agir, un sens négocié, réinterprété, surtout dans les moments de tension, de rupture et de crise ⁹. La Grande

⁸ Al-Azmeh (1997 :6) écrit à ce propos : « They were, first of all, the bearers by inheritance of the vast répertoire of political concepts common in the Semitic polities of the Near East, in which civilisation they continued through their use of Akkadian. Secondly, because of their influence upon Graecophone polities, Hellenistic and Byzantine, no less than on the caliphate, they gave their name to the vast heritage of political notions and iconographies of the Near East, which they claimed to represent. Thirdly, they were the intermediary which reciprocally connected Indic polities and those to the west of the Iranian plateau. And, finally, they added doctrinal elements, derived from Zoroastrianism, which were to influence greatly the elaboration of monotheism of the Muslims without reference to their point of origin ».

⁹ « Même quand ils semblent occupés à se transformer, eux et les choses, à créer quelque chose de tout à fait nouveau », écrit Marx, « c'est précisément à ces époques de crise révolutionnaire qu'ils évoquent craintivement les esprits du passé, qu'ils leur empruntent leurs noms, leurs mots d'ordre, leurs costumes, pour apparaître sur la nouvelle scène de l'histoire sous ce déguisement respectable et avec ce langage emprunté. C'est ainsi que Luther prit le masque de l'apôtre Paul, que la révolution de 1789 à 1814 se drapa successivement dans le costume de la République romaine, puis dans celui de l'Empire romain, et que la révolution de 1848 ne sut rien faire de mieux que de parodier tantôt 1789, tantôt la tradition révolutionnaire de 1793 à 1795. C'est ainsi que le débutant qui apprend une nouvelle langue la retraduit toujours dans sa langue maternelle, mais qu'il ne réussit à s'assimiler l'esprit de cette nouvelle langue et à s'en servir librement que quand il arrive à la manier sans se rappeler sa langue maternelle et qu'il parvient même à oublier complètement cette dernière » (1969[1951] : 13-14).

discorde, la [26] *Fitna* ¹⁰, est l'un de ces moments marquant de l'histoire musulmane. Car, à la différence d'autres discordes et conflits, nombreux dans l'histoire politico-religieuse de l'Islam, elle fut, selon l'expression de Djaït (1989 : 413), accoucheuse d'histoire :

Un des moments les plus passionnants de l'histoire de l'humanité, de par ses protagonistes, ses valeurs, son discours et parce qu'elle a fait entrer le religieux dans l'univers politique de la lutte. Moment dense, privilégié, intense, à l'instar des grandes révolutions qui, ont secoué l'humanité, et parce qu'il n'était pas l'expression de pures et pauvres ambitions, mais recelaient des principes, des idées, des exigences. Si la fondation de l'Islam était « la révolution de l'Orient » pour reprendre Hegel, alors la Fitna fut une révolution dans la révolution, ou plutôt elle enrichit le fait islamique par une dynamique à nulle autre égale dans l'histoire de l'Islam.

Ce fut, en effet, une époque matrice parce qu'elle suscita les grandes fragmentations de l'islam en différentes idéologies politiques et religieuses, notamment sunnisme, chiisme, kharidjisme, qui a significativement marqué, dans la longue durée, les processus politico-religieux dans les pays musulmans. Ce fut une évolution intérieure profonde, mais aussi, comme le rappelle fort bien Djaït (1989), une relecture de l'époque du califat primitif, induites toutes deux par ce tournant dramatique, qui a amené, plus tard, le sunnisme à sanctifier toute la période formative, proclamant les quatre successeurs du Prophète, Abu Bakr, 'Umar, 'Uthman et 'Ali, comme califes bien-guidés. C'est le même phénomène qui a amené le chiisme - qui ne reconnaît que 'Ali comme calife véridique, rejetant les autres dans la négation - à se constituer, à évoluer puis à se fixer dans ses diverses branches. Enfin, le kharidjisme ¹¹ ne reconnaît que le califat des deux califes, Abu Bakr et 'Umar, ceux d'avant la grande discorde. La passion

¹⁰ Qui a vu, pendant cinq ans et même davantage, se déchirer la communauté musulmane. Elle se déroule de la seconde moitié du califat de 'Uthman à l'assassinat de 'Ali et, peu de temps après, à l'élévation de Mu'awiya au califat islamique, donc jusqu'à la fondation de la dynastie Omeyyade (29-41H/650-661).

¹¹ Dont certaines versions sont encore présentes aujourd'hui en Tunisie, en Algérie, en Libye et à Oman.

islamique, écrit Djaït, s'est focalisée sur ce moment décisif de l'histoire pour y puiser un sens, jugeant qu'il était le prolongement de la métahistoire prophétique, de la révélation, et qu'il a, partant, incarné le gouvernement exemplaire, celui du vrai et légitime califat. Si bien que par-delà ces clivages fondamentaux, le califat primitif intéresse les musulmans d'aujourd'hui qui projettent sur lui leurs débats politico-religieux issus du choc avec la modernité ¹². Nous y reviendrons.

Le discours sur la rébellion en islam

La plupart des études se sont focalisées sur les discours islamiques sur le califat, en en déduisant la position islamique sur la rébellion. Les commentateurs contemporains ont tendance à considérer les avis juridiques sur l'obligation de l'obéissance, à ceux qui sont au pouvoir, comme s'ils étaient des pensées et des théories politiques ¹³. Dans sa formulation la plus élémentaire, cette thèse, assez répandue, stipule que les juristes musulmans sont passés d'un idéalisme politique absolu à un réalisme politique absolu. Les deux guerres civiles à l'aube de l'islam et les mouvements constants de rébellion [27] durant les deux premiers siècles ont persuadé les juristes musulmans d'affirmer l'obéissance au gouvernement indépendamment de sa justice, ou injustice, et d'engager une permanente polémique concernant les maux de la rébellion et de l'anarchie. On a non seulement reconnu la légitimité de celui qui a usurpé le pouvoir, mais on a aussi fait de son obéissance une obligation tant morale que légale et religieuse. La théorie politique musulmane est devenue, avec le temps, une « *after-the-fact rationalization* », une sorte de rationalisation pragmatique des pratiques historiques effectives, qui

¹² Sur le conflit politique entre 'Ali et Mu'awiya se greffèrent par la suite toutes sortes de mouvements religieux dissidents ou non, ainsi que de nombreuses controverses théologico-politiques, notamment la querelle de l'imamat. Le chiisme et le sunnisme ne sont pas sortis tout formés de cette discorde, mais il a fallu attendre encore près de deux siècles avant de voir se constituer les deux grandes branches de l'islam. Il faut aussi souligner que le conflit, au IX^e siècle, autour de la nature du Coran ou celui, au XIII^e siècle autour de la « sainteté » ont été aussi décisifs dans l'histoire des processus politico-religieux du monde islamique (Djaït 1989).

¹³ Voir à ce sujet la critique d'Abou El Fadl (2001).

a ouvert la porte à la suprématie de l'opportunisme politique sur l'ordre légal, minant ainsi les fondements de toute loi. Si bien que la loi était abandonnée en faveur de l'absolutisme séculier et la stabilité était devenue le souci primordial au détriment de la légitimité et la justice.

Selon Al-Azmeh (1997), les discours juridiques sur le leadership politico-religieux ne peuvent pas être appréhendés en termes de réalisme/quiétisme et d'idéalisme/activisme, mais plutôt en termes légalistes. Les juristes oeuvraient dans le cadre d'un impératif historique dominé par une anthropologie du pouvoir de l'époque antéislamique-dans laquelle les gouvernants, les rois en l'occurrence, étaient sacralisés-qui a été, selon Al-Azmeh, systématiquement « islamisée » par les travaux de juristes musulmans qui ont sacralisé l'obéissance au gouvernant. L'auteur estime que l'assimilation rhétorique et visuelle du califat avec la prophétie et la divinité ainsi que sa représentation en termes d'inviolabilité, d'incommensurabilité et d'ineffabilité a conduit à une sorte de sacralisation de l'autoritarisme qui a marqué la pensée et l'imaginaire politiques. Outre le fait que la thèse d'Al-Azmeh, comme le montre si bien Abou El Fadl (2001), n'examine pas de plus près les textes pour en déduire que la rébellion est considérée comme un crime grave puni par la loi islamique, elle ignore aussi l'impératif légal qui encadre le travail des juristes. Certes, l'auteur démystifie bien le mythe de la transition de l'idéalisme au réalisme - démontrant son anhistoricité -, mais son argument, à l'instar de celui des auteurs qu'il critique, occulte en fin de compte les élaborations juridiques continues sur les phénomènes de la rébellion et la sédition. Al-Azmeh reproduit ainsi la thèse dominante, celle qui suppose que les juristes musulmans ont prohibé la rébellion et ont exigé l'obéissance absolue à ceux qui détiennent le pouvoir.

À cette posture académique dominante, Abou El Fadl (2001) adresse trois autres critiques importantes, d'ordre terminologique, théorique et théologique. Tout d'abord, la dichotomie quiétisme versus activisme obscurcit le rôle des juristes et les fonctions de la loi, car quiétisme et activisme sont des termes relatifs et subjectifs qui n'acquièrent un sens concret que dans un contexte spécifique. De même, d'un point de vue logique, la reconnaissance de la légitimité d'un usurpateur pourrait être considérée comme une position activiste, reconnaissant implicitement la légitimité fonctionnelle de la rébellion. Dans cette vision largement acceptée, on ne considère pas non plus, de manière objective, les débats

anciens et tardifs sur les guerres civiles et les rébellions en islam. Bien des figures [28] exemplaires - des compagnons et des membres de la famille du Prophète ¹⁴ - se sont révoltées contre les pouvoirs en place, établissant, en quelque sorte, un impératif théologique qui a influé sur les discours sur la rébellion, non simplement pour défendre le mérite moral des compagnons, mais pour utiliser ces précédents dans un sens normatif et prescriptif.

L'autre impératif théologique est donné par le texte coranique. Deux versets sont spécifiquement convoqués bien que n'adressant la question de la rébellion que de façon ambiguë et indirecte ¹⁵. Non seulement ils ne semblent pas référer à une situation dans laquelle il y a une hiérarchie d'autorité, mais ils relatent, surtout, une dispute domestique ou une « bagarre de rue ». Aussi, l'association entre le texte coranique et la loi sur la rébellion a-t-elle été construite pour servir de base pour un discours juridique sur la rébellion. Une connexion historique, et non nécessairement juridique, a été faite à travers le problème de la grande Discorde, comme si le texte était révélé pour dire cette fracture sociopolitique traumatisante ¹⁶. En effet, très précocement la Fitna a été associée à l'anarchie, au chaos et à la corruption ¹⁷ et, se faisant, a été, fermement, condamnée par une foisonnante littérature qui n'a fait que confondre le problème théologique en soutenant la crédibilité morale de tous les compagnons du Prophète ayant participé aux conflits politiques. Mais plus tard, les discours juridiques sur les révoltes sont passés du domaine de l'apologétique théologique -pour justement réhabiliter cette crédibilité- au champ de la légalité dont le leitmotiv majeur est la fonction de la loi et la construction de l'ordre. Selon Abou El Fadl (2001), le quiétisme n'a pas prévalu après la moitié du deuxième siècle de l'ère islamique - la notion est même impertinente -, mais ce sont plutôt les termes du discours qui ont changé pour refléter

¹⁴ 'Aïcha (d. 58/678), Talha b. 'Ubayda Allah (d. 36/656) et al-Zubayr b. al-'Awwâm (d. 36/661) contre 'Ali ; al-Husayn b. 'Ali (d. 61/680) contre les Omeyyades.

¹⁵ Coran, sourate 49 : 9-10.

¹⁶ Le prophète dit à Yâssir b. 'Ammâr : « sataqtuluka al-fi'atu al-bâghiya » (Tu seras tué par le groupe séditieux). Yassir qui a été tué dans la bataille de Siffin par les soldats de Mu'awiya. Ce qui implique que Mu'awiya est bâghi, un factieux, doit en conséquence être combattu et qu'Ali doit être soutenu.

¹⁷ Al-ifsâd fi al-ard.

l'émergence et la sophistication de la culture légale et du corpus de doctrines qui lui est associé.

Il semble, en effet, que la plupart des récits, y compris le hadith concernant l'obéissance à des gouvernants injustes, ont été très tôt, dès le premier siècle, incorporés dans le corpus de la jurisprudence. La structure de ces récits se trame comme suit : le Prophète prédit les discordes civiles dans lesquelles les musulmans vont s'entretuer ; il recommande de ne pas s'engager dans ces discordes ; quand les rebelles sont spécifiés dans les récits, les kharidjites notamment, il est rappelé la nécessité de les combattre. Un tel raisonnement se fait contre un discours et une pratique de la désobéissance, exemplifiés non seulement par les compagnons-qui se sont engagés dans plusieurs rébellions et conflits meurtriers sur la question du pouvoir-, mais aussi par une tradition coranique qui, même si elle n'incite pas ouvertement à l'insurrection et à la rébellion contre les gouvernants injustes, crée un construit symbolique puissant qui pourrait être éventuellement utilisé pour justifier la résistance à l'oppression ¹⁸.

[29]

D'un autre côté, l'approche chiite, surtout dans la période formative, est difficilement distincte de l'interprétation juridique sunnite qui met l'accent sur la stabilité et l'ordre. Par-delà la centralité de l'imamat juste et légitime comme un fondement de l'autorité politico-religieuse, d'éminents juristes chiites ont confirmé l'impératif d'obéir au gouvernant et ont interdit toute sorte de dissidence ¹⁹. Contrairement, donc, à une vision assez répandue qui insiste sur l'aspect révolutionnaire inhérent au chiisme - de par ses mythes fondateurs, celui du martyr en l'occurrence -, celui-ci a eu une dimension « quiétiste » prédominante qui s'est renforcée depuis son instauration comme religion d'État au XVI^e siècle. L'attente de l'imam occulté, écrivent Khosrokhavar et Roy (1999 : 44-45), dévalorisait le pouvoir temporel tout en lui laissant, de fait, les coudées franches :

¹⁸ Sans compter certaines traditions prophétiques qui encouragent à la rébellion face à un pouvoir injuste.

¹⁹ Abu Ja'far al-Tusi (d. 406/1067) notamment.

L'histoire sainte se déroulait sur un autre plan, dans une temporalité sacrée et invisible qui avait sa propre légalité et ne recoupait pas le temps du monde. Tout pouvoir étant « illégitime » par essence sur le plan doctrinal, aucun pouvoir n'était, de facto, illégitime, ce qui donnait une grande latitude aux diverses formes de pouvoir en Iran.

La position chiite est en fait hypothétique tant qu'elle est concernée par l'imamat juste qui reste une prophétie inaccomplie. Aussi, la tension entre les deux visions, celles de l'obéissance et de la désobéissance, a toujours persisté aussi bien dans la tradition sunnite que chiite, et ce, contre l'idée bien établie qui distingue entre un sunnisme quiétiste et un chiisme activiste²⁰. Certes, les conséquences des premiers conflits politico-religieux et leurs formulations tant juridiques que mythologiques représentent des moments matriciels qui ont marqué les évolutions ultérieures au sein des chiismes et des sunnismes, mais elles ne constituent aucunement des structures, monolithiques qui conditionnent et déterminent les actions et les représentations. C'est donc moins l'encapsulation irréfléchie dans ces récits fondateurs qui permet -qui a permis- d'influer sur le cours de l'histoire et des événements que les potentialités réelles et symboliques de les réactiver dans un sens culturellement signifiant, socialement porteur et politiquement contemporain. La notion du « retour du religieux » s'avère ainsi obsolète comme celle, d'ailleurs, de l'obéissance « religieuse » au despotisme oriental.

Retour sur la révolution iranienne

La révolution iranienne, pour revenir au concept du « retour de l'Islam », a commencé par une relecture et une réinterprétation du chiisme-relecture imposée par le déploiement des événements et non par une essence mobilisatrice-qui en fait une idéologie révolutionnaire, contre une position traditionnelle attentiste dominante (Khosrokhavar

²⁰ À ce sujet, voir aussi Mervin (2004).

et Roy 1999 ; Mervin 2004)²¹. Mais ce processus de « sécularisation » s'inscrit dans la durée, ayant débuté au XIX^e siècle pour s'intensifier à partir des années 1970, avec notamment un métissage entre les idées révolutionnaires de la gauche et les [30] reformulations de certaines conceptions chiites. Ali Shariati exemplifie bien cette tendance ; avec des idées comme « chiisme rouge » et « auto-construction révolutionnaire », il a tenté de transformer l'attente quiétiste et passive de l'imam sauveur en « attente active » qui inscrit l'acteur dans un processus historique de libération sociale :

Cet appel à devenir sujet de l'Histoire plutôt que réceptacle passif et consentant d'un monde injuste trouve un écho profond dans la jeunesse urbaine. Combiné à la version plus complexe que donne Khomeiny d'un chiisme politique, cet appel est l'un des leitmotifs qui mobilisent les jeunes contre le régime du Chah [...]. Les ressorts de l'idéologie chiite vont être mis à contribution pour donner une justification au martyre des jeunes sur le front et légitimer la République islamique (Khosrokhavar et Roy 1999 : 43-44).

Cette réactivation -dans le sens de rendre actif- des potentialités mythologiques, sémantiques et politiques liées au chiisme, jusqu'ici interprétées dans un sens plutôt passif, sont également à replacer dans le contexte historique et géopolitique global, surtout à partir du début du XIX^e avec les pressions grandissantes sur l'Iran de la part des puissances étrangères, notamment la Grande-Bretagne, la Russie et, plus tard, les États-Unis. Avec le temps, la question de l'« illégitimité du pouvoir » se politise (ou se sécularise) et la dimension contestataire prend, de plus en plus, une dimension assez significative.

²¹ Le grand marja' Kho'i, qui fut le rival de Khomeiny, était non seulement comme lui, issu d'une famille religieuse, mais il exerça ses fonctions sans vraiment s'intéresser aux questions et aux débats du rapport du religieux au politique. Dans la période pré-révolutionnaire et même après, deux conceptions du rôle et de la fonction de marja' se dégagent ainsi : le modèle classique attentiste, apolitique et traditionnel et le paradigme nouveau qui s'implique en politique, se veut à l'écoute des changements sociaux, et s'engage dans la réforme des idées et des institutions religieuses (Khosrokhavar et Roy 1999 :72).

C'est cette tradition très récente de contestation que Khomeiny va faire revivre, mêlant la dénonciation de l'impérialisme contemporain, en l'occurrence américain, que l'on qualifie selon une terminologie d'origine coranique, d'« arrogance mondiale », et le populisme, qui fait appel aux attentes des uns et des autres, avec le thème si fort de la justice et du souverain juste personnifié par l'imam Ali (Khosrokhavar et Roy 1999 :46).

Ainsi, la centralité de Khomeiny dans la révolution iranienne et le succès de celui-ci ne dépendaient pas tant de la centralité d'une certaine histoire de l'islam -surtout que la révolution était largement portée par une nouvelle génération qui s'inspiraient davantage des réformateurs modernistes, dont Shariati- que de sa capacité à réarticuler les émotions liées à cette histoire en mobilisant ce que Fischer (1980 :100) désigne par « *tacit cultural understandings* » - des significations culturelles tacites qui se trament derrière des manœuvres politiques explicites. Khomeiny a pu, entre autres, réactiver, dans un sens mobilisateur, le sentiment chiite de la tragédie, surtout celle qui rappelle les drames de la famille du Prophète. Ainsi, la première phase de la révolution a puisé largement dans le symbolisme de la bataille de Karbala - qui vit la mort du petit-fils du Prophète et troisième Imam chiite, Hussein -, si bien que les funérailles étaient devenues les occasions dramatiques pour jouer sur les thèmes et les émotions de cette histoire tragique ; ils sont devenus des forums de mobilisation et de chants anti-shah, [31] ce qui poussait les soldats à répliquer et tirer sur la foule, fournissant, ainsi, de nouveaux martyrs, de nouvelles funérailles et de nouvelles indignations émotionnelles.

Au-delà du fait qu'il était un véritable opposant au Shah, Khomeiny a aussi cultivé un mythe de la détresse autour de sa personne, ce qui a contribué à le placer comme un symbole de la véritable résistance. Plusieurs épisodes de ce récit, à commencer par la mort de son père aux mains d'un agent du Shah Reza jusqu'à son exil en Irak, associent sa persona avec le martyr de Karbala et rappellent les histoires de 'Ali, Hussein et les Imams. C'est aussi dans ce processus de « désacralisation » que l'on pourrait situer les nouvelles orientations sémantiques que Khomeiny a su donner aux concepts fondateurs de l'idéologie chiite, notamment celui de l'imamat, avec une interprétation

neuve de la notion de velayat-e faqih, le tutorat du juriconsulte-un concept-clé du système politique et sur lequel est fondé l'État islamique en Iran ²². Ce qui lui a permis d'opérer un glissement décisif d'un gardiennage moral et quiétiste vers un gardiennage éthique et activiste ; de la passivité de l'attente, celle de l'Imam attendu, à une activation politique. Certes, Khomeiny ne se prenait pas pour le douzième Imam revenant, mais il est un nayebe imam, un délégué de l'Imam. Et dans un sens sociopolitique, il est l'Imam - il est désigné comme tel - qui a su articuler les désirs profonds des masses et il est, ainsi, celui qui pourrait les diriger. Sans doute, Khomeiny a réussi à déclencher un long et sinueux processus politico-religieux qui s'est traduit par le passage de l'attentisme messianique à l'activisme sociopolitique dont les aléas sont, paradoxalement, le primat du temporel sur le religieux et la rupture progressive avec l'ordre religieux traditionnel ²³ :

²² Selon le chiisme duodécimain, le douzième imam « disparut » en 874 et entra en occultation. Vivant, mais caché, il continua, dans un premier temps, à communiquer ses prescriptions aux fidèles. Mais, à partir de 941, le lien avec ses adeptes fut rompu, ce que l'on désigne par l'occultation majeure au terme de laquelle, l'imam attendu reviendra sur terre pour y restaurer la justice. Aussi, en attendant, la communauté des croyants se retrouva-t-elle sans guide, tant dans le domaine spirituel que pour les affaires temporelles. Et des questions centrales, d'ordre politico-religieux, restaient sans réponse : qui, en l'absence de l'imam, détient le pouvoir de statuer, déjuger, d'arbitrer les conflits et de faire appliquer les peines ? Tardivement, les autorités religieuses procédèrent à une élaboration doctrinale, afin de s'attribuer les fonctions et les pouvoirs de l'imam, et d'agir en son nom en tant que des délégués. Ils impulsèrent, ainsi, un processus de « rationalisation » des doctrines qui s'effectua par étapes successives, au moyen, notamment, de l'introduction de différents concepts clefs. C'est ce long processus qui allait permettre à Khomeiny de concevoir sa théorie de velayat-e faqih (Mervin 2004). Ainsi, la vision traditionnelle de l'imamat, qui suppose que tout pouvoir politique est inique et illégitime tant que le douzième imam n'est pas sorti de son occultation, est loin de la tendance révolutionnaire qu'on lui attribue. Au contraire, elle s'est souvent traduite par un quiétisme politique qui accepte le pouvoir établi. « Khomeiny, qualifié d'imam, a joué sur cette ambiguïté : sans le dire explicitement, il annonce qu'un régime islamique authentique est possible parce que le faqih est lui-même le représentant du douzième imam » (Khosrokhavar et Roy 1999 :51, note 1).

²³ Sur ce processus de « sécularisation », voir Khosrokhavar et Roy (1999 :50-74).

La révolution a affaibli la structure cléricale au profit de l'État. Les institutions cléricales ont été ignorées ou contournées par les institutions créées par la République islamique. Le Guide n'est pas nécessairement un marja' [un juriste possédant l'une des plus hautes autorités dans le chiisme duodécimains] ; le Conseil des Gardiens n'est pas nécessairement l'émanation du haut clergé, mais est nommé par le Guide. Le Conseil de discernement de l'intérêt public est une instance « laïque » et politique. Le haut clergé n'a donc aucun moyen de définir ce qu'est l'islamisation [...] (Khosrokhavar et Roy 1999 :59).

Ce faisant, le retour de l'islam, annoncé en grande pompe par Lewis, n'est en fait qu'un « détour », politique et idéologique, à travers une certaine vision de l'histoire dont on puise des symboles, des récits, des mythes pour donner sens à des prises de position actuelles. En projetant dans le premier siècle de l'Islam les disputes théologiques formelles et les débats scolastiques sur la nature de l'autorité politique survenus des siècles plus tard, on suppose la transcendance d'un discours contingent et sa nature contraignante. Il y eut, a-t-on dit, dès le premier siècle, des conflits politiques et doctrinaux acharnés, mais ceux-ci ont été bien localisés et épisodiques et ne peuvent, comme le [32] rappelle Al-Azmeh (1997), constituer les origines réelles des formulations ultérieures de l'autorité politico-religieuse. Ils représentent plutôt les origines symboliques exprimées en termes de constructions justificatives, généalogiques ou historiques dans lesquelles la typologie joue un rôle très important. Ces conflits - dont le paradigme est le conflit entre les Omeyyades et les Alides - étaient surtout sur la légitimité généalogique, parallèlement à un registre politico-religieux ²⁴. Les sens que vont prendre, par la suite, les notions et les paradigmes, tels que sharia, imamat, califat, sont des interprétations élaborées dans une ambiance de tension sociopolitique, notamment le conflit sur la légitimité généalogique et religieuse. Ainsi, la recherche des exemples individuels, d'origine et d'influence textuelles, si fondamentale à la vocation d'un certain orientalisme, comme d'un certain islam politique, s'avère impertinente. Outre le fait qu'elle

²⁴ Il n'y a aucune raison, par exemple, d'attribuer aux Alides du premier âge les notions tardives de l'imamat dont la genèse était très longue.

embrouille les sens et les contextes des textes et de l'histoire, elle obscurcit aussi notre compréhension des significations anthropologiques qu'articulent les dynamiques politiques actuelles.

C'est là, me semble-t-il, un des lieux importants pour le *social scientist* pour comprendre les dispositifs interprétatifs, mais aussi psychologiques et épistémologiques, mis en place pour expliquer, ou justifier, ces rapports différentiels vis-à-vis des mêmes textes et de la même histoire. Des postures herméneutiques qui expriment de nouvelles articulations du politico-religieux et qui dépendent des expériences personnelles, des conjectures, des contextes, des rapports de forces et des aptitudes individuelles. Les positions contrastées, voire diamétralement opposées, des islamistes vis-à-vis les mouvements récents de révolte, surtout dans le cas du Maroc, illustrent la plasticité et la contingence de ces postures.

Islams politiques et révoltes arabes

Dans un livre intitulé *Al-islamiyun wa al-rabî al'arabî* (Les islamistes et le printemps arabe : ascension, défis et gestion du pouvoir), Talidi (2012) - un jeune théoricien de l'histoire et de la pensée politique islamique ²⁵ - scrute les raisons de l'ascension au pouvoir des mouvements islamiques suite au tournant « révolutionnaire ». Recensant tout d'abord les différentes positions des islamistes, l'auteur entend, d'une part, élucider leurs stratégies mobilisées pour transformer ce « moment révolutionnaire » en un « moment politique » et, d'autre part, évaluer les potentialités de mise en œuvre de réelles « transitions démocratiques ». De ce fait, vis-à-vis du « printemps arabe », les islamistes ont été partagés entre la participation active et la non-participation officielle. Si certains - comme le cas de la Tunisie, de la Libye, de la Syrie et, dans une certaine mesure, le mouvement islamique marocain *al-'adl wa al-ihsân* (Justice et Spiritualité) - ont considéré ce moment comme une opportunité historique pour réaliser des réformes radicales, d'autres, comme le Parti de Justice et du

²⁵ Voir aussi la lecture critique de ce livre dans Rhani (2012).

Développement (PJD) marocain, ont refusé toute participation aux mouvements de protestation.

[33]

Également, entre ces deux pôles, on assiste à des positions plus mitigées, comme celle des Frères musulmans en Égypte qui, après avoir refusé toute participation aux révoltes, ont décidé de s'y engager de façon progressive. Par-delà les contextes, la divergence des positions est, selon l'auteur, gouvernée moins par le cadre référentiel-les sources originelles qui sont à la base de l'idéologie de chaque mouvement - que par « le positionnement politique », c'est-à-dire par la place qu'occupe chaque mouvement au sein du système politique auquel il participe. Dans tous les cas étudiés, du Maroc au Yémen, le positionnement efficace (les possibilités de réussite) dépend aussi bien de la dynamique politique locale - notamment du rôle éventuel que joue chaque acteur politique pour assurer une transition démocratique qui lui sera favorable - que de l'environnement politique général qui reflète les influences extra-locales, régionales et internationales. Aussi, l'action et le discours politiques des mouvements islamiques ont-ils été orientés par deux principes directeurs qui expliquent, de façon générale, le fonctionnement de la raison politique islamiste : d'une part, la demande de changement dans un cadre de stabilité qui respecte l'environnement politique ambiant ; d'autre part, l'utilisation de l'ambiance révolutionnaire comme un moyen de pression afin de réaliser des réformes substantielles.

Par ailleurs, le PJD, le parti auquel appartient l'auteur, nous est donné comme le modèle explicatif à travers lequel Talidi essaie de saisir et d'analyser les transactions politiques de mouvements islamiques disparates dans des contextes variés. Les éléments structurants qui ont orienté la ligne politique de ce parti durant le « tournant démocratique » sont en résonance avec ces deux principes directeurs. D'abord, les dirigeants du parti ont utilisé de façon « pragmatique » le moment « révolutionnaire » pour contrer les approches despotiques et pour proposer, voire imposer, des réformes politiques et constitutionnelles courageuses ; puis, ils ont participé au nouveau contexte constitutionnel pour passer de l'opposition politique au gouvernement. Ainsi, le succès des islamistes marocains a-t-il été favorisé par plusieurs éléments que nous citons dans l'ordre donné par l'auteur : la « propreté » politique ; la crédibilité des élus du parti et leur

succès à diriger l'opposition ; la force organisationnelle et l'efficacité du programme politique ; l'intelligence politique à lire les conditions de l'étape et à prévoir ses desseins ; le discours de résistance qui dénonce les multiples formes de corruption (*al-fasâd*) et de despotisme (*al-istibdâd*) ; la dynamique de contestation que vit le Monde arabe ; la faiblesse des autres formations politiques.

En mettant de l'avant des facteurs secondaires - tels le programme politique, l'intelligence politique, le positionnement politique -, l'auteur, non seulement mélange les degrés d'influence, mais occulte aussi l'élément le plus décisif. L'ordre d'influence doit être, en effet, inversé en commençant surtout par la dynamique « révolutionnaire » qui a permis, par la force des choses, l'organisation des élections démocratiques qui ont été favorables aux islamistes du fait, principalement, de leur virginité politique [34] et, complémentirement, de l'inefficacité et de la corruptibilité de la majorité des autres partis. Par-delà les spécificités et les contextes, l'auteur nous présente ainsi un islam politique qui désapprouve les ruptures radicales ; un Islam qui s'attache uniquement à négocier les possibilités de réformes. Dans cette lecture, tous les mouvements, même ceux ayant participé de façon active aux révoltes, adoptent ce principe. Seules les manières de son actualisation varient. Par ailleurs et dans cette même logique, le scénario « postrévolutionnaire » probable qui nous est proposé va dans le même sens antirévolutionnaire. Talidi (2012) choisit une troisième voie qui se situe entre la reproduction autocratique et le véritable accomplissement d'une transition démocratique. Une situation d'« équilibre » qu'il désigne par une terminologie d'inspiration *mu'tazilite* : *almanzila bayna al-manzilatayn* ²⁶. Loin donc des aspirations révolutionnaires, il nous promet une vie dans les limbes : ni au paradis démocratique ni dans l'enfer de l'autoritarisme.

Cette troisième voie, entre la révolution et le statu quo, est située dans le cadre d'une exception marocaine ; celle essentiellement d'une

²⁶ Apparu au VIII^e siècle, le mu'Tazilisme est une école de pensée théologique musulmane qui prône une explication rationaliste des doctrines islamiques. Le principe d'al-manzila bayn al-manzilatayn (l'entre-deux), fut le premier à distinguer les mutazilites. Il désigne une position intermédiaire qu'occuperait un musulman qui commet un grand péché : il n'est considéré ni comme croyant ni comme mécréant.

monarchie qui, selon un autre chercheur et ministre du PJD, a historiquement joué un rôle majeur d'unification, notamment grâce à sa légitimité religieuse qui lui a donné les capacités à entreprendre des réformes et des interprétations modérées de l'islam. Son rôle central dans la promotion et la préservation du pluralisme lui a aussi permis, toujours selon cette lecture islamiste, de mener le pays vers plus de réformes démocratiques. Un pluralisme qui a été renforcé, depuis les années 1990, par l'intégration de partis politiques islamiques modérés (Khalfi 2012).

Mais qu'entend-on par modérés ? Modéré par rapport à quoi et à qui ? Force est de constater que le PJD a intégré dans son discours analytique une dichotomie médiatique qui divise les mouvances islamiques entre extrémistes et modérés. Partant de cette taxonomie binaire, quelle place occuperait le mouvement *jamâ'a-t al-'adl wa al-ihsân* (JAWI) du Cheikh Yassine (1928-2012) ? Serait-il un mouvement islamique, modéré ou non ? Surtout que JAWI reproche lui aussi au PJD son immodération dans ses rapports avec le pouvoir central, voire sa participation à limiter l'ampleur des protestations déclenchées par le Mouvement du 20 février (ci-après M20F) ²⁷.

S'il est un homme, dans le Monde arabe, qui représente des similarités avec Khomeiny, ce n'est ni l'égyptien Morsi, ni le tunisien Ghanouchi, mais c'est le marocain Yassine. Autant dans sa persona, son discours, sa stratégie politique de confrontation que dans son itinéraire mystico-politique, le Cheikh marocain ressemble beaucoup à l'Ayatollah iranien. Bien avant la mort récente de Yassine, ses disciples et fidèles croyaient fermement à un changement politique capital. Un changement au sommet de la hiérarchie du pouvoir. À partir de 2004, l'idée d'une instauration imminente du califat était devenue très populaire au sein de la *jamâ'a*. Une conviction fondée dans des prémonitions [35] oniriques qui désignent Yassine et sa communauté comme les héritiers légitimes de ce califat promis. Mais, par-delà ce califat imaginaire, la pensée politique de Yassine comprend toute une théorie du califat dans laquelle on reconnaît une aspiration révolutionnaire - que le cheikh désigne par *qawma* : un soulèvement spirituel qui s'appuie sur une herméneutique particulière de l'historique

²⁷ Sur ce mouvement de protestation, voir, entre autres, Hibou (2011), Bylocq et Granci (2012) et Tourabi (2012).

politico-religieuse. La *qawma* permet le retour au califat comme ultime phase et la sortie d'un cycle de « pourrissement » du pouvoir qui a déjà commencé avec la première royauté omeyyade, *al-mulk al-'âdd* (une royauté mordante) - nous retrouvons là le même argument chiite-, et qui persiste avec les formes de royauté actuelles que Yassine englobe sous l'expression d'*al-mulk al-jabrî* (royauté despotique) (Yassine 2001). Dans sa conception, la transmission héréditaire du pouvoir, la royauté en l'occurrence, est un pervertissement « animal » du califat bien-guidé des premiers compagnons du Prophète (Rhani 2014). Un pervertissement qu'il faudrait corriger par le soulèvement spirituel, puis politique.

C'est dans cette optique qu'il faut, me semble-t-il, lire la position du JAWI par rapport au mouvement de contestation M₂₀F ainsi qu'aux élections et réformes qui en ont résulté. En effet, après une participation active au mouvement de protestation, l'Association du Cheikh Yassine s'est retirée, estimant que le M₂₀F n'est plus le cadre sociopolitique approprié pour militer :

Surtout que la monarchie parlementaire est devenue, petit à petit, le plafond des revendications du mouvement. La monarchie parlementaire est un leurre ; les fondements de la légitimité de la monarchie ne le permettent guère. En fait, ce qui pose réellement problème c'est la commanderie des croyants ; non pas le principe comme tel, mais l'adéquation entre l'attribut et la personne qui porte le titre. L'article 19 n'a pas été supprimé, mais il a été substitué par deux autres articles, 41 et 42. La khilâfa est notre destin ; c'est la parole de la prophétie. La khilâfa est la seule bonne façon pour gouverner qui nous reste ²⁸.

Par ailleurs, le JAWI considère que les réformes apportées par le pouvoir sont cosmétiques. Des réformes qui reproduisent l'esprit du despotisme. Ainsi, ce n'est certainement pas le PJD qui a gagné les élections, mais c'est le pouvoir qui l'a « laissé gagner » et diriger un gouvernement, sans pouvoir effectif, afin d'absorber la colère

²⁸ Entretien avec un membre de JAWI, le 20 avril 2012. Les extraits d'entretiens cités dans le texte sont des traductions libres de l'arabe marocain.

populaire, de « faire avorter »²⁹ les espoirs du peuple qui aspire à un changement véritable et de prolonger la vie de la monarchie. Cette stratégie vise aussi à souiller la réputation des islamistes, tout en donnant une légitimité religieuse supplémentaire à l'islam officiel. Contrairement, donc, aux « vrais succès » d'Enahda en Tunisie et des Frères musulmans en Égypte - qui sont les signes d'un véritable changement -, la montée du PJD est une continuité avec le régime autoritaire. Son succès électoral, selon les déclarations officielles du JAWI, n'est qu'une stratégie pour « gagner du temps » et pour « détourner l'opinion publique » des vrais problèmes qui persistent [36] toujours et qui sont les conséquences du despotisme et de la corruption : « En laissant le PJD diriger un gouvernement, le pouvoir voulait faire croire que le Maroc fait partie du même mouvement révolutionnaire arabe qui a vu l'ascension des islamistes »³⁰. Il ressort de toutes les prises de position des membres du JAWI que c'est le pouvoir central qui a instrumentalisé, en connaissance de cause, le PJD pour absorber la colère populaire et pour réorienter le cours des événements. Un argument repris, souvent avec des élaborations fort évocatrices, par certains sympathisants de la Jamâ'a que j'ai interviewés :

Le Makhzen (le pouvoir central) était très intelligent dans sa réaction contre le mouvement de protestations. Il a pris des mesures intelligentes qui lui ont donné une popularité : les réformes constitutionnelles, les élections anticipées qui ont permis au PJD d'arriver premier ; ceci a affecté l'impact du M20F. Celui-ci s'est affaibli progressivement et nous ne voulions pas qu'il meure entre nos mains.

Ou encore :

Notre militantisme ce sont les autres qui en ont profité. Le PJD a récolté les fruits de notre activisme. On s'est retiré du M20F pour que le PJD n'instrumentalise pas notre association dans sa confrontation avec le pouvoir [...]. Après le M20F, le militantisme prendra d'autres formes.

²⁹ L'expression est celle de mes interlocuteurs.

³⁰ Extrait d'un entretien avec un militant de JAWI.

Ainsi, le mouvement de rébellion marocain s'est trouvé devant deux grandes lectures islamistes : l'une prônant la participation, mais ne partageant pas les mêmes revendications politiques, l'autre s'opposant à toutes formes de participation, mais prônant certaines réformes politiques. Entre l'idée d'un califat, basé essentiellement sur l'idée de la commanderie des croyants et la noblesse généalogique et celle du pragmatisme d'un islam participatif, référant à une conception historico-culturelle de la commanderie des croyants, on se trouve devant deux positions divergentes qui s'appuient chacune sur une interprétation et une mobilisation différentes de la même histoire des processus politico-religieux du Maroc et de l'Islam, de manière plus générale.

Quant à savoir pourquoi les individus et les groupes perçoivent, présentent et représentent les mêmes histoires et les mêmes écritures différemment, c'est là certes une des plus intrigantes questions anthropologiques. En tout cas, pour comprendre ce que l'on a tendance à désigner par « le retour de l'Islam », il faudrait non pas mesurer et indexer les degrés de religiosité et les symptômes d'un quelconque retour, mais adopter une approche à la fois phénoménologique et herméneutique qui appréhende la religion dans ses articulations avec le sens de la vie et le déploiement des formes de vie (Rhani 2014). Ceci permet surtout d'élucider le changement au sein de multiples traditions qui ont [37] progressivement été libérées des contextes dans lesquels elles ont originellement émergé et pris forme.

Du retour islamiste au post-islamisme !

En effet, le rôle de l'analyste, comme le suggère Geertz (2006) dans une conférence qu'il donna juste avant sa mort, consiste moins à établir une description qui s'apparente davantage à une mathématique qui mesure des processus objectifs - notamment la « sécularisation » - qu'à procéder à une interprétation des processus subjectifs qui se déploient pour exprimer la diversité croissante de la foi et de la croyance. Une telle approche permet, d'une part, de considérer les subjectivités humaines - ce que pensent réellement les gens, ce qu'ils sentent, croient et pratiquent - et de repérer, d'autre part, les cadres d'interprétation à

partir desquels ces gens jugent et comprennent les événements et les actions. Il s'agit d'étudier les processus de transformation et de reformulation d'une tradition religieuse particulière, l'Islam en l'occurrence, quand elle rentre dans les perplexités et les irrégularités de la vie moderne.

La question ce n'est donc pas de savoir si l'Islam est ou n'est pas compatible avec la démocratie - un concept en soi alambiqué -, mais plutôt de savoir comment et dans quelles conditions les musulmans peuvent reformuler l'Islam dans un « éthos démocratique ». Il n'y a rien d'inhérent à l'Islam, ou à toute autre religion, qui le rende intrinsèquement démocratique ou antidémocratique, révolutionnaire ou antirévolutionnaire, pacifique ou fanatique. Cela dépend des dispositifs complexes par lesquels les fidèles comprennent, imaginent, articulent et vivent leur foi. Les reformulations herméneutiques, juridiques et pratiques de l'Islam dans le feu de l'action sociopolitique, Assef Bayat (2010) les désigne par le terme de « post-islamisme ». Un concept qui, selon lui, représente à la fois une condition et un projet. D'une part, il réfère à une situation politique et sociale dans laquelle, après une phase d'expérimentation, l'énergie et les sources de la légitimité de l'islamisme s'épuisent, même parmi ses ardents partisans. Alors qu'ils tendent à institutionnaliser et à normaliser leur domination, les islamistes prennent ainsi conscience des anomalies et des insuffisances de leur système ; lequel sera sérieusement fragilisé par les erreurs politiques. Aussi, dans son effort pragmatique de maintenir le système, l'islamisme sera-t-il obligé d'abandonner certains de ses principes fondamentaux et, se faisant, sera-t-il contraint de se réinventer en opérant un changement qualitatif. D'autre part, le « post-islamisme » est aussi une tentative consciente de conceptualiser et d'élaborer des stratégies et des modalités pour transcender l'islamisme dans les domaines social, politique et intellectuel. Il serait ainsi appelé à déployer un effort pour fusionner religiosité et justice, foi et liberté, droit et devoir. Avec tout ce que cela pourrait impliquer aux niveaux épistémologiques et politiques : historicisation des textes, ébranlement des singularités autoritaires ³¹.

³¹ Ce qui revient à dire, toujours selon Bayat (2010), que contrairement à l'islamisme qui est marqué par la fusion de la religion et de la responsabilité, le post-islamisme met, quant à lui, l'accent sur la religiosité et les droits.

[38]

Bien que le concept de « post-islamisme » soit, à mon sens, maladroit, les significations qui lui sont données par Bayat expriment remarquablement les éventuels processus de reformulations du politico-religieux dans l'ère « post-révolutionnaire ». D'abord, selon la formulation de l'auteur, l'« islamisme » et le « post-islamisme » servent principalement de catégories conceptuelles pour signifier le changement et la différence - dans les faits, cependant, de nombreux musulmans peuvent adhérer simultanément aux aspects des deux discours. D'autre part, l'avènement du « post-islamisme » comme une véritable tendance ne devrait pas être considéré nécessairement comme la fin historique de l'islamisme. Il devrait plutôt être considéré comme la naissance, au sein de l'expérience islamiste, d'un discours et d'une politique quantitativement différents. Si, en réalité, nous pouvons assister à un processus simultané d'« islamisation » et de « post-islamisation », la croissance des sensibilités et des mouvements démocratiques-séculiers ou d'orientation religieuse-est susceptible d'orienter l'islamisme vers le « post-islamiste », ouvrant ainsi la voie, à travers de multiples luttes « réformistes », à un changement démocratique dans lequel un islam revisité peut jouer un rôle important. Il s'agit là d'une expérience politique que Bayat désigne par l'expression « révolution post-islamiste ». ³² Des réformes qui révolutionnent les idéologies islamistes ?

Sans doute Bayat décrit-il un scénario idéal dans lequel l'islam politique se transforme, à la suite de ses expériences au pouvoir, en un mouvement inclusif, plus démocratique et plus moderne. Idéal, car rien ne garantit que cette expérience de maturation politique arrive à son terme tant que les processus de dé-idéalisation des idéaux islamistes- la condition sine qua non pour cette transformation positive- sont à chaque fois avortés par des anti-islamistes, toutes tendances confondues ³³. Les événements récents en Égypte montrent qu'une grande partie de l'élite libérale, et même certains mouvements de la gauche, n'a pas su assumer les résultats du changement politique, en se rabattant sur la solution autoritaire et militaire pour écarter ses adversaires. Sans doute, le

³² « Révolution » est une contraction de réforme et révolution.

³³ Dont une autre version de l'islam politique : c'est-à-dire le hanbalisme saoudien. Le coup d'État en Égypte l'illustre très bien.

passage des islamistes par le pouvoir n'est pas un grand succès, mais les autres partis sont-ils capables de faire mieux ? D'autant plus que ce sont ces mêmes partis qui ont cohabité, certains ont soutenu, les anciens régimes despotiques. La démocratie est un long processus de désapprentissage et d'apprentissage dont il faut assumer et jusqu'au bout, les risques, sinon aucune transition démocratique ne serait possible, avec ou sans les islamistes ³⁴.

On aura, sans doute, besoin d'une autre caricature pour dire la suite de l'expérience révolutionnaire en Égypte. Un barbu, dénudé, un corps sec, saignant, le regard hagard, la bouche cousue, les mains enchaînées et dans son animalité primitive, il se prosterne, posant sa tête à l'extrémité d'une estrade où un trône est posé. Un joyeux militaire, imbu de lui-même, le sourire béat, le regard acerbe, [39] mitrailleuse à la main, chevauche, nonchalamment, l'islamiste pour accéder au trône. Retour peut-être au pré-islamisme !

[40]

Références

Abou El Fadl, K. 2001. *Rebellion and Violence in Islamic Law*. Cambridge : Cambridge University Press.

Al-Azm, S. 2011. « *Arab Nationalism, Islamism and the Arab Uprising* ». Texte présenté au Middle East Center, London School of Economics, 30 novembre.

Al-Azmeh, A. 1997. *Muslim Kingship : Power and Sacred in Muslim, Christian, and Pagan Politics*. London/New York : I.B. Tauris Publishers.

Bayat, A. 2010. *Life as Politics. How Ordinary People Change the Middle East*. Amsterdam : Amsterdam University Press.

³⁴ Si chaque fois qu'un parti élu tente d'appliquer son programme à la base duquel il est élu - tout le monde savait que les islamistes sont des islamistes - ou qu'il échoue à améliorer la vie économique, en un temps record, on intervient par tous les moyens pour interrompre le processus démocratique, il serait très difficile de réaliser une quelconque transition sociopolitique.

Bradley, J. R. 2012. *After the Arab Spring : How Islamists Hijacked the Middle East Revolts*. New York : Palgrave Macmillan.

Bylocq, C. et J. Grand. 2012. « 20 Février. Discours et portraits d'un mouvement de révolte au Maroc ». *L'Année du Maghreb*, 8 : 239-258.

Djaït, H. 1989. *La Grande Discorde : religion et politique dans l'Islam des origines*. Paris : Gallimard.

Fischer, M. M. J. 1980. « Becoming Mollah : Reflections on Iranian Clerics in a Revolutionary Age ». *Iranian Studies*, 13(1-4) :83-117.

Geertz, C. 2006. « *Religion and Modernity : Some Revisionary Views* ». Texte préparé pour le Colloque Les sciences sociales en mutation, C.A.D.I.S, Paris, 3-6 mai.

Hibou, B. 2011. « *Le mouvement du 20 février, le makhzen et l'antipolitique. L'impensé des réformes au Maroc* ». Document électronique, <http://www.ceri-sciences-po.org>. Dernière date de consultation : 30 septembre 2013.

Khalfi, M. 2012. « *Islamist Political Parties and Governing* ». Conférence donnée dans le cadre du congrès Political Transition and New Constitution, The Carnegie Endowment for International Peace, Washington, 13 avril.

Khosrokhavar, F. et O. Roy. 1999. *Iran : comment sortir d'une révolution religieuse*. Paris : Seuil.

Lewis, B. 1988. *The Political Language of Islam*. Chicago : The University of Chicago Press.

Marx, K. 1969[1951], *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*. Paris : Éditions Sociales.

Mervin, S. 2004. « Les autorités religieuses dans le chiisme duodécimain contemporain ». *Archive de science sociale des religions*, 125 : 63-78.

Rhani, Z. 2014. *Le pouvoir de guérir. Mythe, mystique et politique au Maroc*. Leiden/Boston : Brill.

Rhani Z. 2012. « À propos du livre de B. Talidi. *Les islamistes et le printemps arabe : ascension, défis et gestion du pouvoir-Tunisie, Égypte, Maroc, Yémen* ». Centre Jacques Berque pour les études en sciences humaines et sociales au Maroc. Document électronique,

<http://www.cjb.ma/268-les-archives/275-archives-news/a-propos-du-livre-de-b-talidi-les-islamistes-et-le-printemps-arabe-ascension-defis-et-gestion-du-pouvoir-1753.html>. Consulté le 30 septembre 2013.

[41]

Talidi, B. 2012. al-Islâmiyûn wa al-rabî' al-'arabî : al-su'ud al-tahaddî wa tadbîr al-sulta- Tunus, misr, al- maghrib, al-yaman [Les islamistes et le printemps arabe : ascension, défis et gestion du pouvoir - Tunisie, Égypte, Maroc, Yémen]. Beyrouth : Markaz Namaa.

Tourabi, A. 2012. « Morocco : Towards a Cohabitation Between the King and the Islamists ? ». Arab Reform Initiative. Document électronique, <http://www.arab-reform.net/morocco-towards-cohabitation-between-king-and-islamists>. Consulté le 30 septembre 2013.

Yassine A. 2001. al-khilâfa wa al-mulk. Document électronique, <http://www.yassine.net/ar/document/663.shtml>. Consulté le 25 septembre 2013.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[42]

[43]

[44]

[45]

Crise et mise en crise.

Actes du colloque annuel de l'ACSALF 2012.

4

“La crise économique internationale de 2008 a-t-elle favorisé l'avènement du « printemps arabe » en Égypte ?”

Par Samil SAUL

Université de Montréal

[Retour à la table des matières](#)

Deux phénomènes sont quasi synchrones. En Occident, l'économie entre en 2007-2008 dans sa plus sérieuse crise depuis la Grande dépression. Crise cyclique, c'est aussi une crise de modèle de fonctionnement. Après avoir suscité les rythmes de croissance les plus élevés et les plus soutenus de toute l'histoire du capitalisme, les éléments du succès du boom économique des décennies postérieures à 1945 commencent à s'essouffler avec une baisse des taux de profit à la fin des années 1960 et leur affaissement durant les années 1970.

Ils sont remplacés par le mode néolibéral de fonctionnement du capitalisme qui, des pays occidentaux, se diffuse au-delà. Malgré la pression sur les salaires, les taux de profit dans le secteur productif demeurent relativement faibles et l'activité se déplace vers le secteur financier qui connaît une croissance phénoménale. À la financiarisation s'ajoute une accélération de la mondialisation. L'État, ayant moins de ressources en raison de l'abaissement de la fiscalité des couches les plus fortunées, emprunte davantage. Leurs revenus étant proches de la stagnation, les particuliers et les ménages empruntent beaucoup. Ce

modèle postule le fonctionnement de l'économie au moyen d'un endettement généralisé et entraîne la crise des crédits hypothécaires à risque (*subprimes*) en 2007- 2008.

En 2011 se déploie un « printemps » arabe qui représente le délitement d'un ordre régional mis en place durant les années 1970-1980, en même temps que s'installait le modèle néolibéral en Occident. Parmi les caractéristiques de cet ordre figurent l'arrêt des politiques post-indépendance de nationalisation, de planification et de développement autocentré ; l'ouverture des marchés nationaux aux marchandises et aux capitaux étrangers (*infitah*) ; le déplacement de l'axe économique, politique et [46] idéologique du monde arabe vers les pétromonarchies ; le reflux du rôle de l'État dans le développement économique, la redistribution des revenus et les programmes sociaux ; la consolidation de régimes autoritaires, parfois claniques ; et la montée de l'islamisme.

De prime abord, les peuples arabes se soulèvent pour leurs droits politiques et individuels, pour l'État de droit, pour « la dignité ». Mais quels sont les facteurs économiques sous-jacents au « printemps » arabe ? Un « mal fonctionnement » du système économique constitue-t-il un des éléments qui l'expliquent ? Y a-t-il une aggravation des conditions économiques ? Si oui, est-elle en rapport avec la crise qui éclate dans toute son ampleur en Occident en septembre 2008 ?

Ce texte est un début de réponse à ces questions. Il cherche à savoir s'il y a une relation entre la crise économique internationale et la crise des systèmes arabes ; il ne postule pas cette relation ni ne l'affirme. Il vise à clarifier le rôle de la dimension économique dans le « printemps » arabe, sans écarter les dimensions politiques, sociales et autres ou établir de hiérarchie. Plus théoriquement, il revisite la question des liaisons entre l'instance matérielle et l'instance politico-idéelle dans l'apparition des crises. Vu l'ampleur de l'interrogation, le parti est pris ici de se focaliser sur un seul pays, le plus peuplé du monde arabe, l'Égypte. Le recours aux données quantitatives sera indispensable pour étayer l'argument.

Préalables aux révolutions

Enchaînements complexes, les révolutions font converger un faisceau de crises ou d'impasses - politiques, idéologiques, économiques, etc. - qui, dans des conditions concrètes et une conjoncture spécifique, débouchent sur un bouleversement de l'ordre établi. Les révolutions n'étant pas des émanations spontanées, il faut pour qu'elles aient lieu la réunion de circonstances et de situations propices. De manière générale, sur le plan politique, on observe un système de gouvernement figé, contesté et manquant de légitimité, parce que dysfonctionnel ou incapable de se renouveler pour être en phase avec la société. Les échecs de tentatives de réforme accentuent une perte de confiance préparatoire à la rupture. Sur le plan idéologique, l'écart qui se creuse entre le(s) modèle(s) en place et des conceptions ou principes de plus en plus admis cesse d'être tolérable. Sur le plan économique, des segments significatifs de la population parviennent de moins en moins à assurer les conditions indispensables à leur vie matérielle. Enfin, des acteurs humains-groupes organisés et/ou masse populaire - interviennent pour porter les coups qui ébranlent les défenseurs du statu quo et entraînent sa désagrégation. Dans un dosage et une combinaison particuliers à chaque contexte historique, ces facteurs font office de préalables ou de constantes pour les processus révolutionnaires.

[47]

À partir de trois révolutions, un historien de renom, Ernest Labrousse (1948), a, dans une célèbre communication, élaboré un modèle explicatif qui est devenu un classique sur l'enchaînement menant à l'éclatement d'une révolution. Selon lui, en premier lieu se retrouve un « état de tension économique » : mauvaise récolte, hausse du prix des subsistances, effondrement du pouvoir d'achat, mévente des produits industriels, fermetures d'usines, chômage. La crise économique donne l'impulsion au processus révolutionnaire. Les difficultés économiques sont ensuite imputées au gouvernement, voire au régime. À la tension économique s'ajoute la tension politique. Tous les griefs économiques, sociaux et politiques sont réveillés par une crise économique, laquelle va aggraver les inégalités sociales. Les contestataires de longue date, normalement une minorité, sont alors

renforcés par l'entrée en scène de la masse populaire, mobilisée par la crise économique et sans laquelle il ne peut y avoir de soulèvement à grande échelle ou de processus révolutionnaire. Au sein du régime, des fissures apparaissent. Arrive en dernier lieu l'étincelle sous la forme d'une résistance, d'une provocation ou d'un coup de force de la part du pouvoir. Le mérite de ce modèle est de réunir l'ensemble des facteurs pertinents à un processus révolutionnaire et de les articuler dans des relations dynamiques. Il est évoqué ici parce qu'il éclaire un processus révolutionnaire, tel le « printemps » arabe, et intègre l'économie parmi les facteurs explicatifs. Le facteur économique, objet du présent texte, est souvent négligé dans les analyses du « printemps » arabe, qui se sont concentrées généralement sur l'autoritarisme, le déficit démocratique et l'absence de droits politiques.

S'agissant de l'Égypte, le régime politique était en état de *stasis* au moins depuis la mort de Sadate en 1981 et l'avènement de Moubarak au pouvoir (Pommier 2008, Tripp et Owen 1989). Élections truquées après élections truquées, les majorités obtenues excluaient toute opposition crédible. La dernière élection de l'ère Moubarak, celle de l'Assemblée du peuple (chambre basse), a lieu en octobre et novembre 2010, quelques semaines avant le soulèvement de janvier 2011. Simultanément se préparait la succession du président par son fils, un homme d'affaires nouveau riche et représentant des cercles d'affairistes qui entouraient la présidence. La sclérose du modèle de gouvernance allait en s'aggravant et laissait peu d'espoir pour une évolution vers l'ouverture. Le hiatus entre l'autoritarisme de fait et les aspirations à la démocratisation était béant pour une société civile dont le niveau d'instruction s'élevait et dont la conscience du monde extérieur croissait.

Au plan historique, il est des conjonctures où les carences politiques et les insuffisances en matière de droits et libertés personnels peuvent être supportables si la contrepartie est l'amélioration des conditions de vie et le développement économique. Cette espèce de contrat social informel, souvent imposé par des circonstances de force majeure, suppose un troc entre les concessions politiques consenties par la population et le bien-être économique assuré par les gouvernants. Si ces derniers ne sont plus en mesure de procurer les compensations économiques attendues d'eux, le pacte est alors [48] remis en question. L'Égypte était-elle dans cette configuration en 2011 ? Y avait-il

aggravation des conditions économiques au point de susciter la contestation de l'ordre politique par de larges couches de la population ?

Physionomie de l'économie égyptienne

À la veille du soulèvement de janvier 2011, l'économie égyptienne, comme beaucoup d'autres, est insérée dans l'économie mondiale basée sur la primauté du capital et des relations marchandes, et dominée par les centres occidentaux. En Égypte, cette insertion est le résultat d'un parcours heurté qui mérite d'être rappelé ³⁵.

L'Égypte est intégrée dans le marché mondial dès le début du XIX^e siècle selon un schéma observé maintes fois. La révolution industrielle en Grande-Bretagne multiplie les produits à écouler et la politique britannique consiste à ouvrir des marchés extérieurs. La Grande-Bretagne a souvent recours à la force et aux traités de libre-échange qui abaissent les barrières tarifaires, laissant sans protection l'industrie locale et facilitant la pénétration des exportations britanniques. En 1839, un traité de libre-échange est imposé à l'Empire ottoman dont fait partie l'Égypte. Aussitôt, les textiles anglais bon marché sont déversés dans le pays et l'industrie et l'artisanat locaux sont démantelés.

L'engrenage se met en place. L'étouffement de la manufacture locale est suivi d'une transition vers les matières premières pour l'exportation en direction des centres industriels en Grande-Bretagne. C'est la nature ouverte de l'économie qui détermine ses orientations. La fabrication locale étant mise à mal par les importations de produits finis et l'industrie étrangère éliminant la concurrence, la production de matières premières recherchées par les centres industriels étrangers devient l'activité dominante de l'Égypte. On passe ainsi de la manufacture à la spécialisation dans la production de matières premières, selon les besoins des économies industrielles. Le modèle imposé de « division

³⁵ Cette section est un portrait introductif au sujet du texte. Dans l'abondante historiographie, voir, entre autres, Owen (1969), Tignor (1984), Davis (1982), Riad (1964), Mabro (1974), Mabro et Radwan (1976), Waterbury (1983) et Blin (1993).

internationale du travail » est typique du XIX^e siècle et de la plus grande partie du XX^e siècle.

En Égypte, la matière première exportable est le coton et les usines britanniques en sont avides. Développer sa culture, son transport et son acheminement vers l'extérieur conduit à l'endettement auprès de la finance européenne, à la banqueroute et à l'invasion de l'Égypte par la Grande-Bretagne en 1882. La culture du coton s'étend inexorablement, l'Égypte devenant une vaste plantation aux mains d'une couche de grands propriétaires terriens associés à l'occupant britannique et à un monarque docile. C'est cette structure qui est mise en cause par la décolonisation.

[49]

Au-delà de l'indépendance politique, la priorité de cette période de décolonisation est au remodelage de l'économie en vue de mettre fin au sous-développement basé sur la monoculture, à l'appauvrissement de la population et à la soumission aux aléas du marché international. Réaliser le développement exige le passage d'une spécialisation forcée dans la production et l'exportation du coton à la promotion de l'industrie et la transformation sur place. Cette transition va à contresens des structures et du fonctionnement du marché mondial, car elle implique la substitution des produits locaux aux produits importés. D'où la nécessité de s'en distancier par des mesures de protection, de planification et de nationalisation des secteurs économiques clés à favoriser par les pouvoirs publics. Par conséquent, l'économie « aut centrée » remplace l'économie « extravertie ».

Ce modèle est celui de l'Égypte de Gamal Abdel Nasser durant les années 1950 et 1960. Il correspond aux idées devenues dominantes dans l'après-guerre. Apparentes au cours des années 1960, les failles du modèle sont aggravées par la guerre de 1967 contre Israël, laquelle entraîne la perte des revenus du canal de Suez et du pétrole du Sinäi, ainsi que la prolongation de l'état de guerre pendant une décennie. L'Égypte est épuisée sur le plan économique. La présidence d'Anouar al-Sadate (1970-1981) met en marche une « dénassérisation » dont l'un des volets est la libéralisation de l'import-export et l'ouverture des frontières aux produits et aux capitaux étrangers. C'est la politique de l'infatih proclamée en 1974. Cependant l'économie continue à être contrôlée par l'État et le secteur public demeure dominant.

Hosni Moubarak, vice-président de la République, devient le chef de l'État à la suite de l'assassinat de Sadate en 1981 et conserve cette fonction jusqu'en 2011. Durant les années 1980, l'Égypte, comme d'autres pays, est ébranlée par l'endettement. Les créanciers acceptent la restructuration de sa dette extérieure et le maintien des flux de crédit, mais seulement contre l'acceptation par l'Égypte en 1991 d'un Programme d'ajustement structurel (PAS) prescrit par le FMI et comportant les mesures néolibérales usuelles : baisse des dépenses sur les services sociaux et des subventions pour les produits de première nécessité, relâchement du contrôle des prix, déréglementation, privatisation des entreprises d'État. Les changements touchent de nombreux Égyptiens et la moitié de la population doit acquérir les produits alimentaires de base (pain, farine, sucre, huile de cuisson, etc.) à des prix subventionnés par l'État. L'économie planifiée est définitivement écartée au profit de l'économie de marché.

En 1996, c'est un programme de privatisation qui se met en branle en vue de transférer les grands pôles de l'économie des mains de l'État à celles des milieux d'affaires. Dix ans plus tard, les deux tiers des quelque 300 plus grandes sociétés publiques sont entièrement ou partiellement cédés à des particuliers dans des conditions discutables, illustration du capitalisme des copains (*crony capitalism*).

[50]

Entré en fonction en 2004, un nouveau gouvernement est chargé d'appliquer un programme qui accélère la cadence de la libéralisation de l'économie. Conformément au programme, presque tous les actifs de l'État deviennent aliénables, en particulier les télécommunications et les banques ; les tarifs douaniers sont abaissés et l'administration douanière simplifiée ; le taux supérieur d'imposition fiscale est ramené au niveau moyen ; des facilités sont offertes aux détenteurs de capitaux afin d'attirer vers l'Égypte l'investissement direct étranger (IDE). L'objectif est de créer un climat attractif pour les capitaux étrangers. Son économie étant ouverte, l'Égypte s'inscrit dans le courant de la mondialisation et elle opère un retour vers l'état qui était le sien entre les années médianes du XIX^e siècle et les années médianes du XX^e siècle.

Conséquences de l'ouverture économique, jusqu'à la crise de 2008

Les mesures de 2004 atteignent le premier but recherché, soit une entrée accrue de capitaux étrangers, principalement des États-Unis, de l'Europe et des autres pays arabes. Seulement 0,5% du PIB en 2003-2004, l'IDE en représente 8,1% en 2007-2008 (Ministry of Finance 2009 :1).

Tableau 1
Entrée nette d'investissements directs étrangers (IDE)

Année	Investissements directs étrangers (milliards de s US)
2001-2002	0,4
2002-2003	0,7
2003-2004	2,1
2004-2005	3,9
2005-2006	6,1
2006-2007	11,1
2007-2008	13,2

Source : Africain Development Bank, *Egypt Private Sector Country Profile*, 2009 :18.

L'IDE est concentré dans l'industrie pétrolière et gazière, mais 30% est dirigé vers le secteur industriel (Booz & Compagny, 2009 :6). La demande énergétique dans le monde est si forte qu'elle provoque un « troisième boom pétrolier ». Les cours du pétrole commencent leur ascension dès 2002 et flambent jusqu'en 2008. De 2000 à 2010, les réserves prouvées de gaz doublent et les réserves prouvées de pétrole sont à un sommet historique.

Stimulée par l'IDE, la performance de l'économie égyptienne semble encourageante. De 47% de l'investissement total en 2003-2004, les investissements privés représentent 65% en 2007-2008 [51] (African Development Bank 2009 :3). Pratiquement tous les indicateurs macro-économiques sont à la hausse. Le taux de croissance du PIB, en baisse

de 1998 à 2002, remonte annuellement. Ce résultat est à relativiser par la prise en compte du taux annuel de croissance de la population. L'augmentation du PIB est moins rapide que celle de la croissance de la population de 2001 à 2004, plus rapide à partir de 2005.

Tableau 2 Taux de croissance annuel

Année	PIB (%)	Population (%)
1998	7,5	
1999	6,1	
2000	4,4	
2001	3,8	4,93
2002	3,2	4,43
2003	3,2	4,11
2004	4,1	4,17
2005	4,5	4,36
2006	6,8	-3,86
2007	7,1	-4,91
2008	7,2	2,36

Sources : Rady 2010 : 121, pour le PIB ; Saget et Yao 2011 : 9 pour la population.

Tableau 3.
Taux de croissance moyen du produit intérieur brut, par période

Période	Taux moyen (%)
1987-1990	5,4
1991-1998	4
1999*2002	4,1
2005-2008	6,4

Source : Herrera *étal.* 2010 :7.

Le PIB est multiplié par 4,5 durant les 30 ans de la présidence de Moubarak (1981-2011), soit un des meilleurs résultats des pays du « tiers monde » (Koratayev et Zinkina 2011 : 140). Le taux annuel moyen de croissance est de 4,9%. En 2006 et 2007, la croissance de l'économie égyptienne est parmi les plus vigoureuses de la région Moyen-Orient/Afrique du Nord. Les réserves internationales du pays augmentent de 14,9 milliards de \$ US en 2004 à 34,7 milliards de \$ US en 2008 (Radwan 2009 : 6).

[53]

L'IDE et la croissance du PIB ne modifient toutefois pas une constante, avérée depuis l'*infitah* des années 1970, soit le fait que l'économie égyptienne est une économie à caractère rentier. Autrefois dominant, le coton a cédé sa place, moins à l'industrie - comme l'aurait recommandé la politique de substitution des importations - qu'aux rentes de situation et au tertiaire. L'économie post-coton dépend de quatre sources de revenus, volatiles ou occasionnels (*windfall rents*), générés par un avantage naturel plutôt que par une infrastructure et un appareil productifs : le tourisme (environ 7% du PIB), les hydrocarbures (environ 7% du PIB), les fonds remis par les travailleurs égyptiens à l'étranger (environ 6% du PIB)³⁶ et les péages du canal de

³⁶ Plus de 4 millions d'égyptiens (soit 5% de la population de 2007) sont expatriés et l'Égypte est le septième récipiendaire de remises au monde (African Development Bank 2009 :68 ; Booz 2009 :12).

Suez (environ 4% du PIB). Ajoutons à cela les subventions américaines (environ 1,5% du PIB), dues à des considérations géopolitiques. Ainsi, le quart des ressources du pays provient de services et de rentes qui sont à la fois aléatoires et étroitement liés à la conjoncture. L'Égypte est la destination de 36% des touristes se dirigeant vers l'Afrique du Nord et de 8% des touristes allant du Moyen-Orient (Blominvest Bank 2010 : 20). La moitié des revenus d'exportation émanent du secteur pétrolier et gazier (African Development Bank 2009 :10 ; World Bank 2012 :1). Quant à l'industrie, elle compte pour 19% du PIB et dessert le marché intérieur, ne réalisant à l'étranger que 10% de ses ventes (Booz & Compagny 2009 : 6).

Tableau 4.
Sources de revenus Milliards de \$ US

Année	Tourisme	Exportations pétrolières	Remises des travailleurs à l'étranger	Canal de Suez
1998-1999	3,2	1,0	4,6	1,8
1999-2000	3,2	2,3	4,7	1,8
2000-2001	4,3	2,6	2,7	1,8
2002	3,4	2,4	3,0	1,8
2003	3,8	3,2	3,0	2,2
2004	5,5	4,°	3,0	2,8
2005	6,4	5,3	4,3	3,4
2006	7,2	7,5	5,6	3,6
2007	8,2	10,2	6,3	4,2
2008	10,8	10,1	8,6	5,2

Source : Rady 2010 :121,127.

Il faut aussi noter que la fiabilité des statistiques officielles peut être mise en doute, si bien que, même les résultats globaux soulèvent le scepticisme (Gana-Oueslati et Moisseron 2010 : 28-32 ; Al-Shawarby 2008). Malheureusement, l'observateur n'en a point d'autres et doit se résigner à les employer, tout en faisant preuve de prudence envers les chimères de l'exactitude scientifique. Même sans cette mise en [53] garde, les données officielles indiquant de belles performances sur un

plan global sont relativisées par des zones d'ombre et des réalités moins reluisantes.

L'une des caractéristiques des économies rentières est le sacrifice de l'agriculture, même lorsque celle-ci est productive³⁷. Sur le marché mondial, le secteur alimentaire a connu un bouleversement majeur depuis 1945 (Kenawy 2010 :56). Avant la Seconde Guerre mondiale, c'est le monde colonial qui nourrissait les métropoles. Après 1945, l'agrobusiness du Nord-aidé par un puissant dispositif protectionniste et des subventions des États-augmente sa productivité et déverse sur les marchés extérieurs des quantités impressionnantes de produits agricoles à des prix (artificiellement) bas. L'agriculture du Sud est, par conséquent, mise à mal. Le produit importé est moins cher que le produit local et les frontières des pays du Sud ont été ouvertes selon les prescriptions libre-échangistes qui vont à l'encontre des projets de développement autocentré et non dépendant du marché mondial. L'orientation du commerce international est inversée, si bien que, depuis près d'un demi-siècle, le Nord industriel est un exportateur net de produits alimentaires vers le Sud agricole.

Disposant de terres fertilisées par le Nil, grenier du monde ancien, l'Égypte est en mesure d'assurer ses besoins alimentaires jusqu'aux années 1960. Elle délaisse son agriculture lorsqu'elle s'engage dans l'*infitah* et l'intégration dans le marché mondial à partir des années 1970. Incapable désormais de nourrir sa population, l'Égypte devient importatrice de produits agricoles, en particulier du blé américain. Les deux tiers de son alimentation sont achetés à l'étranger (Marei 2009 :84). Elle est un importateur net de produits alimentaires et l'un des plus demandeurs au monde. Elle se classe deuxième importateur mondial de céréales, quatrième d'huiles végétales et cinquième de maïs (Aboulenein et al. 2010 : 4). Cette dépendance alimentaire n'est pas amortie par une capacité d'exportation de produits finis à valeur ajoutée et sa contrepartie consiste en des revenus rentiers sujets aux fluctuations et à l'instabilité.

Si la montée des cours des matières premières après 2002 a été bénéfique à l'Égypte en ce qu'elle est exportatrice d'hydrocarbures, elle l'a néanmoins pénalisée sur le plan alimentaire, là où elle est un gros importateur. Flottante depuis 2003, la livre égyptienne se dévalorise,

³⁷ Deux exemples : l'Irak et l'Algérie.

majorant encore plus le coût des importations. De 2,4% en 2001-2002, le taux de l'inflation se situe à 4,2% en 2006, 11% en 2007, à 14,4% pendant le premier trimestre de 2008, à 22% en juillet 2008 et à 25,6% en août 2008 (Helmy 2008 : 12 ; Rady 2010 :126 ; Radwan 2009 : 8). Le coût de la vie est un baromètre critique dans une société où les trois quarts de la population doivent consacrer la moitié de leurs revenus à combler leurs besoins alimentaires, et où 40% de celle-ci n'a pas un revenu quotidien de 2\$ par jour, soit le seuil de pauvreté établi par l'ONU (Maher 2011 : 36 ; Korotayev et Zinkina 2011 :147). Entre 2004 et 2008, au-delà [54] de 1,7 million de travailleurs participent à plus de 1900 grèves et mouvements de protestation (Solidarity Center 2010 : 14).

En 2007-2008, les prix des produits comestibles, énergétiques et de première nécessité montent en flèche. Menacés dans leurs moyens d'existence, les 25 000 ouvriers de la Misr Spinning and Weaving Co. -la plus grande entreprise industrielle du pays, située à Mahalla-al-Kubra, ville du textile- déclenchent une grève en décembre 2006 et une autre, en septembre 2007, à laquelle se joignent les travailleurs d'autres industries. Le 6 avril 2008, un grand mouvement de contestation ouvrière se répand dans la société, attirant l'appui d'une jeunesse de plus en plus férue de réseaux sociaux. L'expérience sera célébrée et l'entraînement mis à contribution lors du soulèvement de janvier 2011. Dans les grandes villes, des émeutes « pour le pain » éclatent en avril 2008. Aux grèves et aux émeutes, les autorités y répondent par une hausse des subventions et des salaires, financée par des majorations sur les taxes à la consommation.

Par ailleurs, l'ouverture et l'intégration au marché mondial ne réduisent pas le chômage. L'une des caractéristiques du monde du travail égyptien est le différentiel entre le chômage masculin et le chômage féminin, ce dernier étant beaucoup plus élevé. Pour la période de 1980 à 2009, la moyenne annuelle du premier est de 5,8%, alors que celle du second est de 20,1%. Les femmes ne constituent que 22% de la main-d'œuvre (African Development Bank 2009a : 3). À tous ces chiffres officiels sur le chômage complet et déclaré doivent être ajoutés le sous-emploi, l'activité précaire, le travail informel, le labeur non salarié dans le cadre familial ou le voisinage, etc.

[55]

Tableau 5.
Taux de chômage selon le sexe (%)

Année	Hommes	Femmes
1980	3,9	19,2
1981	4,1	18,8
1982	4,1	20,5
1983	5,7	10,6
1984	4,8	11,4
1989	5,4	10,7
1990	5,1	17,9
1991	5,9	21,3
1992	6,4	17,0
1993	7,5	22,3
1994	7,4	22,8
1995	7,6	24,1
1996	6,9	20,4
1997	5,2	19,8
1998	5,1	19,9
1999	5,1	19,4
2000	5,1	22,7
2001	5,8	22,2
2002	6,3	23,9
2003	6,5	24,2
2004	6,8	24,4
2005	7,1	25,1
2006	6,8	24,0
2007	5,9	18,7
2008	5,9	19,2
2009	5,2	22,9

Source : Perspective monde, <http://perspective.usherbrooke.ca/>

La croissance macro-économique des années 2004 à 2008, associée au néolibéralisme et à la mondialisation, était portée à la fois par une conjoncture internationale expansive et l'entrée de flux grandissants de capitaux étrangers. Cependant elle recouvre des réalités différenciées. La croissance a bénéficié aux détenteurs d'actifs et de propriétés, entretenant, entre autres, un boom spéculatif sur les marchés immobiliers, alimenté par des promoteurs des pays du Golfe. De cette

croissance, les couches populaires et moyennes n'ont vu que l'envers, c'est-à-dire l'inflation et la hausse du coût de la vie. L'IDE s'orientant principalement vers les secteurs immobilier et pétrolier, plus capital-intensive [56] que labour-intensive, il contribue peu à l'emploi. Malgré la croissance du PIB, ni le chômage ni la pauvreté n'ont connu d'atténuation équivalente.

Synonyme d'impossibilité de subvenir aux besoins alimentaires et non alimentaires de base, la pauvreté augmente de 1981 et 1995 sur le plan des revenus, quoique des progrès soient enregistrés sur des plans non monétaires-espérance de vie à la naissance, mortalité et malnutrition infantiles, alphabétisation des femmes (World Bank 2002 :8, 10, 17 ; Programme des Nations Unies pour le développement 1990). Vingt-huit millions d'Égyptiens, soit 41% de la population, sont pauvres en 2005, une faible amélioration par rapport au 43% de 2000. Cependant, la pauvreté absolue (ou dénuement) augmente de 17% à 20% de 2000 à 2005 (Alissa 2007 :13). Selon les indicateurs du développement humain, la pauvreté recule légèrement sur les 15 ans qui s'étendent de 1995 à 2010.

Tableau 6
Évolution des indices de développement humain

	1995	2010
Indice de développement humain	0,524	0,731
Indice de revenu	0,357	0,727
Indice de scolarisation	0,544	0,689
Indice d'espérance de vie	0,672	0,778

Source : Programme des Nations Unies pour le développement et *al.* 2010 :20.

En résumé, les effets induits de la croissance du PIB vont moins du haut vers le bas que l'inverse. Les années apparemment fastes qui précèdent la crise économique mondiale et le soulèvement de janvier 2011 auront enrichi une minorité et appauvri la majorité,

approfondissant les clivages sociaux. Le tissu social est plus fragile qu'il ne l'était avant 2004, date de l'engagement à fond et sans réserve dans la mondialisation.

Séquelles de la crise économique de 2008

Corrélée avec l'économie mondiale depuis son intégration dans le marché mondial, l'économie égyptienne subit les contrecoups de la crise économique qui se déclare chez ses partenaires en 2008. Le mécanisme de diffusion de la crise n'est toutefois pas le même. Aux États-Unis et en Europe, le point de départ est la crise des *subprimes* et la contamination du système financier par la prolifération des créances toxiques et de leurs dérivés. Du domaine financier, le mal se répand à l'économie réelle, plombée d'abord par l'assèchement du crédit interbancaire, puis par la compression des actifs, la perte [57] de confiance, la baisse de la consommation et les licenciements. De financière, la débâcle devient économique.

En Égypte, les banques locales sont peu intégrées au marché financier mondial ou détentrices de *subprimes*, tandis que les banques multinationales n'ont qu'un engagement limité dans l'économie informelle-où règne le règlement comptant. Il n'y a donc pas de crise financière en Égypte. La crise est purement économique et elle n'est pas d'origine égyptienne. Il s'agit d'un choc externe et d'une crise induite. En effet, l'Égypte est touchée non par le biais des finances, mais parce que l'économie de ses partenaires étrangers est au ralenti. Mondialisée, l'économie égyptienne est étroitement liée aux économies américaines et européennes dont elle partage désormais le sort. Elle subit de plein fouet la baisse de l'investissement extérieur, des exportations non énergétiques, du nombre de touristes, de la demande étrangère pour ses hydrocarbures, des montants des remises à la fois de ses travailleurs actifs dans des pays étrangers plongés dans une profonde récession et des passages de navires par le canal de Suez. Plusieurs de ces éléments sont justement les rentes ou activités qui ont connu un essor remarquable durant les années antérieures à la crise et qui ont été les moteurs de la croissance du PIB. Selon la terminologie du FMI, ce sont là les canaux de transmission de la crise vers l'Égypte.

Indice sensible à la conjoncture dans les pays investisseurs, l'IDE net en Égypte se comprime de 13,2 milliards de \$US en 2007 et 2008 à 8,1 milliards de \$US en 2008 et 2009, soit un recul de 38,7% (Central Bank of Egypt 2009b :115 ; Blominvest Bank 2010 : 28). En 2009 et 2010, il se situe à 6,76 milliards de \$ US (Ministry of Finance 2010 : 96). Une telle chute prend toute son importance du fait que l'IDE représente pas moins de 42% de la formation brute de capital fixe en 2007 (Saget et Yao 2011 :6). De 2008 à 2009, la croissance de l'investissement total recule de 15,4% à 1,7% (Central Bank of Egypt 20093 :3). Il est intéressant de noter que la part du secteur pétrolier comme destination d'IDE, en baisse de 2005 à 2008, augmente après l'avènement de la crise, car les capitaux se détournent du secteur non pétrolier, plus éprouvé par la conjoncture.

Tableau 7.
Part du secteur pétrolier dans l'IDE net

Année	% du pétrole
2004-2005	65,11
2005-2006	29,98
2006-2007	27,28
2007-2008	31,25
2008-2009	66,03
2009-2010	53,11

Source : Ministry of Finance 2010 : 96.

[58]

Entre 2007-2008 et 2009-2010, les exportations égyptiennes sont ralenties par l'affaiblissement des économies importatrices ; elles diminuent de 30% en valeur (Center for Trade Union and Workers Service 2009 : 4). Les destinations des produits égyptiens sont pour 34% l'Union européenne et pour 28% les États-Unis, c'est-à-dire les zones les plus éprouvées par la crise (African Development Bank 2009 : 29). Les exportations baissent de 14,3% en 2009, alors que les importations ne sont réduites que de 4,6%. Quant au déficit de la balance commerciale, il se creuse de 7,5% pour atteindre 25,1 milliards de \$ US (Blominvest Bank 2010 :25). Le secteur manufacturier est frappé par la récession à l'étranger. Le coton et les textiles, troisièmes en importance parmi les exportations égyptiennes, représentent 26,4% de la production industrielle, 25% des ventes à l'étranger en 2008 et 30% de tous les emplois industriels. Les 1500 entreprises de textiles et d'habillement constituent un cinquième des firmes industrielles et sont le plus grand employeur du pays avec 400 000 travailleurs (El-Haddad 2010 : préface, 1). Non moins touchés sont les autres secteurs industriels exportateurs, tels les produits pharmaceutiques, l'agroalimentaire et les engrais.

Le tourisme a connu des années fastes avant la crise de 2008. Passant de 3,1 millions en 1995 à 11,1 millions en 2007, le nombre de visiteurs a plus que triplé en 13 ans et enregistré un taux moyen annuel de croissance de 12,3% (Badr et al. 2009 :6). Prennent ainsi le chemin de l'Égypte 12,8 millions de touristes en 2008 et 12,5 millions en 2009 (Zaytoun 2010 : 4 ; Alex Bank 2010 : 4). Le tourisme est une source majeure d'entrée de devises étrangères, rapportant 19,3% du total des recettes en devises étrangères (Alex Bank 2010 :4).

Tableau 8.
Contribution du tourisme aux recettes en devises étrangères

Recettes	2003/4	2004/5	2005/6	2006/7	2007/8	2008/9
Tourisme (milliards de * US)	5,5	6,4	7,2	8,2	10,8	10,5
Tourisme/Exportations (%)	54,4	46,5	39,2	37,2	36,9	41,7
Tourisme/Exportations pétrole (%)	140,0	121,3	70,8	81,0	74,8	95,3
Tourisme/Droits canal de Suez (%)	192,2	194,4	203,3	196,3	210,0	222,2

Source : Zaytoun 2010 :21.

De 2007 et 2008 à 2008 et 2009, le fléchissement (non arrondi) dans les recettes est de 3,1% pour le tourisme, alors qu'il atteint 14,3% pour les exportations, 24% pour le pétrole et 8,4% pour les péages à Suez (Zaytoun 2010 :31). De fait, le déclin du tourisme a été de faible ampleur et sa reprise survient en 2009 et 2010.

[59]

Tableau 9.
Contribution du tourisme à l'économie égyptienne

	2006/7	2007/8	2008/9	2009/10
Revenus (milliards de \$ US)	8,2	10,8	10,5	11,6
Taux de croissance (%)	13,2	21,5	1,3	12
% du PIB	3,5	4,1	4,0	9

Source : Alex Bank 2010 :5.

Les hydrocarbures sont une autre source importante de revenus pour l'Égypte. Pétrole brut et gaz naturel représentent 44,8% des exportations totales et le secteur énergétique - extraction et raffinage

compris - est à l'origine de 15,5% du PIB nominal (Blominvest Bank 2010 : 21). L'Égypte est le premier centre de raffinage en Afrique. Mettant fin au troisième boom pétrolier, les cours du pétrole commencent à baisser durant l'été 2008. D'un pic record de 147 \$US en juillet 2008, le prix du baril chute à 100 \$ US en septembre, puis s'effondre à 40 \$ US en décembre ; il se maintient à 39 \$US en février 2009 (Mansour 2011 : 9 ; Habibi 2009 : 3 ; Orozco et Lesaca 2009 : 5). Il est remarquable que les revenus pétroliers de l'Égypte n'aient pas subi une telle dégringolade ; de 10,1 milliards de \$ US en 2008, ils sont de 8,6 milliards de \$ US en 2009 (Rady 2010 : 129).

Les effets de la débandade pétrolière atteignent l'Égypte indirectement, par le biais de la diminution des remises par les travailleurs égyptiens à l'étranger. Sur ce plan, le coup est double. D'une part, les deux cinquièmes des remises proviennent des États-Unis, enfoncés dans la récession. D'autre part, la moitié de ces remises émane des travailleurs égyptiens dans les pays du Golfe qui sont eux aussi frappés par la baisse des prix des hydrocarbures et qui licencient en masse des salariés ; ceux-ci reviendront en Égypte grossir les rangs des chômeurs (Abu Hatab 2009 : 12-13 ; Islam 2009 : 9). Concomitantes à la phase expansive de l'économie mondiale et au boom pétrolier, les remises triplent entre 2001 et 2008. Elles entament ensuite une baisse, passant de 8,6 milliards de \$ US en 2008 à 7,8 milliards en 2009 (Rady 2010 : 129).

Tributaire aussi de l'atonie du commerce international et de l'économie mondiale, le canal de Suez est moins fréquenté. Se comprimant de 8,4% en 2008 et 2009, ses recettes connaissent une décre pour la première fois en 4 ans (Central Bank of Egypt 2009b : 51). De 2008 à 2009, la circulation recule de 19,6%, le tonnage de 19,3% (Mansour 2011 : 7).

[60]

Tableau 10.
Données sur le trafic du canal de Suez pour le mois de février
(2007, 2008, 2009)

	Février 2007	Février 2008	%	Février 2009	%
Nombre de transits	1511	1676	10,9	1272	-24,2
Tonnage net (milliards de tonnes)	63,4	72,9	15,1	53,1	-37,2
Revenus (millions de \$ US)	355	399	12 ,4	327	-22

Source : Abu Hatab 2009 :16.

La compression de toutes les ressources externes, de l'IDE aux recettes de Suez, se répercute sur les résultats globaux de l'Égypte. À 7,2% en 2008, le taux annuel de croissance du PIB est à un seuil inégalé depuis 1998. En 2009, il ne dépasse pas 4,7% (Central Bank of Egypt 2009b : 39, 54, 130).

Le ralentissement de l'économie est sensible sur le plan humain, notamment en ce qui a trait au chômage. Les secteurs les plus touchés sont la construction, l'extraction du pétrole et l'hôtellerie. Les données officielles sous-estiment le chômage et ignorent le sous-emploi et l'emploi informel³⁸. Il s'agit d'un chômage tenace et structurel. Les années de croissance du PIB le font baisser un peu, mais la crise le remonte légèrement.

³⁸ On estimait en 2006 que 61% de l'emploi total était informel (Snodgrass 2009 : 2).

Tableau 11.
Taux officiel de chômage (%)

	Total	Hommes	Femmes
2000	9,0	5,1	22,7
2001	9,2	5,6	22,6
2002	10,2	6,3	23,9
2003	11,1	7,5	23,3
2004	10,3	5,9	24,3
2005	11,2	7,1	25,1
2006	10,6	6,8	24,0
2007	8,9	5,9	18,6
2008	8,4	5,4	18,3
2009	8,8	5,2	23,2

Sources : Radwan 2009 : 28, pour le taux des femmes en 2007 et 2008 ; Saget et Yao 2011 : 8, pour les taux de 2008 et 2009 ; Central Bank of Egypt 2009b : 54, pour les taux des hommes en 2008 et 2009 ; Mansour 2011 : 15, pour les taux des hommes en 2008 et 2009.

Jusqu'à la crise, les tendances à la hausse ou à la baisse du chômage total et du chômage masculin sont concordantes, les hommes étant plus nombreux sur le marché du travail. La crise apporte peu de changements en ce qui concerne les taux de chômage ; le mouvement est contradictoire, augmentant pour les femmes, mais diminuant pour les hommes. Concentré dans les secteurs tournés vers [61] l'extérieur-textiles, industrie alimentaire, services-emploi féminin est plus durement frappé par la crise sur les marchés étrangers. Comme ceux des femmes, les taux de chômage des jeunes entrant sur le marché du travail sont disproportionnés par rapport à ceux de l'ensemble des salariés ; en 2009, 58,8% des 15-29 sont sans travail (African Development Bank 2009 : 68). Chaque année, 700 000 diplômés

sortent des écoles et on estime que 90% des chômeurs ont des diplômes-43% d'entre eux ayant des diplômes universitaires. Fait significatif, 75% des nouveaux arrivants sur le marché de 2000 à 2005 ont travaillé dans le secteur informel (Snodgrass 2009 : 2 ; Radwan 2009 : 29 ; Koratayev et Zinkina 2011 : 168). En 2008 et 2009, on compte officiellement 21,4 millions de travailleurs et 2,2 millions de chômeurs en Égypte (Ministry of Finance 2010 : 63).

Fin 2008, le gouvernement annonce qu'il consacrera 15 milliards de livres égyptiennes (2,7 milliards de \$US) à un programme contre-cyclique d'allègements fiscaux et de dépenses publiques pour la stimulation de l'économie. Pour ce faire, il peut mettre à contribution les excédents accumulés durant les dernières années de croissance. La moitié des dépenses de ce programme sont destinées à la construction d'infrastructures pour des services publics, tels la fourniture et le traitement de l'eau, les routes, les ponts, les centres de soin et les écoles (Mansour 2011 : 18 ; Snodgrass 2009 : 1 ; Ministry of Finance 2009 : 1-2).

Si le programme contribue à relever le taux de croissance du PIB de 4,7% en 2008 et 2009 à 5,1% en 2009 et 2010, il ne s'attarde pas à l'inflation. Comme toute récession, celle de 2008 a un effet déflationniste. Elle fait baisser les cours des matières premières et l'indice des prix à la consommation en Égypte, passant de 20,2% en juin 2008-au moment de la flambée des cours - à 9,9% en juin 2009, mais il se relève à 10,7% en juin 2010 (Central Bank of Egypt 2009b:54, 55, 117). Les prix des produits alimentaires, tels la farine, l'huile et les légumes, baissent, mais ils se maintiennent au-dessus de leur niveau d'avant 2008. Fin 2010-début 2011, les produits de base renchérissent brusquement, frôlant les niveaux critiques de 2008. Plus de 3 millions d'Égyptiens tombent alors sous le seuil de la pauvreté (Koratayev et Zinkina 2011 : 153, 155, 156, 157). En janvier 2011, les prix des denrées sur les marchés mondiaux dépassent ceux de l'été 2008, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), et, en Égypte, le blé coûte 30% de plus qu'au début 2010 (Biello 2011).

Conclusion

La conjoncture économique en Égypte est une conséquence directe de l'arrimage du pays à l'économie internationale ; elle procède de son intégration dans le marché mondial. Son origine remonte à l'*infitah* des années 1970. L'accent mis, à partir des années 1990, sur la mondialisation et [62] son corollaire, le néolibéralisme, renforce la liaison entre l'économie égyptienne et l'économie mondiale. Il en résulte que la première est restructurée et remodelée en fonction de la seconde, et qu'elle en épouse les rythmes et les cadences. Les politiques néolibérales entraînent les privatisations, l'abandon de l'agriculture et le rôle clé que jouent les investissements étrangers. La croissance de l'économie mondiale durant les années 2000 se répercute en Égypte par le biais de l'IDE, des exportations vers l'extérieur et les rentes de situation (tourisme, hydrocarbures, remises, canal de Suez).

De fait, les mouvements de l'économie égyptienne reposent sur les pulsions de l'économie internationale ; ils ne représentent qu'un prolongement d'un phénomène qui n'est plus du ressort de l'Égypte. Fonction de facteurs situés en dehors d'elle, l'économie égyptienne est à la merci de tout retournement. Même en phase de croissance, elle est plombée par les conditions propres de sa situation d'économie libérale et ouverte. D'abord, la hausse du PIB global recouvre une réalité différenciée : l'enrichissement d'une minorité s'accomplit en même temps que l'appauvrissement de larges couches de la population et l'approfondissement des clivages sociaux. Par ailleurs, la croissance mondiale et égyptienne s'accompagne d'une inflation due à une forte demande de matières premières. Liés aux importations et aux prix internationaux, les produits alimentaires et de base des Égyptiens sont à la merci des hausses des cours. La croissance des années 2000 en Égypte est fragile et non sans effets négatifs pour de nombreux Égyptiens.

Jointe à l'économie mondiale, l'économie égyptienne partage son sort. Elle est désormais tributaire des cycles internationaux. Son évolution est plus que solidaire de celle des pays occidentaux ; elle en est dépendante. Sa vulnérabilité est confirmée lorsque l'économie mondiale plonge dans la crise en 2008, entraînant dans son sillage toutes les économies rattachées à elle. Il s'agit bien d'une crise de la mondialisation et de l'impasse d'un modèle de croissance basé à la fois sur l'endettement et la financiarisation en Occident et sur la

libéralisation et l'incorporation dans le marché mondial pour les économies non occidentales. En Égypte, le coup d'arrêt donné à la croissance révèle sa précarité et les carences qui la minaient. Déjà difficiles, les conditions de vie des Égyptiens empirent brusquement. La hausse des prix des produits alimentaires fin 2010 début 2011 assène un choc supplémentaire.

Le « printemps » égyptien découle en partie de la situation économique. Le soulèvement de janvier 2011 se déroule dans un contexte de détresse économique, de chômage et de tensions sociales. La misère est un préalable de l'action de masse, sans en être le seul et sans pour autant minorer ou l'importance des griefs politiques de longue date contre l'autoritarisme. Elle conduit à focaliser sur eux, à les rendre plus actuels et à leur conférer davantage de relief. La dimension économique n'occulte pas la dimension politique et ne se substitue pas à elle. Encore faut-il souligner que la misère [63] correspond à une pression constante sur les conditions d'existence, à un niveau de vie précaire ou faible, et non à une paupérisation absolue. Le soulèvement de 2011 est plus qu'une révolte de la faim, « pour le pain ».

La crise économique internationale de 2008 n'est pas la cause de la misère, laquelle la précède. Les problèmes économiques de l'Égypte sont antérieurs à cette crise. Celle-ci s'y ajoute comme un facteur aggravant. Retournement et détérioration de la conjoncture, elle rend illusoire les perspectives d'amélioration. Elle n'a pas d'impact catastrophique en Égypte, mais elle met fin aux faux-semblants de la croissance et affaiblit davantage un ordre déjà vulnérable. C'est tout un système économique, instauré depuis trois décennies, qui atteint ses limites, alors même que la croissance des années 2000 semblait en consacrer la réussite. Le soulèvement de 2011 n'est pas imputable à la seule crise internationale de 2008. Si tel avait été le cas, il aurait eu lieu plus tôt. Les sources économiques du « printemps » égyptien sont plus structurelles que conjoncturelles. Un modèle atteint ses limites et l'Égypte devient un maillon faible de l'économie en cours d'accélération de la mondialisation.

La contestation de 2011 n'est pas la première qu'affronte le pouvoir de Moubarak. Pourquoi lui est-elle fatale ? Ici, interviennent les facteurs sociopolitiques, en particulier l'expérience des nombreuses grèves de 2004 à 2008 qui préparent les Égyptiens à affronter les autorités et le déclencheur politique, soit le précédent tunisien qui fait

sauter les interdits et montre l'exemple. Si, comme à quelques reprises depuis les années 1980, les conditions économiques suscitent un mouvement de masse, les événements récents permettent de transformer celui de 2011 en soulèvement politique.

[64]

Références

Aboulenein, S., H. El-Laithy, O. Helmy, H. Kheir-El-Din and D. Mandour. 2010. « Impact of the Global Food Price Shock on the Poor in Egypt ». Rapport. CASE-ECES WP157.

Abu Hatab, A. R. 2009. « Egypt Within the Framework of the Global Financial Crisis : Impact, Response and Way Forward ». International Journal of Euro-Mediterranean Studies 2(1)7-25.

African Development Bank. 2009. « Egypt Private Sector Country Profile ». Rapport.

—. 2009a. « Egypt. 2007-2011. Country Strategy Paper Mid-Term Review ». Progress Report.

Alex Bank. 2010. « Egypt's Tourist Industry ». Rapport.

Alissa, S. 2007. « The Political Economy of Reform in Egypt : Understanding the Rôle of Institutions », Carnegie Papers, n° 5.

Al-Shawarby, S. 2008. « Measuring Inflation in Egypt : Assessment of the CPI Accuracy ». Rapport. The Egyptian Center for Economic Studies (ECES) WP 132.

Badr, A., E. Zakareya and M. Saleh. 2009. « Impact of Global Economic Crisis on Tourism Sector in Egypt : A System Dynamics Approach ». Rapport. The Egyptian Cabinet, Information and Decision Support Center, Economic Issues Program.

Biello, D. 2011. « Are High Food Prices Fueling Revolution in Egypt ? » Scientific American. Document électronique : <http://blogs.scientificamerican.com/observations/2011/02/01/are-high-food-prices-fueling-revolution-in-egypt/>

Blin, L., dir. 1993. *L'économie égyptienne. Libéralisation et insertion dans le marché mondial*. Paris : L'Harmattan.

Blominvest Bank. 2010. « The Egyptian Economy in 2009 ». Rapport.

Booz & Compagny. 2009. *A Rough Patch On a Smooth Road. The Impact of the Economic Crisis on Egypt* ». Rapport.

Center for Trade Union and Workers Service (CTUWS). 2009. « Impacts of the International Financial Crisis on Egyptian Workers, Report II ». Rapport.

Central Bank of Egypt. 2009a. « Economic Review 2008/9 ». Rapport. 49(3).

—. 2009b. « Economic Review 2008/9 ». Rapport. 49(4).

Davis, E. 1982. *Challenging Colonialism : Bank Misrand Egyptian Industrialization, 1920-1341*. Princeton : Princeton University Press.

El-Haddad, A. 2010. « Effects of the Global Crisis on the Egyptian Textiles and Clothing Sector : A Blessing in Disguise ? ». Rapport. ILO-ECES WP 156.

Gana-Oueslati, E. et J.-Y. Moissoner. 2010. « La crise ou la fin du mythe de l'émergence en Égypte ». *Maghreb-Machrek* 206(4) : 17-39.

Habibi, H. 2009. « The Impact of the Global Economic Crisis on Arab Countries : A Year-End Assessment ». Rapport. Middle East Brief Brandeis University Crown Center for Middle East Studies, 40.

[65]

Helmy, O. A. 2008. « The Impact of Budget Deficit on Inflation in Egypt ». Rapport. The Egyptian Center for Economic Studies (ECES) WP 141.

Herrera, S., H. Selim, H. Youssef and C. Zaki. 2010. « Egypt beyond the Crisis. Medium-Term Challenges for Sustained Growth ». Rapport. World Bank Policy Research WP5451.

Islam, I. 2009. « The Global Economic Crisis and Developing Countries : Transmission Channels, Fiscal and Policy Space and the Design of National Responses ». Rapport. ILO Employment WP36.

Kenawy, E. M. 2010. « The World Financial Crisis and its Impact on the World Food Status with Reference to Egypt ». *Journal of Basic and Applied Scientific Research* i(i) :55-66.

Koratayev A. V. and J. V. Zinkina. 2011. « Egyptian Revolution : A Demographic Structural Analysis ». *Entelequia revista interdisciplinar* 13 :139-169.

Labrousse, É. 1948. « 1848-1830-1789. Comment naissent les révolutions ? ». In *Actes du Congrès historique du centenaire de la Révolution de 1848*. Pp. 1-20. Paris : Presses universitaires de France.

Mabro, R. 1974. *The Egyptian Economy, 1952-1972*. Oxford : Clarendon Press.

Mabro, R. and S. Radwan 1976. *The Industrialization of Egypt, 1939-1973. Policy and Performance*. Oxford : Clarendon Press.

Maher, S. 2011. « The Political Economy of the Egyptian Uprising ». *Monthly Review*, 63(6) : 32-45.

Mansour, T. A. 2011. « Egypt & Financial Crisis ». Rapport. Munich Personal RePEc Archive (MPRA).

Marei, A. 2009. « Egypt : An Unprotected Economy » *Social Watch* : 84-85. Document électronique : http://www.socialwatch.org/sites/default/files/egypt2009_eng.pdf

Ministry of Finance. 2009. « Egypt's Response to the Global Crisis ». Rapport. Macro Fiscal Policy Unit, Cairo, Egypt.

_____, 2010. « Egyptian Economic Monitor 2010 ». Rapport. VII (1) : 15-143.

Orozco, O. and J. Lesaca. 2009. « Impact of the Global Economic Crisis in Arab Countries : A First Assessment ». Rapport. Casa arabe (Madrid).

Owen, R. 1969. *Cotton and the Egyptian Economy, 1820-1914*. Oxford : Oxford University Press.

Perspective monde. N/D. Université de Sherbrooke, Fiches statistiques sur le chômage. Document électronique : <http://perspective.usherbrooke.ca/>

Pommier, S. 2008. *Égypte, l'envers du décor*. Paris : La Découverte.

Programme des Nations Unies pour le Développement. 1990. Rapport mondial sur le développement humain 1990. Paris : Éditions Economica.

Programme des Nations Unies pour le Développement and the Egypt Institute of National Planning. 2010. « Egypt Human Development Report 2010 ». Rapport.

Radwan, S. 2009. « Economic and Social Impact of the Financial and Economic Crisis on Egypt ». Rapport. International Labour Organisation, Subregional Office (ILO, SRO) Caire.

Rady, D. A. 2010. « A Study of the Major Constraints on Egyptian Economic Growth During the Period 1998-2008 : A Comparison with Malaysia ». *Journal of Global Business and Economics*, 1(1) : 120-140.

[66]

Riad, H. 1964. *L'Égypte nassérienne*. Paris : Éditions de minuit.

Saget, C. and J.-F. Yao, 2011. « The Impact of the Financial and Economic Crisis on Ten African Economies and Labour Markets in 2008-2010 ». Rapport. ILO Employment WP 100.

Snodgrass, D. R. 2009. « Egypt's Economic Prospects and Challenges ». Rapport. USAID.

Solidarity Center. 2010. « The Struggle for Worker Rights in Egypt ». Rapport. Washington.

Tignor, R. L. 1984. *State, Private, Enterprise, and Economic Change in Egypt. 1918-1952*. Princeton : Princeton University Press.

Tripp, C. and R. Owen, dir. 1989. *Egypt under Mubarak*. London/New York : Routledge.

Waterbury, J. 1983. *The Egypt of Nasser and Sadat. The Political Economy of Two Regimes*. Princeton : Princeton University Press.

World Bank. 2002. « Arab Republic of Egypt. Poverty reduction in Egypt. Diagnosis and Strategy ». Rapport.

_____, 2012. « Arab Republic of Egypt trade brief. World trade indicators 2009/10 ». Pp. 1-3. Rapport.

Zaytoun, M. 2010. « Implications of the Global Financial and Economic Crisis on the Tourism Sector in Egypt ». Rapport. ILO-The Cabinet, Information and Decision Support Center.

[67]

Crise et mise en crise.

Actes du colloque annuel de l'ACSALF 2012.

5

“Spéculation, « crise » et emploi au Japon (1980-2014).”

Par Bernard BERNIER

Université de Montréal

[Retour à la table des matières](#)



Le Japon connaît une période de difficulté économique depuis 1990. Il y a bien eu une faible reprise entre 2003 et 2007 (taux de croissance annuelle du PIB d'environ 1% en moyenne), mais les difficultés sont apparues de nouveau en 2008, conséquence de la crise financière américaine des prêts hypothécaires. C'est dans ce contexte de récession importante que le tremblement de terre et le tsunami ont frappé le nord-est du pays en mars 2011, amplifiant, du moins momentanément, les problèmes économiques. En 2013, le Japon se sort péniblement de ces difficultés qui l'ont frappé depuis 2008. Comment un pays, dont on disait dans les années 1980 qu'il allait forcément devenir la puissance financière du monde, a-t-il pu se retrouver en stagnation ou en récession pour plus de 20 ans, une situation telle qu'on peut de façon provisoire la décrire comme une crise qui a frappé non seulement l'économie, mais aussi le travail, l'organisation politique, l'éducation, etc. ? C'est l'ensemble de ce problème qui est analysé dans les pages suivantes. La première section donne une explication des débuts des difficultés économiques, ce qui exige au préalable une analyse de la spéculation qui a sévi au Japon dans les années 1980 et qui est la source de la crise des années 1990. La deuxième présente les conséquences de la crise sur le travail, sur le

revenu et sur le financement du gouvernement. Enfin, la troisième porte sur la récession qui s'installe en 2008 et sur les conséquences des catastrophes de mars 2011. En conclusion, je me pencherai sur la question : peut-on vraiment parler de crise au Japon depuis les années 1990 ?

Les années 1980

Les difficultés économiques de 1990 sont issues de la spéculation intense sur le prix des terrains et des titres entre 1985 et 1989. La spéculation de ces années était fondée, premièrement, sur les immenses [68] entrées de fonds au Japon (surplus commercial, profits des entreprises japonaises à l'étranger) qui s'élevaient à plus de 100 milliards de dollars US annuellement.

Deuxièmement, les accords du Plaza en 1985, accords signés par les autorités japonaises après de fortes pressions du gouvernement américain, avaient pour objectif la hausse de la valeur du yen par rapport au dollar afin d'abaisser le déficit commercial des États-Unis face au Japon. Appréhendant une chute des exportations japonaises (dont les prix en dollars allaient nécessairement augmenter à cause de la nouvelle parité des monnaies nationales) vers les États-Unis, le gouvernement japonais a abaissé les taux d'intérêt dans l'espoir que cette mesure entraîne une baisse des coûts d'emprunt de capital, donc les coûts de production, atténuant les effets de la hausse de la valeur du yen. Le gouvernement craignait qu'une valeur plus élevée du yen entraîne une baisse des exportations et la fin de la croissance.

Le gouvernement japonais a mis en place sa nouvelle politique monétaire dans un contexte institutionnel interne et externe changeant. À l'interne, les entrées massives de fonds étaient en train de modifier le rôle des banques dans le financement des entreprises. En effet, depuis les années 1950, la croissance du pays avait été fondée en bonne partie sur une politique risquée de crédit, imposée par le gouvernement. Cette politique était associée à une protection quasi totale du marché des biens et des capitaux et du choix de secteurs industriels à favoriser afin de permettre au pays d'atteindre les niveaux les plus élevés au plan technologique. Étant donné la faiblesse du marché boursier ruiné par la

guerre, dans la mobilisation des capitaux à des fins productives, le gouvernement avait, pratiquement, forcé les banques commerciales - à travers une pratique de directives informelles, mais comportant des sanctions si elles n'étaient pas suivies - à prêter aux entreprises manufacturières dans les secteurs industriels choisis par le ministère de l'Industrie et du Commerce international (Johnson 1982, chapitre 6). Le ministère des Finances avait fixé le taux de couverture des banques à 5%, mais il encourageait les banques à prêter au-delà de cette limite et même à prêter plus que leurs avoirs. Cette politique dangereuse a fonctionné pour deux raisons : premièrement, la Banque du Japon, donc la banque centrale, a garanti la solvabilité des banques en leur prêtant les fonds nécessaires pour faire face à leurs obligations ; les banques avaient donc la garantie du gouvernement ; deuxièmement, la haute croissance, qui débute en 1955, a permis de rentabiliser les investissements et les entreprises qui avaient emprunté aux banques ont pu repayer rapidement leurs dettes.

Ce système donnait un rôle crucial à la douzaine de grandes banques commerciales. En effet, le crédit bancaire jusque vers 1975 couvrait plus de 80% des besoins des entreprises en capital. Les banques avaient donc une position essentielle dans le fonctionnement de l'économie. Les entreprises faisaient affaire avec plusieurs banques, mais, dans le système des groupes industriels et financiers du Japon de [69] l'époque (les *keiretsu*), la banque du groupe dont une entreprise faisait partie jouait le rôle de principale source de capital ; elle devenait donc ce qu'on a appelé la banque principale. Cette banque principale avait aussi la responsabilité de surveiller pour toutes les autres la solvabilité des entreprises dont elle était la banque principale.

Dans les années 1980, avec l'entrée massive de fonds qui a entraîné l'augmentation des profits des entreprises et également le développement du marché boursier libéralisé, les banques ont perdu peu à peu leur rôle central dans la mobilisation du capital financier. Les entreprises pouvaient désormais s'autofinancer à travers leurs profits et le marché boursier. Ce changement du mode de financement des entreprises a affecté les banques de deux façons. Premièrement, ces dernières ont perdu la capacité d'évaluer la solvabilité des entreprises. Deuxièmement, étant donné que les entreprises déposaient leurs profits dans des comptes bancaires, les banques se sont retrouvées avec des fonds importants en caisse, elles devaient donc trouver de nouveaux

clients pour le capital qu'elles possédaient. Elles se sont tournées de plus en plus vers le marché immobilier. Pour ce faire, étant donné que la loi les empêchait d'investir directement dans ce secteur, les banques ont créé des filiales : les caisses de crédit hypothécaire. Selon la loi, ces caisses devaient en priorité financer la construction domiciliaire, mais, peu à peu, elles se sont lancées dans des domaines plus rentables, bien que plus spéculatifs, c'est-à-dire la construction de tours de bureaux à Tokyo et le développement de centres de loisirs de luxe (terrains de golf, centres de ski, spas, etc.).

Le lien entre les hauts fonctionnaires des ministères à fonction économique (ministère des Finances, ministère de l'Industrie et du Commerce international) et les dirigeants des entreprises qu'ils avaient la mission de surveiller constitue un autre aspect du cadre institutionnel de l'époque. Leur mandat dans les ministères permettait aux fonctionnaires de tisser des liens serrés avec les dirigeants d'entreprises dans les secteurs auxquels ils étaient assignés. À leur retraite, à 55 ans, les fonctionnaires qui avaient pris le soin de créer des relations suivies avec les directions des entreprises pouvaient alors devenir cadres de ces entreprises, avec une forte hausse de salaire. Inutile de dire que ce système, appelé *amakudari*, ce qui signifie « descente du ciel », permettait diverses formes de collusion qui sont apparues clairement dans les années 1990 et qui ont mené à des arrestations et à des peines de prison (Curtiss 2012).

Au plan international, le développement des politiques néolibérales, d'abord en Angleterre, puis aux États-Unis, entraînait des pressions pour l'ouverture des marchés. Le marché japonais était particulièrement visé, étant donné sa fermeture et les surpluses commerciaux chroniques du pays, surtout face aux États-Unis. En même temps, se développaient les nouvelles technologies de télécommunication et de traitement de l'information, qui ouvraient de nouvelles possibilités pour les [70] transactions financières, ce qui, de plus en plus, forçait le système financier japonais à s'ouvrir aux circuits mondiaux. À partir de 1975, le gouvernement japonais a dû graduellement déréglementer et libéraliser un marché financier jusque-là très protégé et fortement réglementé (par exemple, jusqu'à la fin des années 1970, tous les taux d'intérêt sur les dépôts et pour le crédit étaient fixés par le ministère des Finances).

C'est dans ce contexte que les accords du Plaza ont été signés en 1985. En ce qui concerne le Japon, le point le plus important était la

hausse de la valeur du yen par rapport au dollar américain. Les accords du Plaza marquaient une phase nouvelle dans la politique monétaire américaine. En effet, depuis 1980, le Président Reagan avait voulu maintenir le dollar à une valeur élevée par rapport aux autres devises, une politique fondée sur le maintien du prestige du pays comme première puissance financière du monde. Mais avec l'accélération de la désindustrialisation-le seul secteur automobile américain avait perdu environ un million d'emplois entre 1978 et 1984 (Rae 1984)-, avec aussi le déficit commercial grandissant face au Japon et dans une période de stagnation économique, l'administration américaine a changé sa politique afin de relancer l'économie.

Les accords de 1985 ont entraîné des conséquences importantes au Japon. En premier lieu, la Banque du Japon a abaissé son taux directeur à 2,5%, rendant ainsi le crédit plus facile. Comme nous l'avons vu, cette mesure avait pour but de contrer les baisses appréhendées des exportations, conséquence de la hausse de la valeur du yen qui allait faire augmenter le prix des exportations. Deuxièmement, avec des taux d'intérêt faibles et des surplus de capital difficiles à utiliser d'une manière productive, les institutions financières se sont lancées encore plus qu'auparavant dans le financement de projets spéculatifs. Dans le cas des tours de bureaux à Tokyo, l'intensification de la construction venait de prévisions selon lesquelles Tokyo deviendrait le centre du marché financier mondial dans les années 1990. Dans l'attente de la venue en masse d'entreprises financières étrangères à Tokyo, les promoteurs ont emprunté d'énormes sommes pour construire de nouveaux édifices. Le cas des centres de loisirs est plus complexe. Dans les années 1980, les Japonais ont connu une hausse impressionnante de leurs revenus moyens et toutes les couches de la population en ont profité. Mais avec une forte hausse du prix des terrains dans les grandes villes, très peu de Japonais vivant dans ces villes, là où les revenus étaient les plus élevés, ont pu à ce moment avoir accès à la propriété domiciliaire. Il existe en effet un décalage entre la propriété dans les grandes villes (à Tokyo, le ratio de propriétaires par rapport au nombre total de domiciles est de moins de 45% et la plupart des propriétaires avaient acquis leur propriété bien avant 1990)³⁹ et celle qui a cours dans les régions (à Fukui, il y a quatre fois plus de propriétaires que de

³⁹ Voir le tableau 18.5 du *Statistical Yearbook of Japan*, 2012.

locataires). Ayant des revenus importants et peu d'accès à la propriété, plusieurs Japonais, surtout en milieu urbain, ont dépensé pour des loisirs : voyages à l'étranger, mais aussi fréquentation de centres de ski, de club de golf, de spas ou de [71] plages dans le pays. C'est pour faire face à cette demande grandissante pour des loisirs que des promoteurs se sont lancés dans le développement de ce genre de services. Tout cela a entraîné une demande en forte hausse pour des terrains, ce qui a causé une spéculation intense dans l'immobilier, surtout à Tokyo et dans les environs, bientôt suivie par de la spéculation sur les valeurs mobilières.

Les banques et autres institutions financières ont, par leurs activités, accéléré la hausse des prix des terrains et des actions et en ont fortement profité (Fujii and Kawai 2010). Le crédit excessif, souvent sans garantie ou avec des garanties douteuses, et sa concentration dans des secteurs mal réglementés, ont fragilisé le système financier. De plus, les institutions financières calculaient leurs avoirs en incluant les valeurs mobilières qu'elles possédaient en grande quantité ce qui, avec la forte augmentation du prix de ces valeurs, haussait artificiellement leur capital. Ces pratiques sont à la base de la forte hausse des mauvaises créances et de la forte baisse de la capitalisation des banques après 1995.

La spéculation immobilière a donné lieu à différentes pratiques douteuses, auxquelles les groupes du crime organisé (les yakuza) ont participé. On note, par exemple, la vente en séries de parcelles, souvent à l'intérieur d'un même groupe d'entreprises ou d'un même groupe du crime organisé, pour faire augmenter les prix ; l'intimidation de petits propriétaires qui refusaient de vendre leur propriété à des groupes qui voulaient remembrer des parcelles plus grandes qu'ils pouvaient ensuite vendre à des promoteurs ; l'emprunt aux banques sur la base du prix des terrains en hausse afin de jouer à la bourse ; le détournement de plus en plus important des fonds prévus pour la construction domiciliaire vers les projets spéculatifs plus profitables. Toutes ces pratiques ont entraîné une surchauffe de l'économie qui a suscité chez les dirigeants politiques la crainte de l'inflation. C'est dans ce contexte que le gouvernement a décidé de prendre des mesures pour ralentir la spéculation. Malheureusement, le monde entrait à ce moment dans une période de ralentissement économique, un ralentissement qui allait amplifier les effets négatifs de la nouvelle politique monétaire restrictive du gouvernement.

Les difficultés des années 1990

Pour contrôler le danger appréhendé de l'inflation, en décembre 1989, le gouvernement a haussé soudainement le taux d'intérêt (de 2,5 à 6%). Dès janvier 1990, le prix des actions a baissé à la bourse de Tokyo. Entre janvier et septembre 1990, l'indice Nikkei de la bourse de Tokyo (équivalent de l'indice Dow-Jones à la bourse de New York) a baissé de 40%, passant d'un sommet de près de 39 000 à environ 21000. Puis, en 1991, le prix des terrains, qui avait continué sa progression en 1990, a commencé à chuter, ce qui a rendu plusieurs projets immobiliers non rentables. Un certain nombre d'entreprises engagées dans l'immobilier ont été incapables de rembourser les prêts aux dates [72] prévues. Le problème des mauvaises créances est donc apparu. Malgré tout, les institutions financières, qui anticipaient une reprise de la croissance, ce qui aurait rentabilisé de nombreux projets, ont continué de prêter à leurs clients, souvent pour payer les intérêts sur les prêts antérieurs, ce qui, répété plusieurs fois entre 1990 et 1995, a fait augmenter rapidement le montant de mauvaises créances.

Le ministère des Finances, qui aurait dû agir devant cette situation, a évité d'intervenir. D'une part, étant donné la législation sur les finances des entreprises, qui permettaient à celles-ci de fournir des bilans très incomplets, le gouvernement avait de la difficulté à évaluer la situation réelle. D'autre part, les fonctionnaires responsables de surveiller les institutions financières avaient intérêt à ne pas trop regarder de près la situation des institutions financières au sein desquelles, selon le système *amakudari* mentionné plus haut, ils espéraient obtenir un poste de cadre supérieur à leur retraite.

La crise financière a frappé le pays de plein fouet à la fin de 1995 et surtout en 1996. L'interruption de projets immobiliers a entraîné des faillites d'institutions financières, d'abord des coopératives de crédit, puis des caisses de crédit immobilier, bientôt suivies par des faillites de banques, y compris une des grandes banques commerciales (Hokkaido Takushoku Bank), d'une des quatre plus grandes entreprises de valeurs mobilières (Yamaichi Securities) et d'une compagnie d'assurance-vie (Kyoie Life Insurance Co.). Ces faillites ont révélé des pratiques très

douteuses de ces institutions : une caisse de crédit avait créé une filiale à laquelle elle avait transféré toutes ses dettes, assainissant ainsi artificiellement ses finances, ce qui lui avait permis d'afficher des profits alors que ses dettes dépassaient de loin ses avoirs ; dans une autre, le PDG s'était prêté illégalement à lui-même l'équivalent de la moitié du capital de son entreprise - un capital prévu pour la construction de maisons - afin de s'acheter des produits de luxe (Guichard 1999). Les mauvaises créances se sont élevées à des montants impressionnants, équivalents à environ 2000 milliards de dollars US. Ces faillites ont bouleversé le système financier et ont entraîné une restructuration du secteur. Par exemple, les fusions dans le secteur des grandes banques commerciales ont provoqué la diminution de leur nombre de onze à quatre entre 1996 et 2000. La crise financière s'est aussi mutée en crise économique, avec des années de croissance zéro ou de croissance négative entre 1998 et 2002 et une forte déflation.

Les difficultés du système financier se sont, en premier lieu, répercutées sur le crédit qui est devenu plus difficile à obtenir, même pour les entreprises manufacturières rentables dont les activités ont été réduites. En deuxième lieu, comme nous le verrons, les faillites d'entreprises ont eu pour conséquence la mise à pied de nombreux salariés, entraînant une baisse de revenus pour plusieurs ménages qui ont alors tenté de diminuer leurs dépenses. Cette diminution a graduellement entraîné une contraction du [73] marché, menant à la fin des années 1990 à une spirale déflationniste. La crise financière était devenue une crise économique en bonne et due forme.

Conséquences de la crise sur le travail, le revenu et les finances publiques

Les conséquences directes de cette crise économique ont été diverses et ont frappé l'ensemble de la société, du système politique et de l'économie du pays. En premier lieu, le déficit de l'État a monté en flèche à cause de la mise en place de plusieurs programmes coûteux de relance de l'économie ; par exemple, le montant pour financer un seul de ces programmes, en 2003, s'est élevé à plus de 200 milliards de dollars US. En deuxième lieu, ce déficit a entraîné une forte augmentation de la dette accumulée qui a atteint presque 200% du Produit intérieur brut (PIB) en 2002 (elle dépassera 220% en 2012 et même 250% en 2013). Notons que, à l'inverse d'un pays comme la Grèce (ou même les États-Unis), la dette japonaise est détenue à près de 80% par des institutions et des particuliers japonais ⁴⁰. En troisième lieu, comme nous venons de le mentionner, la déflation a frappé le pays de 1998 à 2003, accompagnant les taux de croissance nuis ou négatifs.

Du point de vue du marché du travail, notons de nombreuses mises à pied (en général pour des salariés sans sécurité d'emploi, ainsi que pour des salariés réguliers dans le cas de faillites) ou des retraites anticipées forcées. En effet, les entreprises offraient des incitatifs à la retraite, mais si les salariés refusaient les départs à la retraite, ces derniers se voyaient congédiés sans compensation. En même temps, presque toutes les grandes entreprises, c'est-à-dire celles qui offraient les meilleures conditions de travail, ont restreint de façon draconienne l'embauche de jeunes finissants des universités, des écoles techniques

⁴⁰ À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement japonais, dans une situation tout à fait catastrophique, avait unilatéralement éliminé sa dette accumulée. On pourrait suggérer que le gouvernement pourrait faire la même chose en 2014, mais la situation est complètement différente. Premièrement, le gouvernement actuel est un gouvernement élu, ce qui n'était pas le cas en 1945. S'il abolissait unilatéralement sa dette, il perdrait automatiquement les prochaines élections, étant donné que plusieurs ménages, et non pas seulement les entreprises, possèdent des obligations du gouvernement. Deuxièmement, la situation actuelle ne peut se comparer à celle qui a suivi la défaite en 1945, situation dans laquelle la société et les entreprises étaient en grande partie désorganisées.

ou du secondaire. Comme nous le verrons, cette baisse de l'embauche des jeunes a affecté le système d'éducation. La combinaison des mises à pied, des retraites anticipées et de la baisse de l'embauche des jeunes a entraîné une forte hausse du taux de chômage (taux officiel, mais sous-évalué de 5,5% en 2002) et une augmentation importante de différentes formes de travail précaire (temporaire ou contractuel, à temps partiel, journalier, pour des agences de travail temporaire)⁴¹. Les femmes ont été particulièrement frappées, exclues de nouveau des bons emplois.

Pour comprendre ces conséquences, quelques mots sont nécessaires pour expliquer le contexte des relations et de l'organisation du travail au Japon avant 1990. Ce contexte avait été mis en place surtout dans les années 1950, à la suite de dures luttes syndicales juste après la fin de la guerre. Les nouveaux syndicats mis en place dans les grandes entreprises dès 1945, sous l'encouragement initial des autorités de l'occupation américaine, se sont rapidement radicalisés et ont demandé la sécurité d'emploi pour tous les salariés, y compris les ouvriers qui avaient pour la grande majorité un statut [74] précaire avant 1945. Ils ont aussi exigé une courbe de salaires à l'ancienneté, comme mesure indirecte des besoins, et ils ont réclamé des augmentations de salaire dans une période difficile d'inflation et de désorganisation de l'économie. Pour contrer les manœuvres du patronat qui voulait restreindre la production et effectuer des mises à pied, les syndicats, au lieu de faire la grève-ce qui aurait arrangé les patrons -, ont décidé d'occuper les usines et de les faire fonctionner sans cadres supérieurs.

Le patronat, appuyé par le gouvernement japonais et aussi par les autorités américaines qui avaient changé d'avis sur les syndicats à cause

⁴¹ Les statistiques officielles sur ce point sont trompeuses. Elles considèrent comme employés réguliers tous ceux qui travaillent pour une période de plus de six mois consécutifs, quel que soit leur statut. Or, plusieurs de ces employés dits réguliers ont en réalité, dans les grandes entreprises, le statut d'employé temporaire ne bénéficiant pas de la sécurité d'emploi même si l'entreprise peut les garder pendant de nombreuses années. Quant aux employés réguliers des PME, bien que la loi régleme leur situation, ils peuvent être mis à pied dans des conjonctures difficiles. La littérature académique sur ce sujet est claire : sont considérés réellement comme travailleurs réguliers seulement ceux qui ont une véritable sécurité d'emploi, soit les salariés réguliers (*kaishain*) des grandes entreprises. Voir, entre autres, Cole (1979) et Totsuka et Hyôdô (2001).

de la position de plus en plus radicale de ces derniers, a contre-attaqué en payant des cadres pour qu'ils organisent des syndicats modérés avec lesquels il a négocié. Ces négociations, ainsi qu'une politique économique restrictive imposée par les Américains en 1949, ont entraîné l'affaiblissement graduel des syndicats militants qui ont pratiquement disparu. En éliminant les syndicats militants, le patronat dans les grandes entreprises a mis en place un nouveau système de relations et d'organisation du travail qui avait pour objectif le contrôle de la main-d'œuvre.

Le patronat a toutefois dû en arriver à des compromis avec les nouveaux syndicats dits modérés. Ceux-ci ont demandé le maintien de la sécurité d'emploi pour tous les salariés réguliers, y compris les ouvriers, qui ont été reconnus comme membres à part entière des entreprises, ainsi que celui des échelles de salaires selon l'ancienneté. En échange, les syndicats ont été forcés d'accepter que le patronat reprenne tout le contrôle de l'organisation du travail. Pour ce faire, les directions d'entreprise ont décidé de n'embaucher que des jeunes sortants de l'école ou des universités, afin d'avoir la mainmise sur leur formation, dispensée en entreprise et portant sur des éléments autant moraux que techniques. De plus, les grandes entreprises ont défini des tâches collectives, plutôt qu'individuelles, et elles ont contrôlé la composition des équipes qui étaient affectées à ces tâches en imposant une rotation systématique des salariés d'une tâche à une autre.

Ce compromis a été renforcé par la Guerre de Corée (1950-1953), qui s'est avérée être une bénédiction pour le Japon. On peut dire que ce sont les commandes américaines (armements, réparation de matériel, textiles, etc.) pour cette guerre qui ont enfin permis au Japon de se sortir de l'intense récession causée par les mesures durement restrictives imposées par les Américains en 1949. La Guerre de Corée a aussi permis la résurgence de l'industrie lourde, secteur moteur des économies occidentales à cette époque. Après une courte récession à la fin de la Guerre Corée en 1953-1954, la croissance reprend en 1955 et dure jusqu'en 1973 ; c'est la période dite de haute croissance, durant laquelle le taux moyen de croissance du PIB atteignait 8%, et plus de 10% entre 1968 et 1973. La haute croissance a permis aux entreprises japonaises de progresser rapidement, en particulier d'améliorer les procédés de production dans un marché protégé. C'est dans ce contexte que l'entreprise automobile Toyota, en s'inspirant du taylorisme, a

innové dans plusieurs domaines de la [75] gestion de la production en optimisant les flux et en systématisant l'utilisation du temps de production.

Le système japonais d'organisation et de relations du travail, limité aux grandes entreprises, mais avec tentative d'imitation par les PME, favorisait le travail des hommes au détriment des femmes. Les politiciens conservateurs au pouvoir, appuyés par les cadres supérieurs des grandes entreprises, insistaient sur le rôle des femmes comme ménagères à temps plein, se dévouant à l'éducation des enfants et aux soins à leur mari qui devait se consacrer entièrement au travail pendant de longues heures. Jusque dans les années 1980, la majorité des grandes entreprises avaient des règlements qui forçaient les femmes à se retirer du travail à 25 ans, âge limite auquel elles devaient se marier. Cette pratique a été jugée illégale par les tribunaux dans les années 1980. Malgré les restrictions au travail des femmes dans les grandes entreprises, plusieurs femmes de milieux moins favorisés devaient travailler, souvent à plein temps, mais aussi pour plusieurs à temps partiel, afin d'assurer un revenu familial suffisant. Dans les années 1980, avec la diminution du nombre de jeunes hommes, conséquence de la baisse du taux de natalité, et avec les restrictions sévères sur l'immigration, vue comme dangereuse si l'on voulait protéger la culture japonaise, les grandes entreprises ont commencé à embaucher quelques femmes dans des positions auparavant réservées aux hommes. On a donc assisté à un début d'ouverture, modeste sans doute, mais néanmoins présent pour ce qui est de l'embauche des femmes dans des postes de cadres.

Les difficultés économiques ont fortement affecté cette organisation du travail, en particulier en abaissant fortement le nombre et le pourcentage des salariés réguliers avec sécurité d'emploi (se référer à la note 2 plus haut), à cause des retraites anticipées et de la diminution de l'embauche de nouveaux employés ou ouvriers. En même temps, se développaient diverses formes de travail précaire. Par exemple, le pays a connu une forte hausse du travail à temps partiel, déjà commun chez les femmes, mais augmentant pour elles et se développant rapidement pour les hommes. Le travail temporaire ou contractuel a aussi connu de fortes hausses, entre autres, pour remplacer les anciens salariés réguliers avec sécurité d'emploi. Le travail à la journée, qui s'était

fortement amenuisé dans les années 1980, est réapparu, en particulier sur les chantiers de construction.

Les médias et les intellectuels ont inventé de nouvelles catégories pour parler des couches frappées par le travail précaire. Le mot *furita*, japonisation de *freeter*, contraction bizarre de *free* en anglais et de la dernière syllabe de *arbeiter*, mot allemand qui signifie « travailleur », (*arbeit* [travail] étant utilisé au Japon pour parler du travail à temps partiel des étudiants), est utilisé maintenant pour parler de différentes couches de la population des jeunes qui, n'ayant pas de travail régulier, sont obligés de cumuler des emplois à temps partiel dans lesquels ils n'obtiennent qu'une formation limitée. Dans les [76] années 1980, durant lesquelles le mot a été créé, ce terme désignait les jeunes qui travaillaient pour faire assez d'argent pour s'adonner à une passion, comme le surf, le ski ou la musique. Dans les années 1990, les connotations du terme ont changé. Maintenant, *furita* désigne les jeunes sans formation précise, des jeunes dont on s'attend à ce qu'ils ne puissent pas se trouver une place permanente sur le marché du travail. Les *neet*, « not in education, employment or training », expression inventée en Angleterre, sont ces jeunes qui n'ont pas d'emploi, mais aussi qui ne suivent pas de cours ou de formation.

Le gouvernement, plusieurs intellectuels et les médias s'inquiètent de l'avenir de ces jeunes qu'on a appelés la génération perdue, ils pensent qu'ils ne pourront jamais obtenir de position régulière, étant donné qu'ils ont raté leur chance juste à la sortie de l'école. On peut voir ici une certaine rigidité dans la façon dont au Japon les autorités conçoivent les activités selon l'âge : ces jeunes sont considérés comme perdus parce qu'ils n'ont pas obtenu au moment prescrit la formation qui leur sera nécessaire si l'économie reprend. C'est comme si quelqu'un ne pouvait plus obtenir de formation après 30 ans.

La baisse de l'embauche de jeunes sortant de l'école comme travailleurs réguliers dans les grandes entreprises a modifié les relations entre éducation et monde du travail et, par extension, le monde de l'éducation lui-même. Dans les années 1980, les jeunes hommes qui avaient étudié assidûment, souvent en ayant fréquenté des écoles complémentaires le soir et les fins de semaine pour avoir accès aux universités les mieux cotées, étaient sûrs de se trouver un emploi permanent régulier dans une entreprise prestigieuse, d'autant plus que les professeurs au fil des ans avaient établi des liens solides avec les

cadres de plusieurs entreprises et qu'ils recommandaient certains élèves ou étudiants. Les femmes avaient quant à elles plus de difficultés à se trouver un bon emploi, même avec un diplôme d'une université réputée. Dans les années 1980, chaque jeune homme finissant ses études universitaires ou techniques, ou même secondaires avait le choix en moyenne entre trois emplois. Les entreprises se faisaient une concurrence féroce pour embaucher les diplômés des meilleures universités ou écoles.

Tout cela a changé dans les années 1990. Avec la baisse de l'embauche, le fait de sortir d'une bonne université n'était plus une garantie pour se trouver un bon emploi. Plusieurs, ayant fait tous les efforts requis, n'ont pas eu la possibilité d'être embauchés, même souvent dans une PME. Comme exemple, alors que, en 1990, les entreprises de 100 personnes et plus embauchaient 6,5 millions de jeunes sortant des écoles, en 1999, ce chiffre avait baissé à 4,9 millions. Ces chiffres sont encore plus éloquentes pour les entreprises de 1000 salariés et plus, soit celles qui offrent les meilleures conditions de travail, y compris la sécurité d'emploi ; dans ces entreprises, les chiffres sont de 3,75 millions en 1990 et de 1,34 million en 1999, soit une baisse de 64% (Gouvernement du Japon 2002).

[77]

Ce qui veut dire qu'un décalage est apparu entre les aspirations, fondées sur la situation ancienne, et les possibilités réelles déterminées par les difficultés économiques. Dans ce contexte, l'influence des professeurs a fortement diminué ; leurs relations avec les cadres des entreprises ne pouvaient plus permettre de trouver de bons emplois à leurs étudiants. En même temps, plusieurs jeunes ont commencé à s'interroger sur la pertinence de mettre tant d'effort dans l'éducation si on risquait à la fin de se trouver au chômage ou dans un emploi précaire et mal payé. Le lien entre éducation et milieu du travail a donc été perturbé.

Dans les familles, qui pour plusieurs d'entre elles avaient dépensé de fortes sommes pour assurer une éducation de première classe à leurs enfants (écoles privées, écoles complémentaires de haut niveau à prix élevés, etc.), certains parents ont commencé à se demander si ces dépenses, menant à un avenir incertain, étaient vraiment nécessaires. D'autant plus que plusieurs d'entre eux ont vu leurs revenus diminuer,

à cause des retraites anticipées, des baisses de bonus ou d'échelles de salaires, ou bien de fin de rémunération des heures supplémentaires. On a donc vu une chute dans le nombre de jeunes fréquentant les écoles complémentaires.

Nouvelle période de crise, 2008-2012

De 2003 à 2007, le Japon a connu un répit, avec une croissance faible du PIB (environ 1% annuellement en moyenne selon les chiffres du gouvernement japonais, ce qui se compare mal au 8% en moyenne pendant 17 ans de 1955 à 1972). Mais cela devait se terminer en 2008, quand les conséquences de la crise financière américaine des « *subprimes* » ont frappé le Japon (baisse des exportations vers les États-Unis, baisse des exportations vers la Chine, à cause de la diminution des ventes des produits chinois sur le marché américain), le plongeant de nouveau dans la récession. Le taux de croissance du PIB a baissé sous zéro (-4,6% en 2008, -3,7% en 2009), le taux de chômage est monté à 5,8%, dépassant celui de 2000. Des faillites, surtout de PME, sont apparues en série. Certaines grandes entreprises, comme Sony ou NEC, ont connu des difficultés. Malgré une baisse du taux d'intérêt à 0,25%, les entreprises, n'entrevoiant pas d'expansion des débouchés, ont tardé à emprunter. Les grandes entreprises, qui avaient quelque peu haussé l'embauche des jeunes entre 2003 et 2008, en sont revenues aux pratiques antérieures à 2003 et ont abaissé le nombre de jeunes embauchés dès la sortie de l'école. Toutes ces pratiques ont accentué les problèmes de l'économie japonaise qui est entrée dans une spirale à la baisse : chômage, endettement du gouvernement (la dette publique accumulée a dépassé 250% du PIB annuel en 2013), augmentation du travail précaire, baisse du revenu moyen, baisse de la consommation, déflation.

[78]

C'est dans cette situation difficile qu'a frappé la catastrophe du 11 mars 2011 : un tremblement de terre d'une magnitude de 9,1, suivi d'un tsunami qui a causé un désastre nucléaire. La destruction causée par le tremblement de terre puis par le tsunami a fortement frappé l'économie japonaise, sans parler des plus de 15000 morts, des 3 300 disparus et

des nombreux édifices détruits. Les conséquences économiques immédiates de ce désastre sont nombreuses : fermeture de la centrale de Fukushima (affectant l'approvisionnement en électricité de Tokyo) ; destruction des terres et de la production agricole de toute la région, production affectée, comme les pêcheries, par les déversements nucléaires de la centrale de Fukushima ; destruction totale ou partielle d'usines, spécialement dans l'électronique (les dommages à des usines de produits électroniques pour l'industrie automobile ont nui à la production mondiale puisque 60% de la production mondiale de certaines composantes venaient de la région de Sendai, fortement frappée par le tsunami). Les coûts de la reconstruction sont évalués à 300 milliards de dollars US.

Cependant, la catastrophe a également affecté l'économie japonaise à plus long terme : baisse du PIB en 2011, mais reprise partielle en 2012 et 2013 (à cause de la reconstruction, avec fortes dépenses gouvernementales) ; fermeture de tous les réacteurs nucléaires dans tout le pays, avec réouverture de deux réacteurs en 2012 et d'autres qui étaient prévus pour 2013, mais qui n'ont pas eu lieu ; importations de gaz naturel pour produire de l'électricité et ainsi compenser la fermeture des réacteurs ; déficit de la balance commerciale en 2011 (pour la première fois depuis 30 ans), à cause de la hausse des importations d'hydrocarbures.

Ces effets de la catastrophe ont amplifié certains problèmes présents auparavant : taux de chômage élevé, déflation, augmentation du déficit du budget du gouvernement à cause des coûts de reconstruction, augmentation de la dette accumulée du gouvernement qui atteint 250% du PIB annuel. Du point de vue des travailleurs, les difficultés pour se trouver un emploi sans précarité ont continué et ont même augmenté.

La situation actuelle de l'emploi a momentanément retardé le problème posé à l'économie japonaise par le vieillissement de la population. En effet, avec un faible taux de natalité, autour de 1,30, et avec l'espérance de vie la plus élevée au monde pour les hommes comme pour les femmes, le pays connaît depuis deux décennies une augmentation des personnes au-dessus de 65 ans, au moment où le nombre de naissances ne peut assurer le remplacement de la population. De ce point de vue, les difficultés économiques ont retardé l'effet conjugué sur le marché du travail des faibles naissances et de la forte espérance de vie, puisqu'elles ont amenuisé fortement les chances

d'emploi permanent. Autrement dit, la stagnation a limité l'expansion du marché du travail, ce qui a retardé les effets du faible nombre de nouveaux salariés se cherchant un emploi. Le Japon se retrouve maintenant avec un [79] surplus de jeunes avec des emplois précaires. Cette situation contraste avec celle des années 1980, où le pays manquait de jeunes pour remplir les emplois disponibles.

La crise a aussi repoussé le débat sur l'immigration. Dans les années 1980, avec une pénurie de jeunes hommes entrant sur le marché du travail, avec aussi le refus de plusieurs japonais de faire le travail qualifié de sale, difficile et dangereux (les trois K : *kitanai*, *kitsui*, *kiken*), le gouvernement avait toléré l'entrée d'immigrants illégaux, pour la grande majorité issus des pays asiatiques. Mais la crise a changé la donne. En effet, les faillites de PME, la diminution des mises en chantier dans la construction (sauf dans les périodes de dépenses d'infrastructure) et la disponibilité de plusieurs jeunes prêts à faire ce genre de travail ont entraîné une politique plus restrictive. Donc, à court terme, avec un besoin moindre de travailleurs, le problème de l'immigration s'est atténué. Mais il se posera sans aucun doute de nouveau avec acuité, étant donné la diminution constante de jeunes entrant sur le marché du travail et l'augmentation du nombre de personnes âgées. Selon Chapple (2004), le ratio du nombre de personnes au travail par rapport à une personne âgée était de 12 en 1950, il était passé à 5,5 en 1990 et l'on prévoit qu'il se situera à 2,3 en 2020. Il est bien clair que, si les Japonais veulent au minimum maintenir le niveau actuel des services et de la production manufacturière, le pays devra accueillir de nouveaux immigrants à l'avenir.

Conclusion

Le Japon a connu des difficultés économiques inédites à cause de la crise financière, difficultés qui ont été amplifiées par la catastrophe de mars 2011. Mais peut-on parler de crise économique ou de crise sociale ? À mon avis oui, pour les raisons suivantes. Premièrement, au niveau économique, la croissance négative ou nulle pendant plusieurs années, la déflation, la baisse du revenu moyen, le chômage en hausse, l'augmentation du travail précaire peuvent être considérés comme des

indices qu'une véritable crise a frappé le Japon, surtout de 1997 à 2003 et de 2008 à 2012. Deuxièmement, cette crise économique a entraîné une crise sociale : hausse dramatique du taux de suicide, en particulier chez les hommes entre 40 et 60 ans, baisse du nombre de mariages à cause de la situation économique précaire des jeunes, nouvelle baisse de la natalité. Il faut aussi noter les modifications des aspirations de plusieurs jeunes quant à l'éducation. Avant 1990, une bonne éducation garantissait un bon emploi. Ce n'est plus le cas en 2014. Étant donné ce fait, plusieurs familles hésitent à dépenser autant qu'auparavant pour l'éducation des enfants. C'est là un changement important dans l'organisation institutionnelle du Japon. En effet, jusque dans les années 1990, les familles japonaises dépensaient des sommes importantes pour l'éducation, afin d'assurer l'avenir des enfants. L'avenir n'étant plus assuré par l'éducation, autrement dit, le lien si fort entre éducation et travail étant affaibli, le comportement des familles en a été modifié.

[80]

D'autres changements peuvent aussi se percevoir, par exemple, la perte de confiance dans les trois piliers de la période de croissance, soit les partis politiques (au premier chef le Parti libéral-démocrate, PLD, au pouvoir sans arrêt de 1955, au moment de sa fondation, à 1993, puis de nouveau de 1997 à 2010 et encore en 2013), la bureaucratie et les grandes entreprises. Ces trois domaines ont été frappés par divers scandales qui ont miné la confiance des Japonais. S'il est vrai qu'il existait une sorte de cynisme envers le PLD, on ne peut en dire autant dans le cas de l'opinion des gens face aux fonctionnaires et aux hommes d'affaires avant 1990. Mais la crise et les scandales ont miné la confiance populaire dans ces secteurs et l'ont abaissée à un niveau comparable à celui des politiciens, du moins si on se fie aux sondages.

Le Japon de 2014 n'est plus celui de 1989. Les Japonais, qui pensaient que leur pays allait devenir le leader économique mondial (voir, parmi plusieurs autres, Nakamura 1988 ; Takenaka 1989), ont fortement déchanté avec la crise financière qui s'est transformée en crise économique et sociale. Ce qui est peut-être surprenant, c'est qu'il y a eu peu de protestation pendant la longue période de difficulté économique de 1990 à 2003. Cette situation a changé durant l'été 2012, quand des manifestations de grande envergure ont eu lieu pour s'opposer à la remise en fonction d'une centrale nucléaire et d'un plan pour en rouvrir d'autres. Depuis le 3 août 2012, date à laquelle plus de

200 000 personnes se sont rassemblées devant la résidence du premier ministre à Tokyo, des manifestations se sont tenues tous les vendredis. Le nombre de participants a baissé, mais l'effort a continué jusqu'à la fin de 2012. D'autres moyens de contestations ont été développés depuis une dizaine d'années, comme la mise en place de syndicats de travailleurs temporaires (voir Mirza 2014) ou de syndicats de journaliers (Malinas 2011). Cependant, il s'agit d'exceptions qui portent sur des nombres restreints de participants.

[81]

Références

Chapple, J. 2004. « The Dilemma posed by Japan's Population Decline », *Electronic Journal of Contemporary Japanese Studies*, Discussion Paper n° 5, 2004. Document électronique, <http://www.japanesestudies.org.uk/discussionpapers/Chapple.html>, consulté le 28 novembre 2012.

Cole, R. E. 1979. *Work, Mobility, and Participation : A Comparative Study of American and Japanese Industry*. Berkeley/Los Angeles : University of California Press.

Curtiss, G. 2013. « The Government of Modern Japan : The Japanese Bureaucracy. Corruption Scandals (1990s) ». Document électronique, http://afe.easia.columbia.edu/at/jp_bureau/govtjb13.html, consulté le 18 août 2013.

Fujii, M. and M. Kawai. 2010. « Lessons from Japan's Banking Crisis, 1991-2005 », *Asian Development Bank Institute Working Paper Series*, n°222, June 2010. Document électronique, <http://www.adbi.org/files/2010.06.29.wp222.lessons.japan.banking.crisis.1991.2005.pdf>, consulté le 20 août 2013.

Gouvernement du Japon. 2002. *Statistical Yearbook of Japan*. Tokyo : Bureau du Premier Ministre.

_____, 2012. *Statistical Yearbook of Japan*. Tokyo : Bureau du Premier Ministre.

Guichard, S. 1999. *La défaite financière du Japon*. Paris : Economica.

Johnson, C. 1982. *MITI and the Japanese Miracle : The Growth of Industrial Policy, 1925-1975*. Stanford : Stanford University Press.

Malinas, D.-A. 2011. *La lutte des sans-abri au Japon. Le renouveau du militantisme*. Paris : L'Harmattan.

Mirza, V. 2014. « Japan Temporary Workers' Unions and Political Représentation », In *Japanese Youth in the Conservative Elite Society : Essays on the Liberal Young Superachievers*. H. Itoh and B. Bernier, eds. Pp. 53-70. Lewiston : Edwin Mellen Press.

Nakamura, J. 1988. « Stormy Sailing, Good Swing ». *Look Japan*, 34 (386) : 10-11.

Rae, J. B. 1984. *The American Automobile Industry*. Boston : Twayne Publishers.

Takenaka, H. 1989. « Looking to the Heisei Boom ». *Look Japan* 34(396) : 24.

Totsuka, H. et T. Hyôdô. 2001. *Rôshi kankei no tenkan tosentaku*. Tokyo : Nihon Hyôronsha.

[82]

[83]

Crise et mise en crise.

Actes du colloque annuel de l'ACSALF 2012.

6

“Travail flexible et vie flexible. L’expérience des jeunes femmes tokyoïtes en période de crise économique.”

Par Vincent MIRZA

Université d’Ottawa

[Retour à la table des matières](#)



Le Japon se remet à peine d'une des crises les plus importantes de son histoire. Non seulement a-t-il subi un tremblement de terre, un tsunami, mais à cela s'ajoute la catastrophe nucléaire de mars 2011. Tous ont eu des répercussions majeures sur les plans humains, matériels et écologiques. Cependant, cette crise ou plutôt devrait-on dire ces crises majeures ont aussi accentué des difficultés économiques qui perdurent au Japon depuis plus de 15 ans⁴². Ces dernières ont eu des conséquences importantes sur le régime de travail des entreprises et, notamment, sur la flexibilisation de la main-d'œuvre.

La recherche sur laquelle se développe ce texte vise à expliquer comment, au Japon, les transformations de l'économie et ses représentations ont affecté les expériences individuelles. Plus particulièrement, il s'agit de voir comment, dans un contexte de crise économique et de flexibilisation croissante de la main-d'œuvre, les

⁴² Au sujet « des » crises, voir l'article de Bernard Bernier dans cet ouvrage.

jeunes femmes japonaises en arrivent à développer un sentiment de participation à la société qui ne se définit plus seulement à travers le prisme de la famille, mais aussi par celui du travail. Pour ce faire, je m'appuierai sur les données d'entrevues ⁴³ réalisées à Tokyo entre 2010 et 2012 auprès de 32 jeunes femmes de 25 à 30 ans qui visaient à comprendre les transformations du sens du travail chez les jeunes adultes et les représentations de l'économie en période de crise chez les jeunes femmes au Japon. Ces dernières ont toutes un diplôme universitaire de quatre ans et sont toutes employées à temps partiel ⁴⁴ dans des PME ou de grandes entreprises à l'exception de trois d'entre elles qui sont des employées régulières et qui ont un poste permanent à temps plein. Si plusieurs d'entre elles ont un petit ami, aucune n'est mariée. Enfin, soulignons également le caractère exploratoire de cette étude qui ne saurait être représentative, mais qui nous informe cependant sur un ensemble de pratiques et de représentations qui sont de plus en plus importantes dans le contexte tokyoïte. Cette étude nous permettra d'offrir une meilleure compréhension de la manière dont ces [84] jeunes femmes déploient des stratégies d'appropriation de leur carrière que ce soit comme employées à temps partiel ou encore devant faire face au plafond de verre. Nous verrons également, à travers leurs discours, qu'en insistant sur l'idée de réalisation de soi, elles acceptent le jeu de la flexibilisation de la main-d'œuvre et en viennent à réifier, par le fait même, le discours néolibéral.

Tout en cherchant à mieux comprendre les effets des difficultés économiques des 20 dernières années, je fais l'hypothèse que les reconfigurations actuelles du capitalisme créent des discontinuités importantes à la fois dans les structures sociales existantes et dans les pratiques sociales et culturelles. En effet, les déréglementations des années 1990, mais surtout les modifications des pratiques dans les entreprises au niveau du recrutement, de la permanence et des promotions, ont eu un impact important sur les attentes des jeunes qui entrent, ou qui sont, sur le marché du travail. Je suppose également que la crise économique des années 1990 a fragmenté le cadre hégémonique mis en place dans l'après-guerre ; un système dominant ayant structuré

⁴³ La recherche a été rendue possible grâce à une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH, 2010-2013).

⁴⁴ Précisons qu'au Japon un emploi à temps partiel est en fait un travail à plein temps, mais sans sécurité d'emploi.

l'ensemble des rapports-économiques, sociaux, politiques, culturels. Ici, je conçois l'hégémonie en suivant la définition qu'en donnent Comaroff et Comaroff, c'est-à-dire comme « un ordre des choses où symboles et pratiques, relations et dissociations, images et épistémologies prennent corps à partir d'un terreau culturel historiquement situé et qui est considéré à priori comme étant la forme à la fois naturelle et imaginée que prend le monde et tout ce qui l'habite » (1991 :23, traduction libre) ⁴⁵.

Ce cadre, que l'on peut qualifier d'hégémonique, s'est constitué autour de la collaboration entre les grandes entreprises, le milieu de l'éducation, le politique et la bureaucratie ; il s'agit de ce que l'on peut qualifier de « système de 1955 ». Ce dernier a joué un rôle majeur dans la constitution des parcours de vie et des attentes dans l'après-guerre en articulant étroitement le système scolaire au monde du travail. Il était fondé, du moins en partie, sur l'idée qu'une bonne éducation menait à un bon emploi et qu'en échange du dévouement à l'entreprise, cette dernière assurerait la sécurité d'emploi. Notons que même si ce modèle n'a été bénéfique que pour une minorité d'employés, ce dernier n'en a pas moins été dominant dans le discours, orientant du même coup les pratiques sociales et culturelles tout en modifiant les structures sociales. Ainsi, ce système a fortement participé à la construction « du cadre d'intelligibilité », élaboré avec des objectifs de croissance économique, qui a été maintenu, mis en forme, reproduit et réifié à travers l'articulation institutionnelle famille-éducation-travail. La standardisation des pratiques à l'intérieur des éléments de ce triptyque, et entre eux, a grandement favorisé la régulation des parcours de vie (Kelly 2002) et l'incorporation de certaines formes de « typification ». ⁴⁶ J'insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas d'une forme

⁴⁵ Les Comaroff définissent l'hégémonie de la manière suivante : « that order of signs and practices, relations and distinctions, images and epistemologies-drawn from a historically situated cultural field-that come taken for granted as the natural and received shape of the world and everything that inhabits it » (Comaroff et Comaroff 1991 :23).

⁴⁶ Le sarariiman est un bon exemple de construction hégémonique et de typification, en ce qu'il incarne l'employé régulier qui après être sorti d'une bonne université est recruté par une grande entreprise et se sacrifie pour elle en échange d'un bon salaire, d'une sécurité d'emploi, mais qui privilégie aussi un ensemble de valeurs « typiques » de la classe moyenne qui s'articule autour de la consommation, la sécurité, etc.

d'homogénéisation des représentations et des conduites, mais bien plus de l'élaboration de standards idéaux de vie, d'attentes et de consommation.

[85]

Néanmoins, ce cadre qui a trouvé sa légitimité et fut justifié par le succès économique du Japon à parti des années 1960 est devenu beaucoup plus difficile à défendre en période de crise économique. En effet, la crise des années 1990 a fait ressurgir ce que ce cadre hégémonique tendait à dissimuler, c'est-à-dire une diversité importante de pratiques et de représentations qui varient selon la position que les individus occupent dans l'organisation sociale. La crise a non seulement fait ressortir les inégalités sociales, mais aussi des différences dans les conditions de travail, les aspirations et les choix de vie qui ont longtemps été subsumés sous le terme *shûryû* (courant principal) et sous l'idéologie d'une grande classe moyenne ⁴⁷.

Enfin, les tensions résultant des pratiques émergentes et des représentations dominantes nous conduiront à nous interroger sur le sens du travail et sur ce que j'appellerais la vie flexible. ⁴⁸ Ici, j'emprunterai l'idée de Henrietta Moore (2011) en soulignant que ces reconfigurations influencent nos « façons d'être », c'est-à-dire les manières particulières de penser, de sentir et d'agir dans les relations avec les choses, avec autrui et avec nous-mêmes. En effet, comme le soutient Moore « les changements politiques et économiques modifient ces manières d'être et de nouvelles façons de voir le monde et de le comprendre amènent des possibilités de changement » (Moore 2011 :10, traduction libre). En ce sens, la vie flexible serait, dans ce contexte, la nécessité de s'adapter aux contraintes du marché de l'emploi et du milieu de travail, mais aussi la manière de faire sens de cette nouvelle conjoncture.

Ce sont ces possibilités, ces ambiguïtés et ces reconfigurations que je souhaite examiner pour comprendre comment se traduisent, chez ces

⁴⁷ Il faut aussi souligner que *shûryû* désigne dans le discours une conception généralisée de l'appartenance à la norme (au courant principal : « mainstream society ») plus que de classe moyenne (Taira 1993 ; Kelly 2002).

⁴⁸ Ici, il s'agit d'une allusion à la notion de « liquid life » de Zygmunt Bauman (2005). Bauman insiste beaucoup sur la consommation alors que je voudrais plutôt mettre l'accent sur le régime de travail.

jeunes femmes, les expériences individuelles à travers l'articulation d'une nouvelle définition du travail. En mettant l'accent sur ces moments qui traduisent cette expérience, c'est-à-dire la crise et l'appropriation d'un travail « qui vaut la peine d'être fait », nous pourrions ainsi mieux comprendre la relation entre les représentations sociales de l'économie, le sens du travail et de la participation à la société de ces jeunes femmes tokyoïtes en contexte de difficultés économiques.

La crise

Depuis le milieu des années 1990, les difficultés économiques qu'a rencontrées le Japon ont transformé la configuration du marché du travail et les pratiques des entreprises. L'idéologie de l'« emploi à vie » soutenue par une croissance économique très forte a désormais fait place à une grande période de remise en question et d'incertitude. En effet, l'idée de *kygyo shakai*, c'est-à-dire que l'idée d'une « société centrée sur l'entreprise », idéologie proclamée et acclamée durant la période de haute croissance économique, est de plus en plus en plus difficile à soutenir⁴⁹. C'est aussi pendant cette [86] période que l'on a constaté une expansion importante du travail à temps partiel et temporaire chez les jeunes femmes. Plus particulièrement, les agences d'emplois temporaires embauchent 95% de femmes et la main-d'œuvre à temps partiel, elle, a augmenté de 15% en 10 ans.

Pourtant, à partir des années 1980, plusieurs observateurs avaient noté une augmentation de l'embauche des jeunes femmes dans des emplois réguliers auparavant réservés aux hommes. Les entreprises ayant un besoin important d'employés et les jeunes hommes se faisant moins nombreux, la main-d'œuvre régulière et féminine avait donc augmenté. Cependant, depuis la crise les entreprises ont eu besoin d'une main-d'œuvre bon marché et flexible (Bernier et Mirza 2001). Il en résulte une baisse du nombre des emplois stables alors que la main-d'œuvre flexible, elle, croit. De même, les femmes ont été la première

⁴⁹ Il existe de nombreuses publications qui traitent de l'idéologie de l'entreprise-communauté et le système d'emplois. Voir notamment Bernard Bernier (1994) et Sheldon Garon (1997).

cible du gel des recrutements pour les postes assurant une sécurité de l'emploi durant les années 1990 (Roberts 2005). Il est important de noter quelques points. Tout d'abord, avec la baisse des recrutements dans les collèges (High-School) et dans les universités, les entreprises ont affaibli considérablement les liens qu'elles avaient avec le monde de l'éducation. Ces liens permettaient aux jeunes d'obtenir un travail rapidement et chaque établissement entretenait des relations privilégiées avec un certain nombre d'entreprises, en particulier grâce à un système d'orientation professionnelle. C'est par le biais des « unités d'orientation et de conseil » que les compagnies recrutaient souvent à tous les niveaux dans les écoles (Brinton 2011 ; Kosugi 2004). Dans ce système, les professeurs aident les étudiants à trouver un travail, notamment en utilisant leurs réseaux. Toutefois, dans un contexte de difficultés économiques, il est plus ardu de maintenir la validité d'un tel système et encore plus de dissimuler les importantes variations entre les diverses écoles et les universités (Brinton 2011). En outre, il faut remarquer que les entreprises ont tendance à s'orienter de plus en plus vers des embauches contractuelles à durée déterminée. Cette tendance est clairement mentionnée dans le discours des dirigeants d'entreprises qui ont commencé à insister, dans une certaine mesure, sur la réalisation de soi dans le travail et sur la mobilité au travail. Cette insistance est tout à fait nouvelle au Japon. Paradoxalement, le comportement des jeunes adultes qui refusent d'« entrer dans le système » est aussi dénoncé dans l'espace public. Autrement dit, les jeunes sont accusés de réaliser leur propre parcours et de faire des choix indépendamment des contraintes institutionnelles en revendiquant une forme de liberté financière et existentielle.

C'est également dans ce contexte que je me suis entretenu avec des jeunes femmes au sujet de la signification qu'elles accordent à leur travail et sur la relation qu'elles entretiennent avec l'idée d'avoir une carrière. Au-delà des dénonciations morales, l'une des conséquences directes des modifications du régime de travail des entreprises et de la difficulté corollaire de trouver un emploi chez les jeunes se traduit par le sentiment qu'ils ont d'être contraints de modifier leurs pratiques et leurs attentes en [87] fonction du monde du travail et de la carrière à laquelle elles aspirent. Ainsi, le modèle dominant qui définissait les rôles et les attentes de chacun semble de moins en moins suivi.

Ce modèle s'appuyait sur une division sexuelle du travail où les hommes consacraient leur temps à la fois au travail et à la vie de l'entreprise et où il était attendu des jeunes femmes qu'une fois mariées, elles quittent leur emploi afin de se consacrer à la vie familiale. Ces attentes ont été renforcées par un discours moral encensant le rôle de la mère et son importance dans l'éducation des enfants. Ainsi, par ce *modus operandi* les entreprises encouragent (et souvent poussent) les jeunes femmes à quitter leur emploi au moment du mariage ou lorsqu'elles ont un enfant (Ogasawara 2002 ; Shire 2000). Le mariage s'inscrit donc comme une étape importante dans les processus de décisions ayant trait à l'avenir professionnel des jeunes femmes. Il signifie le retrait, du moins pour un certain temps, de la vie professionnelle et le début de la prise en charge de la vie familiale (Imamura 1996 ; White 2002). De plus, les entreprises découragent le retour des femmes au travail après le congé de maternité.⁵⁰ Cependant, on s'attend à ce que la majorité des femmes retournent travailler quand les enfants entrent à l'école secondaire. Ce parcours professionnel est illustré par une courbe de participation des femmes au marché du travail en forme de « M », avec des sommets correspondants aux âges de 28 ans et de 45 ans. Notons également que cette division sexuelle du travail a contribué à la rationalisation des cycles de vie et à la standardisation des attentes de la classe moyenne (Kelly 2002 ; White 2002).

Un travail qui vaut la peine d'être fait

Les difficultés que les jeunes femmes rencontrent sur le marché du travail sont perçues et négociées différemment selon la valeur qu'elles attribuent à leur carrière. Ainsi, la question de la mobilité d'emploi révèle un ensemble de revendications et de choix qui sont faits autour du contenu du travail. Le discours qu'elles construisent s'appuie sur une conception du travail qui s'articule autour de l'idée d'un accomplissement personnel, de la participation à la société, de l'acquisition d'une forme d'autonomie, permettant ainsi d'avoir plus de

⁵⁰ Bien que je ne traite pas du retour au travail, ce dernier devrait être pris en compte en tant que facteur jouant un rôle dans les stratégies et les représentations de la carrière chez les jeunes femmes.

marge de manœuvre par rapport aux attentes et aux contraintes du milieu professionnel.

La multiplication des choix et le fait que les femmes soient plus qualifiées et diplômées qu'auparavant ne doivent pas nous faire oublier que les conditions de travail demeurent très difficiles, surtout dans la conjoncture actuelle. Les contraintes liées au régime de travail sont encore très fortes. Cependant, la mobilité d'emploi peut s'exercer comme un choix, même si ce dernier se fait dans un cadre relativement limité par les pratiques des entreprises, il s'agit tout de même d'un choix. Conséquemment, l'aspect parfois temporaire d'un emploi relève aussi d'une démarche active de la part des jeunes femmes. Cette démarche s'articule en particulier autour de la définition de la qualité [88] du travail, c'est-à-dire d'un travail qui vaut la peine d'être fait, *yarigai*⁵¹ ; pour reprendre une expression communément utilisée au cours des discussions et des entretiens. Dans ce contexte, ce terme traduit une conception de la valeur du travail qui serait plus individuelle et moins orientée vers l'identification à l'entreprise. Ainsi, malgré les contraintes existantes, mais aussi à cause d'elles, beaucoup de jeunes femmes construisent une carrière ou recherchent un métier qui leur permet de s'épanouir et leur apporte de la satisfaction. Il faut par ailleurs noter que si l'identification à l'entreprise est moindre, la volonté de participer à la société à travers l'emploi occupé reste importante.

Comme je l'ai mentionné plus haut, les jeunes femmes font des choix qui sont en partie fondés sur la volonté de rentabiliser « l'investissement universitaire » - non pas en terme monétaire, mais en terme d'énergie et de temps, comme l'a montré Osawa (2000, 2001), et qui s'appuient également sur l'évitement (pas forcément passif) et la contestation d'éléments dits « traditionnels ». Plus particulièrement, les choix professionnels s'expriment à travers la volonté d'une réalisation de soi et la mobilité au travail révèle qu'il y a une dénonciation des modes de faire, c'est-à-dire la dénonciation d'une forme de domination qui est

⁵¹ Yarigai : mot composé de « yari » (faire) et « gai » qui signifie l'efficacité ou la valeur du résultat de l'action décrite par le verbe. Yarigai signifie donc « valoir la peine d'être fait », « mériter d'être fait ». Cette utilisation de « gai » n'a rien de particulier en japonais. Elle dénote par contre le sentiment de donner de la valeur à son propre travail et non pas à l'entreprise, ce qui est nouveau au Japon.

définie dans les attentes sociales à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.

Il faut aussi remarquer qu'il y a une mise à distance par rapport au modèle dominant de la grande entreprise, essentiellement masculin, qui sous-entend souvent la permanence d'emploi pour les hommes et une situation précaire pour les femmes. D'ailleurs, les entrevues effectuées avec les jeunes femmes révèlent que les grandes entreprises ne sont pas perçues comme une cible privilégiée pour réaliser une carrière. Au-delà du fait qu'elles sont difficiles d'accès pour les femmes, elles sont aussi vues par ces dernières comme des espaces impersonnels au sein desquelles il est très difficile d'obtenir des postes de cadres. Les choix professionnels sont donc le résultat d'un ensemble de considérations conjuguant aspirations professionnelles et réalisations personnelles.

La réalisation de soi

Dans le choix d'un travail considéré intéressant, l'accent est mis sur la qualité des relations personnelles et les possibilités d'expressions personnelles dans le milieu de travail au détriment d'une forme de stabilité d'emploi. Cette attitude dénote une transformation des attentes liées au travail, en particulier en ce qui concerne l'ordre des priorités. Par exemple, les expressions « à la recherche de soi » ou « jiko jitsugen » (« réalisation de soi », « se réaliser ») sont très à la mode ces dernières années autant chez les hommes que chez les femmes. Ce nouvel ordre de priorités contraste fortement avec la génération précédente comme le remarque T-San, une jeune femme de 25 ans qui travaille à temps partiel dans une ONG : « Maintenant beaucoup de personnes pensent qu'elles travaillent pour eux-mêmes [89] alors que dans le cas de la génération précédente j'ai l'impression que l'individu existait pour son entreprise » (ma traduction).

Cependant, l'insistance sur la réalisation de soi ou la volonté de pouvoir s'exprimer au travail est très souvent limitée, par les contraintes existantes. Par exemple, il est difficile pour les jeunes femmes d'obtenir des tâches importantes en gestion ou encore leur avis n'est pas pris en compte au sujet de dossiers en cours. Ce manque de reconnaissance dans l'entreprise et l'attribution de tâches peu intéressantes sont aussi à

la base de conflits et d'insatisfaction ressentis par les jeunes femmes. Aussi, même si plusieurs grandes compagnies mettent en place de nouvelles politiques pour que ces dernières aient plus de chances d'avancement, il reste somme toute un long chemin à parcourir. De plus, cette division sexuelle des tâches se retrouve souvent dans le discours des hommes sur le travail des femmes et dans le discours des femmes sur la reconnaissance de leur travail au sein de la compagnie.

Les récits au sujet des difficultés rencontrées dans les grandes entreprises sont monnaie courante dans les conversations que j'ai recueillies. Ils traduisent la volonté de pouvoir s'exprimer au sein de son activité professionnelle, mais aussi la volonté d'être reconnues comme des personnes qualifiées et compétentes comme le souligne S-San ⁵², une jeune femme de 27 ans, employée d'une grande entreprise :

C'est très difficile de se faire respecter dans l'entreprise en tant que femme. Même si, dans la compagnie où je travaille, les choses vont bien, parfois c'est avec des clients que nous avons des problèmes. Par exemple, je venais d'être nommée à un poste avec des responsabilités. Suite à ma nomination, j'ai décidé que nous ne ferions plus affaire avec une firme de consultants que mon prédécesseur avait employée. Un jour, le consultant appelle et il voulait des explications que je lui ai données. Mais il ne m'a pas crue, il a demandé à parler au responsable. Je lui ai dit que le responsable c'était moi. Le lendemain, il a téléphoné encore, mais à un de mes collègues. Il lui a dit qu'il ne voulait pas discuter avec une femme. Mon collègue m'a appuyée et lui a dit qu'il n'y avait rien à faire que c'était moi qui prenais les décisions. J'ai trouvé ce comportement extrêmement insultant (ma traduction).

Ce témoignage nous montre que, même pour des femmes qui ont des postes de gestion, la vie quotidienne au travail est difficile. Cette difficulté s'inscrit dans les rapports qu'elles ont avec les attitudes et les attentes des hommes, comme l'a montré par exemple Claude-Ève

⁵² Afin de préserver l'anonymat et la confidentialité des personnes, je ne mentionne pas le nom des entreprises, ni des personnes. J'ai cependant, gardé le préfixe *san* comme il est d'usage au Japon et qui, dans ce contexte, remplace monsieur ou madame.

Dubuc (2009) dans le cas de l'utilisation de la langue en milieu de travail.

[90]

Entre autonomie et participation à la société

La volonté de reconnaissance s'accompagne souvent d'un discours portant sur le salaire ; lequel est vu, dans la plupart des réponses de mes interlocutrices, non pas comme une source de prestige, mais plutôt comme un outil d'autonomie. Remarquons que l'idée d'autonomie financière des femmes est relativement nouvelle au Japon. Cette idée a souvent été obscurcie par le fait que, d'une manière générale, ce sont les femmes qui gèrent les finances familiales et qui même parfois allouent de l'argent de poche à leur mari. Il est pourtant clair qu'il s'agit d'un pouvoir financier très limité qui peut tout simplement disparaître en cas de divorce ou encore qui traduit l'incorporation des valeurs de la rationalisation de la vie quotidienne, notamment en ce qui concerne l'épargne. De même, il est possible que l'autonomie financière soit un critère dans la définition du travail parce qu'il s'agit, en fait, de ne plus être une épouse gestionnaire, mais d'être une personne autonome qui dispose d'un capital financier personnel.

Ainsi, plusieurs points importants se dessinent et orientent le discours et les pratiques au sujet des jeunes femmes, à savoir : leur autonomie financière, l'utilisation de leurs compétences et la reconnaissance de ces dernières. Ces éléments apparaissent souvent lorsqu'il s'agit de définir une vie réussie et la signification que l'on donne au travail. En effet, ces derniers ressortent dans plusieurs entrevues de jeunes femmes comme en témoigne cet extrait d'une discussion avec C-San 28 ans, employée à temps partiel dans une ONG :

Pour moi [une vie réussie] c'est avoir un travail que l'on aime et de pouvoir vivre de ce travail. Pouvoir trouver du prestige dans son travail et l'aimer au point de vouloir le faire toute sa vie sont plus importants qu'un

salaire élevé. Ce n'est que lorsqu'on trouve un tel travail que l'on peut parler de réussite. Le travail, c'est la vie. On travaille bien sûr pour gagner de l'argent, mais même si je devenais millionnaire, je voudrais continuer mon travail, parce que c'est le travail qui donne une couleur à ma vie. Grâce au travail, tout ce que je fais est rempli de sentiments, chaque journée est dramatique (ma traduction).

Insistons sur le fait qu'il s'agit la plupart du temps d'autonomie financière et non du fait de travailler que pour des raisons économiques. En effet, souvent l'aspect économique du travail est nuancé par des remarques portant sur le respect de la vocation professionnelle et la qualité des relations au travail.

[91]

De même, certains témoignages nous font remarquer qu'il n'existe aucune baisse de l'éthique du travail, seulement un changement dans la conception de cette dernière. Voici ce que V-San répond lorsque je lui demande quel serait son travail idéal :

L'idéal, c'est que mon travail corresponde à ma vocation, que je puisse m'améliorer en ne perdant jamais la volonté de progresser. Si je trouvais un emploi correspondant à ma vocation, et même si aux yeux des autres cela semblait pénible et trop prenant, je ne pense pas que je trouverais ce travail difficile. En une journée, nous travaillons plus de la moitié du temps. Ce serait douloureux de ne le faire que pour gagner de l'argent. Donc, travailler c'est un moyen de satisfaire ses intérêts jusqu'à un certain point, d'obtenir un sentiment d'accomplissement et de prendre plaisir à la vie. Toutefois, la réalité est difficile et je n'ai pas en ce moment de sentiment de satisfaction envers mon travail. Le travail c'est aussi une responsabilité envers la société (ma traduction).

Plusieurs jeunes femmes interviewées soulignent l'importance de gagner sa vie et insistent sur l'idée que la contribution à la société passe par le travail. Cette conception n'est pas nouvelle au Japon, mais ce qui l'est c'est le fait que ces jeunes femmes s'approprient ce rôle du point de vue d'un travail dans une entreprise. De même, l'acquisition d'une autonomie financière et la volonté d'avoir un travail satisfaisant

contribuent de façon importante à cette nouvelle définition. Néanmoins, cette contribution à la société qui passe désormais par la contribution au travail ne les empêche aucunement de continuer à contribuer à différentes organisations ou à s'impliquer dans différents organismes communautaires, tendances qui se sont confirmées dans les années 1990.

Si j'ai déjà souligné le rôle du *modus operandi* des entreprises dans la mobilité et le travail des femmes, parmi les autres facteurs qui influencent la conception du travail chez les jeunes femmes, la question de la mobilité est aussi à considérer. Cependant, cette dernière doit être comprise du point de vue des jeunes femmes elles-mêmes. En effet, la mobilité n'est pas toujours subie, elle relève également de l'élaboration de stratégies professionnelles et de contestations par rapport à la façon de faire de certaines entreprises.

Très souvent, lors de discussions sur les raisons sous-jacentes à la recherche d'un nouvel emploi, c'est la « culture d'entreprise » qui a été invoquée. D-San 30 ans, employée à temps partiel dans une compagnie d'assurance, nous explique pourquoi elle a quitté son emploi précédent :

J'ai voulu quitter mon ancienne compagnie, parce que la culture d'entreprise était antique, que cela soit bon ou mauvais. Le mépris des femmes y était considéré comme normal. Le travail en soi était plaisant, mais il n'en valait pas la peine parce que, tout compte fait, malgré mes capacités ce sont toujours les hommes qui obtenaient les [92] choses intéressantes. Le niveau de complexité de mon travail était bas [...] et j'étais surestimée juste parce que je faisais ce qui m'apparaissait normal. Il n'y avait pas d'employés ou de dirigeants valant la peine d'être respectés. L'inefficacité du travail entraînait beaucoup d'heures supplémentaires ; dans les pires cas, je travaillais jusqu'à 23 h. Il n'y avait aucun signe annonçant l'amélioration de la situation et je me suis dit que je n'avais pas d'avenir dans cette entreprise » (ma traduction).

D-San décrit ici ce que la majorité des femmes interviewées ressentent dans l'environnement de travail. La nouveauté est la dénonciation ouverte de ces conditions de travail et le fait que les jeunes femmes prennent des dispositions pour changer d'emploi. Ces mesures

ne sont pas prises en fonction de la vision selon laquelle elles devront de toute façon quitter l'entreprise ou encore se marier, mais bien à partir de leurs valeurs personnelles et des injustices dont elles font l'objet dans leur milieu de travail. La volonté de ne plus avoir à les subir est importante. D-San soutient aussi que plusieurs jeunes femmes ont les moyens de leur contestation ce qui signifie qu'elles disposent d'un capital culturel (un diplôme universitaire) et d'une petite réserve financière (ou du soutien financier de leurs parents) qui leur permet d'envisager ce genre de changement. Par ailleurs, la contestation qu'elles font de la « culture antique » de l'entreprise dénote une prise de conscience qui se situe à l'encontre des attitudes qui, quelques années auparavant, étaient considérées comme inévitables et normales.⁵³ Notons que la contestation prend une forme plus explicite lors des entrevues, alors que dans la pratique elle se traduit la plupart du temps par une augmentation de la mobilité ou encore par des prises de décisions proactives concernant leur situation.

Dans plusieurs entrevues, on constate que c'est le caractère rétrograde de l'entreprise qui a provoqué un changement d'emploi. Ce point est important parce qu'il nous montre que les formes de dominations ne sont plus toujours acceptées avec résignation au nom de la tradition et qu'un discours contestataire s'est mis en place. Dans la pratique, les jeunes femmes n'attendent plus tout simplement d'être poussées vers la sortie. Cette forme de contestation, nous l'avons vu, porte en partie sur la reconnaissance de ses habiletés et de faibles chances de promotions, mais comme le montreront les témoignages suivants, elle porte aussi sur le caractère rétrograde, c'est-à-dire sur ce que l'on attend des femmes dans l'entreprise.

Le terme « traditionnel » qui revient dans le discours des jeunes femmes tokyoïtes fait référence ici à la pratique des entreprises qui consiste à faire pression sur les femmes pour qu'elles quittent leur emploi, une fois mariées ou lorsqu'elles attendent un enfant. Ces pratiques font en sorte qu'elles ne sont souvent pas considérées comme des employées à part entière. En effet, les responsabilités importantes et les prises de décisions dans les compagnies reviennent aux hommes.

⁵³ Rappelons que toutes n'ont pas cette possibilité, notamment les femmes qui travaillent en usine ou qui sont dans de petites entreprises. Rappelons aussi que les jeunes femmes interviewées viennent d'un milieu relativement aisé.

Il y a donc, dans [93] plusieurs cas, une contradiction entre les attentes des jeunes femmes et le fonctionnement de certaines entreprises, donc une tension entre les dispositions et la position occupée.

La deuxième discordance à souligner porte sur le rapport entre les générations. Les attentes des personnes plus âgées par rapport au rôle que les jeunes femmes doivent accomplir sont très différentes des attentes que les jeunes femmes ont par rapport à leur travail. Ce décalage est d'autant plus grand avec les hommes de générations précédentes ; cela provient du fait que ceux-ci ont des attentes spécifiques quant aux rôles féminins et qu'il est très difficile pour les femmes de répondre à une personne plus âgée ou de la contredire (Nakano 2004).

Ceci nous est relaté par S-San, 27 ans, qui bien qu'étant cadre dans l'entreprise où elle travaille doit néanmoins employer des stratégies pour participer à certaines réunions :

C'est beaucoup plus facile d'avoir des collègues [masculins] qui sont plus jeunes. Ils sont plus ouverts et moins cantonnés dans leur rôle. Oui, bien sûr que l'on attend de moi que je serve le thé [quoiqu'on le demande plus souvent aux OL ⁵⁴]. Mais moi je mets cette pratique rétrograde à mon avantage. Je vais faire du thé et je l'amène dans les réunions. Si le sujet est intéressant, j'en profite pour rester alors que je n'ai pas forcément été invitée à cette réunion (ma traduction).

Pour se donner un maximum de choix dans un environnement professionnel où la mobilité est plus la règle que l'exception, beaucoup de jeunes femmes continuent, lorsque cela leur est possible, d'acquérir des compétences après leurs études dans le but d'augmenter leurs chances de trouver ou de retrouver un travail. Elles vont suivre des cours de langues, de comptabilité, ou de commerce. Ce qui n'est pas si simple comme le révèle B-San, une jeune femme de 30 ans qui travaille dans une grande entreprise d'import-export :

⁵⁴ Abréviation d'Office Ladies qui désigne des employées régulières qui s'occupent des tâches de bureau (servir le thé, faire les photocopies, l'accueil à la réception, etc.).

Après mes études universitaires, je voulais partir à l'étranger pour améliorer mes connaissances en anglais. Ma mère m'a tout de suite encouragée et soutenue dans cette démarche. Par contre, la réaction de mon père a été différente. Il m'a dit que tout cela était une perte de temps et que de toute façon je n'aurais pas besoin de maîtriser une autre langue. Je ferais mieux de me concentrer sur ma carrière. Mon père est un *sarariiman* qui travaille dans une banque. Il a les anciennes valeurs. En plus, il s'inquiète de la nouvelle situation économique et se dit que je vais peut-être manquer une occasion d'avoir un emploi. Mais je pense que c'est tout le contraire. Si je maîtrise bien une ou deux langues étrangères, alors j'aurai plus de chances d'avoir un emploi (ma traduction).

[94]

L'apprentissage d'une langue étrangère, même si sa maîtrise demeure relative, est utilisé par plusieurs jeunes femmes pour se garantir en quelque sorte une certaine flexibilité d'emploi. La question des compétences linguistiques reflète une tendance prononcée chez les jeunes femmes qui cherchent à acquérir des compétences supplémentaires (informatique, comptabilité, etc.) qui leur offrent un plus grand choix. Cette acquisition de compétences reste cependant un outil et elle a un aspect fonctionnel pour répondre à l'augmentation croissante des emplois temporaires ou à temps partiel. Elle traduit aussi une volonté d'autonomie. Ce désir de vouloir faire une formation continue révèle aussi que les femmes ont une vision assez précise des conditions actuelles du marché du travail et de ce qu'elles veulent ou ne veulent pas.

Ainsi, outre la dénonciation des pratiques rétrogrades de certaines entreprises et l'élaboration de stratégies qui répondent à la flexibilisation du travail, la mobilité professionnelle se conçoit aussi par rapport à la conjoncture, à ce qui est vécu dans l'entreprise et à l'intérêt personnel. Pour ces jeunes femmes, le futur se pense plus en termes de satisfaction personnelle qu'en termes de compétence ou de conjoncture économique, bien qu'elles aient fait l'effort d'obtenir une spécialisation recherchée. Les perspectives de travail s'élaborent autour de projets futurs, le travail n'étant qu'un moyen de construire une carrière

intéressante. Ici encore, B-San nous parle de ses objectifs de carrière à long terme :

Je travaille dans une grande entreprise, mais je sais que si j'ai des enfants mon retour sera très difficile. Alors, j'utilise cet emploi pour construire mon CV et obtenir de l'expérience. Ainsi, j'aurai l'expérience et la flexibilité nécessaires pour obtenir un emploi qui me plaît vraiment. Les grandes entreprises nous utilisent alors nous devons nous aussi utiliser cette expérience et la mettre à profit (ma traduction).

Cette jeune femme travaille dans une grande entreprise et bénéficie d'un emploi stable avec des perspectives de promotions. Toutefois, elle considère que, d'une manière ou d'une autre, elle va rencontrer des obstacles (promotion limitée, retour au travail après la naissance d'enfants). Elle est néanmoins consciente du fait qu'elle bénéficie d'une expérience importante qui lui permettra de réaliser ses aspirations dans le futur. En employant cette stratégie, tout en contredisant partiellement les schémas traditionnels, elle s'engage dans une voie plus mobile qui s'adapte aux conditions actuelles du marché.

Conclusion

Nous avons pu constater que malgré les contraintes et malgré la volonté des dirigeants d'entreprise qui cherchent à confiner les femmes dans un rôle préalablement défini et communément admis, la [95] conjoncture économique et la modification des pratiques et des représentations se mélangent pour produire un résultat différent. Dans les entreprises, les emplois réguliers et les possibilités de promotion sont difficilement accessibles aux femmes. Ainsi, le terrain gagné dans les années 1980 concernant l'embauche des jeunes femmes à la fin de leurs études universitaires a été perdu en raison de la crise économique et de la flexibilisation de la main-d'œuvre. En effet, l'utilisation de la main-d'œuvre féminine comme main-d'œuvre flexible est le fait d'un modus operandi mis en place par les entreprises. Ce rapport est organisé

par un ensemble de valeurs qui conditionnent souvent les attitudes et les attentes des hommes et des femmes dans l'entreprise.

Du point de vue des représentations, la définition d'un « travail qui vaut la peine d'être fait » révèle un point important dans la conception du travail chez plusieurs jeunes femmes, celui de l'appropriation et de la mise en valeur des tâches que ces dernières réalisent à travers leur activité professionnelle. Cette appropriation s'oppose à la vision encore présente qui veut que les femmes qui travaillent en entreprise ne soient pas là pour rester et que les tâches qui leur sont confiées n'aient que peu d'incidence sur le bon fonctionnement de l'entreprise, c'est-à-dire sur la réussite de celle-ci. Le fait de s'investir dans son travail traduit aussi une volonté d'avoir une carrière, c'est-à-dire une volonté de construire et de développer un ensemble de représentations concernant l'avenir, mais aussi la vie quotidienne. Cet investissement ne se fait pas sans heurts, même pour celles qui occupent un poste permanent.

Il est important de souligner le fait que l'investissement dans son travail envisagé comme stratégie de carrière, comme quelque chose « qui vaut la peine d'être fait », c'est-à-dire une forme proactive d'investissement, occupe une place importante dans les attentes des jeunes femmes tokyoïtes. En faisant sens de leurs activités professionnelles, aussi bien dans la pratique que dans les discours, les jeunes femmes construisent un ensemble de nouvelles significations qui favorisent l'émergence de nouvelles attentes et de nouvelles pratiques, par exemple se marier plus tard et s'investir dans sa carrière. Pour reprendre les propos de Henrietta Moore (2011), les transformations de l'économie ont favorisé l'émergence de nouvelles façons de penser et d'être.

En outre, j'ai brièvement évoqué la manière dont le cadre hégémonique avait permis de standardiser les cycles de vies au Japon. En effet, il y avait un temps et un âge pour chaque chose et les transitions d'une étape à l'autre, par exemple de l'université au monde du travail, se faisaient relativement facilement. Ces transitions étaient organisées à travers des liens institutionnels, mais aussi des liens informels. La crise économique a cependant amené un décalage entre la transition institutionnelle en place et la flexibilisation du

capitalisme⁵⁵ inhérente à la crise. Ces transformations mettent en évidence un décalage entre la vie quotidienne et les structures des institutions ainsi qu'entre les [96] valeurs incorporées par les jeunes femmes et les nouvelles positions qu'elles occupent dans l'espace social. Ces nouvelles façons de faire et de penser amènent les dirigeants à dénoncer la multiplication des choix qu'une personne peut faire sur sa vie privée et son travail. Leur critique adressée aux jeunes femmes relève une volonté de maintenir le cadre hégémonique en place ; c'est-à-dire que cela témoigne d'un désir de continuer à imposer une vision selon laquelle le mariage et le travail relèvent d'une responsabilité sociale et nationale. Il faut également insister sur le fait que les pratiques dans les entreprises favorisent difficilement une amélioration des conditions de travail pour les jeunes femmes.

Ce que je suggère ici, c'est qu'à l'encontre de la dénonciation courante et moraliste sur l'égoïsme des jeunes femmes (et par extension des jeunes hommes), ces dernières revendiquent une forme de liberté par rapport aux rôles et aux choix qui leur ont été assignés, mais elles n'excluent pas pour autant l'intention de participer à la société. Bien au contraire, comme nous avons pu le constater dans la conception d'un « travail qui vaut la peine d'être fait », les jeunes femmes veulent en fait participer activement à la société par leur travail. En fait, c'est plutôt par rapport aux choix possibles qu'il y a des formes de résistance et de nouvelles stratégies mises en œuvre par les jeunes femmes. La dénonciation des pratiques rétrogrades dans l'entreprise et l'utilisation de la mobilité qui leur est imposée pour se réaliser dans leur travail nous indiquent clairement cette nouvelle direction.

Ce qu'il faut retenir c'est le fait que la mobilité permet aux jeunes femmes japonaises de jouer, en quelque sorte, sur les valeurs imposées et sur les contraintes. Par exemple, elles ne se sentent pas liées par certaines pratiques de l'entreprise ou encore elles ne visent pas les grandes entreprises comme futur milieu de travail. C'est à travers ce jeu qu'émergent de nouvelles représentations et de nouvelles pratiques. Cependant, dans le cadre de ces démarches, elles jouent le jeu de la flexibilisation de la main-d'œuvre et renforcent donc l'image d'une main-d'œuvre féminine qui ne bénéficie pas de la sécurité d'emploi. En

⁵⁵ Au sujet du capitalisme flexible, voir par exemple Luc Boltanski et Ève Chiappelo (1999) ou David Harvey (2005).

cela, l'idée de réalisation de soi centrale aux stratégies déployées par ces jeunes femmes s'insère très bien dans cette logique néolibérale entrepreneuriale, en ce qu'elle renvoie à l'idée d'entrepreneur de soi souvent mobilisé dans d'autres contextes.

De plus, même si je n'ai pas insisté sur la relation entre le travail et le mariage, il faut souligner qu'un nombre croissant de jeunes femmes préfèrent repousser le moment du mariage et rester autonomes. Les raisons de ce choix sont complexes. Le fait est qu'en évitant le mariage, elles peuvent ainsi rester plus longtemps ou plus facilement sur le marché du travail. Ce faisant, elles peuvent réaliser, mais aussi rentabiliser, l'investissement que constituent leurs études universitaires. En restant plus longtemps sur le marché du travail, elles ont aussi pu développer un ensemble de significations qui leur permet de faire sens des désavantages structurels qui leur sont imposés. De plus, la mobilité, dans ce contexte, peut être vue comme un élément positif par ces jeunes femmes, à travers la volonté [97] d'améliorer leurs conditions, notamment en quittant une entreprise qui est considérée comme ayant des pratiques trop rétrogrades. En s'émancipant des contraintes maritales, ces jeunes femmes s'émancipent surtout des contraintes imposées par le *modus operandi* des entreprises. Cette façon de penser n'est certes pas des plus facile et positive, car la « liberté » professionnelle engendre bien souvent la difficulté de trouver un époux et la transgression des attentes sociales n'est pas sans conséquence.

Finalement, rappelons que l'hégémonie est quelque chose qui est toujours instable, jamais complètement fixe et que l'incorporation et l'appropriation des valeurs varient selon la position que les acteurs occupent dans l'espace social (Comaroff et Comaroff 1991). L'incorporation des valeurs varie en fonction de la conjoncture, mais aussi par rapport à l'émergence d'une nouvelle donne. Celle-ci ne remplace ni ne modifie complètement le cadre hégémonique, mais elle transforme l'articulation de certains de ses éléments constitutifs en les définissant autrement. La fragmentation du cadre hégémonique à la suite de la crise économique au Japon a créé un espace permettant la mise en place de ces nouvelles définitions. En d'autres termes, la crise a révélé ce qui était naturalisé ou présupposé dans le cadre hégémonique mis en place dans les entreprises - c'est-à-dire le respect de la hiérarchie, les rôles subalternes confiés aux femmes plutôt qu'aux hommes, etc. - et a par le fait même permis de mettre en lumière

plusieurs contradictions dans les structures existantes. Cette fragmentation du cadre hégémonique a amené plus de liberté, mais aussi plus de précarité et d'incertitude en ce qui concerne le travail des jeunes femmes. La crise révèle les transformations de ce que j'appelle la « vie flexible » dans laquelle les choix, les affects, les désirs et les parcours de vie sont réarticulés à travers la vie quotidienne, divers processus de légitimation de l'ordre établi et des transformations plus larges, notamment celle du capitalisme.

[98]

Références

Bernier, B. 1994. « La famille comme modèle/métaphore de l'entreprise au Japon ». *L'Ethnographie*, 90(1) : 125-50.

Bishop, B. 2000. « The Diversification of Employment and Women's Work ». In *Globalization and social Change in Contemporary Japan*. J. S. Eades, T. Gill et H. Befu, dir. Pp. 93-109. Melbourne : Trans Pacific Press.

Boltanski, L. et E. Chiapello. 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard.

Brinton, M. 1992. *Women and the Economic Miracle*. Berkeley : University of California Press.

_____, 2011. *Lost in Transition : Youth, Work, and Instability in Postindustrial Japan*. Cambridge : Cambridge University Press.

Broadbent, K. 2003. *Women's Employment in Japan : The Experience of Part-Time Workers*. London and New York : Routledge.

Burawoy, M. 2006. *Intellectuals and the Transformation of Society : Gramsci Meets Bourdieu*. Non-publié.

Comaroff, J. et J. Comaroff. 1991. *Of Revelation and Revolution*. Vol. 1. Chicago : Chicago University Press.

Dubuc, C-E. 2009. *A Reinterpretation of Japanese Women's Language : Unfolding Female Managers' Experiences and Choices*. Thèse de doctorat. Department of Cultural Anthropology, University of Tokyo.

Garon, S. 1997. *Molding Japanese Minds : the State in Everyday Life*. Princeton : Princeton University Press.

Gordon, A. 1998. *The Wage of Affluence. Labor and Management in Postwar Japan*. Cambridge : Harvard University Press.

Gottfried, H. 2003. « Temp(t)ing Bodies : Shaping Gender at work in Japan ». *Sociology* 37 : 257-276.

Harvey, D. 2005. *A Brief History of Neoliberalism*. New York : Oxford University Press.

Imamura, AE. 1996. *Re-Imaging Japanese Women*. Berkeley : University of California Press.

Ishida, H. et D. H. Slater. 2009. *Social Class in Contemporary Japan : Structures, Sorting and Strategies*. Oxon : Routledge.

Kelly, W. et M. I. White. 2002. « At the Limits of New Middle Class Japan : Beyond 'Mainstream Consciousness' ». In *Social Contracts Under Stress : The Middle Classes of America, Europe, and Japan at the Turn of the Century*. Zunz, O., Schoppa L et Hiwatari, N., dir. Pp. 232-254. New York : Russel Sage Foundation.

Kingston, J. 2004. *Japan Quiet Transformation. Social Change and Civil Society in the Twenty-First Century*. London and New York : Routledge.

Kosugi, R. 2004. « The Transition from School to Work in Japan : Understanding the Increase in Freeter and Jobless Youth ». *Japan Labor Review*, 1 : 52-67.

[99]

Moore, H. 201a. *Still Life : Hopes, Desires and Satisfactions*. Cambridge : Polity Press.

Nakano, L. et M. Wagatsuma, 2004. « Mothers and their Unmarried Daughters. An Intimate Look at Generational Change ». In *Japan's Changing Generations : Are Young People Creating a New Society ?* G. Mathews et B. White, dir. Pp. 137-154. London and New York : Routledge.

Okano, K. H. 2009. *Young Women in Japon. Transitions to Adulthood*. London and New York : Routledge.

Ogasawara, Y. 2002. *Office Ladies and Salaried Men : Power, Gender, and Work in Japanese Companies*. Berkeley and Los Angeles : University of California Press.

Osawa, M. 2000. « Government Approaches to Gender Equality in the Mid-1990s ». *Social Science Japan Journal* 3 :3-19.

Osawa, M. 2001. « People in Irregular Modes of Employment : Are They Really Not Subject to Discrimination ? ». *Social Science Japan Journal* 4 :183-199.

Roberson, J. E. 1995. « Becoming Shakaijin : Working-class Reproduction in Japan ». *Ethnology* 34 :293- 314.

Roberts, G. 2005. « Balancing Work and Life : Whose Work ? Whose Life ? Whose Balance ? ». *Asian Perspective* 29(1) :175-211.

Sasagawa, A., G. Mathews et B. White, 2004. « Centered Selves and Life choices : Changing Attitudes of Young Educated Mothers ». In *Japan's Changing Generations*. G. Mathews et B. White, dir. Pp. 171-188. London and New York : Routledge.

Shire, K.A. 2000. « Gendered Organization and Workplace Culture in Japanese Customer Services ». *Social Science Japan Journal* 3 :37-58.

Tamanoi, M. 1990. « Women's Voices : Their Critique of the Anthropology of Japan ». *Annual Review of Anthropology* 19 :17-37.

Uno, K. S. et B. Molony. 2005. *Gendering Modern Japanese History*. Cambridge : Harvard University Press.

Weathers, C. 2005. « Equal Opportunity for Japanese Women - What Progress ? ». *Japan Focus* 1-5.

White, M. 2002. *Perfectly Japanese : Making Families in an Era of Upheaval*. Berkeley and London : University of California Press.

[101]

Crise et mise en crise.

Actes du colloque annuel de l'ACSALF 2012.

7

“La crise des sexes en Somalie : la prise de parole comme outil d’émancipation de la femme.”

Par Nuru Koki Kyalo

Maseno University et Université de Limoges

Introduction

[Retour à la table des matières](#)



Dans l'œuvre de Farah, qui trouve sa toile de fond dans la société somalienne, les romans racontent les péripéties des héros évoluant dans un environnement conflictuel, ils sont souvent mis à l'épreuve en poursuivant des quêtes qu'ils se donnent afin d'atteindre un objectif donné. Pour s'en sortir, ces héros sont contraints de lutter, soit verbalement, soit physiquement, soit spirituellement contre leurs opposants et leurs idéologies. Selon Goldmann (1964), il existe une relation entre la forme romanesque et la structure du milieu social à l'intérieur duquel elle s'est développée. Goldmann a constaté que l'œuvre littéraire est l'expression d'une vision du monde. Chaque individu a une conscience relative de cette vision du monde, mais seulement ceux qui sont privilégiés dans le groupe social ont la capacité de donner une structure cohérente à cette vision à travers des œuvres romanesques. Bien que l'œuvre de Farah n'échappe pas à cette logique du parallélisme entre roman et société, l'analyse de ses

romans montre que son auteur ne se limite pas à la transposition stricte de la réalité somalienne, mais qu'au contraire il dépasse l'homologie structurale décrite par Goldman tout en exposant à travers ses personnages sa propre vision ; celle selon laquelle la solution potentielle à la crise somalienne passe par le biais de la femme éduquée et ayant pu s'extirper d'une société patriarcale.

Le roman *Née de la côte d'Adam* (1970)⁵⁶ raconte le destin d'une jeune fille somalienne, Ébla, âgée de 19 ans, qui s'engage dans plusieurs conflits avec les hommes en cherchant à suivre un destin autre que celui qui lui a été façonné par la doctrine de son peuple traditionnel. D'abord, elle entre en conflit avec son grand-père quand ce dernier lui impose de se marier à un vieil homme âgé de plus de quatre-vingt ans. Afin d'éviter ce mariage arrangé, elle fuit la concession. Arrivée chez son cousin à Belet-Wene, elle ne s'entend pas avec lui, ce dernier planifiant lui aussi un autre mariage forcé entre elle et [102] un vieux marchand de vaches. En se renseignant sur les projets de son cousin, Ébla prend encore la fuite. Elle finit par se marier à un jeune homme lettré, Awill, et s'installe à Mogadiscio. Dans leur mariage, il y a plusieurs désaccords. Ébla, que nous prenons pour le prototype de la fille ou de la femme traditionnelle somalienne des années 1960 et 1970, est victime d'injustices et de frustrations de tous genres qui lui sont imposées par la tradition de son peuple. À partir de cette fiction, nous avons trouvé intéressant d'examiner à travers l'œuvre de Farah et l'actualité somalienne correspondante, le statut actuel de la femme vis-à-vis l'homme dans une société en proie à une crise socio-politique, économique et sécuritaire, comme la Somalie. Mais qui est Nuruddin Farah ?

Jusqu'en 2011, Nuruddin Farah, un romancier et essayiste d'origine somalienne, est l'auteur de onze romans et d'un témoignage parmi d'autres articles scientifiques, essais et pièces de théâtre. Écrivain d'expression anglaise, ses romans sont traduits en plusieurs langues comme le français et l'italien. Farah est né en 1945 à Baidoa. À l'âge de deux ans, sa famille a déménagé dans la région de l'Ogaden en Éthiopie

⁵⁶ Il s'agit de la traduction française du roman *From a Crooked Rib* publié en 1970. Pour éviter la confusion et maintenir l'ordre chronologique de publication des romans, les dates de publication sont celles des premières parutions en anglais dans l'ensemble du texte. Pour les dates de publications des versions françaises, consulter les références en bibliographie

où il a fréquenté l'école. En 1966, après un an dans la fonction publique en tant que commis, il est parti en Inde pour poursuivre ses études de premier cycle en littérature et philosophie. Il rentre en Somalie pour enseigner pendant une année et part ensuite pour la Grande-Bretagne pour étudier le théâtre. L'œuvre littéraire de Farah débute en 1965, date qui a vu paraître deux titres non romanesques. Il publie son premier roman en 1970, *Née de la côte d'Adam*, un an après le coup d'État du général Mohammed Siad Barre. Le contenu de son deuxième roman *Une aiguille nue* (1975) lui a valu des menaces de mort et un auto-exil d'une durée de 22 ans. Le régime dictatorial de Barre est à l'origine de sa première trilogie intitulée *Variations d'un thème du dictateur Africain* comprenant trois romans intitulés *Du lait aigre-doux* (1979), *Sardines* (1981) et *Sésame ferme-toi* (1983). Sa deuxième trilogie s'intitule *Du sang au soleil* et comprend les romans *Territoires* (1986), *Dons* (1986) et *Secrets* (1998). *Son Hier, demain. Voix et témoignages de la diaspora somalienne* (2000) est un essai qui raconte les histoires vraies de réfugiés somaliens de la diaspora. Ses derniers romans incluent *Exils* (2003), *Knots* (2007) et *Crossbones* (2011)⁵⁷ et font sa dernière trilogie intitulée *Passé imparfait*⁵⁸. Dès son exil, Farah a commencé ce qui est devenu sa mission littéraire, celle de « garder [s]on pays vivant en écrivant à son sujet ». Farah a vécu dans plusieurs pays dans le monde avant de s'installer en Afrique du Sud. Étant le premier écrivain somalien de renommée internationale, il a été décrit comme l'un des écrivains africains les plus importants. Son œuvre, qui a été abondamment traduite, lui a valu des prix littéraires, dont le plus prestigieux fut le prix littéraire américain *Neustadt International Prize for Literature* pour son roman *Née de la côte d'Adam*⁵⁹.

Cet article émane de notre mémoire de maîtrise soutenu en 2005 qui avait pour but d'étendre l'application de la théorie de la communication conflictuelle mise en œuvre par Uli Windisch (1987) à une œuvre littéraire afin de découvrir le fonctionnement de ce type de discours

⁵⁷ À notre connaissance, les livres *Knots* (2007) et *Crossbones* (2011) sont, jusqu'au moment de notre étude, seulement publiés en anglais.

⁵⁸ Notre étude traite de tous les romans sauf trois : *Une aiguille nue* (1975), *Du lait aigre-doux* (1979) et *Crossbones* (2011), qui n'étaient pas à notre portée pendant la période de recherche.

⁵⁹ Voir le portrait de Farah brossé par M. Jaggi (2012).

dans un contexte [103] social ⁶⁰. Les résultats de la recherche nous ont fourni un profil de la femme somalienne incomprise et piégée dans une prison patriarcale. Elle s'est opposée aux hommes tout en cherchant à se libérer de cette prison, mais Farah ne lui a pas offert toutes les conditions convenables pour réussir sa mission. L'œuvre de ce dernier est une vision personnelle portant sur ce coin du continent africain tout en montrant qu'un monde meilleur pour son pays natal est tout à fait concevable ⁶¹, seulement si une place équitable est accordée à la femme.

Nous avons découvert *Née de la côte d'Adam* et son auteur grâce à notre directeur de mémoire. Le thème du conflit entre les sexes en Somalie, qui se reflète à travers les discours des personnages, demeurerait intéressant étant donné sa ressemblance avec la réalité non seulement en Somalie, mais aussi dans beaucoup d'autres communautés patriarcales en Afrique. Dès lors, le sujet du statut de la femme somalienne a continué à susciter notre intérêt dans les romans de Farah ; malgré que le cas de la Somalie soit un peu particulier en raison de l'effondrement de l'ordre civil et des guerres interclaniques.

Certes, il existe beaucoup d'études littéraires et critiques autour de l'œuvre de Farah, mais rares sont celles qui traitent directement de la nature du conflit opposant la femme et l'homme somaliens en tant que problème social qui alimente et aggrave la crise socio-politique en Somalie. Ces études abordent divers thèmes évidents dans l'œuvre de Farah allant de la dictature, de l'identité de soi, de l'ethnicité, du post-colonialisme, du modernisme jusqu'à l'aide humanitaire sans nécessairement se plonger dans une étude profonde et diachronique d'un thème singulier ⁶². De plus, les études qui s'intéressent à la condition des personnages féminins chez Farah nous semblent se limiter à la réflexion générale au sujet de la culture, de l'Islam et du genre sans exploiter la crise somalienne d'un angle relevant d'un conflit entre les sexes en Somalie ⁶³. Pourtant, les personnages féminins dans l'œuvre de Farah trouvent raison à se plaindre et à s'opposer

⁶⁰ Consulter Kyalo (2005).

⁶¹ Voir à ce sujet l'interview réalisée par S. Gray (2000).

⁶² Voir, à titre d'exemple, les études de Turfan (2002), Bardolph (1998) et Hawly (2002).

⁶³ Voir par exemple les travaux de Mirmotahari (2011) et d'Okonkwo (1984).

ouvertement aux hommes et à leurs idéologies qui rabaisent la femme. Cette crise qui trouve son existence dans les dialogues et monologues de ces personnages aussi bien que dans la narration de l'auteur seraient des indicateurs d'un discours féministe « farahien » qui questionne les pratiques émanant des pratiques traditionnelles et culturelles aggravées par la condition actuelle d'une société de plus en plus dégradée par des circonstances extra-culturelles telles le néo-colonialisme, la guerre interethnique et la chute de l'ordre politique et économique. Le style didactique et narratif de Farah témoigne de sa voix féministe, d'un intérêt constant qui serait attendu dans l'œuvre d'un auteur féminin et non masculin et musulman de surcroit ⁶⁴ !

En quoi l'approche de Windisch (1987) nous permet-elle d'éclairer l'œuvre de Farah ? Quels outils nous donne-t-elle ? Windisch a montré, d'une part, qu'à partir des formes linguistiques et discursives, l'on [104] peut distinguer un discours conflictuel d'un discours non conflictuel pour confirmer l'existence d'un conflit entre sujets. D'autre part, il a montré qu'il y a moyen d'étudier le discours conflictuel à travers le fonctionnement des stratégies discursives utilisées pour effectuer ce type de discours. Un discours conflictuel implique un sujet parlant et son adversaire. Ce contre-discours est prononcé à l'attention d'un interlocuteur qu'il soit ou non présent ou d'un public qui joue le rôle du témoin. L'objectif d'un discours conflictuel est de combattre et de disqualifier les idées et les thèses de l'adversaire tout en le dominant et en faisant valoir les siens auprès de lui et du public-témoin.

Selon Windisch (1987), la communication conflictuelle est une lutte de rapports inégalitaires et hiérarchiques et vise la domination de l'autre. Le discours conflictuel prend une forme distincte qui le distancie de la communication dite harmonieuse. D'abord, le discours qui relève du conflit est parsemé de marques discrètes par exemple le lexique (des termes injurieux et péjoratifs, les verbes de jugement, les négations, les propos non assumés, l'intonation, le registre familier, etc.) et les marques graphiques (guillemets, virgules, majuscules, parenthèses, points d'exclamation, points d'interrogation, etc. surtout quand ils apparaissent nombreux et simultanément). Il y a ensuite les moyens de traiter le discours adverse par des stratégies discursives distinctes et bien réfléchies. Windisch en distingue huit formes

⁶⁴ Consulter Moore (2002).

principales. Premièrement, le discours rapporté directement ou la citation d'une autorité légitime pour renforcer sa position ou d'une autorité illégitime pour affaiblir la position du rival. Deuxièmement, le discours rapporté indirectement qui reprend le discours rival afin de le disqualifier ou les différentes formes de négation afin de nier et de réfuter ou contester le fondement de l'énoncé adverse. Troisièmement, le démasquage a pour but de porter le non-dit de l'adversaire au su du public et de chercher à rétablir la vérité qu'on affirme alors que par le masquage, le sujet cherche à supprimer ou masquer les aspects de son idéologie qui ne correspondent pas à la sensibilité du moment. Quatrièmement, la concession vise à ravir le public rival en faisant semblant de défendre ses arguments, mais en fait pour dire le contraire en conclusion. L'ironie et la simulation constituent la cinquième et la sixième stratégie discursive, elles ont toutes deux pour but de ridiculiser le rival et son discours pour les faire apparaître comme stupides tout en se montrant plus intelligent. Septièmement, la représentation fantasmatique est une stratégie qui utilise le péjoratif pour donner une image déformée de l'autre, celle qu'on veut donner de l'adversaire. Enfin, ce que Windisch appelle « stratégie de la guerre invisible » prend la forme didactique pour informer le public-témoin sans laisser paraître les indicateurs du conflit. Le contexte dans lequel le discours est prononcé est celui qui renseigne l'existence du conflit.

Dans le langage conflictuel, on communique non seulement pour transmettre un message, mais aussi pour dominer, se prévaloir d'un avantage ou exclure l'autre. On se sert de la parole pour lutter, combattre, vaincre, résister ou se révolter. Le sujet parlant attaque et manipule le discours de [105] l'adversaire afin de défendre sa position en mettant ce dernier dans une place idéologique qui le met mal à l'aise, celle qu'il ne veut pas occuper. Ainsi, nous avons appliqué cette théorie pour faire ressortir le conflit entre femme et homme au niveau discursif dans le roman *Née de la côte d'Adam*. Avant d'aborder la notion de conflit dans notre corpus, nous avons jugé utile de faire comprendre au préalable le contexte spatio-temporel dans lequel sont implantées les histoires de Farah.

La situation politique et juridique de la Somalie

Les changements socio-économiques, politiques et juridiques de la Somalie peuvent être retracés à partir de l'arrivée des colonisateurs dans les années 1870. Avant la présence de ces derniers, la Somalie avait deux systèmes juridiques fonctionnant conjointement pour résoudre des conflits interpersonnels ou interclaniques. La loi islamique s'appliquait parallèlement à la loi traditionnelle, cette dernière étant la plus répandue. Les colonisateurs ont introduit leurs lois codifiées et communes et tout conflit fut désormais résolu par la Cour civile ⁶⁵. À la veille de l'indépendance en 1960, l'État somalien essaie d'établir un gouvernement démocratique, mais des luttes claniques entre le Nord et le Sud du pays font de ces années une période instable. Le 21 octobre 1969, le Général Mohamed Siad Barre prend le pouvoir par un coup d'État et le garde pendant 22 ans. Pendant le règne du dictateur Siad Barre, trois systèmes de législation coexistaient : la charia (la loi islamique), la loi civile et enfin la loi traditionnelle somalienne, cette dernière restant encore la plus commune ⁶⁶.

Le mécontentement envers le régime du président dictateur Siad Barre mena à son effondrement en 1991. Le pays est dès lors plongé dans un état de désordre sans gouvernement central. L'effondrement du régime de Barre entraîna le pays dans une guerre civile qui a largement contribué à la dégradation de l'environnement socio-économique et à la fragmentation de l'État. Ainsi, le pays reste préoccupé par des rivalités claniques pendant une longue période ⁶⁷. Cette situation lui a procuré le statut d'État le plus défaillant au monde ⁶⁸. En 2004, le Parlement fédéral de transition de la République de la Somalie fut formé de représentants de chacun des quatre grands clans somaliens en nombres égaux et a élu un président intérimaire, Abdullahi Yusuf Ahmed, Président du Puntland. Une nouvelle guerre éclate en 2006. Le 29

⁶⁵ Voir Hart et Saed (2010).

⁶⁶ Voir Abdi et al. cité dans Hart et Saed (2010).

⁶⁷ Consulter le document de l'United Nations Operations in Somalia 1(1997).

⁶⁸ Voir Fund for Peace (2011).

décembre 2008, le président Abdullahi Yusuf Ahmed démissionne ⁶⁹. Le 10 septembre 2012, à Mogadiscio, les députés du gouvernement intérimaire se réunirent et élisent Hassan Sheikh comme nouveau président du pays, une étape significative visant à mettre fin à des décennies de guerre. En dépit de cette étape marquante, les groupes guerriers contrôlaient encore de nombreuses régions du Sud et du Centre du pays, et organisèrent des attentats-suicides ⁷⁰. Une question importante reste à se poser ; où sont les femmes dans tout ça et quel est leur rôle dans un pays en crise économique, sécuritaire et socio-politique comme la Somalie ? [106] Cette question, parmi beaucoup d'autres, est l'une des plus importantes que Farah aborde dans son œuvre.

L'origine de la « crise des sexes »

Nous mettrons maintenant l'accent sur le fonctionnement du discours conflictuel dans le but de retracer l'origine du conflit entre la femme et l'homme somaliens dans la fiction de Farah. Ce phénomène conflictuel original est ce que nous appelons la « crise des sexes », un sujet cher à Farah. L'origine de la crise des sexes dans l'œuvre de Farah est décrite dans son premier roman, *Née de la côte d'Adam* (1970). Au sujet des relations unissant les hommes et les femmes dans la tradition somalienne, Farah cite, en prologue du roman, un proverbe d'origine somalienne qui stipule que :

Et Dieu prit à Adam une côte tordue. Et Il créa la femme. [...] Chercher à redresser cette côte, elle se brisera entre vos mains (*Née de la côte d'Adam* p.7).

Ce proverbe emprunte à l'Islam un élément de la création de la femme ; que la femme a été créée d'une côte d'Adam. Cependant, aucun

⁶⁹ Se référer au document « Somali's President Quits Office » produit par BBC News Africa (2008).

⁷⁰ Consulter le document « Somali Election : Hassan Sheikh Elected as President » préparé par BBC News Africa (2012).

verset du Coran n'affirme que la femme a été créée d'une côte « tordue », c'est-à-dire « déformée ». C'est, donc, dès le début de sa carrière de romancier, à l'âge de 25 ans, que Farah commence à questionner l'idéologie traditionnelle somalienne de l'oppression de la femme, une idéologie qui serait sciemment élaborée par les Somaliens étant donné que beaucoup de ses références religieuses sont faussées.

En effet, comme on le constate dans *Née de la côte d'Adam*, le destin de la femme somalienne qui émerge de la conception de la côte tordue est malavisé. Étant donné qu'elle est créée d'une côte déformée de l'homme, l'homme somalien considère que la femme doit se soumettre à lui. C'est ce qu'Ébla apprend dans la concession. Mais elle ne se laisse pas faire. Malgré ce destin prescrit pour elle par la tradition, elle se défend tant bien que mal et s'oppose à toute croyance et pratique qui la rend mal à l'aise. Ébla se sert de stratégies discursives pour affirmer sa vive opposition aux pratiques et doctrines qui la rabaissent. La discrimination entre filles et garçons dans la société somalienne est la première manifestation du conflit entre Ébla et les hommes. Farah nous renseigne ainsi par une stratégie discursive de la simulation :

[...] Et dans cette répartition, il est bien entendu que les femmes sont au bas de l'échelle. Normal, puisque ce sont les hommes qui ont la force physique pour eux ! [...] (*Née de la côte d'Adam* p.19).

Ébla, victime de cette inégalité se reconforte en se disant :

[107]

[...] Si les hommes se voient réserver le soin des chameaux, c'est parce qu'ils sont aussi bêtes qu'eux [...] (*Née de la côte d'Adam* p.20).

Dans la société somalienne, les filles s'occupent des chèvres alors que les garçons s'occupent des chameaux. La parole d'Ébla qui assimile les hommes aux bêtes est un jugement négatif concernant les hommes pour montrer la similitude existant entre la bêtise de l'homme somalien et les chameaux. Les hommes comparés aux animaux sont revêtus d'après Ébla des traits du chameau : manque d'intelligence et de

raisonnement. Dans le langage de la communication conflictuelle, cette insulte constitue l'indice d'un rejet ou d'une disqualification rabaisante. Horripilée par la discrimination injuste en défaveur de la femme, l'héroïne ajoute :

[...] On dirait que les mâles sont les seuls à défendre l'honneur de la famille et à en assurer la descendance ! La preuve ? Au « prix du sang », le plus sot des hommes vaut quatre femmes et chacun des fils se voit attribuer entre vingt et trente chameaux. Dès sa naissance, le garçon nouveau-né reçoit une chamelle. La coutume dit que l'animal est « attaché à son nombril » [...] (Née de la côte d'Adam p.20).

Dans cette citation, Ébla emploie plusieurs stratégies pour disqualifier son rival. Nous, le public-témoin, entendons Ébla interroger l'inégalité entre les sexes qui a été créée et propagée par la tradition somalienne. Selon elle, ce n'est pas correct de dire que les mâles sont les seuls en mesure d'assurer la descendance de la famille, parce que dans les faits c'est la femme qui met au monde les filles et les garçons, c'est elle qui a la réelle responsabilité d'assurer la continuité de la lignée familiale. Quand le fils nouveau-né reçoit une chamelle, la fille nouveau-née ne reçoit rien, cela montre que dès sa naissance le garçon, a le droit de posséder quelque chose alors que la fille, elle, est une possession soit des parents, soit du mari. Ébla n'est pas pour cette tradition militant en faveur des hommes, une coutume qui donne en plus le droit à l'homme de prendre quatre femmes. Elle qualifie les hommes qui pratiquent la polygamie de « sots », un terme dévalorisant, rabaisant les hommes au stade de vaurien.

Ébla disqualifie le paiement de la dot avant de prendre une femme. Elle le compare à un acte d'échange d'argent pour des biens de consommation. Elle ne veut pas être « vendue » comme un animal. En se prenant pour un être humain égal à l'homme, elle dit à haute voix sa détestation cette tradition de « dot » consistant à donner la main d'une fille à quelqu'un qui présente à la famille autant de bêtes domestiques qu'elle l'exige. Elle dit :

[...] On les vend, on les achète, comme les bergers vendent leurs bêtes au marché et les marchands leurs stocks aux clients ! Quelle différence font-ils avec une fille ? Aucune ! Absolument aucune ! [...] (Née de la côte d'Adam p.101).

[108]

Elle s'interroge et se répond à elle-même en vue de convaincre le public-témoin en concluant qu'il n'y a aucune différence entre les deux sexes, que tous sont des êtres humains et donc égaux. Ébla continue à montrer sa révolte contre la tradition au moyen de soliloques en se lamentant ainsi :

[...] C'est horrible ! C'est révoltant ! [...] La nature met normalement neuf mois pour faire une fille, tout comme pour faire un garçon. Pourquoi les femmes sont-elles inférieures aux hommes ? Pourquoi est-il obligatoire qu'une fille rembourse une certaine somme à ses parents sous forme de dot, alors que le garçon, lui, doit avoir cette somme -et même davantage- pour se procurer une femme ? [...] (Née de la côte d'Adam pp. 101-102).

Partant d'un simple constat (le fait que les hommes et les femmes naissent tous après neuf mois), elle n'accepte pas que les hommes se permettent de dominer leurs semblables (les femmes) et se les « procurent » alors que tous viennent au monde de la même façon.

Après le deuxième refus d'un mariage arrangé à l'avance par son cousin, Ébla a aimé un homme, Awill, qu'elle avait rencontré chez une amie. Awill a amené Ébla dans la petite pièce unique qu'il avait louée à Mogadiscio. Après le dîner, quand Ébla voulait savoir où elle allait se coucher, Awill lui a indiqué son lit. Ébla refuse, car, à sa connaissance, elle ne doit pas partager un lit avec un homme tant qu'ils ne sont pas mariés. Mais comme le monsieur n'est pas de cet avis, la passion et l'envie sexuelle le poussent à battre Ébla et à coucher de force avec elle. Ébla a très peur, car dans la société, si une femme couche avec un homme sans être mariée, la famille la tue. Elle se console en se rappelant qu'elle est à Mogadiscio et que personne ne se soucie guère de qui couche avec qui. La deuxième fois, quand Awill se rapproche d'elle, elle ne se révolte plus. Le lendemain, après avoir pris son petit

déjeuner, Awill sent encore un besoin sexuel. Il se rapproche Ébla qui peut vite lire ses intentions. Elle se dit :

[...] Voilà un bel exemple du sexe fort ! C'est un vrai singe quand il s'agit de satisfaire ses besoins sexuels ! La copulation est faite pour avoir des enfants. C'est vrai, mais un homme a quand même autre chose à partager avec sa femme ! Les ânes, et toutes les bêtes, en fait, obéissent à leur instinct, et préfèrent cela à tout le reste. Eh bien ! Même les animaux respectent certaines périodes. Les hommes devraient comprendre qu'une femme n'est pas faite pour la seule satisfaction de leurs désirs, mais qu'elle peut être, pour la vie, une compagne irremplaçable. On peut me vendre, on peut m'acheter comme l'a fait mon cousin ou mon premier prétendant. Mais il y a une chose qu'ils ne peuvent pas acheter : c'est le besoin qu'ils ont de moi. Je suis une femme et l'homme ne peut pas se passer de moi [...] (*Née de la côte d'Adam*, p. 127).

[109]

Ce discours ne vise pas à attaquer directement le rival, mais à le démasquer afin d'exposer son image négative. Les quatre points d'exclamation employés dans ce passage expriment son désaveu. La métaphore employée pour qualifier Awill, « c'est un vrai singe », signifie que ce dernier se comporte comme un animal. Ébla loue les bêtes et rabaisse l'homme qui se comporte en animal pour coucher avec une femme.

Dans *Née de la côte d'Adam*, Ébla a aussi été victime de l'excision. Elle en garde un très mauvais souvenir. Voici ce qu'elle en dit :

[...] « Oh mon Dieu ! Je n'oublierai jamais comme j'ai eu mal quand on m'a fait ça ! » [...] (*Née de la côte d'Adam*, p.182).

Autrement dit, la souffrance résultant de cette opération était très horrible de telle sorte qu'elle n'oubliera pas les séquelles. Elle se demande pourquoi les citadins ont conservé cette pratique archaïque. Elle se demande aussi s'il existerait des pays où les filles ne sont pas excisées ; c'est comme si elle aurait souhaité s'y réfugier. Ébla qualifie

l'excision de « pratique archaïque » et la peine qui en résulte de « souffrance atroce » ou encore « horrible ». Les qualificatifs utilisés par Ébla pour décrire cette pratique de l'excision témoignent de ses sentiments négatifs envers cette coutume pratiquée chez elle.

On pourrait dire que la culture somalienne est profondément affectée par l'interaction de la religion islamique et des pratiques traditionnelles. Les Somaliens sont presque tous musulmans sunnites chaféites ⁷¹. Dans notre étude, nous avons constaté que l'auteur n'aborde pas tous les aspects du religieux dans *Née de la côte d'Adam* peut-être afin de démasquer la conception religieuse déformée, voire truquée par les Somaliens. Peut-être est-ce comme cela que lui-même comprenait les faits à l'époque de la rédaction de son roman ? Ce fait est reflété par Ébla qui est parfois incapable d'isoler une pratique culturelle d'une pratique religieuse. Elle n'en finit pas de s'interroger sur la loi islamique qui semble, selon elle, donner à l'homme plus de droits qu'à elle. Elle évoque souvent la « parole de Dieu », mais encore truffée d'allégations traditionnelles :

[...] Pour la femme, c'est le mari qui est le Prophète ; il est son maître après Dieu. Et bien, si c'est le cas, la vie ne vaut même pas la peine d'être vécue ! Alors, comme ça, Awill aurait le droit de prendre une autre femme - une Blanche ! - de la mettre dans son lit ! Et puis, il décide de me revenir et je serais à son service, je lui laverais les pieds et je lui ferais la cuisine ! Et moi, je serais obligée d'habiter avec lui tout le temps que ça lui plaît [...]. Tout le temps qu'il voudra bien encore prendre son plaisir avec moi ! [...]
(*Née de la côte d'Adam* p.186).

⁷¹ Il est à noter que tôt dans l'histoire de l'Islam, les Musulmans se sont divisés en deux camps sur la question de la succession du leadership : sunnites et chiites. Les sunnites croient que la succession devrait se faire par élection des dirigeants alors que les chiites croient que la succession se faire selon des lignes de descendance de la famille du prophète. Les Somaliens appartiennent à la branche sunnite de l'Islam, comme un grande majorité de musulmans. En outre, les Somaliens adhèrent à l'école chaféite et donc, les Somaliens pratique un Islam sunnite chaféite (Abdullahi 2001).

[110]

Dans ce passage, Ébla s'interroge sur le fait qu'un homme, même s'il commet l'adultère comme Awill, puisse être élevé à une position de prophète, une personne très proche de Dieu, son porte-parole et son second. La femme, elle, vient au troisième rang après l'homme. Ébla se questionne ici sur la supériorité de l'homme et la soumission de la femme à ce dernier à qui l'on permet même d'avoir plusieurs femmes pour combler ses besoins. Là encore, se glisse une conception religieuse erronée puisque dans le Coran, il existe à la fois des versets qui promeuvent l'égalité entre les êtres humains⁷² et certains autres qui accordent des « privilèges » à l'homme, comme la polygamie. Ébla aimerait avoir son propre conjoint et ne le partager avec personne, c'est pourquoi elle s'oppose à la loi de l'Islam qui permet la polygamie. Effectivement, comme Ébla le souligne, la loi islamique permet à l'homme d'avoir jusqu'à quatre femmes selon des conditions bien précises⁷³. Pour la femme, la loi est stricte, elle ne peut se marier qu'à un homme à la fois, mais la loi lui permet néanmoins de divorcer dans certaines conditions⁷⁴. Ainsi, pour se sortir des problèmes familiaux

⁷² Par exemple, à ce sujet le Coran, (Sourate 49, verset 13) souligne ceci : « Oh l'humanité ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous vous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous connaissiez. En vérité, le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah est le (croyant) plus pieux. En vérité, Allah est Omniscient et Connaisseur parfait » ; et cet autre passage (Sourate 40, verset 40) qui stipule : « Quiconque agit mal sera rétribué en fonction de sa mauvaise action, et quiconque agit bien, homme ou femme et est un vrai croyant (en l'Unicité d'Allah), entrera au Paradis [...] » (Notre traduction de la version anglaise du Coran de Al-Hîlâl et Khan, 1998).

⁷³ Dans le Coran (Sourate 4, verset 3), il est écrit que : « [...] alors épousez d'autres (femmes) de votre choix, deux ou trois, ou quatre, mais si vous craignez de ne pas être juste avec elles, alors une seule [...]. Cela afin de ne pas faire d'injustice » (Notre traduction, Al-Hîlâl et Khan 1998).

⁷⁴ Les fondements de la possibilité pour la femme de demander le divorce figurent dans le Coran (Sourate 2, verset 229) qui dit : « Le divorce est permis deux fois, après que, soit vous la (la femme) gardez à des conditions raisonnables, soit vous la libérez avec gentillesse. Et il est permis (à vous les hommes) de reprendre (de vos épouses) le Mahr (l'argent donné par le mari à sa femme au moment du mariage) que vous leur avez donné, sauf si vous (femme et homme) craignez de ne pas pouvoir suivre les ordres d'Allah [...]. Si, vous (femme et homme) craignez de n'être pas en mesure de se conformer aux ordres d'Allah, alors, il n'y a pas de péché sur l'un d'eux, si elle rend le

qui l'accablent, Ébla pense au divorce comme la dernière solution, mais là encore, elle croit erronément que la loi islamique lui interdit de demander le divorce, un fait qu'elle qualifie d'injuste. Elle remarque :

[...] Alors ? Demander le divorce ? Dans ce cas-là, la religion est très dure avec les femmes. Pour les hommes, c'est plus facile et il y a toujours moyen de s'arranger. Oh ! Mon Dieu, pardonnez-moi ! Ce n'est pas ce que je voulais dire [...]. Écoutez-moi, Seigneur, je suis pleine de repentir [...] je ne voulais pas Vous offenser [...] j'implore Votre miséricorde. Notre religion ne se trompe jamais. Jamais ! [...] (*Née de la côte d'Adam*, p.189).

Enfin, Ébla tient à ce qu'on ne puisse jamais altérer la parole de Dieu. Elle qualifie la religion de « dure » et d'injuste envers les femmes, mais, puisque c'est Dieu lui-même qui a fait la religion, on ne doit pas Le questionner. Elle commence à accepter lentement la défaite que la « parole divine » lui a fait subir, car dit-elle, elle a tort et la religion a raison. Là encore, Ébla n'est pas en mesure de séparer la vérité religieuse du mensonge rituel perpétué par l'homme somalien en admettant que ce soit Dieu qui a « fixé sa place dans la société ». Bien qu'elle semble croire en Dieu, cela ne veut pas dire qu'elle est naïve au point de ne pas pouvoir s'interroger à propos de certains sujets religieux. On la voit dans tout le roman questionner sans relâche aussi bien les dogmes religieux que la morale patriarcale. Et, comme elle ne trouve pas de réponses satisfaisantes tout au long du récit, elle en arrive à la conclusion que la manière dont on la traite doit être son destin, car elle ne peut pas changer la tradition ni la religion. Elle se dit :

[...] C'est Dieu qui a créé la femme à partir d'une côte prélevée sur la personne d'Adam. Mais cette côte était tordue [...]. Pas moyen de la redresser ou alors, on risque de la [111] casser tout à fait. C'est ça, c'est cette côte tordue qui met la femme au rang des inférieurs ! [...] (*Née de la côte d'Adam*, p.183).

Étant illettrée et endoctrinée par le système patriarcal, elle n'est pas en mesure de discerner la vérité religieuse de la doctrine traditionnelle. Elle accepte aveuglément que Dieu l'ait créée à partir d'une côte

Mahr ou une partie de celui-ci pour son Al-Khul (divorce) [...] » (Notre traduction, Al-Hîlâl et Khan 1998).

déformée. Malgré tout, Ébla se rend compte qu'elle est traitée inférieurement à l'homme à cause de leur origine « divine » selon la conception somalienne. C'est cette origine falsifiée de la femme que Farah identifie en premier lieu comme la base de la crise des sexes vécue par les femmes somaliennes dont Ébla est l'incarnation. Puisque dans toute la crise somalienne et au cours de l'histoire, les femmes ont toujours été les principales victimes ; d'abord du système patriarcal au niveau familial, puis de la colonisation, de l'esclavage, de la dictature et aujourd'hui de la guerre interclanique et de la violence armée, tous des facteurs qui ont collectivement participé à la dégradation du statut de la femme tout en permettant au système patriarcal de se consolider et de maintenir la femme de plus en plus dans un statut d'invisibilité et d'infériorité.

Parallèles entre le roman et la société contemporaine

L'histoire d'Ébla se déroule dans les années 1960 ou 1970 en Somalie, mais il est possible de retracer à travers l'œuvre de Farah et l'actualité somalienne l'évolution de cette crise entre sexes opposés en Somalie jusqu'à nos jours. Afin de répondre aux questions posées précédemment, nous avons dû recourir aux œuvres littéraires de Farah tout en les contrastant avec des données de l'actualité somalienne autour du sujet du statut actuel de la femme somalienne. Durant l'époque d'Ébla et jusqu'à nos jours, des pratiques défavorisant les femmes sont courantes dans la société somalienne. Farah a reflété cette réalité dans ses romans.

La crise des sexes perpétuée par les pratiques traditionnelles est aujourd'hui accentuée par la crise politique, économique et sécuritaire. Nous lisons dans le rapport du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de 2012, *Somalia Human Development Report, 2012 : Empowering Youth for Peace and Development*, qu'environ 1,5 million de Somaliens sont déplacés à l'intérieur du pays, plus de 570000 réfugiés sont dispersés dans la région environnante et près de 3 millions de personnes dépendraient de l'aide humanitaire. En juillet 2010, la ville de Mogadiscio avait une population estimée à plus

de 372 000 personnes déplacées. Parmi les groupes les plus vulnérables, les femmes et les enfants. Dans ces conditions précaires, les femmes sont particulièrement vulnérables aux abus sexuels et à la discrimination, comme le confirme le rapport.

[112]

Au-delà de l'actualité, le rapport signale que les filles et les femmes somaliennes n'ont jamais véritablement eu une voix devant les hommes. D'un côté, dit le rapport, la loi traditionnelle du *xeer* reconnaît les droits des hommes, mais limite ceux des femmes, signifiant que la vie d'une femme vaut moins que celle d'un homme. De l'autre côté, la loi islamique (Charia) offre aux femmes un meilleur degré de justice que celle du *xeer*, mais elle est malheureusement administrée par les hommes. Quant au Code civil, il est rarement utilisé faute d'un pouvoir politique centralisé. La femme étant considérée comme inférieure à l'homme, elle doit faire face à une myriade de préjugés et de pratiques discriminatoires comme la polygamie, le viol et l'accès limité aux opportunités et aux ressources ; des faits qui sont visibles à travers les romans de Farah. Farah révèle ces pratiques négatives dans son œuvre et montre comment la discrimination suit la femme jusqu'à la mort. Par exemple, nous lisons dans *Sardines* (1981 : 199) que les garçons sont enterrés au cimetière familial alors que les filles sont enterrées à l'extérieur sans pierre pour marquer leurs tombes. Nous entendons Fatima Bint Thabit, une femme âgée, se lamentant ainsi :

[...] La tradition de mon peuple m'enferme entre les quatre murs d'une prison et fait de moi la propriété exclusive d'un homme [...] (*Sardines*, p.192).

En lisant le même rapport du PNUD de 2012 sur le développement humain en Somalie, on peut constater que les entrevues réalisées dans le cadre de ce rapport confirment que le mariage précoce et forcé se pratique encore en Somalie. Ainsi, beaucoup de filles somaliennes sont « données en mariage » à un âge précoce, après quoi elles doivent commencer à produire des enfants. Il est considéré comme normal qu'un homme âgé épouse une adolescente. Les principales raisons de cette pratique sont la valeur accordée à la virginité des filles et le prix

de la mariée. Cette pratique est reflétée dans les romans de Farah. Duniya (Dons 1986) et la jeune femme du vieux Caloosha, le seigneur de guerre (Exils 2003), sont toutes deux victimes du mariage précoce. Ceux qui continuent à propager cette tradition méprisante sont les hommes et les femmes conservateurs de tous âges. Dans Sardines (1981), nous rencontrons le père de Médina ainsi qu'Idil, la mère de Samater, deux personnages qui tiennent à la tradition de leur peuple. Idil veut infibuler sa petite-fille Ubax, mais n'y arrive pas parce que cette dernière reçoit la haute protection de sa mère, Médina, instruite et émancipée et qui s'oppose à l'excision. Dans Dons (1986), Shiiriye, le frère de Duniya, tient à ce que la femme, en se référant à sa sœur, ait toujours besoin d'un homme à côté d'elle si celle-ci veut qu'on la prenne au sérieux. Cette dernière a été victime d'un mariage arrangé par son père, décédé, avec un vieux malade. Dans Exils (2003), Caloosha représente ces anciens protecteurs de la tradition qui humilient les femmes. Il a épousé une jeune fille qui pourrait être sa petite-fille.

La question de l'excision ne cesse de préoccuper Farah qui multiplie les références dans ses romans. Il parle en détail des effets négatifs qui résultent de cette pratique qu'il qualifie de « barbare ».

[113]

L'accouchement est présenté dans ses romans comme montrant toute la gravité de cette pratique et de ses conséquences. Par exemple, le lecteur peut imaginer l'intensité de la douleur en lisant les paragraphes détaillant la douleur qu'a éprouvée Médina lors de l'accouchement de sa fille Ubax (Sardines 1981 : 86-87). D'autres femmes dans l'œuvre de Farah ont subi cette humiliation, à savoir Ébla, Amina, (Sardines 1981) et Duniya (Dons 1986). En outre, il faut savoir que l'excision est une pratique encore courante parmi les Somaliennes. Le rapport de l'état de la pratique de l'excision en Somalie publié en juillet 2013 par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) affirme que l'excision est une pratique toujours présente dans beaucoup de pays africains et asiatiques. Selon ce rapport, 98% des Somaliennes seraient excisées.

De même, Farah nous informe que, traditionnellement, le viol n'est pas un crime punissable en Somalie. Le violeur épouse simplement sa victime (Sardines 1981 : 170). Les femmes habitant des villages somaliens et également celles déplacées à l'intérieur de leur propre

pays, connaissent souvent cette forme de sévices sexuels. Le rapport actuel au sujet du harcèlement sexuel en Somalie est publié en 2014 par l'organisation non gouvernementale *Human Rights Watch*. Son titre *Here Rape is Normal : A Five-point Plan to Curtail Sexual Violence in Somalia* illustre l'état de ces sévices. La violence sexuelle est répandue dans une grande partie de la Somalie. Deux décennies de guerre civile et l'effondrement de l'État ont créé une grande population de personnes déplacées et d'autres personnes vulnérables à la violence sexuelle. Des assaillants armés, y compris les membres des forces de sécurité de l'État, commettent en toute impunité des agressions sexuelles et des viols dans des camps des personnes déplacées ou même lorsqu'elles sont sur la route, vers le marché notamment. Selon ce même rapport, l'Organisation des Nations Unies aurait rapporté près de 800 cas de violence sexuelle à Mogadiscio pour les six premiers mois de 2013. Le nombre réel est probablement beaucoup plus élevé, affirme néanmoins le rapport, puisque beaucoup de victimes ne signalent pas le viol et l'agression sexuelle parce qu'elles ne font pas confiance au système de justice somalien. La question du viol et du harcèlement sexuel fait écho aux sévices subit par Amina dans le roman *Sardines* (1986). Amina a été violée par trois hommes bien connus d'elle et du Général (Siad Barre). Deux coupables s'enfuient alors que l'un est arrêté et libéré un mois après. Amina tombe enceinte et elle n'a d'autre choix que d'élever toute seule une de ses jumelles qui survit. C'est à partir de ces quelques exemples que nous pouvons tirer la conclusion que l'œuvre de Farah est un miroir de la société somalienne.

La prise de parole comme outil d'émancipation de la femme

Une quête au préalable

[114]

Ébla a grandi dans une concession somalienne. Comme nous l'avons déjà évoqué, le grand-père d'Ébla qui était son gardien unique avait promis sa main à un vieux marchand de vaches. Ébla a décidé de s'enfuir. Sa décision n'était pas uniquement pour éviter le mariage forcé, mais aussi pour se libérer et jouir pleinement de ses droits. Elle voulait abandonner la concession pour aller vers une vie totalement différente. Son rêve de liberté est illustré dans les mots suivants assumés par Farah :

[...] Quel bonheur de ne plus avoir à vivre au seul rythme des saisons, ce terrible calendrier des nomades, d'oublier les chamailleries au puits quand les pluies qui tardent rendent l'eau rare ! Quel soulagement d'échapper aux innombrables corvées qui retombent sans cesse sur les femmes ! Ce n'est pas qu'elle rêve d'une vie de paresse mais les tâches des femmes sont si monotones : charger les ânes et les chameaux, les décharger quand on arrive à l'étape. Et puis s'occuper des mêmes animaux, les chèvres pour les filles, les chameaux pour les garçons. Toujours aussi la même répartition du travail. Quel ennui ! [...] (*Née de la côte d'Adam*, p.19).

Elle sentirait un soulagement qui adviendrait quand elle ne serait plus chargée de toutes les corvées lui étant réservées. Ébla aspire à la liberté au moyen de la pensée et désire rester soi-même :

[...] Les gens n'ont pas les mêmes goûts, un point c'est tout. Il faut que je me fasse une idée par moi-même [...]. (*Née de la côte d'Adam*, p.32).

En d'autres termes, Ébla veut être maîtresse de sa propre âme afin de décider seule et d'assumer ses responsabilités. Fuir la concession était la première étape de la recherche de cette liberté. Durant sa vie dans le roman, Ébla s'est trouvée face à face avec ses adversaires et s'est donné l'occasion de lutter contre sa position inférieure à celle de l'homme. La révolte contre les hommes et leur idéologie rabaissant la femme prend forme dans ses pensées et dans sa parole. Son refus de prendre la place qui lui est prescrite par l'homme l'a encouragé à réclamer celle qu'elle souhaite : être à un pas égal avec l'homme.

Ainsi, Ébla, qui est plus âgée que son frère dont le nom n'est pas mentionné, entre en conflit avec ce dernier. Cela a commencé quand celui-ci lui a rendu visite à Mogadiscio ; une visite qui l'a troublé. Le frère voulait se renseigner sur tout ce qui était arrivé à Ébla depuis sa fuite. Ébla, se sentant libre de garder ses secrets ou de dire ce qu'il lui était utile d'exprimer, n'a pas trouvé nécessaire de tout raconter à son petit frère. Le conflit verbal entre le frère et la sœur éclate, comme le témoigne cet extrait d'une conversation entre eux :

- Alors, comme ça tu as abandonné les chameaux ?

- Comme toi, quand tu es partie...

[115]

- Pour moi c'est différent... Moi, je suis une femme !

- Et moi, je suis un homme !

- Je sais, je sais... Pas besoin de me le répéter ! (*Née de la côte d'Adam*, p.166).

Les mots du frère fâchent Ébla. Elle insulte intérieurement son frère en le qualifiant de « sale gamin » et de « morveux ». Ébla croit avoir plus de force que son frère, car ils ne sont plus dans la concession où les hommes font la loi. En changeant de sujet, Ébla demande à son petit frère quand allait-il retourner au pays. Le frère répond qu'il y retournerait aussitôt qu'elle lui donnerait l'argent pour payer son ticket. Le jeu de « moi » et « je » versus « toi » et « tu » relève d'une lutte pour une position sociale entre les sexes opposés. Elle ne cherche pas une position plus élevée, mais plutôt une position égale à l'homme alors que

le frère se voit dans une position supérieure parce qu'il est homme et veut maintenir son statut.

Dans un incident séparé, après un moment de réflexion sur l'infidélité de son mari, Ébla a décidé de se venger en amenant un autre homme, Tiffo, dans le lit conjugal. Le jeu devient intéressant quand elle décide de l'affoler en cherchant à connaître le nom de sa rivale et souhaite que son concubin aille parler d'elle à son épouse ⁷⁵. Tiffo décline en disant que ce n'est pas nécessaire que sa femme le sache. Ébla insiste et réussit sa mission de mettre Tiffo en colère. Se sentant menacé, l'homme ordonne à Ébla d'arrêter de lui parler sur un ton péjoratif en lui rappelant qu'elle n'avait pas le droit de lui parler comme cela, étant une femme. Au bout de leur conversation, Ébla dévoile son secret en disant qu'elle avait un autre mari à part lui. Le ton de son discours témoigne de sa révolte ou de sa vengeance contre l'injustice sociale : « À part toi, il y a un autre [...]. J'ai un autre mari. Vous prenez chacun votre tour [...] » (Née de la côte d'Adam 1970 :174). Le ton privilégié implique aussi de demander à l'homme de lui accorder une sorte de respect qu'elle mérite non seulement en tant que femme, mais aussi parce qu'elle est un être humain comme lui. Elle veut dire à Tiffo que s'il lui était accordé le droit d'avoir une autre épouse, ce droit devait également s'appliquer aux femmes. Selon elle, c'est ça l'égalité.

Ces luttes verbales que nous venons de relever dans les dialogues entre Ébla et ses adversaires attestent de la présence d'une rivalité entre les sexes. Ébla qui est considérée au bas de l'échelle sociale use de la parole comme arme lui permettant d'avoir accès à une ascension de son propre statut. Il est important de noter que ces exemples de dialogues sont loin d'être les seuls qui prouvent l'existence de cette guerre des sexes dans Née de la côte d'Adam. Ébla s'est plongée dans des luttes similaires et dans des monologues qui nous ont montré ses intentions et ses projets. La parole est la seule arme que Farah va utiliser dans sa mission littéraire pour insinuer le rôle du patriarcat familial dans le dysfonctionnement de la société somalienne et utiliser cette même arme à travers ses personnages pour proposer une solution qui réside dans l'équité des sexes.

⁷⁵ Voir la totalité de la conversation dans Née de la côte d'Adam (1970 :173-176).

[116]

*Changement spatial
ou épanouissement spirituel ?*

L'effet de scolarisation et du changement spatial est bien démontré dans les œuvres de fiction de Farah. Farah fait partager à son lecteur son avis sur le fait que vivre en ville octroie aux citadins des opportunités d'avancement qui seraient rares, voire absentes, au village. La vie d'Ébla change considérablement quand elle arrive en ville. Son histoire est reprise dans le roman *Sardines* (1981). Dans sa quête de l'émancipation, elle divorce de son mari Awill qui l'avait trompée et elle se remarie avec un homme qui la traite bien. Peu après, ce dernier meurt, mais, à l'avantage d'Ébla, la voilà héritière de ses entreprises. Ébla souhaite une vie meilleure que la sienne pour sa fille Sagal. Elle la scolarise et lui évite l'excision.

Dans les romans qui suivront *Née de la côte d'Adam*, le lieu des récits de Farah reste Mogadiscio, la ville, et les femmes présentent encore un fort désir d'émancipation. Dans le roman *Sardines* (1981), l'héroïne Médina est journaliste de formation. C'est une féministe et elle ne supporte pas les conservateurs de la tradition comme sa belle-mère Idil qui veut exciser sa petite fille. Amina, dans le même roman, est victime de viol et souhaite qu'il y ait un système juridique pour persécuter les coupables. Dans *Sésame ferme-toi* (1983), la servante de Salaado est étudiante à l'université. Duniya, l'héroïne du roman *Dons* (1986), est infirmière dans une clinique de femmes et est également féministe. À l'âge de dix-sept ans, elle avait été victime du mariage arrangé avec un homme aveugle âgé de soixante ans. Ce premier mari est mort alors qu'elle allaitait encore ses jumeaux. À l'âge d'environ 35 ans, elle est divorcée une fois, mère de trois enfants et encore à la recherche de son âme sœur. Elle aussi protège ses filles, Nasiiba et Yarey, contre les pratiques traditionnelles auxquelles elle n'adhère pas. Elle accorde à ses enfants une liberté individuelle. Par exemple, lorsqu'elle s'enquiert de l'habitude de sa fille fumeuse et de celle de son fils qui sort avec une femme plus âgée que lui, elle n'a pas le moindre

souci puisque, comme elle le souligne : « dans sa famille, il y avait un certain degré de liberté individuelle et de discussion commune des problèmes, puisqu'il n'y avait pas d'autorité masculine : ne fallait-il pas profiter de telles libertés ? » (Dons 1986 : 276). Dans ces paroles, Farah semble nier à ce personnage la faculté de cerner la différence entre moralité et liberté. Duniya, par exemple, ne se donne pas la peine de remettre en question les comportements de ses adolescents au nom d'une « liberté individuelle » favorisée par l'absence d'une autorité masculine.

De même, *Knots* (2007) est un roman qui raconte les péripéties de Cambara, une femme somalienne scolarisée au Canada qui fait un retour en Somalie. À la suite du coup d'État de 1991, ses parents se réfugient au Canada et y poursuivent leur vie en tranquillité. Doués en commerce, ils font tout pour que leur fille accède à une meilleure éducation. Cambara est déçue par la vie quand son mari la trompe [117] et que son fils unique se noie en compagnie de son père et de la maîtresse de celui-ci. Cambara décide de rentrer en Somalie, son pays natal, pour reprendre des forces et rétablir sa vie en récupérant les propriétés de sa famille.

La démarche de Cambara n'est pas étrangère à la réalité de nombreuses femmes somaliennes émigrées dans les pays du Nord. L'étude de McGrown (2003) portant sur les Somaliennes réfugiées dans les pays du Nord, par exemple dans les grandes villes de Toronto, Londres et Washington DC, montre qu'elles ont appris à vivre en tant que femmes somaliennes dans un environnement étranger non-musulman. Elles ont su et dû définir la religion et comprendre ce qui est attendu d'elles en tant que musulmanes. Elles ont découvert, par exemple, que l'excision n'est pas exigée par la religion et, par la suite, elles ont commencé à rechercher une certaine vérité sur leur religion sans autant en perdre leur identité dans cette quête émancipatrice. Le retour de Cambara pourrait être le leur.

L'histoire de Cambara se déroule dans un Mogadiscio en pleine guerre civile. L'héroïne est touchée par la situation pitoyable des femmes de Mogadiscio, aggravée par la guerre. Dans leurs yeux, elle lit la misère. Les femmes de cette époque semblent fatiguées par les conséquences de la guerre et résignées face à leur situation. Toutefois, celles qui sont scolarisées vont s'organiser pour contrecarrer les vices des miliciens et de leur régime d'administration intimidant les femmes.

Une allusion est faite aux amies de Cambara telles que Raxma, Kiin et Farxia la femme docteur et aussi au réseau des femmes combattant la violence armée. Selon ces femmes, la violence armée est la cause de l'insécurité et du harcèlement sexuel et moral de la femme. Elle est aussi contre le voile qu'elle appelle une « tente corporelle ». Mais les migrations n'ont pas besoin d'être internationales pour changer les femmes.

L'exode rural d'Ébla et celui de Caaliya dans Hier, demain (2000), nous permettent de suivre le destin de ces émigrantes. Dans ce dernier témoignage, Caaliya est diplômée et travaille comme femme de chambre. Son frère, moins scolarisé, ne veut pas travailler. Il se contente de rester à la maison, dans l'espoir que sa sœur lui trouve assez d'argent pour l'envoyer en Amérique du Nord. Toutefois, il fait les tâches ménagères, ce qu'en temps normal un Somalien n'aurait jamais imaginé faire. Désormais, beaucoup de Somaliennes ont adopté le rôle traditionnel de l'homme qui consiste à apporter de l'argent à la maison, à être pourvoyeur. Pour elles, les conséquences des conflits armés - y compris la mort d'un conjoint ou un autre membre de la famille, le déplacement, la perte de biens ou les hommes absents - signifient qu'il n'existe aucune autre option que celle d'assumer le rôle de soutien de famille. Cette situation oblige les femmes à chercher et à prendre un travail là où elles peuvent en trouver. Ceci étant dit, les femmes ont maintenant la liberté de prendre des décisions relevant des questions importantes de leur vie et de celle de leurs enfants. Elles sont devenues ainsi le soutien économique de [118] leurs proches et s'octroient par là la liberté d'agir à leur guise. Ces femmes prennent toutes les décisions importantes et peuvent se passer de l'avis de leurs compagnons, car ces derniers sont devenus dépendants d'elles ⁷⁶. Cette mentalité de l'inversion de rôle entre femmes et hommes peut être constatée dans les aspirations de Farah. Dans Knots, paru en 2007, la parole de Farah est portée par le chauffeur de Zaak, qui adresse son discours aux jeunes armés pour les encourager à effectuer les tâches dites « de femmes » :

[...] les femmes font les emplois des hommes [...]. Ils élèvent la jeune famille et gardent la maison et la maintiennent unie, à l'abri de la faim et de la mort. Et comme les femmes font nos emplois, il s'ensuit que nous devons faire les leurs, n'est-ce pas ? [...] (Knots, p.100, traduction libre).

⁷⁶ Consulter le rapport d'Human Rights Watch (2014).

Les femmes des romans de Farah ne sont pas seules dans leur quête d'émancipation. Elles sont soutenues par les hommes scolarisés qui partagent leur rêve. Nous rencontrons plusieurs de ces hommes dans les récits de Farah : dans *Sardines* (1981), il y a Samater ; dans *Sésame ferme-toi* (1983), il y a Deeriye le vieil ex-prisonnier de guerre, son fils Mursal, et Muktaar et Jibril Mohammed-Somali qui sont assassinés en raison de leur révolte contre la dictature ; dans *Exils* (2003), on retrouve Jeebleh, Bile, Seamus, Dajaal ; ces trois derniers se trouvent aussi dans *Knots* (2007). Ces trois hommes sont en fait des intellectuels qui se rebellent contre le régime de dictature et avaient constaté que le Général les utilisait pour exercer son autorité. Samater se dit : « nous sommes ceux qui maintiennent les dictateurs au pouvoir » (*Sardines* 1981 :105). En outre, le récit *Sésame ferme-toi* (1983) est celui qui accentue le plus le prix à payer pour les intellectuels se rebellant contre le régime dictatorial.

Conclusion : la quête au futur

À la veille de la guerre civile des années 1990, Farah est touché par la situation de son pays et il identifie vite la source éventuelle de la libération de ce dernier : l'épanouissement des femmes. Les années 1970 et 1980 avaient été des années caractérisées par un mécontentement de la population civile envers le régime politique de l'époque. Farah croit que les Somaliens avaient été trahis par les anciens des clans, les chefs de guerre et les religieux représentant le régime dictatorial (*Exiles* 2003 :381). Il constate que la dictature familiale est directement liée à la dictature nationale. C'est pourquoi, dit-il, à travers Médina dans *Sardines* (1981), que la famille traditionnelle somalienne représente le régime du dictateur et sa manière de gouverner est expliquée à travers la façon d'élever les enfants (*Sardines* 1981 : 196-198). Il faudrait donc « démolir » toutes les familles patriarcales pour la survie de la femme (*Sardines* 1981 :341). Farah dit encore, à travers Samater et Médina, que la politique du pouvoir somalien ne laisse pas de place aux femmes et que dans un système comme celui du Général, il n'y a pas d'espoir pour elles. C'est pour cette raison qu'il conseille aux

femmes de se lever et [119] lutter pour leurs droits tant au niveau familial qu'au niveau national. Les femmes doivent informer le public désinformé sur les sujets aussi importants que l'infibulation (Sardines, 1981 : 104).

Le temps change lentement en Somalie apportant avec lui un espoir. D'une manière générale, on peut affirmer que les héroïnes des romans de Farah sont les porteuses de la parole et de l'espoir pour la Somalie. L'œuvre entière de Farah, représente le rêve d'un écrivain engagé pour la cause de la libération des femmes somaliennes et de son peuple qui est enfermé en quelque sorte dans une crise sociopolitique profonde et complexe. Farah verbalise ses rêves à travers les Somaliennes fictives qu'il crée. Il les encourage en leur prêtant la parole pour se défendre contre l'injustice. Ainsi, nous pouvons entendre ces femmes dénoncer les manières de faire qu'elles jugent arriérées et rétrogrades chez des hommes qui maltraitent les femmes. Par exemple, Duniya, l'une des héroïnes de Farah, dit :

[...] J'ai appris à me méfier des hommes [...]. La raison pour laquelle je me rebelle contre l'autorité des hommes c'est qu'ils ont tendance à prendre des décisions qui affectent la vie des femmes dans des assemblées d'où les femmes sont absentes [...] (*Dons*, p.207).

Farah croit que la sortie de la crise sociopolitique chez son peuple réside dans la conviction que la femme porte en elle la solution à la misère du peuple. Il faudra dire aux hommes d'arrêter de maltraiter la femme, d'arrêter la guerre pour un moment et de lui prêter attention, pour qu'elle ait une chance de changer leur monde. Le rêve de Farah trouve son incarnation et sa consolidation dans la parole du chauffeur de Zaak qui dit aux jeunes armés :

[...] Je suis plus âgé et je me rappelle les années où tout le monde avait un boulot à faire. J'étais chauffeur, quelqu'un était nettoyeur, un autre était commis [...] qualifié ou non, il y avait un président [...] et nous avions un gouvernement [...] nous avions la paix. Vous n'avez pas de souvenirs [...] moi si. Vous n'êtes pas la sécurité, vous le savez [...]. Nous sommes membres d'une nation de perdants, de clans belligérants, de jeunes non

scolarisés, de femmes haranguées [...]. Si vous pensez comme je le fais, alors cette dame est aubaine. Elle est ici avec nous pour quelques heures et regardez ce qu'elle a accompli. Si elle peut apporter de tels changements positifs dans le peu de temps qu'elle a été avec nous, imaginez ce que ce sera quand elle aura été avec nous plus longtemps. Mes frères, nous allons tous reprendre le travail, car il est encore temps de nous sauver. Il y a encore de l'espoir pour nous de retrouver la paix [...] (Knots, pp.99-100, traduction libre).

L'espoir dont parle Farah est conjugué au futur. Dans une entrevue accordée à Steven Gray en 2000, Farah confirme que son œuvre parle au futur. Imitant un soldat américain qui dit qu'afin de fusiller quelqu'un en train de courir, il faut le cibler dans la direction de son parcours, il suggère que ce que fait [120] un écrivain qui écrit à propos de demain doit attendre à ce que ce demain adviendra pour embrasser ce demain écrit ⁷⁷.

Plus concrètement, nous voyons naître cet espoir à travers le travail et les accomplissements de femmes telles qu'Asha Hagi Elmi, la fondatrice et directrice de la plus importante organisation non gouvernementale de Somalie *Save Somali Women and Children* (SSWC) et membre du parlement somalien depuis 2012. En effet, grâce aux efforts du fameux mouvement des femmes « Sixth Clan » dirigé par Elmi, la nouvelle constitution somalienne de 2012 reconnaît, pour la première fois dans l'histoire, la place des femmes dans les processus politiques et de paix au sein du parlement national. La crise des sexes est aujourd'hui un sujet épineux abordé par ces femmes scolarisées ⁷⁸, mais qui demeure encore un grand problème dans le temps présent marqué par la guerre civile qui semble multiplier les problèmes des femmes.

⁷⁷ Consulter Gray (2000).

⁷⁸ Consulter la section « Accomplishments » du site Save Somali Women and Children à l'adresse suivante : <http://www.sswc-som.com/index.php?page=accomplishments>.

[121]

Références

Abdi, M. et al., Cité par Hart, B. et Saed, M. 2010. « Integrating Principles and Practices of Customary Law, Conflict Transformation and Restorative Justice in Somaliland ». *African Peace and Conflict Journal* 3(2) : 1-17.

Abdullahi M. D. 2001. *Culture and Customs of Somalia*. Westport : Greenwood Press.

Al-Hîlâl M. T. 1998. *Translation of the Meanings of The Noble Qur'an in the English Language*. Madinah : King Fahad Complex.

Bardolph, J. 1998. « Dreams and Identity in the Novels of Nuruddin Farah ». *Research in African Literatures* 29(1) : 163-173.

BBC News Africa. 2008/12/9. « Somali's President Quits Office ». Document électronique, <http://news.bbc.co.Uk/2/hi/africa/7802622.stm>, consulté le 8 octobre 2012.

BBC News Africa. 2012/02/23. « In Pictures : Somali Samosa Seller ». Document électronique, <http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-17116237>, consulté le 7 octobre 2012.

Farah, N. 1987 [1970]. *Née de la côte d'Adam*. G. Jackson, trad. Paris : Hatier.

—1995 [1979]. *Du lait aigre-doux*. C. Surber, trad. Genève : Zoé.

1994 [1986]. *Territoires*. J. Bardolph, trad. Paris : Le Serpent à plumes.

1996 [1981]. *Sardines*. C. Surber, trad. Genève : Zoé.

—1998 [1983]. *Sésame, ferme-toi*. C. Surber, trad. Genève : Zoé.

1998 [1986], *Dons*. J. Bardolph, trad. Paris : Le Serpent à plumes.

—1999 [1998]. *Secrets*. J. Bardolph, trad. Paris : Le Serpent à plumes.

2001 [2000]. Hier, demain. Voix et témoignages de la diaspora somalienne. G. Cingal, trad. Paris : Le Serpenta plumes.

2007. Knots. New York : Riverhead Books.

2007 [1975]. Une aiguille nue. C. Pierre-Bon, trad. Paris : L'Or des Fous

2010 [2003]. Exils. M.-O. Fortier-Masek, trad. Paris : Le Serpent à Plumes.

2011. Crossbones. New York : Riverhead Books.

Fund for Peace. 2011. « The Failed States Index Ranking ». Document électronique, <http://ffp.statesindex.org/rankings>, consulté le 8 octobre 2012.

Goldmann, L. 1964. *Pour une sociologie du roman*. Paris : Gallimard.

Gray, S. 2000. « Interview with Nuruddin Farah ». *English in Africa* 27 (1) : 131-139.

Hart, B. et Saed, M. 2010. « Integrating Principles and Practices of Customary Law, Conflict Transformation and Restorative Justice in Somaliland ». *African Peace and Conflict Journal* 3 (2) : 1-17.

[122]

Hawly, J. C. 2002. « Nuruddin Farah : Tribalism, Orality and Postcolonial Ultimate Reality and Meaning in Contemporary Somalia ». In *Emerging Perspectives on Nuruddin Farah*. Wright D. ed. Pp. 567-590. Trenton : Africa World Press.

Human Rights Watch. 2014. « Here, Rape is Normal : A Five-Point Plan to Curtail Sexual Violence in Somalia ». Document électronique, http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/somalia0214_ForUpload.pdf, consulté le 25 mars 2014.

Jaggi, M. 2012. « Nuruddin Farah : A life in writing ». *The Guardian*, 21 Septembre. Document électronique, <http://www.theguardian.com/culture/2012/sep/21/nuruddin-salah-life-in-writing>, consulté le 21 septembre 2013.

Kyalo, N. K. 2005. *Le K.-O. verbal ou la communication conflictuelle dans « Née de la côte d'Adam »*. Mémoire de Maîtrise. Department of Foreign Languages, Kenyatta University.

McGown, R. B. 2003. « Redefining Social Roles : The Extraordinary Strength of Somali Women ». *Women and Environments International Magazine* 58/59 :13.

Mirmotahari, E. 2011. *Islam in the East African Novel*. New York : Palgrave Macmillan.

Moore, G. H. 2002. « Nomads and Feminists : The Novels of Nuruddin Farah ». In *Emerging Perspectives on Nuruddin Farah*. D. Wright, ed. Pp. 155-173. Trenton : Africa World Press.

Okonkwo, J. 1984. « Nuruddin Farah and the Changing Roles of Women ». *World Literature Today* 58(2) :215-21.

Save Somali Women and Children. 2009. « Accomplishments ». Document électronique,

<http://www.sswc-som.com/index.php?page=accomplishments>, consulté le 7 octobre 2012.

Turfan, B. 2002. « Opposing Dictatorship : Nuruddin Farah's Variations on the Theme of an African Dictatorship ». In *Emerging Perspectives on Nuruddin Farah*. Wright D. ed. Pp. 265-282. Trenton : Africa World Press.

Fonds des Nations unies pour l'enfance. 2013. « Female Genital Mutilation/Cutting : A Statistical Overview and Exploration of the Dynamics of Change ». Document électronique, http://www.unicef.org/media/files/FGCM_Lo_res.pdf, consulté le 25 mars 2014.

United Nations Development Program Somalia. 2012. « Somalia Human Development Report 2012 : Empowering Youth for Peace and Development ». Document électronique,

<http://hdr.undp.org/en/reports/national/africa/somalia/Somalia%20Report%202012.pdf>, consulté le 7 octobre 2012.

Windisch, U. 1987. *Le K.-O. verbal, la communication conflictuelle*. Paris : Édition l'Âge d'homme.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[124]

[125]

Crise et mise en crise.

Actes du colloque annuel de l'ACSALF 2012.

8

“De la multitude au peuple. Le discours kirchneriste et la crise argentine de décembre 2001.”

Par Ana SOLEDAD MONTERA

Universidad de Buenos Aires

Introduction

[Retour à la table des matières](#)



La crise économique, sociale, politique et institutionnelle qui a éclaté en Argentine en décembre 2001 a engendré une vaste production d'études scientifiques. Dans le champ de la sociologie politique ou de la théorie politique, les études ayant été réalisées dans les années immédiatement postérieures à cette crise ⁷⁹ proposent tant les diagnostics des causes possibles de la crise que des interprétations - souvent liées aux diagnostics - des effets, des conséquences et des « solutions » possibles (et attendues) de la crise. Ces études peuvent être classées schématiquement en deux groupes. D'une part, celles qui adoptent une perspective explicative mettant l'accent sur le « social » et, d'autre part, celles qui focalisent le

⁷⁹ Nous laissons de côté les nombreuses recherches réalisées dans le domaine de la sociologie économique et de l'économie politique. Voir Aspiazu et Schorr (2010).

« politique » ; autrement dit, soit qu'elles se focalisent sur les processus venant d'« en bas », soit qu'elles portent sur les processus situés « en haut » (Scillamá 2007). Si, dans le premier cas, l'analyse est centrée sur les processus de déstructuration des subjectivités sociopolitiques, sur le phénomène des nouveaux mouvements sociaux et sur les nouvelles formes de protestation, la deuxième ligne d'examen se penche sur les problèmes de la représentation politique associée aux institutions, aux groupes de pouvoir et à la classe politique.

Une lecture critique de ces deux types d'explication sur la nature de la crise de 2001 nous amène à examiner la lecture que le discours kirchneriste a réalisée de la débâcle afin de mettre en évidence les effets de cette interprétation sur la configuration de l'identité kirchneriste. Cela nous permettra également de mettre en lumière les processus qui ont permis la sortie de la crise et la recomposition du tissu sociopolitique argentin, alors profondément fracturé. En d'autres termes, cette contribution a pour ambition d'interroger la manière dont, à partir de 2003, le discours politique argentin s'est réapproprié les échos de la crise de 2001. Déclenchée par l'épuisement du régime de taux de change fixe (*Convertibilidad*) et par une série de mesures économiques contestées par la population [126] (notamment le corralito, un système de limitation de retraits bancaires), la crise a éclaté les 19 et 20 décembre, lors d'une série de manifestations massives dans lesquelles les classes moyennes et les piqueteros (organisations de chômeurs qui manifestaient au moyen du blocage des rues) ont été protagonistes. Après la déroute du président Fernando de la Rúa en décembre 2001, quatre présidents se sont succédés. Eduardo Duhalde, provenant du parti péroniste, a réussi à maintenir l'ordre pendant seize mois, mais en juin 2002 une féroce répression (fortement rejetée par la population) lors d'une mobilisation piquetera l'a forcé à accélérer la tenue d'élections en avril 2003. Dans un contexte de division au sein du parti péroniste, Duhalde a sélectionné Néstor Kirchner- ancien gouverneur de la lointaine province de Santa Cruz-comme son dauphin. Kirchner a remporté les élections (avec seulement 22% de suffrages) suite au retrait de Menem (deux fois président pendant les années 1990 et candidat péroniste provenant d'une autre faction) au second tour. Malgré sa faible légitimité d'origine, Kirchner est néanmoins devenu rapidement très populaire.

À la croisée de disciplines telles que la sociologie politique, la théorie politique et l'analyse du discours politique, notre article s'inscrit dans un vaste éventail d'études qui s'interrogent sur le phénomène du kirchnerisme dans son rapport aux stratégies d'interpellation discursive et de construction des identités politiques. Nous nous penchons ainsi sur les aspects symboliques et imaginaires mis de l'avant par le gouvernement kirchneriste (en considérant certains faits marquants de la première année de mandat) et plus particulièrement sur les interventions discursives du président Néstor Kirchner⁸⁰. De cette manière, nous espérons faire apparaître les limites des deux interprétations précédemment mentionnées et proposer une nouvelle grille de lecture du phénomène du kirchnerisme dans son rapport à la crise de 2001.

L'hypothèse qui nous guide est que ni les interprétations centrées sur les aspects purement sociaux de la crise ni celles mettant l'accent sur sa dimension strictement institutionnelle ne suffisent pour comprendre pleinement les causes et les conséquences de cette dernière. En effet, pour mieux appréhender le devenir de la crise, ainsi que l'émergence et le succès du kirchnerisme, il semble préférable d'adopter une perspective centrée sur la catégorie d'« hégémonie » (Portantiero 1977 ; Laclau et Mouffe 2008 ; Laclau 2008a), considérée en tant que processus de constitution d'identités politiques s'appuyant sur l'articulation de demandes hétérogènes à un discours politique qui incarne une promesse d'ordre et de plénitude. De ce point de vue, nous pouvons estimer que le discours kirchneriste est au cœur d'un processus de recomposition hégémonique qui a repris-mais aussi modelé et re-signifié-les demandes « d'en bas » tout en mettant parallèlement l'accent sur le problème de l'autorité politique.

[127]

Ce texte s'organise comme suit : dans la première section, nous exposerons les grands axes explicatifs des diagnostics « sociaux » et

⁸⁰ À l'instar de Corten et al. (2006) ainsi que de Donot et Pordeus Ribeiro (2012), nous pensons que l'analyse des discours (politiques) permet d'identifier les imaginaires constitutifs d'une société, considérant l'imaginaire comme une dimension instituée, mais aussi instituante de « nouvelles significations qui viennent modifier les frontières du sens qu'une société se donne à elle-même » (Donot et Pordeus Ribeiro 2012 :32).

« politiques » de la crise de 2001 en Argentine. Puis, dans une deuxième section, nous proposerons une explication du rapport entre le discours kirchneriste et la crise compris en termes d'hégémonie.

Deux diagnostics de la crise

Plusieurs auteurs s'entendent sur le fait que la crise de 2001 a été l'aboutissement d'un long processus économique, social et politique initié pendant la dernière dictature militaire ; processus qui a généré une « grande asymétrie » et dont le résultat global s'est manifesté à travers l'accentuation de la « fragmentation et la perte de pouvoir des secteurs populaires et d'une large partie des classes moyennes et [...] la plus forte concentration dans les élites du pouvoir politique et économique internationalisé » (Svampa 2006 :142). L'antécédent le plus facilement identifiable de la crise réside dans le processus de réforme économique mis en œuvre durant les années 1990 (privatisations, adoption d'un taux de change fixe, hausse de la dette et du déficit budgétaire, taux de chômage élevés), modèle qui en 1999 montre déjà des signes d'épuisement alors que le pays entre en récession. À cela s'ajoutent d'autres facteurs tels les effets de la crise de 1998 (dévaluation au Brésil, crise en Russie et en Asie du Sud), le renforcement du dollar (et la dépréciation consécutive de la monnaie nationale), ainsi que la baisse du prix des biens exportables.

Néanmoins, au-delà des causes économiques au niveau national et international (sur lesquelles il existe généralement un consensus), certains diagnostics de la débâcle de 2001, proposés dans les années suivant immédiatement cette dernière, posent le regard sur d'autres facteurs explicatifs : soit ils considèrent que la crise a émergé « d'en bas » et qu'elle exprimait une mutation des subjectivités sociopolitiques, soit ils la considèrent comme une crise politique (au sens étroit du terme) et institutionnelle qui a eu lieu « en haut », exprimant une mutation de la représentation politique.

« D'en bas » : subjectivités et multitude ⁸¹

Nombre d'études considèrent la crise de décembre 2001 comme étant l'expression d'une rupture des modèles de subjectivation (politique et sociale) qui trouverait ses racines dans les mutations du système capitaliste mondial et qui s'exprimerait dans l'émergence de nouvelles formes d'organisation du travail, dans des méthodes inédites de lutte politique, dans une critique profonde de l'État-nation et dans de nouvelles formes d'organisation collective. S'appuyant sur le cadre théorique marxiste « autonomiste », ces approches ont entrevu dans « l'explosion » de décembre 2001 le germe d'une nouvelle « Commune de Paris », entraînée par une multitude vivante, hétérogène et créative qui aurait [128] une capacité d'agir collectivement de manière horizontale et autonome et remettait fortement en question le modèle « national populaire » (Negri et Cocco 2003 ; Colectivo Situaciones 2002 ; Lewkowicz 2002 ; Grupo 12 2002 ; Zibecchi 2003).

Les assemblées de quartier, les piquetés (blocages de rue) des chômeurs, les usines récupérées et gérées par les travailleurs, l'économie de troc solidaire, les épargnants (*ahorristas*) frappant aux portes des banques, les citoyens ordinaires manifestant dans les rues avec leurs casseroles (*cacerolazos*) et leur convergence dans les manifestations massives des 19 et 20 décembre 2001 au rythme de la consigne « Qu'ils s'en aillent tous ! Qu'il n'en reste pas un seul ! », toutes ces initiatives ne peuvent être conçues comme permettant l'émergence d'un « peuple » résultant d'une articulation hégémonique. Voilà pourquoi Ardití inscrit ces événements-en suivant Beasley-Murray (2010)-dans une sorte de courant « post-hégémonique » et affirme qu'en Argentine, en 2001, « il y a eu protestation et invention politique sans contre-hégémonie » (2007 : 15). Il s'agissait en effet, selon ces auteurs, d'un « contre-pouvoir » autonome, horizontal et territorial, qui s'opposait aux formes traditionnelles de la politique.

Plus structurels, bien qu'également centrés sur les subjectivités sociopolitiques, les travaux de Svampa (2004a ; 2004b ; 2006) placent les événements de décembre 2001 dans un vaste processus de

⁸¹ Je remercie madame Mariana Cané (Universidad de Buenos Aires) pour sa collaboration à l'écriture de cette sous-section.

transformation structurelle initié dans les années 1970 et approfondi dans les années 1990. La crise de 2001 y est ainsi définie comme une rupture du consensus néolibéral et comme une crise d'hégémonie entraînée par les mouvements sociaux, fer de lance de la remise en question des modèles d'organisation sociale, institutionnelle, politique et économique du pays. Suivant des exigences ambivalentes, contradictoires et variables, les mouvements sociaux luttent non seulement pour une amélioration de leurs conditions matérielles, mais aussi pour une « nouvelle institutionnalisation » associée à l'incorporation de mécanismes de la démocratie directe et participative « au détriment du monde institutionnel » (Svampa 2004b : 210). Au début de l'année 2003, ces demandes ont été remplacées par d'autres liées à la « normalité » et au retour de l'ordre, qui étaient de plus en plus répandues et éclipsaient les premières, mettant ainsi fin aux espaces d'autonomie, de participation collective et de protestation.

Bien que l'approche de Svampa ne s'inscrive pas dans un cadre théorique marxiste autonomiste, tant au niveau de la visée explicative (se centrant sur les mouvements et les pratiques qui découlent « d'en bas ») qu'au niveau de l'évaluation du devenir des organisations, l'approche de Svampa laisse néanmoins entrevoir, comme les premiers, une critique de l'État et, en particulier, une méfiance de la tradition nationale-populaire associée au péronisme-et, plus récemment, au kirchnerisme. Ces études présupposent, en outre, une séparation entre le « social » et le « politique », donc une façon [129] particulière de concevoir la politique que le kirchnerisme, comme nous le verrons plus tard, va problématiser à travers ses discours. Selon ces interprétations, ceux qui ont été à la tête des mobilisations-spontanées, autonomes et territoriales-ne sont pas considérés comme des acteurs impliqués dans la « politique », à tout le moins dans un sens formel ou institutionnel ⁸².

⁸² En effet, même Svampa (2004a) reconnaît le caractère destituant et purement négatif de la consigne « Qu'ils s'en aillent tous », les difficultés des mouvements sociaux à proposer des articulations et des alliances en dehors du champ strictement militant, l'absence de projets alternatifs, ainsi que l'empreinte négative de la « fausse » antinomie entre hégémonisme et autonomisme.

« D'en haut » : représentation et autorité politique

Provenant du champ de la science politique, une seconde série d'études explique les émeutes de décembre 2001 en termes de crise de représentation, ce qui relève notamment des questions relatives au gouvernement, au rôle du leadership politique, aux coalitions de pouvoir et aux démarches de la classe politique. Dans cette optique, Pousadela (2006) affirme que les événements de 2001 s'encadrent dans une « crise de représentation »⁸³ dans laquelle « la représentation politique elle-même est devenue objet de discours et s'est placée au centre des protestations » (2006 : 79), révélant une « fracture profonde » entre représentants et représentés. La crise a ainsi démontré un manque de reconnaissance du lien représentatif qui a atteint son apogée durant les journées (celle du 19, festive, et celle du 20, tragique) de décembre, d'autant plus que les acteurs, les revendications et les méthodes étaient nouvelles, radicales et intenses, ce qui permet d'affirmer, suivant Pousadela, que la logique représentative s'est vue remplacée par une « logique expressive » avec un statut de révocation.

C'est dans cette même perspective, centrée sur les acteurs politiques en tant que représentants et représentés, que Novaro (2002) examine les facteurs « évitables » de la crise et signale que l'élément le plus important est lié à l'échec de l'Alianza⁸⁴ dans la construction d'un « noyau de gouvernance pour se maintenir au pouvoir », échec qui revêt trois dimensions : d'abord, l'incapacité de la coalition à renforcer le leadership et à contrôler les ressorts institutionnels ; puis, une évaluation erronée de l'ampleur de la crise économique entraînant la

⁸³ La notion de « crise de représentation » doit être distinguée, suivant Pierre Manin (1998), de celle de « métamorphose de la représentation », un long processus résultant de la transition des « démocraties de partis » aux « démocraties du public » (Pousadela 2006).

⁸⁴ L'*Alianza por el Trabajo, la Justicia y la Educación* était le parti au pouvoir lors de la crise, une coalition entre l'Union Cívica Radical (UCR, parti traditionnel d'orientation progressiste), et le Frente País Solidario (FREPASO), un front qui réunissait des secteurs peronistes, socialistes et social-démocrates. L'Alianza s'est conformée en 1997 pour les élections de 1999, et a disparu en 2001.

fragmentation au sein de l'équipe de gouvernement quant aux actions à suivre ; enfin, les croissantes divisions et les conflits au sein de la coalition au pouvoir, aboutissant non seulement à la « fracture du sommet du gouvernement »-laquelle parvient à son apogée avec la démission du vice-président, Carlos Alvarez, révélant ainsi le faible et malléable leadership politique du président, Fernando de la Rúa-, mais aussi à « l'effondrement de ce qui avait été pendant dix ans la ressource essentielle de la gouvernance en Argentine, la convertibilité de la monnaie » (2002 :36-37) ⁸⁵.

Selon cette approche, la crise de 2001 a constitué, d'une part, un point de rupture dans le lien représentatif et, d'autre part, le point culminant d'un processus de dégradation de la représentativité politique et de la capacité à soutenir un ordre politique stable. Crise de représentation, mais aussi d'autorité, elle aurait été déclenchée par l'affrontement de projets politiques économiques et [130] idéologiques faibles et contradictoires au sommet du pouvoir. Cela dit, il semble que ce que ces auteurs posent comme prémisses de leur analyse-soit l'existence d'une rupture du lien représentatif, la faible gouvernance et le manque d'autorité politique - est précisément ce qui, à notre avis, doit être expliqué afin de comprendre si-et surtout comment-le kirchnerisme s'est approprié ces problématiques.

Le gouvernement de Kirchner : recomposition hégémonique et transformation symbolique

Selon la première interprétation de la crise, les politiques mises en œuvre par Kirchner se sont caractérisées par le fait d'avoir « incarné » et « capitalisé » les demandes d'ordre et de normalité (et par conséquent par le fait d'avoir éclipsé les revendications les plus radicales et les plus

⁸⁵ Dans ce domaine, on peut trouver aussi quelques travaux centrés sur les aspects systémiques et institutionnels de la crise qui s'occupent spécifiquement du handicap des institutions fiscales fédérales, de la nature du régime politique argentin (présidentialiste, bicaméral) et des règles électorales (de représentation proportionnelle). Consulter Bonvecchi (2006).

rebelles) à travers un ensemble de politiques ⁸⁶ et un discours-une pure et simple « politique de gestes symboliques », selon Svampa (2004a)- au ton anti-néolibéral s'appropriant les positions exprimées depuis plusieurs années par certains secteurs mobilisés. Cela a entraîné des conséquences dissemblables pour les secteurs populaires, et ce, à deux titres. D'une part, le gouvernement de Kirchner a efficacement mis en place un processus d'intégration, de cooptation et même d'institutionnalisation de certains secteurs du mouvement *piquetero* qui avaient une affinité idéologique avec celui-ci et qui, en raison de leur proximité avec la tradition nationale-populaire, voyaient dans la figure du président la possibilité de retourner aux « sources historiques » du péronisme. D'autre part, la relation avec les « courants non proches » du gouvernement (des secteurs non péronistes non seulement anti-néolibéraux, mais aussi anticapitalistes) s'est affirmée sur la discipline, l'isolement et la judiciarisation de leurs revendications ⁸⁷. Selon cette perspective, les mouvements sociaux ont échoué dans leurs luttes :

⁸⁶ Parmi Lesquelles se détachent dans la première année de gouvernement : la modification de la structure de la Cour suprême de justice et des hiérarchies militaires, la confrontation envers le Fonds monétaire international (FMI) et envers les créanciers privés, les politiques de droits de l'homme, le Plan de sécurité alimentaire, le Plan « Manos a la Obra », les augmentations de salaire et des retraites, des mesures économiques de réactivation de la production industrielle et de l'emploi, la régulation des tarifs et les subventions aux services publics (Montero et Vincent 2013).

⁸⁷ Par exemple, en octobre 2003 des affrontements ont eu lieu entre le gouvernement et les secteurs radicalisés du Mouvement piquetero, qui demandaient des plans sociaux et de l'aide économique. Le gouvernement a présenté des plaintes pénales et évoqué la possibilité de lancer une brigade Antipiquetes, qui aurait une fonction « dissuasive » et non « répressive » (Fernández Moore 2003). Même si à la fin du mois de décembre 2003 les manifestations avaient diminué de 50% (selon des sources officielles) et que la perception sociale était que le gouvernement avait réussi à « casser » le mouvement piquetero, l'agitation sociale était encore un enjeu politique et médiatique. Au mois de décembre, le Président de la République lui-même a fait des déclarations lors d'une émission télévisée, dans lesquelles il dénonçait les stratégies des secteurs d'extrême gauche dont les méthodes de lutte étaient-selon lui-intransigeantes, erronées et soumises « à l'establishment » (La Nación 2003).

Ainsi, la politique de contention du conflit social s'est développée prioritairement à travers la distribution de paquets de plans sociaux et d'aide alimentaire, en échange de l'enlèvement des barrages. Cette politique, à son tour, a été accompagnée de l'approfondissement du contexte répressif. [...] Dès la prise du pouvoir de N. Kirchner, [les organisations *piqueteras*], après une lutte politique, ont été transitoirement intégrées et relativement contrôlées par le nouveau gouvernement et harcelées plus que jamais par les médias (Svampa, 2004b : 3-4 ; notre traduction).

Dans la lecture proposée par la « science politique », Cheresky et Pousadela (2004) expliquent, de leur côté, la recomposition du lien politique postérieure à l'année 2003 à partir de ce qu'ils appellent le pouvoir « instituant du leadership représentatif », phénomène clairement marqué dans le cas de Kirchner : ce pouvoir instituant réside dans la capacité d'établir l'ordre du jour et d'imposer des initiatives et « des actions qui ont rendu possible, voire souhaitable, quelque chose qui n'était ni [131] présent ni prévu » (2004 :31). Cherny, Feierherd et Novaro (2010), quant à eux, affirment que le processus de recomposition de l'autorité et du pouvoir présidentiel après la crise dépend essentiellement de deux facteurs : d'une part, l'accumulation de ressources (financières, politiques et économiques) dans le pouvoir exécutif ; d'autre part, l'augmentation de la « popularité personnelle » du leader (Kirchner).

Encore une fois, c'est précisément cette composante, la « popularité personnelle », le « pouvoir instituant » ou la gouvernance qu'il faut expliquer. Sur quoi se fondent ladite « popularité », l'empreinte instituante ou l'aptitude à maintenir la stabilité de la gouvernance dans le cas du kirchnerisme ? Comment les interpellations et les articulations discursives de Kirchner ont-elles alimenté sa « popularité » et l'auraient-elles doté de pouvoir et d'autorité ? Par quelles stratégies le kirchnerisme a-t-il désactivé le conflit social, restauré le leadership politique et la légitimité représentative, concilié des réclamations et des intérêts hétérogènes, bref, rétabli l'ordre social et politique qui avait éclaté en mille morceaux ?

Pour aborder ces questions, il nous semble que la notion d'hégémonie peut offrir quelques pistes satisfaisantes. De façon

synthétique, l'hégémonie ⁸⁸ peut être comprise comme un processus de constitution d'un ordre politique moins basé sur la coercition, la cooptation ou la domination pure que sur le consensus et l'articulation de différents secteurs politiques. Ce processus implique, d'un côté, une articulation de demandes hétérogènes par un discours politique (habituellement matérialisé dans la figure d'un leader politique) incarnant une promesse d'ordre et de plénitude. Par ailleurs, cette logique de l'hégémonie produit en outre un espace social fracturé, qui apparaît ainsi divisé, fragmenté et scindé en deux camps opposés : le peuple et l'anti-peuple, le « nous » versus « eux ».

Selon cette approche, la logique de l'hégémonie peut être conçue comme un terrain de constitution d'identités politiques. Ces dernières ne précèdent pas les stratégies de recomposition hégémonique, tout au contraire, elles sont le résultat de cette opération selon laquelle un discours politique intègre différentes demandes démocratiques qui sont partiellement « vidées » de leurs contenus particuliers et articulées dans une chaîne avec d'autres demandes hétérogènes, créant ainsi un champ d'identification subjectif (Ladau et Mouffe 2008 ; Laclau 2008a).

Ni nouvelle « Commune de Paris » ni débâcle strictement institutionnelle, la crise argentine de décembre 2001 doit être envisagée, selon nous, comme une crise d'hégémonie, au sens gramscien récupéré par Portantiero (1977), autrement dit, comme une crise de l'incapacité des secteurs gouvernants à imposer leur propre projet politique, économique et idéologique qui a pour conséquence d'entraîner un conflit insoluble et pendulaire, de même qu'une égalité « catastrophique [132] (hégémonique) entre des forces politiques et sociales mutuellement neutralisées dans leur capacité à imposer les conditions de sortie de crise. D'une part, un mouvement social multiforme et disruptif (...). D'autre part, un système politique corrompu dans sa légitimité institutionnelle [...]. De cette dislocation a

⁸⁸ La notion d'« hégémonie », déjà présente dans la pensée de certains représentants du marxisme soviétique et développée par Antonio Gramsci dans les années 1930, fait actuellement l'objet de nombreuses analyses postmarxistes et post-structuralistes, notamment celles qui se font à partir d'une réélaboration critique telle que proposée par Ernesto Laclau et Chantal Mouffe dans *Hégémonie et stratégie socialiste* (2008), où les auteurs tentent de surmonter l'essentialisme et le déterminisme présents dans la théorie marxiste.

émergé le kirchnerisme » (Pérez et Natalucci 2012 : 8 ; notre traduction). Dans une telle situation de crise d'hégémonie, il arrive alors que l'État se voit « débordé par la société, et la possibilité d'un ordre politique [se voit] annulée à nouveau » (Portantiero 1977 :534 ; notre traduction).

Suivant cette perspective, la crise de l'année 2001 semble donc revêtir une double dimension : à la fois socio-subjective et politico-institutionnelle, dimensions que le discours kirchneriste a abordées, grosso modo, au moyen de quatre opérations politico-discursives :

1. Tout d'abord, dans son discours d'investiture, le 25 mai 2003, le nouveau président définissait la situation argentine comme un « enfer » qui exigeait un « *changement culturel et moral* » :

Par mandat populaire, par compréhension historique et par décision politique, celle-ci est l'opportunité de la transformation, du changement culturel et moral exigé par l'heure. Changement est le nom de l'avenir.

Nous, les Argentins, ne devons et ne pouvons pas nous contenter d'avoir choisi un nouveau gouvernement. La classe politique ne doit pas épuiser son programme avec l'obtention d'une victoire électorale, mais, au contraire, il s'agit de *changer les paradigmes* de ce que nous considérons comme le succès ou l'échec dans la direction d'un pays (Kirchner 2003a ; notre traduction).

En fait, parler de crise d'hégémonie nous plonge dans la nature, notamment symbolique, de la crise de 2001, une crise qui dépassait l'aspect économique, social ou institutionnel et qui atteignait les imaginaires, les valeurs, les croyances et les manières dont les sujets se représentaient eux-mêmes dans l'espace social. Dans un contexte troublé, instable et chaotique dans lequel aucun secteur politique n'aurait eu la capacité de « retisser » le lien social d'une façon suffisamment stable ni de renverser la situation de désordre et avec une faible légitimité d'origine. Lors de son premier discours, le nouveau Président imposait, dès le début de son mandat, la nécessité d'imposer une transformation d'ordre symbolique, à partir de laquelle les schémas de lecture de la réalité et les paradigmes pour évaluer les politiques

seraient redéfinis et l'imaginaire sociopolitique sur le présent, le passé et l'avenir de l'Argentine reconfiguré.

2. Deuxièmement, le discours kirchneriste a proposé une nouvelle grille d'interprétation du passé récent et de l'histoire argentine proche : il s'agit de la construction d'un nouveau « récit » historique. Dans son discours, on peut affirmer que Kirchner présente deux visions du passé, opposées et complémentaires. Une première vision construit l'image d'un passé odieux et [133] rejeté, qui établit une continuité et une identité politique, économique et idéologique entre la dictature militaire et la mise en place et le développement du modèle économique néolibéral dont le corolaire se serait manifesté dans les années 1990 et, finalement, dans la crise de 2001. Ainsi, les trois dernières décennies sont-elles représentées dans le discours présidentiel comme un bloc temporel allant de 1976 à 2001, bloc qui établit une homologation entre les pratiques dictatoriales et le modèle économique néolibéral.

Nous vivons la fin d'un cycle, nous sommes en train de mettre fin à un cycle qui a débuté en 1976 et qui a explosé, tout en nous entraînant au sous-sol en 2001 (Kirchner 2003b ; notre traduction).

Cette façon de représenter le passé récent est l'une des opérations discursives les plus efficaces mises en œuvre par le discours kirchneriste pendant les premières années de ce gouvernement, car il reçoit une haute acceptation sociale : en fait, actuellement, l'idée que la dictature argentine a été un régime « civique-militaire » est absolument répandue et acceptée dans la société argentine. De même, les procès de personnalités de la société civile (membres de l'Église et de la presse, juges) en vertu de leur complicité - active ou passive - durant les années de plomb sont de plus en plus fréquents.

Certes, même si cette vision du passé n'est pas arbitraire, il faut toutefois signaler qu'elle est ancrée dans la sociologie et l'histoire économique⁸⁹. C'est en effet l'hypothèse de Svampa (2004b), qui

⁸⁹ Aspiazu et Schoor (2010), par exemple, affirment que pendant la dernière dictature il s'est produit une interruption subite du processus de substitution des importations, initié quelques décennies auparavant, et son remplacement

inscrit le cycle de mobilisation exprimé dans la crise de l'année 2001 dans un long processus de démantèlement de la matrice fordiste initié en 1976 puis approfondi au cours de la décennie néolibérale. Le discours kirchneriste se forge sur cette idée et, ce faisant, construit un véritable récit officiel du passé.

Compte tenu de cette première vision du passé, on peut en distinguer une seconde, plus personnelle, subjective et proche du témoignage : il s'agit d'un autre passé, celui de l'activisme politique, évoqué sur un ton indéniablement romantique, affectif et émotionnel. Dans ce cas, le discours présidentiel sélectionne et met en relief certaines caractéristiques liées au monde de l'activisme politique, en particulier la mémoire de ses amis, les « héros » militants disparus, kidnappés, torturés ou assassinés pendant la dernière dictature.

Je fais partie d'une *génération décimée*, frappée par des absences douloureuses ; j'ai rejoint la lutte politique en croyant à des *valeurs et des convictions que je ne vais pas abandonner à la porte d'entrée de la Casa Rosada*

Je ne crois pas à l'axiome selon lequel lorsqu'on est au gouvernement, on change la conviction pour le pragmatisme. Cela constitue vraiment un exercice d'hypocrisie et de [134] cynisme. J'ai rêvé pendant toute ma vie que celui-ci, notre pays, pourrait changer pour le mieux. *Nous sommes arrivés sans rancune*, mais *avec de la mémoire*, Mémoire non seulement sur les erreurs et les horreurs de l'autre, mais également sur nos propres erreurs. Mémoire sans rancœur, c'est l'apprentissage politique, le bilan historique et le défi actuel du gouvernement (Kirchner 2003a ; notre traduction).

Cette deuxième opération discursive entraîne au moins deux conséquences. D'abord, elle favorise l'identification d'un ennemi commun (la dictature, le néolibéralisme, bref la répression politique, mais aussi économique) à tous les secteurs mobilisés (les organisations sociales, les classes moyennes, les organismes de droits de l'homme). Ensuite, elle propose une lecture « épique » des luttes populaires (Aboy

forcé par un nouveau modèle d'accumulation économique, centré notamment sur les finances.

Cariés 2011) - et surtout des luttes qui se sont développées lors de l'explosion de décembre 2001 - qui relie les actions héroïques des années 1970 à un appel à l'activisme et à la mobilisation politique du présent et qui, par ce biais, donne une signification nouvelle aux mobilisations de décembre 2001.

3. Troisièmement, le kirchnerisme a remis en question la division entre le social et le politique, et il a encouragé un processus croissant de politisation de différentes sphères ; à savoir la justice, l'économie et la presse. Cette opération implique un profond questionnement des critères d'évaluation de la crise argentine et une mise en avant du rôle de l'État et de l'autorité politique en tant qu'agents au cœur de la constitution d'une nouvelle communauté politique.

Ainsi, ce « changement de paradigme » proposé par Kirchner dans son discours d'investiture, visant à redéfinir les critères mêmes de mesure du succès en matière de gestion politique, exige un nouvel examen de la portée politique des processus sociaux, judiciaires, économiques, médiatiques, etc. Si, selon la perspective présidentielle, dans les années 1980 l'accent était mis sur le simple maintien de l'État de droit en tant qu'ensemble de procédés et d'institutions ; si durant les années 1990 il suffisait de garantir la stabilité économique au détriment des droits sociaux et politiques en concevant la politique comme un terrain purement administratif ; si, finalement, le gouvernement de l'Alianza n'avait été centré que sur le problème de la transparence et de la corruption, le nouveau président, lui, affirmait que :

En ce nouveau millénaire, afin de surmonter le passé, *le succès des politiques devra être mesuré sur d'autres paramètres en fonction de nouveaux paradigmes*. Elles devront être jugées en fonction de leur proximité avec la finalité principale de concrétiser le bien commun, en ajoutant au plein fonctionnement de l'État de droit et avec l'application d'une démocratie effective, la bonne gouvernance, l'exercice effectif du pouvoir politique national [...]. *Le succès va être mesuré à partir de la capacité, de [135] la décision et de l'efficacité pour faire face aux changements. S'achève en Argentine une manière d'exercer la politique et de mettre l'État en cause [...]. La présence ou l'absence de l'État implique toute une attitude politique* (Kirchner 2003a ; notre traduction).

Alors que les approches évaluant la crise comme une débâcle fondamentalement institutionnelle mettaient l'accent sur le plan politique au sens étroit - comme simple État de droit ou comme sphère de gouvernement, de représentation politique et d'administration efficace -, Kirchner multipliera les sens associés au politique, en incluant les convictions, les idéaux, l'activisme, la décision et la volonté de transformation en vue d'un « bien commun » qu'il se figure comme l'horizon ultime du politique. Le temps inauguré par Kirchner sera en effet le temps de la prééminence des valeurs et des convictions, celui de la fin des neutralités, de la prise de position, de la décision placées au-dessus de la pure et simple administration (Barros 2006 ; Biglieri et Perelló 2005), bref du retour de l'État à sa fonction de régulateur et d'organisateur du social.

4. Finalement, à cet élargissement du champ du politique - qui implique un réajustement du rôle de l'État - va s'ajouter un processus de politisation du social. En effet, le kirchnerisme met en œuvre un rapport très particulier avec les mouvements sociaux existants - c'est-à-dire les piqueteros, mais aussi les classes moyennes mobilisées et les organismes de droits de l'homme - et en même temps il « crée », de façon « performative », de nouveaux espaces d'activisme politique (Retamozo 2011 ; Pérez et Natalucci 2012). Par ailleurs, Kirchner promeut un processus de fragmentation des mouvements sociaux qui conduit, d'une part, à l'inclusion/cooptation de certains d'entre eux (en particulier ceux interpellés par le discours national-populaire et adhérant au principe, d'origine péroniste, de la centralité de l'État) et, d'autre part, à l'isolement de certains autres (généralement situés, selon le discours présidentiel, du côté des extrémistes, des provocateurs et des radicalisés) à travers la persécution et la répression de plusieurs de leurs manifestations. Tandis que le gouvernement entretient vis-à-vis de ces derniers une politique explicite de ségrégation et de stigmatisation, nous pouvons affirmer que le premier geste - celui de l'inclusion/cooptation - visait l'articulation et la politisation des revendications.

La principale conséquence de ce mode opératoire est que les mouvements sociaux se sont vu être fragmentés autour de nouveaux clivages : l'adhésion ou le rejet des politiques gouvernementales, le

maintien de l'autonomie ou la coordination avec l'État, etc. Comme le suggèrent Pérez et Natalucci,

[136]

À propos de ces différences, l'espace *piquetero* s'est cassé, conduisant à la formation de différents fronts d'organisations proches du gouvernement. Dans ce regroupement, l'identité *piquetera* a cédé la place à la reprise d'une tradition populaire marquant la clôture du cycle de la résistance aux réformes du marché et aspirant à l'articulation des organisations territoriales avec l'intervention politique et institutionnelle (Pérez et Natalucci 2012 : 10 ; notre traduction).

Lors des émeutes de décembre 2001 menées par les mouvements sociaux, le discours kirchneriste a cependant reconnu l'existence de subjectivités fragmentées et la rupture du lien social, raison pour laquelle il entreprend non seulement une recomposition de l'autorité politique, mais aussi, et surtout, une réorganisation et une réorientation politique de ces « multitudes » mobilisées. Pour ce faire, le kirchnerisme a transformé le caractère purement « social » des revendications en mot d'ordre et en discours de nature politique, « politisant » ainsi les exigences et les actions publiques. Celles-ci se sont alliées à une mémoire plus large, ce qui a impliqué un retour à certaines lignes directrices de la tradition nationale-populaire du péronisme (Svampa 2011) et à une affirmation de l'État, des institutions et de l'autorité politique en tant qu'instances légitimes d'organisation de la communauté politique.

En novembre 2003, durant un discours public qui avait lieu en même temps qu'un barrage *piquetero* sur le Pont Pueyrredón (Buenos Aires), Kirchner faisait référence à la nature de la crise de 2001 et attribuait de nouvelles significations à l'« explosion civique » :

Ceux qui croient que l'explosion civique de décembre 2001 n'a été qu'une expression de mécontentement de la citoyenneté due au manque de réponse des dirigeants politiques par rapport aux problèmes qu'elle subissait se trompent. Ces jours-là, une réclamation citoyenne s'est exprimée dans

une dimension publique spectaculaire, *qui demandait et demande encore à la démocratie un projet national qui nous contienne tous les Argentins.*

On a demandé un modèle politique et économique capable de régénérer la qualité des institutions de la République, de mettre fin aux abus, à la corruption, à la concentration excessive de la richesse, [un modèle] qui, *en réconciliant l'État et la société*, laisse de côté l'exclusion sociale, nous éloigne de la pauvreté, met en œuvre la production et récupère le travail comme seule forme digne de développement dans une société moderne.

Ceux qui croient que ce cri était adressé à d'autres personnes se trompent aussi. C'était une exigence que ne doivent pas cesser d'écouter ceux qui se considèrent comme faisant partie de l'histoire. Nous voulons continuer à écouter, les oreilles ouvertes, les besoins de notre peuple (Kirchner 2003c ; notre traduction).

[137]

Les émeutes de décembre ne constituaient pas, selon Kirchner, de simples expressions de mécontentement social, mais de véritables revendications d'un « projet national » démocratique et inclusif qui devrait « réconcilier l'État à la société ». La subjectivité qui était, selon le discours kirchneriste, à la tête de cette spectaculaire « réclamation citoyenne » n'était autre que le peuple reconnu et interpellé par le discours politique-« notre peuple »-, dont les besoins devraient être écoutés par l'État.

De ce point de vue, on peut dire que le kirchnerisme a configuré discursivement un nouveau « sujet politique », le peuple, dans la mesure où il a « politisé » les acteurs mobilisés dans l'espace public, en les intégrant à un projet national plus ample. À la différence de la multitude, une pure immanence qui résiste à toute représentation, le peuple a un fondement souverain et transcendant, passible d'être articulé dans un projet hégémonique : « toute "multitude" se construit dans l'action politique, ce qui présuppose l'existence d'antagonisme et d'hégémonie », affirme Laclau dans sa critique à Negri (Laclau 2008b : 133 ; notre traduction). Les demandes et réclamations des organisations sociales, des travailleurs auto-organisés, des piqueteros, des retraités, des chômeurs et des familles de classe moyenne regroupés dans des assemblées de quartier ont été récupérées visant à la recomposition

d'une nouvelle hégémonie. Le discours kirchneriste ne les interpelle jamais en tant que « manifestants », « piqueteros » ou « épargnants » (ces appellations étant réservées à ceux qui sont identifiés comme des radicaux ou des extrémistes), car il a pour objectif de renverser et reconfigurer leurs identités sous la catégorie plus vaste de « peuple », opposée de façon antagonique à des secteurs « anti-populaires » (dictature, néolibéralisme, establishment économique, etc.). Le Président l'exprimait ainsi dans son discours d'investiture : « Je viens [...] vous proposer un rêve : celui de **reconstruire notre propre identité comme peuple et comme Nation** » (Kirchner 2003a ; notre traduction).

C'est à partir de l'apparition de la figure du « peuple » que le processus dit de « recomposition hégémonique » mené par le discours et les politiques du gouvernement de Néstor Kirchner se met en œuvre (Retamozo 2011 ; Biglieri et Perelló 2005). Mais, à distance du modèle péroniste classique, il s'agit ici d'un peuple lié aux luttes activistes des années 1970 (Montera 2012), ainsi qu'aux exigences et aux expériences libérales et républicaines forgées lors de la transition démocratique (en particulier grâce à la lutte des organismes de droits de l'homme), associées à une « citoyenneté » qui exige des droits civils et politiques et non seulement des droits sociaux (Aboy Carlés 2011). En ce sens, c'est à partir de cette interpellation discursive que se configure un peuple qui fonctionne, selon Retamozo (2011), à la fois comme *populus* - désignant l'ensemble de la communauté - et comme *plebs*⁹⁰ - ceux [138] qui sont en bas, les défavorisés - ; c'est dans cette double inscription que le peuple s'installe dans l'espace public comme un nouveau sujet mobilisé, politisé et militant.

Conclusion

Nous nous sommes ainsi attachés à examiner le discours kirchneriste dans son rapport à la crise de 2001 en Argentine, afin de mettre en évidence le processus de configuration de l'identité kirchneriste et de recomposition du tissu sociopolitique. Pour ce faire, nous avons, en premier lieu, revisité les deux principaux types

⁹⁰ L'auteur récupère la distinction entre plebs et populus proposée, notamment, par Jacques Rancière (1995).

d'interprétation de la crise argentine de 2001 - les unes centrées sur les mobilisations sociales de la multitude provenant « d'en bas », les autres mettant l'accent sur les aspects strictement institutionnels et politiques. Nous avons également essayé de mettre en évidence leurs limites afin de saisir à la fois la nature et la sortie de la crise. Par la suite, nous avons tenté de montrer en quoi le cadre interprétatif le plus à même d'appréhender le phénomène kirchneriste est celui de l'hégémonie, estimant qu'il permet de saisir, à la fois, les processus sociaux qui ont lieu « en bas » et, en même temps, les phénomènes concernant l'autorité et la légitimité politique.

En effet, nous soutenons que le discours kirchneriste a entraîné un processus de « recomposition hégémonique » qui a permis de restructurer tant les subjectivités politiques que le rôle de l'État et de l'autorité politique. D'un côté, le discours de Kirchner a intégré quelques-unes des revendications des multitudes provenant « d'en bas » (piqueteros, mouvements sociaux, assemblées, organisations de droits de l'homme), à partir de la reconnaissance de réclamations longtemps oubliées, mais fortement présentes en 2001. D'un autre côté, cette recomposition des identités politiques s'est organisée autour d'une revalorisation de l'autorité politique. C'est d'ailleurs ainsi qu'a pu se configurer une nouvelle communauté politique avec une empreinte étatique et nationale-populaire qui, dans de nombreux cas, allait à l'encontre des demandes des mouvements sociaux en circulation dans l'espace public. Ainsi, les composantes anti-étatiques, anti-institutionnelles, horizontales et autonomistes attachées à la plupart des mouvements sociaux moteurs de la crise ont été très souvent renversées et réinterprétées par le discours de Kirchner, dans une tentative de stabiliser le champ politique, en les intégrant dans un ample projet « national et populaire ».

[139]

Références

Aboy Cariés, G. 2011. « Entrevista ». In Qué es el kirchnerismo. Escritos desde una época de cambio. AAVV. Buenos Aires : Peña Lilo.

Arditi, B. 2007. « Post-hegemonía : la política fuera del paradigma post-marxista habituai ». *Contemporary Politics*, 13(3):59-81.

Azpiazu, D. et M. Schorr 2010. Hecho en Argentina. Industria y Economía, 1976-2007. Buenos Aires : Siglo XXI.

Barros, S. 2006. « Ruptures and Continuities in Kirchner's Argentina ». Texte présenté lors du XXVI LASA International Congress, San Juan, Argentine, 15-18 mars.

Beasley-Murray, J. 2010. Posthegemony. Political Theory and Latin America. Minneapolis : University of Minnesota Press.

Biglieri, P. et G. Perelloó ed. 2007. En el nombre del pueblo. La emergencia del populismo kirchnerista. Buenos Aires : UNSAM-Edita.

Bonvecchi, A. 2006. « Determinismo y contingencia en las interpretaciones políticas de la crisis argentina ». *Revista SAAP* 2(3) :487-521.

Cheresky, I. et I. Pousadela, ed. 2004. El voto liberado. Elecciones 2003 : perspectiva histórica y estudio de casos. Buenos Aires : Biblos.

Cherny, N., N. Feierherd et M. Novaro 2010. « El presidencialismo argentino : de la crisis a la recomposición del poder (2003-2007) ». *América Latina Hoy. Revista de Ciencias Sociales* 54 : 15-41. Document électronique, <http://redalyc.uaemex.mx/pdf/308/30813328002.pdf>, consulté le 10 août 2012.

Colectivo Situaciones, comp. 2002. 19 y 20 : apuntes para el nuevo protagonismo social. Buenos Aires : Ediciones de mano en mano.

Corten, A., V. Moulin et J. Girard-Lemay., dir. 2006. Les frontières du politique en Amérique Latine. Imaginaires et émancipation. Paris : Karthala.

Donot, M. et M. Pordeus Ribeiro, dir. 2012. Discours politiques en Amérique Latine. Représentations et imaginaires. Paris : L'Harmattan.

Fernández Moores, L. 2003. « El Gobierno lanzó su ofensiva y los piqueteros más duras van a la Plaza ». Clarín, 28 octobre. Document électronique, <http://edant.clarin.com/diario/2003/10/28/p-01201.htm>, consulté le 25 mars 2014.

Grupo 12. 2002. Del fragmento a la situación. Notas sobre la subjetividad contemporánea. Buenos Aires : Edición del Grupo 12.

Kirchner, N. 2003a. « Discurso del Señor Presidente de la Nación, Doctor Néstor Kirchner, ante la Honorable Asamblea Legislativa ». Buenos Aires, Argentina, 25 mai.

Kirchner, N. 2003b. « Palabras del Presidente Néstor Kirchner en el acto de lanzamiento del Fideicomiso 2003 en la Boisa de Comercio de Buenos Aires ». Buenos Aires, Argentina, 2 septembre.

[140]

Kirchner, N. 2003c. « Palabras del Presidente Néstor Kirchner en el acto de clausura de la 51^o Convención Anual de la Cámara Argentina de la Construcción ». Buenos Aires, Argentina, 18 novembre.

La Nación. 2003. « Kirchner endureció su postura con los piqueteros ». 11 décembre. Document électronique : <http://www.lanacion.com.ar/553552-kirchner-endurecio-su-postura-con-los-piqueteros>, consulté le 25 mars 2014.

Laclau, E. etc. Mouffe. 2008. *Hégémonie et stratégie socialiste. Vers une démocratie radicale*. Paris : Les Solitaires intempestifs.

Laclau, E. 2008a. *La raison populiste*. Paris : Seuil.

Laclau, E. 2008b. Debates y combates. Por un nuevo horizonte de la política. Buenos Aires : Fondo de Cultura Económica.

Lewkowicz, I. 2002. Sucesos argentinos. Cacerolazo y subjetividad postestatal. Buenos Aires : Paidós.

Manin, P. 1998. *Les principes du gouvernement représentatif*. Paris : Flammarion.

Montero, A. S. 2012. ¡Y al final un día volvimos ! Los usos de la memoria en el discurso kirchnerista. Buenos Aires : Prometeo.

Montero, A. S. et L. Vincent. 2013. « Del 'peronismo impuro' al 'kirchnerismo puro': la construcción de una nueva identidad política durante la Presidencia de Néstor Kirchner en Argentina (2003-2007) ». *PostData* 18(1) :123-157.

Negri, A. et G. Cocco. 2003. « El trabajo de la multitud y el éxodo constituyente o el "quilombo" argentino ». In *Diálogo sobre la globalización, la multitud y la experiencia argentina*. A. Negri, G. Cocco, A. Horowicz et C. Amlatmira. Pp. 51-70. Buenos Aires : Paidós.

Novaro, M. 2002. « La Alianza, de la gloria del llano a la debacle del gobierno ». In *El derrumbe político en el ocaso de la convertibilidad*. M. Novaro, comp. Pp. 31-105. Buenos Aires : Norma.

Pérez, G. et A. Natalucci, dir. 2012. *Vamos las bandas. Organizaciones y militancia kirchnerista*. Buenos Aires : Nueva Trilce.

Portantiero, J. C. 1977. « Economía y política en la crisis argentina ». *Revista Mexicana de Sociología*, 39(2) : 531-565.

Pousadela, I. 2006. *Que se vayan todos. Enigmas de la representación política*. Buenos Aires : Capital Intelectual.

Rancière, J. 1995. *La mésentente*. Paris : Galilée.

Retamozo, M. 2011. « Movimientos sociales, política y hegemonía en Argentina ». *Polis. Revista de la Universidad Bolivariana* 10(28) : 243-279. Document électronique,

http://www.scielo.cl/scielo.php?pid=So7i8-656820iiiooi4&script=sci_arttext
<http://redalyc.uaemex.mx/pdf/308/30813328002.pdf>, consulté le 10 août 2012.

Scillamà, M. 2007. « La tristeza de la ciencia política y los límites del autonomismo para pensar el diciembre argentino ». In *Las lentes de Victor Hugo. Transformaciones políticas y desafíos teóricos en la Argentina reciente*. E. Rinesi, G. Nardacchione et G. Vommaro, eds. Pp. 76-98. Buenos Aires : Prometeo-UNGS.

[141]

Svampa, M. 2004a. « Relaciones peligrosas ». *El Rodaballo* 15 : 3-9.

Svampa, M. 2004b. « Las organizaciones piqueteras : actualización, balances y reflexiones ». In *Entre la ruta y el barrio*. M. Svampa et S. Pereyra. Pp. 205-228. Buenos Aires : Biblos.

Svampa, M. 2006. « Movimientos sociales y nuevo escenario regional : las inflexiones del paradigma neoliberal en América Latina ». *Sociohistórica* 19-20 :141-155.

Svampa, M. 2011. « Du 'Qu'ils s'en aillent tous !' à l'exacerbation de la rhétorique nationale-populaire ». *Problèmes d'Amérique Latine*, 82 : 77-91.

Zibecchi, R. 2003. *Genealogía de la revuelta. Argentina : la sociedad en movimiento*. La Plata : Letra Libre.

[142]

[143]

Crise et mise en crise.

Actes du colloque annuel de l'ACSALF 2012.

9

“La critique de la crise et la crise de la critique.”

Par Ghassan HAGE

University of Melbourne

[Retour à la table des matières](#)



Pendant longtemps, la notion de « crise » a fait partie du langage de la critique sociale. On pourrait même dire qu'historiquement, du milieu du XIX^e siècle et jusqu'aux années 1970 du XX^e siècle, avec la dominance du marxisme dans le champ intellectuel de la critique sociale, une certaine fusion fut achevée entre la critique sociale et le discours intellectuel concernant la crise comme phénomène économique, social ou politique. Dans ce cadre politico-intellectuel, le rôle de la critique était justement de montrer que sous les apparences d'être un système capable de se reproduire indéfiniment, le capitalisme était en effet un système générateur de crises, que ce soit dans le domaine économique pur (crises d'accumulation du capital), dans le domaine historico-social (crises produites par la tension entre le développement des forces de productions et des relations de productions) ou enfin dans le domaine politique (crises produites par les antagonismes de classes). La dimension critique de cette archéologie de crise (au sens qu'il convenait de faire des fouilles pour dénicher des crises dans des milieux qui s'acharnait à se montrer sans crise) avait pour source une association, qui fut plus ou moins sous-entendue plutôt que théorisée, et c'est l'association entre la crise et

l'espoir de changement social. Une crise était supposée créer deux choses : une fissure structurelle dans la machinerie de la reproduction sociale d'où pourrait émerger le changement social et un sujet politique dont la pratique n'a plus avant tout la fonction de reproduire le social tel qu'il existe, mais plutôt de s'engager dans des pratiques transformatrices. La fonction de la pensée critique de la crise était de trouver ou d'éclairer la présence de cette fissure et de ce sujet. Cette critique était donc une critique pleine d'espoir reflétant la croyance radicale en une rupture politique qui caractérisait la pensée radicale de cette période.

Cependant, dès le milieu du XX^e siècle, mais s'accéléralant surtout vers sa fin, un changement important a eu lieu. Puisque les sociétés capitalistes, ainsi que l'économie et les institutions capitalistes, se déplaçaient sans cesse d'une crise à l'autre, un changement important dans cet imaginaire de la crise a [144] eu lieu. Lentement, commençant avec la montée du fascisme, il y a eu une prise de conscience croissante que plutôt que d'être une occasion pour une transformation sociale, un tel état de crise permanente n'offrait ni une opportunité de changement - au contraire, il semblait être devenu le mode même par lequel les économies et les sociétés capitalistes assuraient leur reproduction -, ni la condition nécessaire pour l'émergence d'un sujet politique révolutionnaire engagé à produire un changement social - le sujet de la crise semble en fait plus susceptible de devenir de plus en plus conservateur plutôt que révolutionnaire. Ainsi, la critique radicale de la crise a cédé la place à une crise de la critique.

Rien n'illustre mieux cette situation que les analyses radicales de la dernière crise financière mondiale de 2008. Alors que l'on affirmait le « renouveau du marxisme » et que l'on célébrait le renouveau et la perspicacité de l'analyse marxiste du capitalisme et de sa tendance à produire des crises, dans la majorité des cas, cette affirmation ne fut pas accompagnée d'une affirmation de l'existence de la possibilité de transformation sociale ou de l'existence d'un sujet politique capable de produire une telle transformation. La critique pleine d'espoir du XX^e siècle semble avoir donné lieu à une critique déprimée et déprimante, reproduisant en effet le sentiment de paralysie général de l'imaginaire ainsi que de la volonté du changement social.

Ces remarques introductives ne veulent pas insinuer qu'il n'est plus possible de formuler une relation entre la crise, la critique intellectuelle

et l'espoir de changement social aujourd'hui. Ceci est une invitation à voir la crise non pas simplement comme un fait donné, mais plutôt comme un champ politique : c'est-à-dire comme un espace de rivalités entre différentes forces ayant des intérêts différents dans la crise et qui luttent aussi, et surtout, pour imposer certaines façons de vivre la crise plutôt que d'autres.

Il faut clairement spécifier ici qu'affirmer l'existence d'intérêts différents envers la crise n'est pas la même chose que de dire que la crise est le produit d'un conflit d'intérêts différents. Il s'agit plutôt de dire que les forces sociales qui constituent le champ de lutte politique s'investissent de façons différentes dans la situation de crise. Par exemple, une crise dans une usine peut bien être le produit des différences d'intérêts entre les ouvriers et leur patron, mais, en même temps, ces différents intérêts qui ont généré la crise les conduisent aussi à une différence dans l'intérêt qu'ils portent à la crise. Le syndicat, par exemple, peut voir dans la crise un moyen d'accélérer la syndicalisation des ouvriers. Cependant, le patron peut aussi avoir intérêt à la crise et même à faire croire que la crise est plus intense qu'elle ne l'est. Il peut s'engager dans ce qu'on pourrait appeler des stratégies d'intensification de la crise pour forcer ses ouvriers à accepter, par exemple, une réduction de salaire. Cette lutte devient non pas une lutte entre deux manières différentes d'« interpréter » la crise, mais [145] entre deux façons de vivre la crise. Le syndicat lutte pour que les ouvriers s'identifient à la fois à leurs identités et à leurs conditions de vie d'ouvriers et pour leur faire vivre la crise comme une lutte contre le patron vu comme adversaire. Le patron lutte pour que les ouvriers s'identifient à l'usine comme étant la source de leur bien-être collectif et cherche à faire vivre la crise par les ouvriers comme un moment nécessitant une solidarité entre ouvriers et patron contre « la situation économique » plutôt qu'une solidarité des ouvriers entre eux contre le patron. C'est dans ce sens que la crise devient une lutte entre diverses façons de vivre la crise ou, si l'on part d'une perspective bourdieusienne, une lutte non pas pour l'interprétation ou la construction subjective, mais une lutte « ontologique » pour la fabrication même du monde social (Bourdieu 2012). C'est aussi dans ce sens que pour comprendre les derniers succès de la « crise comme mécanisme de gouvernementalité néolibérale » il faut comprendre le succès non pas

d'une « idéologie », mais d'une façon particulière de vivre et de concevoir la crise, d'une ontologie de la crise.

Ainsi, je pense qu'une des plus importantes caractéristiques qui définit le « gouvernement par la crise » est son caractère pratico-affectif, qui est justement une transformation de la manière de vivre la crise. Ceci ayant à voir avec la relation intime que cette forme de gouvernementalité parvient à établir entre la crise et l'exacerbation, mais aussi la routinisation d'un sentiment qui marque les crises sociales depuis longtemps déjà : ce que j'appelle le sentiment, ou l'état, d'être existentiellement « coincé ».

L'importance de la relation entre la crise et le sentiment d'être coincé a fortement émergé dans mes recherches sur l'immigration libanaise ainsi que dans mon travail sur les racistes occidentaux. Dans ces recherches (Hage 2005), j'ai pris au sérieux l'association faite dans plusieurs langues entre une vie viable, une vie qui vaut la peine d'être vécue, et une forme de mobilité imaginaire d'ordre existentiel : l'impression que l'on « va » quelque part, telle que l'équivalence qui existe en français entre le verbe « être » et le verbe « aller ».

Dans le dialecte arabe libanais, on demande « Kiif haalak ? »- « Comment est (va) l'état de ton être »- et la réponse usuelle est « Mehsheh'l haal », qui signifie littéralement « l'état de mon être marche ». J'ai essayé de travailler avec l'idée que ce sentiment de mobilité transmis par le langage n'est pas simplement métaphorique, mais qu'il confère un sens dans lequel les personnes qui « vont bien » sentent réellement une projection en avant de leur être. La mobilité existentielle est ce sentiment même. Ainsi, en ce qui concerne l'émigration, j'ai souligné que bien qu'elle soit normalement définie comme un déplacement physique/géographique, elle peut être mieux caractérisée analytiquement comme une quête de mobilité existentielle face à un sentiment d'immobilité, lui aussi existentiel. Les émigrés libanais disent souvent qu'ils se trouvaient au Liban dans une situation où « ils n'allaient nulle part » et où « ils couraient et couraient tout en restant là où ils étaient ». C'est ici qu'émerge la [146] question de ce qu'on pourrait appeler le « coincement » existentiel. Vu sous cet angle, l'émigré est quelqu'un qui se sent coincé, ou à tout le moins qui sent qu'il avance trop lentement dans son pays d'origine, et qui cherche à se déplacer physiquement à la recherche d'un espace qui constitue une plate-forme plus convenable au « décollage » de son être existentiel.

Comme je l'ai souligné plus haut, cette question de « mobilité existentielle comparative » s'est avérée également être un phénomène constitutif important de certaines formes spécifiques de racisme blanc marquées par le ressentiment et la jalousie envers les minorités ethniques et raciales. Par exemple, il y avait une croyance assez répandue, surtout parmi les cosmopolites libéraux australiens, que le racisme de la politicienne d'extrême droite Pauline Hanson et de ces partisans était une forme de « racisme de la classe ouvrière ». Plusieurs travaux ont amplement démontré que ce n'était pas du tout le cas. Mes propres recherches ont aussi démontré que le racisme hansonite provient principalement d'une « envie de mobilité » par des gens que l'on définit non par leurs classes sociales, mais par une expérience commune du sentiment d'être coincé (Hage 2000). Ainsi, dans les entretiens que j'ai menés avec eux, certains racistes blancs exprimaient un ressentiment envers les minorités raciales même lorsqu'ils se situaient clairement dans un groupe socio-économique « supérieur » aux minorités qu'ils racialisait.

Ce type de ressentiment est exemplifié par l'histoire paradigmatique suivante : l'histoire commence avec une personne « Blanche » possédant une belle voiture et un immigrant qui vient d'emménager dans le quartier et qui s'achète une bicyclette. Toutefois, quelque temps après son installation, l'immigrant s'achète une moto alors que la personne blanche, elle, possède toujours la même voiture. C'est à ce point que le ressentiment racial commence à se manifester dans le discours de la personne « Blanche », même si la voiture qu'elle possède a en elle-même une valeur monétaire et symbolique plus élevée que celle de la moto que l'immigrant vient de s'acheter. Ce qui irrite les racistes et les rend envieux, ce n'est pas tant la valeur de la moto que la mobilité suggérée par le passage d'une bicyclette à une moto. Leur « vieille » voiture devient pour eux le symbole de leur immobilité sociale et existentielle. C'est dans ce sens que je fais valoir que-ainsi que dans le cas des émigrés libanais-tout comme il y a une mobilité imaginaire existentielle, il y a de même une immobilité imaginaire existentielle. Cette manière de se sentir coincé est existentielle en ce qu'elle ne coïncide pas nécessairement avec une absence de mobilité sociale. On peut avoir un emploi et gravir l'échelle sociale dans cet emploi et s'y sentir toujours coincé. C'est en s'appuyant sur l'observation de schèmes comportementaux similaires à ceux-ci que j'en suis venu à

affirmer qu'en Australie il existe un lien entre, d'une part, le racisme envers les peuples indigènes et les immigrants exprimé par les Hansonites « Blancs » racistes et, d'autre part, l'impression qu'ont ces derniers de vivre dans un état de « coincement », produit par la globalisation néolibérale et plus particulièrement par l'insécurité [147] d'emploi qui n'a fait qu'accentuer ce sentiment d'être coincé dans son emploi ressenti partout dans le monde.

Cependant, il y avait une différence fondamentale entre les Hansonites et les émigrés libanais : ces derniers essayaient à tout prix de sortir de leur état de coincement alors que les Hansonites semblaient avoir accepté cet état comme un mode normal d'existence dans le monde contemporain.

C'est justement ce que je veux faire valoir ici : bien que l'on peut trouver des cas de personnes qui se sentent coincées en tout temps et en tous lieux, les conditions sociales et historiques de la crise permanente que nous vivons ont conduit à la prolifération et à l'intensification de ce sentiment de « coincement existentiel » ainsi qu'à sa normalisation. Plutôt que d'être perçu comme un état dont on a besoin de se sortir à tout prix, ce dernier est désormais vécu, d'une façon ambivalente, comme un état inévitable qui doit être enduré. Comme les esclaves de Rousseau, les sujets néolibéraux contemporains perdent tout dans leur « coincement », même le désir de s'en sortir. L'état d'être coincé devient un test d'endurance et une valorisation par le sujet néolibéral de la capacité à « tenir le coup ». C'est dans cette transformation socio-affective que réside, il me semble, le pouvoir reproductif de la crise permanente.

Fait intéressant à mon sens, ma recherche sur le hansonisme, alors qu'elle en était qu'à ces débuts, a coïncidé avec ce qui est maintenant connu en Australie comme étant la catastrophe de Thredbo-un glissement de terrain s'étant produit dans l'une des stations de ski les plus célèbres d'Australie (Thredbo), où bon nombre de personnes ont perdu la vie, ensevelies sous la terre, les gravats et la neige. Une seule personne, Stuart Diver, a survécu sous les décombres, par des températures glaciales, coincé sous une dalle de ciment. L'Australie tout entière a alors célébré son endurance et sa survie. Toutefois, ce qui a attiré mon attention c'est le fait que cette histoire de survie trouvait un écho particulier dans les milieux culturels blancs que j'étudiais à ce même moment. Il me sembla clair que cette résonance était le produit

d'une forme d'affinité imaginée entre le sentiment d'être coincé, à la fois socialement et existentiellement, exprimé par plusieurs Hansonites et l'état d'être enseveli et coincé physiquement dont Stuart Diver a fait l'expérience lors du glissement de terrain. La célébration de sa survie était en fait la célébration de « l'héroïsme de l'homme coincé ». Dans cette forme d'héroïsme, ce n'est pas un projet que l'on accomplit activement qui fait de nous un héros, mais notre capacité d'être « bien coincé », pour ainsi dire. Être un héros dans ces circonstances signifie démontrer une capacité-considérée comme étant extraordinaire-d'endurer une situation particulière. Ceci est parlant pour plusieurs Hansonites qui, eux, estiment qu'ils célèbrent la capacité des gens ordinaires à endurer une situation de crise permanente où ils se sentent incapables de s'extirper d'un milieu social [148] s'écroulant autour d'eux sous l'effet de la globalisation, d'une précarisation croissante de l'emploi et de l'intensification des migrations qui ont transformé le paysage culturel qu'ils habitent.

Plus d'une décennie a passé depuis que la catastrophe de Thredbo a eu lieu, mais il est à noter que cet « héroïsme du coincé » est devenu une forme culturelle généralisée et envahissante, non seulement en Australie, mais aussi aux quatre coins de la planète. Chaque tremblement de terre, chaque inondation, chaque autre catastrophe naturelle ou désastre lié à la guerre impliquant l'effondrement d'immeubles ou des personnes enterrées vivantes sous les décombres est l'occasion d'une célébration de la survie : un compte à rebours quasi compétitif s'installant pour trouver des personnes ayant survécu, enterrées vivantes, coincées durant deux, trois, quatre ou cinq jours sous les décombres, etc.

L'on peut noter un changement de la sensibilité qui accompagne cette redéfinition de l'héroïsme un peu partout. Par exemple, elle était perceptible dans les réactions publiques lors d'un incident grandement médiatisé ayant eu lieu dans l'Himalaya. Un alpiniste qui était en pleine ascension d'une des montagnes de l'Himalaya rencontra et laissa à lui-même un autre alpiniste qui, lui, avait rencontré des difficultés et était resté littéralement « coincé » à mi-chemin. La sympathie publique envers l'alpiniste coincé fut frappante. Cette fascination envers l'état de coincement prolifère de plus en plus au sein de la culture populaire. Il est frappant de constater, par exemple, comment - de tous les angles possibles à partir desquels l'on peut aborder l'attaque terroriste du 11

septembre sur les tours jumelles de New York-le film d'Oliver Stone basé sur cet évènement traitait largement de l'héroïsme de personnes coincées dans les débris des tours attendant leur délivrance.

Cette sympathie démesurée des gens envers les gens coincés renvoie à une transformation de ce que Raymond Williams qualifierait de structure du sentiment, construite autour de certaines notions collectives de l'héroïsme (Williams 1977). Cela veut dire qu'il y a un sens de la communauté parmi ceux qui valorisent le fait d'être coincé par la crise. Dans l'exemple paradigmatique du ressentiment raciste blanc que j'ai donné précédemment, j'affirmais que le Blanc établit ou éprouve une forme de jalousie envers la mobilité associée à l'immigrant qui s'achète une moto. Toutefois, il y a un autre sentiment, plus communautaire, à partir duquel le ressentiment est éprouvé : la différence ethnique de l'immigrant se conjugue à une différence socioculturelle qui traduit à travers un ressentiment raciste l'ascension sociale de l'immigrant comme une incapacité de savoir être sagement coincé et attendre la fin de la crise « comme tout le monde ». La même forme de classification socio-affective est à l'œuvre dans le manque de sympathie généralisé envers les demandeurs d'asile : voilà des gens qui incarnent cet ancien héroïsme de l'homme voulant s'extirper à tout prix de son état de coincement. De même, pendant les révoltes des banlieues parisiennes, l'ancien Président français Nicolas Sarkozy, alors même qu'il était ministre de l'Intérieur, fut soutenu par un grand nombre de [149] gens après avoir qualifié les jeunes révoltés de « racaille ». Dans une telle atmosphère culturelle, il devient impossible de pouvoir mettre en évidence la situation sociale difficile au sein de laquelle se trouvent les jeunes des banlieues, car pour leurs détracteurs « tout le monde » vit dans des situations sociales difficiles et ce qui différencie ces jeunes garçons des autres n'est pas la condition sociale de la crise dans laquelle ils vivent, mais le fait qu'ils ne savent pas comment endurer la crise héroïquement « comme tout le monde ».

Il y a manifestement quelque chose d'intemporel et d'universel dans cette célébration de l'âme humaine qui endure. Cette universalité existe même lorsque chaque célébration prend aussi une forme culturelle spécifique, liée au lieu où elle se déroule. Il est donc important de noter avec soin en quoi l'état d'être durablement coincé permet l'héroïsme. De prime abord, être coincé suppose un manque d'agentivité (agency). En effet, c'est ce manque d'agentivité qui définit le « coincement », qu'il

soit compris comme étant physique ou existentiel. En tant que tel, l'état d'être coincé est, par définition, une situation dans laquelle une personne souffre de l'absence de choix ou d'alternatives du fait de la situation dans laquelle elle se trouve. En ce sens, comment peut-on être un héros alors que, par définition, l'on est dans une situation où l'on ne peut vraiment pas faire grand-chose ? Je pense que l'héroïsme de l'être coincé réside justement dans une capacité de se saisir de l'agentivité au sein même de son manque. C'est ce que la notion d'endurance implique : affirmer une certaine agentivité en s'appuyant sur le fait que l'on n'en a pas, sans pour autant succomber et devenir une simple victime de circonstances qui conspirent à faire de soi un objet totalement dépourvu d'agentivité. En ce sens, une certaine grandeur d'âme et l'affirmation de sa « liberté d'être humain » en viennent à distiller cette même notion d'endurance, niant par le fait même la déshumanisation inhérente à cette situation.

Cependant, ce que j'essaie surtout de faire valoir ici n'est ni l'aspect universel ni les aspects culturels spécifiques à cet héroïsme du coincé, mais la spécificité historique de sa signification actuelle où cet héroïsme reflète l'émergence, en temps de crise permanente, d'un mode de retenue, de contrôle de soi et de gouvernement de soi, c'est-à-dire, une nouvelle forme de gouvernementalité qui appelle et, en effet, valorise la maîtrise de soi en temps de crise.

Aujourd'hui, lorsque je prends l'avion, l'on me dit qu'il y a toujours la possibilité d'une « crise » et que je dois être préparé à cette éventualité, que je dois connaître le fonctionnement des masques à oxygène, savoir où sont les sorties d'urgence, etc., donc si crise il y a, je serai ainsi préparé à m'autogouverner moi-même, même dans ces moments éprouvants. Même en cas de possibilité de faire face à la mort, je dois savoir comment réagir d'une manière ordonnée. Il faut toujours « savoir faire la queue en situation de crise ». Loin d'être perçu comme étant un acte de lâcheté ce savoir-faire est même vu comme étant quelque chose dont on doit être fier. Cela est même conçu comme une marque de [150] l'approfondissement de notre stade de civilisation. Il est civilisé de savoir comment endurer la crise et d'agir d'une manière ordonnée, autogouvernée et contenue. Ce sont les « masses du tiers-monde » non civilisées et les non-blancs qui sont imaginés comme étant totalement hystériques en situation de crise : on peut clairement noter

les deux revers de ce fossé civilisationnel racialisé lors de la catastrophe de Katrina.

Doit-on conclure de ce qui a été précédemment discuté qu'il n'est plus possible de prendre une position critique à l'égard de la crise qui mettrait l'accent sur la possibilité de changement social ? J'aimerais conclure cet essai par une brève réflexion sur cette question. Il y a quelques années, des étudiants de l'Université Américaine de Beyrouth ont dressé une tente au milieu du campus avec une pancarte indiquant : « This is a crisis-free space » [Ceci est un espace sans crise]. Une autre pancarte expliquait : « Vous êtes prié d'entrer. Il n'y a pas de crise là-dedans ». Qu'une telle conception de l'activisme étudiant provienne du Liban est très instructif, car ce pays constitue un exemple extrême de l'état de crise permanente que nous avons examiné précédemment. Bien plus, cet état est si extrême que nous pouvons réellement parler d'un état critique permanent. La notion d'état critique doit être comprise ici dans son sens médical pour que ses ramifications politiques soient bien saisies.

Les patients sont considérés comme étant dans un état critique lorsqu'ils sont perçus comme étant à la frontière entre la vie et la mort. On n'est pas au chevet de tels patients pour penser avec eux des projets de futur. Tout simplement, nos espoirs sont limités à souhaiter de les retrouver toujours vivants le lendemain. En effet, c'est exactement la façon dont laquelle la politique libanaise comme état critique permanent est vécue. C'est une politique du bord du gouffre. Comme dans le cas du patient critique ci-dessus, dans de telles circonstances il n'y a pas beaucoup de place pour « penser grand » politiquement. On espère seulement que le pays puisse survivre d'un jour à l'autre. En effet, la plupart des Libanais se réveillent chaque matin en pensant : « incroyable, le pays ne s'est pas encore effondré ! ». C'est ainsi que le Liban nous offre un cas, certes extrême, mais instructif, de l'imaginaire politique rétréci-et de l'impossibilité de penser des alternatives sociales-qui prévaut lorsque l'on est plongé dans un état permanent de crise. En effet, la condition même de cet état d'être coincé, que nous avons examiné tout au long de cet essai, n'est possible qu'en raison de l'absence de la possibilité d'une voie politique alternative. Ainsi, cette absence fait partie intégrale de la définition même de l'état d'être coincé. Voici pourquoi la tente « sans crise » évoquée plus tôt est aussi une invitation à penser différemment les implications d'une politique

intellectuelle critique vis-à-vis de la crise. Plutôt qu'une pensée politique conçue dans une lignée hégélienne comme une opposition interne à la crise conduisant à un dépassement dialectique de cette crise, la tente nous offre une métaphore d'une pensée hors crise, surtout hors de son emprise socio-affective que nous avons décrite tout au long de cet essai. Bref, une pensée « alter-crise » plutôt qu'« anti-crise » (Hage 2012).

[151]

Références

Bourdieu, P. 2012. *Sur l'État*. Paris : Raisons d'agir.

Hage, G. 2000. *White Nation. Fantasies of White Supremacy in a Multicultural Society*. New York : Routledge.

_____, 2005. « A Not so Multi-Sited Ethnography of a Not so Imagined Community ». *Anthropological Theory*, 5(4) : 463-475.

_____, 2012. « Critical Anthropological Thought and the Radical Political Imaginary ». *Critique of Anthropology*, 32(3) : 285-308.

Williams, R. 1977. *Marxism and Literature*. Oxford : Oxford University Press.

[152]

[153]

Crise et mise en crise.

Actes du colloque annuel de l'ACSALF 2012.

10

“Théorie de la corruption, restreinte et générale.”

Par Gilles GAGNÉ

Université Laval

[Retour à la table des matières](#)

Il y a plus d'un an, lorsque le gouvernement libéral a finalement accepté d'instaurer l'actuelle commission d'enquête sur la corruption, j'ai eu le sentiment que cet exercice risquait d'orienter la réflexion sur l'État et sur la globalisation capitaliste vers l'un des aspects secondaires de la révolution en cours, la question de la malhonnêteté. Il est clair que la corruption dans la sphère politique est le multiplicateur de toutes les malhonnêtetés, même lorsqu'elle n'en est pas l'origine, mais il est clair aussi qu'elle ne prend elle-même un caractère endémique que sur le fond d'un abandon généralisé d'une idée de l'État dont sont imputables ceux qui y représentent la volonté populaire. Les crises dont nous voulons discuter dans le cadre de ce colloque : celles des régimes forts qui sont installés dans l'habitude de défendre l'autonomie nationale contre l'oppression impériale, mais d'une manière qui ne laisse plus aucun mérite à la première, et celles des économies développées où l'on oppose, jusqu'à l'effondrement, la rationalité des marchés globalisés à toute forme de débat démocratique national, sont autant de conséquences de la longue crise de l'État que la stagnation des années 1970 a provoquée, une crise des régulations qui a transformé le néolibéralisme en une solution universelle qui nous afflige aujourd'hui. C'est au fil de ce processus que les monnaies nationales ont perdues leur

statut de « biens publics » et que toute dépense collective a été frappée du soupçon de reposer sur la spoliation des avoirs privés. Le bien commun a ainsi été transformé en condition technique du bon fonctionnement de la liberté des « acteurs » économiques, la fiscalité a été délégitimée et l'État, dont on montrait qu'il était devenu (au Sud) un système d'extorsion, fut abandonné (au Nord) à des politiciens qui promettaient de le réduire au statut d'instrument des marchés. Voués à dégrader le principe même des institutions publiques, les agents de ce programme n'avaient rien à opposer à la malhonnêteté ordinaire quand elle se présentait à eux à l'abri des regards et la petite corruption est devenue ainsi une composante régulière de la crise des régulations, c'est-à-dire de la corruption de l'État.

[154]

La qualité du spectacle mis en onde ces dernières semaines par notre commission d'enquête, chaussettes incluses, a confirmé mes craintes quant à la possibilité que les révélations portant sur les enveloppes brunes ne nous servent qu'à abandonner la proie pour l'ombre. Comme on pouvait le redouter, en effet, les premières conclusions de « l'homme de la rue », telles que mises en scène par les médias, sont tombées systématiquement à côté de la question : « Là où il y a de l'homme il y a de l'hommerie », entend-on, « Les choses ont toujours été ainsi », bref : « Ainsi va la politique ». Sur une échelle de perspicacité allant de un à dix, ce genre d'interprétation se mériterait un gros zéro. La discussion sur le politique, sur l'État et sur les institutions publiques s'est ainsi engagée dans un détour par la malhonnêteté dont il lui faudra éventuellement revenir. Car même la mise en lumière des « systèmes » de la collusion risque de nous éloigner des problèmes de longue portée dont ces phénomènes sont la manifestation.

Le but de mon exposé est d'élargir notre approche conceptuelle du problème de la corruption des acteurs pour y inclure celle des institutions et des pratiques institutionnalisées. Je vous proposerai pour cela une typologie qui opposera d'abord à la corruption que l'on associe à la malhonnêteté celle qui prospère au grand jour et en toute honnêteté, une typologie qui distinguera ensuite, pour chaque genre, la forme exceptionnelle de la forme systématique. Cet exposé consistera donc tout simplement à soutenir que la croissance de la corruption malhonnête des pouvoirs publics et des professions est une forme parmi d'autres d'un procès de corruption plus général du politique et qu'il nous

faut un concept de la corruption qui emprunte à Aristote la distinction qu'il faisait entre ce qui se conserve et ce qui se perd.

Je vous proposerai donc une phénoménologie de la corruption et je croiserai pour cela les distinctions que je viens d'évoquer dans un carré à quatre termes que j'appellerai, pour faire image, la pomme pourrie, la symbiose, le dopage et le grand marché des valeurs. Je soutiendrai que les deux premières formes se caractérisent par un hommage du vice à la vertu qui préserve « l'idée » des choses que cet hommage corrompt alors que les deux dernières se caractérisent par une généralisation intempestive de vertus qui corrompent en toute honnêteté et qui dénaturent le principe même de ce qu'elles touchent. Après avoir évoqué la notion de la bonne gouvernance en introduction, je reviendrai en conclusion sur le caractère « critique » du capitalisme globalisé pour faire le lien avec la corruption des institutions publiques qui, dorénavant, lui « appartient » (sociologiquement sinon juridiquement).

Corruption et bonne gouvernance

Nous assistons actuellement à une extraordinaire montée de la corruption, aussi bien en quantité qu'en qualité. Le phénomène de la corruption a été « reconstruit » ces dernières années par les [155] pratiques et les institutions de la bonne gouvernance, tant privées que publiques, et cela explique que nous soyons devenus plus attentifs et plus sensibles à ces problèmes qui sont aussi, de toute évidence, plus répandus.

Nous avons donc maintenant des « observatoires » de la corruption. Nous l'étudions, nous la mesurons, nous la comparons, nous en suivons la progression dans le temps et dans l'espace au moyen d'index et nous la tenons en général pour une fatalité, une réalité inhérente à la vie en société. Et à mesure que nous devenons plus exigeants en matière de transparence et d'imputabilité, les motifs de redouter le pire que nous fournissent les petits manquements que les journaux mettent en lumière se transforment en perte de confiance à l'égard des administrations publiques et ils alimentent une politique du cynisme envers le politique qui consolide le néolibéralisme. Pour éviter alors que tous les services

que les administrations offrent au capital ne soient emportés avec l'eau sale, notre gouvernement a « normalisé » une partie de la corruption d'hier au moyen d'une loi sur le lobbyisme à l'américaine, une entreprise vertueuse où le Québec a ouvert la voie aux Européens qui le suivent.

L'Occident moderne-protestant et éthique, puis républicain et rationaliste-s'était pourtant fait fort de réduire la corruption au statut de phénomène résiduel, c'est-à-dire accidentel, mais compressible, et il suivait en gros Spinoza (ou Weber) dans la croyance qu'à l'ère des fonctionnaires - issus du peuple et formés aux normes de la bureaucratie-, la prévisibilité des attentes basées sur l'application « professionnelle » et impersonnelle des règles publiques était devenue une incontournable condition de la légitimité du pouvoir. Au milieu du XX^e siècle encore, les théories américaines de la modernisation faisaient de la « périphérie », restée prémoderne, l'ultime terrain vague de la corruption endémique, c'est-à-dire du clientélisme, du favoritisme, du népotisme, de l'abus de pouvoir, de la malversation et de l'extorsion politique, toutes choses associées aux régimes non démocratiques. La difficulté d'intérioriser l'esprit des lois quand elles contreviennent trop brutalement (et depuis trop récemment) aux coutumes, disait-on, les contradictions entre les loyautés claniques et les règles étatiques impersonnelles importées de l'étranger, la fabrication d'élites serves par les empires de l'*Indirect rule*, la puissance financière des multinationales des ressources et le développement de bourgeoisies compradores à l'interface du capital et des économies d'extraction, tout se combinait pour faire de la corruption une sorte de tampon d'élasticité temporaire, somme toute favorable à une première « transition » vers le monde moderne.

Pour réduire le domaine de ces pratiques résiduelles, beaucoup plus entêtées que prévu, et pour relancer par survoltage le programme « développementaliste » d'après-guerre, la Banque mondiale a en quelque sorte institutionnalisé dans les années 1990 les efforts antérieurs du Fonds monétaire [156] international (FMI). En exigeant des États endettés qu'ils assujettissent leurs institutions politiques aux exigences rationnelles de la bonne gouvernance économique, la Banque mondiale a en somme repris le flambeau de la modernisation par en haut en mettant au-dessus des constitutions, des lois et des réalités politiques locales les normes et les contraintes impersonnelles de l'administration rationnelle, posées comme conditions de l'intégration

au grand marché. De la même manière que les investisseurs institutionnels des pays du centre avaient imposé aux managers des firmes des normes de rendement arbitraires destinées à dissoudre le gras qui s'empilait dans les circuits internes des organisations productives, la bonne gouvernance disciplinaire et la conditionnalité des prêts allaient comprimer la corruption des États en soumettant les élites nationales défaillantes aux exigences du système financier globalisé, pensé lui-même comme le nouveau médium universel de l'autorégulation du capitalisme.

En somme, face à l'échec des disciplines coloniales antérieures, qui avaient engendré les possibilités de corruption et qui avaient obligé les puissances centrales à tolérer temporairement des alliés corrompus, on s'engagea dans une nouvelle phase de colonialisme éclairé, patronné par la réalité économique elle-même.

Cependant, comme les organisations financières globalisées sont devenues dans l'intervalle tout aussi « impératives » face aux États centraux que les empires corrompeurs du passé ne l'avaient été face aux États clients de la périphérie, les mêmes causes se sont mises à produire les mêmes effets. Les nouveaux contrôles extérieurs que l'on enfonçait dans la porte réglementaire et normative des États offraient des chances de gains (politiques et économiques) aux agents financiers de ces tutelles conventionnelles. La nécessité d'articuler les sociétés locales au système global devint le dernier mot de la politique et les montages institutionnels des États furent soumis à cette fin à une réingénierie rampante dont chaque mesure réduisait, tel le clic d'une clé à cliquet, leur aptitude à intervenir dans leur économie. En luttant contre les douanes, les taxes et les normes d'État, les protagonistes de l'adaptation militante au « global » contribuèrent au déplacement de la ponction économique vers le système financier et ils mobilisèrent en sa faveur, au détriment du bien commun, une clientèle d'épargnants locaux qui n'attendaient plus de l'État que la garantie des rendements privés.

La corruption est ainsi remontée des pays de la périphérie vers les pays du centre et la bonne gouvernance économique, justifiée d'abord en tant qu'arme contre les États voyous et les élites corrompues, devint l'instrument de l'encerclement financier des « communautés politiques » des pays développés. Les mercenaires du cash-flow et des autres cash pools allaient enseigner aux souverains nationaux le respect de l'ordre financier global et les politiciens les plus à même de relayer

la leçon allaient avoir une part aux profits de cette opération hygiénique. Les organisations financières, [157] pourtant elles-mêmes corrompues par la dérégulation, devinrent ainsi autant de relais d'une nouvelle régulation d'ensemble.

Dans le but de mettre en évidence les liens qui existent, à mon avis, entre la petite corruption et la grande je veux maintenant reprendre les choses selon la méthode annoncée plus haut et approfondir le concept de la corruption en allant du fruit à la racine.

La pomme pourrie

Quand on parle de corruption, la première forme qui tombe sous le sens est celle qui a comme condition nécessaire (mais pas nécessairement comme cause) la malhonnêteté « éthique ». Bien qu'elle soit simplement délit ou crime aux yeux du droit, cette corruption a ceci de particulier que la faute pénale « externe », constatable et punissable, passe nécessairement par une faute morale interne, une faute qui est d'une autre nature et qui explique d'ailleurs qu'il y ait si peu de pommes pourries.

Pour qu'il y ait corruption au sens courant, il faut en effet que le crime passe par la malhonnêteté d'un professionnel ou d'un fonctionnaire qui agit en contravention de son genre, c'est-à-dire en contravention de la norme dont l'intériorisation est constitutive de ce qu'il représente socialement, bref en contravention de sa nature même en tant que professionnel.

C'est en effet un des caractères fondamentaux de la division moderne du travail social que d'avoir multiplié ce que les Grecs appelaient, en une belle anticipation, les démiurges, désignant par-là ceux dont la puissance (ergon) se déployait directement au service du peuple (demos), sans que leur travail n'appartienne d'abord à un maître. À partir du XIII^e siècle, les universités occidentales ont institutionnalisé la formation de ce genre d'animal social (on pense au droit et à la médecine), une institutionnalisation qui a rendu possible par la suite l'extension considérable de la catégorie des « professionnels ». D'une manière typique, le service du professionnel a pour cadre une relation singulière dont il est le seul maître et son activité-qui ne peut pas

d'avantage être régulée par le calcul de l'intérêt propre (puisqu'elle doit servir l'intérêt d'autrui) que par la surveillance d'autrui (qui en principe n'y connaît rien) -, est régulée par l'intériorisation des normes qui ont présidé à sa formation académique. Celui qui enseigne le monde à votre enfant derrière les murs de l'école, par exemple, ou celle qui vient vérifier le fonctionnement de l'ascenseur du bureau pendant la nuit appartiennent, avant toute autre appartenance, au collègue invisible permanent qui voit à la préservation et au renouvellement des normes qui sont les leurs, un collègue qui préside à la formation de ses membres et qui procède à leur « accréditation », comme on le dit maintenant.

[158]

C'est donc précisément le fait de détourner ce « travailleur sans surveillance » des normes qui le définissent et qui sont censées le gouverner que l'on désigne comme activité de corruption, une activité qui suppose qu'il y ait quelque chose à corrompre, c'est-à-dire une idée régulatrice à dérégler, et que le premier intéressé soit subjectivement disposé à consentir à ce dérèglement. La corruption, en somme, est une haute manifestation de la liberté. Un notaire qui n'enregistre pas un acte expose le petit acheteur d'un fond à le perdre sans recours. Un médecin qui ne diagnostique pas à dessein la maladie industrielle qu'il constate prive aussi le travailleur de ses recours. Un technicien de laboratoire qui intervertit les fioles en échange d'un paiement sauve la carrière de Lance Armstrong. Un professeur qui trafique les copies pour faire passer tous ses élèves et toucher la prime de performance élève au carré la corruption des commissaires qui ont instauré cette prime. Et ainsi de suite.

Il y a au Québec 51 ordres professionnels reconnus par la loi, un fait qui n'est jamais que la pointe de l'iceberg « professionnel ». Le gouvernement du Québec considère aussi comme professionnel tout employé de l'État dont le recrutement s'est fait sur la base d'un diplôme universitaire. L'action du professionnel implique presque toujours un pouvoir sur des tiers et elle a très fréquemment un statut de droit public, de l'audition du comptable à l'attribution d'un permis de garderie. C'est précisément ce pouvoir que vise à encadrer et à orienter la conjonction de la loi et de la compétence, un pouvoir dont « l'esprit » ne se préserve pourtant que dans les normes intériorisées par tous ceux qui contribuent à son application. C'est d'ailleurs selon ce même modèle de l'autonomie du jugement que l'iceberg du professionnalisme descend encore plus

profondément dans la société : tout artisan qui est responsable de son propre travail et tout travailleur consciencieux agit en vertu de types-idéaux faute desquels plus rien ne fonctionnerait. Comme chacun sait, il est plus payant de faire une toiture qui dure le temps que la facture soit acquittée que d'en faire une qui durera cinquante ans. Tout gestionnaire d'une file d'attente peut remettre un dossier sur le haut de la pile. Et qui ne verra jamais ce mauvais raccord gazier enfoui sous terre qui fera sauter le pâté de maisons dans 15 ans ?

Trois remarques, donc, avant de disposer de la pomme pourrie : 1) Les occasions de pommes pourries sont pratiquement à l'infini et le vrai mystère ici est, qu'en général, il n'y en ait pas davantage ; 2) La fréquence de la malhonnêteté professionnelle dépend évidemment de la fréquence des sollicitations et, surtout, de l'acceptabilité sociale des sollicitations ; 3) Ce type de corruption ne met pas enjeu la nature des pratiques institutionnalisées, ni l'esprit des pouvoirs dont elle « déroge », ni l'adhésion sociale aux normes professionnelles, ni le respect du public à leur endroit.

D'ailleurs, cette dernière remarque reste pertinente même dans les cas où les circonstances favorisent pourtant une sorte de systématisation de la corruption.

[159]

La symbiose

Il peut en effet arriver que ce type de corruption se généralise et qu'il ne se trouve plus dans une société un seul panier qui ne soit pas contaminé par quelques pommes pourries, toutes plus ou moins reliées entre elles. La corruption, alors, devient un système qui a partout ses antennes. Elle a ses juges, ses fonctionnaires, ses architectes, ses politiciens, ses proxénètes, ses collecteurs, ses post-it, ses journalistes et ses organisations charitables, toutes choses qui vivent en belle harmonie au milieu de leurs pairs qui sont restés « hors système », c'est-à-dire honnêtes. Comme elle a aussi sa hiérarchie, elle n'oblige aucun de ses membres à faire du zèle : quand vient le temps de mettre son sceau sur un plan, d'approuver un bilan, de laisser entrer une cargaison dans un port, de certifier la réfection de la toiture du stade ou de

photocopier discrètement un dossier confidentiel, les choses ont déjà été arrangées par en haut et le petit fonctionnaire de la corruption agit conformément à ce que les gens importants (qui dirigent la cause ou le parti) attendent de lui. Encore un peu et on dirait qu'il fait son « devoir » dans la hiérarchie de la corruption.

Qu'il soit coordonné par la peur, la vénalité, les liens claniques ou le partage d'une sous-culture, le règne d'un réseau souterrain peut ainsi rester pratiquement invisible et être pourtant pressenti par tous. Il s'articule alors en symbiose avec les institutions et les normes professionnelles qu'il laisse subsister, qu'il respecte et même qu'il défend, dans la mesure où la corruption tend simplement à devenir la condition effective sous-jacente du fonctionnement officiel : le système de la corruption se fait alors le défenseur du système légal, il devient le passage obligé de sa reproduction, justement parce que la corruption instaure des privilèges qui n'ont de valeur que sur la base de la distinction entre les deux. Cet hommage du vice à la vertu est basé ici sur la reconnaissance du fait que le système illicite ne peut se reproduire qu'en reproduisant aussi un fonctionnement régulier qu'il pourra, à point nommé, détourner à son avantage. En somme, il faut bien que les condamnations pour conduite dangereuse persistent pour qu'il y ait intérêt à « connaître » un juge qui acquittera votre protégé. Et il faut bien que celui-ci soit effectivement et régulièrement condamné s'il refuse votre protection pour qu'il ait quelque avantage à l'accepter. Et ainsi de suite.

Marx disait que la maxime de sens commun selon laquelle l'Empire romain vivait de rapines n'était vraie que si l'on ajoute qu'il prenait soin d'assurer la reproduction et la bonne marche des pratiques sociales qui engendraient les richesses faisant l'objet des rapines. C'est la même chose ici. Même érigée en système symbiotique, la pomme pourrie n'affecte nullement la nature de la pomme puisque c'est de la pomme saine que la pourriture tire ses bénéfices. À sa limite de perfection propre, la corruption ira jusqu'à veiller sur les institutions ou sur l'éthique professionnelle, comme lorsqu'une [160] entreprise de la mafia, dira-t-on pour faire image, assure par contrat la surveillance électronique des bureaux de la police. Dans un tel système de symbiose, cependant, les gens honnêtes doivent être passablement innocents (au sens québécois du terme) puisqu'ils ne peuvent pas éviter de pressentir le règne du système ; ils doivent donc se détourner pieusement des

« détails » - comme les bons Français qui ne remarquaient pas la disparition des juifs du voisinage-et rester intègres, avec un arrière-goût dans la bouche.

La corruption symbiotique, en somme, ressemble à la situation historique qui a donné naissance aux mafias, sicilienne puis italienne. Elle fonctionne comme si un système féodal de loyautés interpersonnelles avait été repoussé en position souterraine par les règles universalistes d'un État pour ensuite envahir ce dernier par le bas. La corruption symbiotique devant reproduire son propre système de normes pour se reproduire elle-même (honneur et silence dans le cas des mafias, par exemple), il s'établit ainsi une sorte de coexistence pacifique entre deux hiérarchies de valeurs antinomiques, des hiérarchies qui, étrangement, se rejoignent partiellement sur une idée très abstraite du « devoir ».

À la limite, la corruption symbiotique devient la condition d'existence de l'ensemble du champ pratique qu'elle polarise, comme dans la symbiose véritable, le domaine officiel ne pouvant plus se maintenir sans elle. Un « spécialiste » de ces questions, Lino Zambito, lui-même entrepreneur montréalais actif dans le collusion, a expliqué le 4 octobre 2012 que les mafias locales qui règnent ici sur la construction avaient comme effet « objectif » de défendre cette branche de notre économie contre une invasion massive par des multinationales étrangères et que les coûts de la corruption systématique n'étaient rien à côté de ce qui nous attendait une fois le ménage fait. La corruption remplit en fait la fonction d'une politique d'achat local et les ententes secrètes des « collusionnaires » protègent l'ensemble de cette industrie locale contre les règles internationales qui ont pour objectif l'ouverture des marchés.

Le dopage

Changeons maintenant de registre et examinons des formes de la corruption qui sont en réalité beaucoup plus dangereuses que celles que je viens d'évoquer. Par opposition aux corruptions basées sur la malhonnêteté à l'égard d'un principe normatif qu'elles laissent subsister, je voudrais en effet introduire des formes de la corruption des pratiques institutionnalisées et des institutions publiques qui affectent leur nature même et qui les détournent au moyen de valeurs auto-poïétiques, c'est-à-dire sans que cela ne passe par la malhonnêteté et encore moins par des délits à l'égard du droit pénal. Comme les deux formes de corruption qui m'intéresseront maintenant ne sont pas incompatibles avec [161] celles qui précèdent et comme les quatre formes peuvent en réalité se développer ensemble et se renforcer, la distinction conceptuelle entre les deux groupes doit être d'autant plus nette.

Pour abrégé l'exposé, je vais introduire la troisième forme de corruption, le « dopage », par le moyen du concept chimique de la « corruption d'une substance ». Les chimistes appellent en effet « corruption » l'addition judicieuse de quelques molécules étrangères (appelées « impuretés » en dépit de leur propre état de pureté) dans un substrat lui-même épuré, parfois jusqu'à la 8^e décimale. En remplaçant quelques atomes dans la trame régulière d'un matériau, ces impuretés font « sauter » une propriété du substrat d'un état à l'autre, pour ainsi dire, notamment en y introduisant de nouvelles valences. Nous avons donc ici un changement qui passe par une substitution plutôt que par une suspension. Le cas d'espèce est évidemment la transformation des propriétés électriques du silicium, une transformation par corruption contrôlée qui est à la base de l'industrie contemporaine des semi-conducteurs.

L'altération des propriétés d'un matériau au moyen « d'impuretés » a quelque chose « d'alchimique », alors que le semi-conducteur altéré par « presque rien » donne tous les signes d'avoir troqué sa nature en faveur de celle qui caractérise les métaux. Par analogie, sans doute, avec ce qui arrive lorsqu'une infime quantité de LSD transporte d'une manière terrifiante le cerveau de l'utilisateur sur une autre planète, l'opération d'implantation des impuretés s'appelle couramment le dopage du substrat. On retrouve le même type de situation avec le rôle

des oligo-éléments dans les plantes et, plus généralement encore, avec tous les cas d'instabilité structurelle (la paille qui rompt le dos du chameau) qui relèvent de la théorie des catastrophes. La modification des propriétés d'un matériau par une corruption infinitésimale ou encore les basculements soudains d'un état stable dans un autre par le franchissement d'un « seuil » fournissent ensemble une image adéquate du type de corruption qui m'intéresse ici.

Nous connaissons dans notre domaine d'activité un bel exemple de transformation par dopage d'une institution, un exemple « universitaire » que je ne choisis évidemment pas au hasard. Quand j'ai parlé tout à l'heure de l'institutionnalisation des systèmes normatifs sectoriels que nous associons au professionnalisme et que j'ai évoqué le rôle central des universités dans le développement de cette particularité de très longue portée de la civilisation occidentale, je me suis trouvé à faire de « l'émancipation » du professionnel à l'égard des normes de son collègue invisible la forme archétypique de la corruption malhonnête. En choisissant maintenant l'université comme premier exemple de la corruption par dopage il est clair que j'en profiterai pour illustrer aussi la sorte de passage au second degré où nous sommes maintenant engagés.

[162]

Le cas de corruption de l'université par dopage qui me servira d'exemple, parmi plusieurs autres, repose sur l'introduction dans les universités, par le gouvernement canadien, de quelques milliers de professeurs, dit officiellement « professeurs de recherche ». Cette innovation lexicale et financière s'est trouvée du même coup à réinventer la masse des professeurs pour en faire des « professeurs d'enseignement », une sorte d'équivalent dispendieux des chargés de cours. Elle a changé le substrat qu'étaient les maisons d'enseignement en y introduisant des « chercheurs » à l'état pur. Et le prestige accordé par des décisions politiques au statut de « professeur de recherche » invite à considérer désormais qu'une vraie université est un institut de recherche qui fait, accessoirement, de l'enseignement.

Pourtant, la réalité du professeur de recherche existait déjà, aussi bien sous la forme du « dégrèvement » occasionnel de professeurs à l'égard de l'enseignement que sous celle, régulière, de la recherche menée par les professeurs en vue de fonder et de renouveler leur

enseignement. Mieux : quelques universités américaines milliardaires se payaient depuis longtemps le luxe de ne demander à leurs professeurs éminents que de rares enseignements, mais en donnant à ces enseignements un caractère « somptuaire ». En rendant maintenant officiels et réguliers des aménagements antérieurs qui laissaient toute la souplesse voulue aux universités, la banalisation de la sémantique du professeur de recherche a fonctionné comme une opération de dopage de l'université et elle en a changé la nature. En passant par une cascade de fines transitions qu'il serait trop long d'exposer ici, cette sémantique a permis, en quelques années, d'imposer aux maisons d'enseignement une finalité alternative à la formation des étudiants, celle du service direct à l'économie. En embrouillant la légitimité des dépenses publiques engagées dans « l'éducation », elle a aussi permis de réduire radicalement l'autonomie réelle des universités. Combinées avec « l'économie du savoir » - une doctrine selon laquelle l'État doit aider la transformation directe des connaissances en profits (et donc en emplois)⁹¹ -, ces dépenses publiques ont introduit à l'université une nouvelle hiérarchie de valeurs et elles ont fait des professeurs « de classe mondiale » qui n'enseignent pas (parce qu'ils travaillent avec les organisations) les instruments vertueux de la corruption de l'enseignement et de la subordination directe de l'université au capital. La question de savoir « Comment rentabiliser les dépenses universitaires ? » que pose un rapport du gouvernement canadien est maintenant devenue une question comptable, apparemment au sens strict. Quand le prix du « meilleur professeur » (!) est accordé à l'inventeur d'une nouvelle sorte de « gouttes » pour les yeux parce que ces gouttes sont devenues un produit phare de l'industrie pharmaceutique canadienne, il est clair que le soulagement réel qu'elles apportent aux yeux secs sert essentiellement à légitimer sans débat le passage de l'université sous la coupe de l'économie et qu'il contribue en

⁹¹ Il faut noter au passage que l'avantage pour l'État (la création d'emplois) de la conversion des connaissances en profits a un caractère en apparence paradoxal puisque ce sont les innovations qui réduisent l'emploi en augmentant la productivité qui sont présumées attirer « chez nous » les investissements internationaux créateurs d'emplois : on soutient donc que ce sont les pays où le recours à l'emploi baisse le plus rapidement (productivité) qui créeront le plus d'emplois.

retour à nous aveugler sur les différences entre les diverses catégories de fonds publics.

[163]

En somme, il n'y a rien de tel qu'une valeur pour en chasser une autre.

La logique du dopage est toujours la même : elle embrouille les valeurs régulatrices au moyen de valeurs alternatives tout aussi valables, évidemment, car c'est le propre des valeurs arbitraires, mises en orbite par le spin communicationnel, que de « valoir » malgré tout. Le dopage désorganise des pratiques sociales dont la vie est accrochée à l'assomption subjective de finalités dont on doit pouvoir débattre, mais sans devoir les tenir pour quelconques. En substituant le bien au bien, en remplaçant par de « belles valeurs » évidentes des normes politiques débattues et débattables, le dopage met quiconque au défi de s'opposer à l'alternative et l'altération de la nature des pratiques et des institutions évite ainsi, sans la moindre malhonnêteté, de passer par le moindre débat public. Comme l'a dit Luhmann pour s'en réjouir, les valeurs valent maintenant par elles-mêmes, absolument, pour la bonne raison qu'elles s'engendrent par elles-mêmes, d'une manière infinitésimale, mais rapidement et sans réflexion, dans l'espace communicationnel. C'est là une situation qui se développe d'une manière inversement proportionnelle au recul de la visée de hiérarchisation et de rationalisation des valeurs (le domaine de « l'Idéologie ») qui était à la base de l'idée politique moderne. Moins il y a de débats doctrinaux sur les fins politiques collectives, plus il y a de valeurs parcellaires incontestables qui voltigent au-dessus de toute réflexion et de tout soupçon.

En somme, « la petite addition positive qui opère la transmutation d'une totalité significative et qui la remplace par une autre », tel est le principe de la corruption vertueuse par le dopage. Combien de belles carrières faut-il récompenser par une nomination à titre de juge pour transformer la fonction judiciaire de l'État en extension du parti au pouvoir ? Combien de doctorat honorifique faut-il donnera des célébrités du divertissement que tout le monde adore pour faire de cette distinction universitaire un véhicule publicitaire ? Combien de candidats à une fonction publique faut-il surévaluer à cause de leur « représentativité » catégorielle pour transformer un concours basé sur

la compétence en un système de quota ? Combien de subventions du ministère de la Culture et des Communications faut-il accorder à un festival du gag qui crée de l'emploi pour dissoudre simultanément les finalités du ministère et la définition de la culture ? Combien d'ex-premiers ministres faut-il introduire dans un cabinet d'avocats pour faire de ce cabinet un lobby ? Combien de multinationales doivent-elles faire valoir leur droit à une subvention gouvernementale au titre de la « création d'emplois » pour faire de la création d'emplois une forme d'extorsion ? Et ainsi de suite. L'introduction, autoritaire, rusée, vénale ou accidentelle, de finalités qui ne sont pas sans valeur en elles-mêmes embrouille l'idée directrice d'une pratique institutionnalisée et surtout marginalise les débats sur l'interprétation et la critique de cette idée directrice. Il en est ainsi, je le répète, parce que les pratiques professionnelles dont nous parlons ne se maintiennent dans leur genre propre qu'en restant accrochées aux normes dont elles dépendent, des normes que leur mode d'institutionnalisation confie à la garde à ceux qui les [164] assument. L'État exige que les notaires rédigent les contrats de vente des biens-fonds, mais il laisse les notaires seuls maîtres de ce qui passe pour saine rédaction. Ainsi en va-t-il de ceux qui enseignent les mathématiques à l'université, etc.

D'ailleurs, et plus généralement, aucune pratique sociale ne se maintient et ne se reproduit indépendamment des raisons que les hommes donnent de s'y tenir-parce « rien n'est sans raison » entre les hommes-, ce qui veut dire que les pratiques sociales ont leur « nature » dans le monde symbolique. Ce ne sont ni leurs racines profondes dans le cerveau individuel, ni le sol ferme d'un déterminisme social, ni un code génétique, ni les rails de l'habitude qui leur permettent de durer et, donc, d'évoluer. Comme un colibri de 50 grammes qui fonce vers le Mexique dans une nuit froide de septembre, ces pratiques ne persévèrent dans leur genre propre et ne se maintiennent sur leur route qu'en étant littéralement accrochées aux étoiles. Dans les sociétés politiques, elles doivent leur vie à la clarté des idées régulatrices (et des débats doctrinaux) qui orientent et limitent les pouvoirs : l'intériorisation subjective des normes qui résultent des conflits politiques est alors d'autant plus décisive que l'autonomie des pratiques ainsi institutionnalisées est plus grande. C'est pour cette raison que l'addition communicationnelle de valeurs auto-poïétiques incontestables peut tout aussi facilement et tout aussi efficacement

détourner une institution de sa nature que ne le peut l'appât du gain, ce qui n'exclut pas que l'appât du gain soit un très puissant adjuvant du dopage.

Bref, les valeurs auto-engendrées de l'espace communicationnel, justement parce qu'elles confortent le petit moralisme subjectif qui les alimente, font l'économie du débat et embrouillent les différends politiques portant sur les fins collectives. Elles sont comme les nanoparticules polluantes qui se glissent dans les régulations du système nerveux sans être détectées et qui s'y substituent, parfois d'une manière désastreuse, aux neurotransmetteurs qu'elles émulent. Parce que les finalités de l'État se sont dissipées dans la pluralité de ses fonctions, les débats doctrinaux tendent à s'embrouiller dans des routines répétitives refroidies (voir la « philosophie politique » contemporaine, par exemple) et le jugement individuel tend à compenser la désorganisation normative collective par l'adhésion à des valeurs instantanées dont le principal mérite est de valoir absolument, au moins pendant un certain temps. La conflictualité normative explicite du politique tend ainsi à céder le terrain à une vaste compétition médiatique des rectitudes absolues. Si vous voulez vous faire couper la tête à l'université (un lieu où l'on désigne la tête par un substitut juridique nommé « crédibilité »), dites publiquement que vous doutez profondément de l'utilité des milliards distribués à « la recherche » et demandez qu'ils soient « détournés » vers les étudiants des cycles supérieurs ; vous verrez alors ce que c'est que de mettre en doute une belle valeur évidente.

[165]

Aristote soutenait que toute chose en ce monde peut exister selon son genre (c'est-à-dire selon son engendrement) ou selon sa corruption ; pour la sociologie critique que je pratique ici, c'est là une excellente manière de dire qu'il y a dans la société des capacités d'action et des formes de pouvoir dont l'existence dépend de leur fidélité à leurs justifications publiques explicites et d'autres qui s'en sont libérées subrepticement. Le principe du présent examen consiste essentiellement à faire la différence entre les deux, c'est-à-dire à faire la différence entre ce qui s'attache à sa raison d'être et ce qui s'en libère, entre ce qui se régénère et ce qui se corrompt.

Tout cela revient aussi à dire que les finalités, les missions et les types-idéaux qui pilotent les pratiques institutionnalisées relèvent de l'expressivité politique collective et de la conflictualité qui l'habite (le *polemos*) et qu'elles perdent toute réalité en dehors de ce lieu social.

À moins, évidemment, que ces « activités » collectives ne se mettent au service de puissances qui ne dépendent plus d'aucun débat et que les valeurs servant à justifier tous les asservissements ne valent désormais, comme des marchandises, que chacune à son propre compte.

Le grand marché des valeurs

Tout cela m'entraîne donc vers le quatrième type de corruption qui m'intéresse ici, celle qui touche, au grand jour de l'actualité, les institutions publiques des sociétés développées.

La corruption par le dopage, comme on l'a vu, peut elle-même prendre appui sur le détournement malhonnête des idées régulatrices fixées dans les professions et les pratiques institutionnalisées ; allons maintenant dans l'autre sens pour voir que la généralisation du dopage suppose la corruption des capacités architectoniques de l'État. J'entrerai donc dans ce type de corruption au moyen d'une petite leçon de choses que le premier ministre canadien a offerte à ses collègues des autres pays lors du sommet de la francophonie de 2012 à Kinshasa. « Tous les gouvernements, sans exception a-t-il dit, doivent garantir à leurs citoyens la bonne gouvernance, l'État de droit et le respect des droits de la personne »⁹².

Tout est là, à la surface des choses, dans ce résumé impeccable de la philosophie qui s'y exprime. Cette maxime procède en effet à une gigantesque opération de réduction qui ramène l'ensemble des instances de l'État au seul gouvernement, comme on l'a vu au Québec jusque dans l'esprit des législations récentes sur les sociétés de la Couronne. Le « gouvernement » devient, selon cette proposition, le substitut général de l'État, le dernier bastion public que laissent subsister les lois de

⁹² Voir Gouvernement canadien, <http://www.pm.gc.ca/fra/nouvelles/2012/10/13/declaration-du-premier-ministre-du-canada-au-14e-sommet-de-la-francophonie#sthash.fs5Tiilg.dpuf>

l'économie (la bonne gouvernance) et les droits individuels, qui l'enserment de part et d'autre. Ayant [166] dûment avalé l'État, « le » gouvernement devient en somme une instance décisionnelle comme les autres dans un système de régulation dominé par des puissances privées.

Les droits individuels, d'abord, qui sont ici l'essence de l'État de droit, forment une nébuleuse autonome de la société civile, une nébuleuse qui impose ses effets au gouvernement de l'extérieur. Le gouvernement doit respecter les droits individuels, mais sans qu'il ait à y voir la substance ou le principe de sa propre existence. La judiciarisation de l'humeur publique qui en résulte devient le principe réel de la régulation des cours et l'idée républicaine selon laquelle les droits fondamentaux étaient le principe interne de l'État, la substance éthique qui ordonnait le jeu des « instances » de l'État, se trouve dûment subvertie.

Tout comme la juridiction, la législation et l'administration publique peuvent devenir de simples instruments du gouvernement, alors que le chef de l'État (la couronne au Canada) devient explicitement l'ornement d'une symbolique publicitaire dont dispose à guise le gouvernement, encore une fois. Le « législateur » est régulièrement et profondément bafoué (comme lorsqu'on l'oblige à voter 400 pages de lois en quelques heures), le juge est discrédité lui aussi de belle manière (comme lorsqu'on le nomme avec des post-it qui lui restent collés au cul jusque sur le banc) et le fonctionnaire, finalement, est marginalisé (comme lorsqu'on le remplace, aux transports, par un comité de firmes d'ingénieurs ou, à l'éducation, par un comité de recteurs), en même temps qu'est marginalisé le principe même de fonction publique, traditionnellement « professionnelle, impersonnelle et désintéressée ». On fait foin des « instances » de l'État et, donc, de l'État lui-même.

Cette maxime, ensuite, ramène toute action « positive » de ce gouvernement multi-absorbant à une unique fonction d'adaptation à l'égard d'un second domaine d'extériorité, apparemment tout aussi autonome face à lui que la sphère des droits individuels, soit l'économie « globalitaire ». Nous avons donc ainsi un État, réduit au gouvernement et donc sans « personnalité morale » qui se distinguerait de lui et l'engloberait, qui professe n'avoir d'autre fonction que d'obéir à l'économie et aux droits des individus. La proposition « harperienne », presque innocente à force de conformité au sens commun, est en réalité

l'expression synthétique la plus nette d'un programme de destitution du politique qui, à terme, laissera derrière lui un « appareil institutionnel » parfaitement orphelin, libéré des raisons d'être de l'État, mais fort de sa taille économique et de son arbitraire décisionnel.

Le gouvernement, qui a fait de toutes les institutions de simples instruments, se pose lui-même comme l'instrument supérieur d'un souverain bien indiscutable, l'économie. L'égalité devant la loi, l'équité fiscale, l'égalisation des chances, la liberté individuelle, la libre participation des citoyens au système du droit politique démocratique, le raffinement des esprits, l'adoucissement des mœurs, la [167] paix universelle, tout cela est préservé dans les textes et dans les humeurs de la société civile, sans pourtant que cela ne fasse du politique le lieu de formation d'une volonté souveraine concernant le bien commun et sans que cela ne laisse aux conflits sociaux la moindre effectivité de principe ni la moindre légitimité. Les conflits deviennent donc eux aussi des phénomènes de pure « puissance » et n'ont d'effectivité que sur la base de leur occasionnelle propagation « virale » irréfléchie. La loi de l'adaptation à la contrainte économique extérieure, comme le dit Mascotto, fait du politique un lieu où les « représentants élus » vendent au peuple le cahier des charges de l'ordre global tout en opposant aux cahiers de doléances des citoyens une fin de non-recevoir. La démocratie représentative fonctionne dès lors à l'envers d'une manière systématique et elle devient une forme de représentation des décisions économiques aux yeux des citoyens. Les politiciens, bref, se consacrent honnêtement à l'effort d'imposer l'argument de la réalité économique à la volonté populaire plutôt que d'appliquer la volonté populaire à cette réalité ; et ils concèdent en échange aux individus des droits de propriété qui les opposent les uns aux autres. Il est donc parfaitement normal, quoiqu'absolument désolant, de voir que l'on interprète le désintérêt des jeunes pour ce spectacle « gouvernemental » comme du cynisme et comme un signe de dépolitisation alors que c'est précisément l'inverse qui se passe ; l'intérêt pour le bien commun refuse de jouer dans ce théâtre des ombres, mais il ne parvient à échapper au cynisme du droit de vote qu'en lui opposant l'anarchie souveraine de la « multitude ».

Comme je l'ai dit plus haut, la dissolution du politique qu'implique la pragmatique de l'adaptation laisse soigneusement subsister des institutions orphelines qui peuvent dès lors être soumises au dopage

systematique par un salmigondis de valeurs tombées du ciel, mais dont toutes les déclinaisons se ramènent à l'économie. Il ne reste donc de notre demi-siècle de démocratie sociale qu'un verbiage généralisé sur le rapport coût-bénéfice des politiques publiques. Les valeurs régulatrices des institutions étant tombées devant la contrainte à l'adaptation, les institutions peuvent être envahies par n'importe quelle belle valeur du moment, surtout si une clientèle temporaire y trouve son compte : on utilise la voirie pour créer des emplois de qualité, l'éducation sert à produire de la main- d'œuvre compétente, l'université doit inventer des armes (innovations techniques) pour nous permettre de gagner la guerre économique, l'industrie culturelle doit créer des biens exportables, le patrimoine permet d'attirer des touristes et de remplir les hôtels et la fiscalité doit aider à attirer les investisseurs. Que de belles finalités. Finalement, on conviendra qu'en donnant tous les permis de garderie et de pouponnière à une seule et même entreprise, cela permettrait de créer une multinationale québécoise du gardiennage qui aurait du succès sur les grands marchés et qui permettrait d'exporter le savoir-faire local. Et ainsi de suite.

On ajoute ainsi au travail des institutions existantes des objectifs économiques, louables et loués, mais contradictoires avec leur finalité légitime et on multiplie les zones d'irritation et les possibilités [168] d'injustice. Autrement dit, on procède à la généralisation du dopage. Comme les institutions ne peuvent plus rien exclure en principe parce que tous les biens se valent pour ce qui est de servir l'économie, ce qu'elles font régner est toujours le résultat d'un coup de force appuyé sur une vertu temporairement indiscutable. Les institutions publiques sont mobilisables et disponibles et, en conséquence, les utilisateurs privés se les disputent. Même si toutes les pommes qui restent accrochées aux branches des appareils publics étaient encore parfaitement saines et honnêtes, le fait que le pommier se prenne lui-même pour du bois de chauffage ouvre toute grande la porte à toutes les formes antérieures de la corruption. Les institutions du bien commun devenant elles-mêmes des « ressources » âprement disputées, il n'y aura bientôt plus que les idiots pour être honnêtes.

Mieux : comme les institutions ont été séparées du politique en toute honnêteté et subordonnées sans discussion aux valeurs économiques régnautes, les pratiques malhonnêtes antérieures en perdent leur propre latin et elles se recyclent dans le salmigondis adaptatif en tant que

valeurs légitimes parmi d'autres. You say tomato, I say tomaeto. La corruption de l'État, en somme, rend honnête tout ce qui conduit à un quelconque rendement économique et la réalité est plutôt qu'il n'y aura bientôt plus que les idiots pour être malhonnêtes.

Conclusion

Je terminerai en tentant de dessiner à grands traits le lien entre cette forme supérieure (et englobante) de la corruption et la nature des régulations supranationales et supra-politiques qui tendent aujourd'hui à assurer, malgré tout, l'unité du système « globalitaire ». Le présent colloque, intitulé Crise et mise en crise, nous invite en effet à explorer l'hypothèse d'une régulation par les crises et il reprend pour cela à son compte la notion d'un capitalisme du désastre que Naomi Klein a formulée de belle manière dans son ouvrage *The Shock Doctrine* (2007).

Pour dire les choses simplement, je ne crois pas que nous puissions continuer d'imaginer l'économie globalisée comme un système qui aurait des formes régulières de fonctionnement et, donc, des régulations endogènes relativement permanentes, entrecoupées seulement par des périodes de désordre et de crise auxquelles pourraient correspondre des stratégies de sortie de crise. L'économie, à mon avis, est maintenant un système de nature « crisique » et non pas un système qui serait, à l'occasion, affecté par des crises.

Au-delà des contradictions qui résultent de l'autonomisation temporaire de secteurs de la pratique économique-ce qui existe plus que jamais comme 2007 l'a montré-, nous sommes entrés depuis trente ans dans une phase d'autonomisation « principielle » des multiples puissances d'action sur [169] l'économie. Les décisions des organisations de grande portée, les décisions, par exemple, qui réorganisent une branche d'activité et qui mettent en jeu des montagnes de capitaux et des centaines de milliers de personnes, obligent les autres puissances organisationnelles qu'elles « affectent » à lancer des efforts d'adaptation d'envergure similaire pour tenir compte des nouvelles « conditions » qui leurs sont imposées. De proche en proche, les « conditions factuelles » qui en résultent en viennent à jouer dans cette

affaire le rôle d'un « médium généralisé de communication » - pour emprunter une image. L'économie globalisée actuelle est donc un système de royaumes combattants où l'arbitraire décisionnel et la puissance opératoire de chacun introduisent dans l'environnement des autres des situations inédites qui les obligent à jouer dans le jeu qui a ainsi été redéfini. Les « règles du jeu » ne sont plus tant des normes débattues ou instituées que la combinaison des « états de fait » que chacun tente d'imposer à tous.

Jacques Mascotto, encore une fois, me suggère que la chose que je désigne ici est la règle du « due process of crisis » et de la déstabilisation créatrice. Un tel système adaptatif complexe ne comporte pas d'autres régulations endogènes que celles qui résultent de l'absorption et de la dispersion frictionnelle des grands chocs dans les innombrables petits chocs qui résultent des efforts adaptatifs, la dégradation générale de toutes les énergies en chaleur constituant l'ultime tampon d'équilibrage du système, une sorte de temporisation fatale. Le mode opératoire d'un tel système est le chemin qui va d'une crise à l'autre en subordonnant les petites crises aux grandes, un système qui n'a pas, par définition, de destination autonome ou de terminus nécessaire et qui a en conséquence son destin hors de lui.

Comme Michel Freitag l'a montré, l'économie qui s'est globalisée au sein du système financier a comme éléments de base des puissances à caractère décisionnel et opérationnel qui tendent explicitement (depuis l'Accord multilatérale sur l'investissement) à faire des États nationaux les agents organisationnels d'un équilibrage adaptatif a posteriori. L'aptitude à jouer ce rôle et à le jouer en toute liberté repose sur la délégitimation progressive des enjeux normatifs locaux, un processus qui désarme les pratiques institutionnalisées et fait disparaître la possibilité même d'une loyauté à l'égard d'une mission publique intériorisée comme karma personnel par les politiciens. La corruption n'est donc pas sans rapport avec la destitution de l'État et avec son remplacement par une gouverne adaptative capable de fournir au système « crisique » des décisions financières d'appoint, au coup par coup. Pour l'essentiel, ce processus abandonne les subjectivités à l'autocatalyse communicationnelle de valeurs disparates, relativement insignifiantes, et les différences entre le patriotisme institutionnel, la loyauté mafieuse, le devoir professionnel ou la fidélité religieuse, par exemple, s'atténuent

à mesure que tout est mis à plat dans un moralisme individuel coupé de toute relation avec le « système ».

[170]

Dans le système de l'état de fait achevé, les états d'âme seront en libre-service.

Référence

Klein, N. 2007. *The Shock Doctrine. The Rise of Disaster Capitalism*. New York : Alfred A. Knopf.

[171]

Crise et mise en crise.

Actes du colloque annuel de l'ACSALF 2012.

11

“Rompre avec le futur.”

Par André TREMBLAY

Université d'Ottawa

[Retour à la table des matières](#)



Notre travail prend appui sur l'analyse d'un mouvement social, le « Printemps érable », qui malgré ses spécificités empiriques s'inscrit dans un mouvement plus général enclenché par la crise économique de 2008. Ces manifestations nous donnent à réfléchir sur le rapport aux institutions, aux valeurs et aux rapports entre l'avant et l'après, entre le passé, le présent et le futur. La crise en tant que rupture dans le prévisible, entre le passé et le futur a été développé par Arendt (1972) notamment. Cette dernière met en lumière le fait que les notions mêmes de passé et de futur ou celle d'histoire ont été profondément modifiées par la modernité. Le doute cartésien nous a fait passer des vérités éternelles à une science en devenir⁹³. Tout en considérant un passé plus récent, nous tenterons de

⁹³ Il s'agit bien sûr d'un raccourci. Je ne reprendrai pas ici toute la démonstration de Hanna Arendt (1972). Cette citation montre l'ampleur de son raisonnement : « Quand la confiance en l'apparition des choses telles qu'elles sont réellement s'en était allée, le concept de vérité comme révélation était devenu douteux, et avec lui la foi aveugle en un Dieu révélé. La notion de « théorie » changea de sens. Elle ne désigna plus un système de vérités raisonnablement réunies, qui, en tant que telles, n'avaient pas été faites mais données à la raison et aux sens. Elle devint plutôt la théorie scientifique moderne qui est une hypothèse de travail changeant selon les résultats qu'elle

situer les événements de 2012 à l'échelle des temps sociaux. Nous décrirons d'abord quelques éléments enjeu pendant ce conflit qui sont particulièrement pertinents pour comprendre comment les événements qui l'ont porté interrogent la temporalité sociale. Nous l'inscrirons ensuite dans la durée, en fait dans l'évolution sociale des cinquante dernières années. Sans nous engager dans une comparaison systématique avec les mouvements de contestation que l'on a vus apparaître ici ou là que nous interdit le format de cet article, nous allons aussi considérer le cas québécois dans un contexte plus large. Nous allons traiter de trois points principaux :

1. La rupture avec le passé : les années 1965-1975 ont été marquées par une série de contestations politiques au Québec, en France et aux États-Unis, notamment, qui revendiquaient une rupture avec les anciens modèles au profit d'une nouvelle pratique. Ce n'est pas uniquement dans le monde politique que les changements apparaissent, nous verrons rapidement comment la transformation de la structure d'emploi et des rapports de sexe au cours des années 1970, ont remis en question leurs traditions. Un mouvement qui dépasse le Québec et l'englobe. Remise en question qui aura des conséquences sur l'image de soi et

produit et dépendant, quant à sa validité, non de ce qu'elle « révèle » mais de la question de savoir si elle « fonctionne ». (p.56) Il faut insister ici sur les rapports de causalité qu'Arendt implique dans cette citation. C'est le fait de ne plus avoir « confiance en l'apparition des choses », donc plus confiance ni dans ses sens ni dans les raisonnements fondés sur ceux-ci qui a amené Descartes à formuler son célèbre de omnibus dubitandum est (il faut douter de tout), que Kierkegaard reprendra comme titre d'un de ses livres. Arendt précise sa pensée un peu plus loin « Descartes formule sa règle parce que les découvertes alors récentes des sciences de la nature l'avaient convaincu que l'homme dans sa recherche de la vérité et du savoir ne peut se fier ni à l'évidence données par les sens, ni à la « vérité innée » de l'esprit, ni à la « lumière intérieure de la raison ». Cette défiance à l'égard des capacités humaines a été depuis lors l'une des conditions les plus fondamentales de l'époque moderne et de la pensée moderne ; mais elle n'a pas jailli, comme on le pense d'ordinaire, d'un affaiblissement soudain et mystérieux de la foi en Dieu, et sa cause ne fut à l'origine même pas un soupçon à l'égard de la raison comme telle » (p.74). Le choc initial que la science portât à notre sensibilité fut celui de l'astronomie. Découvrir que nous vivons sur une terre mobile et ronde n'est en rien préparé par notre expérience ordinaire du monde.

l'intégration sociale tant des hommes que des femmes. Nous en ferons la démonstration en [172] analysant l'évolution des taux de suicide des jeunes hommes au cours des cinquante dernières années en relation avec la transformation de la structure d'emploi et celle de la famille.

2. Les promesses du « progressisme » et son legs : les contestataires des années 1965-1975 apportaient avec eux plusieurs promesses que leur montée en pouvoir devait permettre de mettre en œuvre : le socialisme ou, à tout le moins, une égalité plus grande entre les individus, l'indépendance politique, dans le cas du Québec, et l'égalité entre les hommes et les femmes. Leurs legs furent assez loin des espoirs soulevés par leurs promesses : nous pourrions citer ici la croissance du néo-libéralisme, la connectique et un bilan mitigé sur le plan du genre. Qui plus est, le mouvement « progressiste » a perdu son monopole du progrès. En fait, ceux qui défendent l'égalité ou l'indépendance politique sont souvent décriés comme passéistes, voire arriérés. Nous discuterons comment innovation, créativité et changement, trois thèmes récurrents de la pensée néo-libérale permettent une réelle colonisation du futur.
3. Que faire quand on naît au monde politique dans ce contexte ? C'est en fait la question à laquelle avait réellement à répondre le mouvement étudiant québécois. Nous y revenons de manière spécifique dans cette dernière section. Pris entre les promesses non réalisées d'un passé récent et un futur inquiétant, le mouvement étudiant devait renouer avec un passé déficient et faire face à un futur et des espoirs dont on craint la réalisation. Peut-on voir leur mouvement comme une tentative de rompre avec le futur pour défendre le progrès ?

Le mouvement étudiant québécois : les carrés rouges

Entre février et septembre 2012, le Québec a vécu sa plus longue et sa plus importante grève étudiante. Engagée autour d'une augmentation des frais de scolarité, elle est devenue un réel mouvement social qui a précipité la tenue d'élections générales au Québec au début de l'automne 2012. À son apex, plus de 170 000 étudiants ont refusé de suivre leurs cours. En quelques mois, trois manifestations de plus de 200 000 personnes ont eu lieu et des « manifestations de nuit » quotidiennes pendant plus de 120 jours consécutifs. Pour les étudiants, l'accès aux études supérieures et l'endettement étudiant étaient au cœur de la contestation. La position du gouvernement libéral québécois et de ses alliés pendant la grève s'articulait autour de trois points principaux : « payer sa juste part » d'un service gouvernemental demandant un débours conséquent à sa nature et à son rendement pour l'individu ; le respect du droit individuel à poursuivre ses études, lui-même fondé sur la prédominance des droits individuels sur les droits collectifs, ce qui conduisit à toute une série d'injonctions judiciaires pour bloquer la grève et à tenter d'imposer la notion de « boycott » à la place de celle de « grève » ; et, finalement, le dernier reproche adressé aux étudiants et le plus insidieux, celui de ne pas être responsables face à leur propre futur, le gouvernement dénigrant les grévistes en insistant sur le fait que ceux qui s'opposaient à la grève s'assuraient un avenir meilleur. Nous ne [173] reprendrons pas en détail ces trois reproches. Formulés essentiellement dans une logique de confrontation visant à dévaloriser les contestataires, rien ne nous indique qu'ils avaient un fondement empirique. Nous remarquerons tout de même que cet argumentaire était organisé autour des notions « d'individu », « d'investissements » et de « futur ». Ce dernier point étant particulièrement significatif pour notre propos.

Nous passons à d'autres remontrances provenant de personnes plus à gauche sur l'échiquier politique. Des gens non seulement en faveur de la gratuité scolaire, mais qui auraient voulu que le mouvement étudiant québécois se structure bien davantage. Certains commentateurs ont en effet critiqué les mouvements d'émancipation et plus particulièrement le mouvement étudiant québécois pour son manque de vision à long

terme : « ils n'iraient pas assez loin », « ils seraient incapables de monter en généralité », « ils ne feraient que critiquer sans proposer un projet alternatif ». Joseph-Yvon Thériault, professeur de sociologie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM)-un des foyers de la contestation, en conférence au Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM) à Ottawa, interrogeait l'enracinement des Carrés rouges dans les institutions, leur reprochant d'être et en cela à l'image de la gauche entière, plus préoccupés de rejeter ceci ou cela que de développer un projet qui permettrait de fixer des objectifs pour une génération. L'horizontalité quasi pathologique des nouveaux mouvements de gauche leur interdisant de développer la verticalité leur permettant de faire aboutir leur vision du monde. Il reprit ces thèmes lors de la table ronde organisée dans le cadre de ce colloque. Chose certaine, l'exemple de l'Égypte ou même de la Tunisie ont montré comment ces mouvements horizontaux permettant une mobilisation intense de manière quasi instantanée ne résistent pas devant des organisations plus centralisées, plus verticales, telles les Frères musulmans ou Enhada, quand vient le temps de l'action à long terme.

On se trouve devant deux constats opposés, celui d'individus déresponsabilisés et fixés dans l'immédiat de la part du gouvernement et celui du manque d'organisation et de projet. On aura bien sûr remarqué que les deux critiques ont en commun d'interroger le rapport au temps des étudiants et plus particulièrement leur rapport au futur que l'on comprend au plan individuel dans le premier cas et au plan collectif dans le second. Nous devons, par ailleurs, nous interroger sur cette absence supposée d'un projet de société et de la nécessité d'en avoir un. « Supposée », car le mouvement des Carrés rouges regroupait une grande variété de sous-groupes qu'on pourrait classer dans leur rapport au futur. Ce travail empirique mériterait d'être fait, mais nous ne nous y attelons pas maintenant. La possibilité d'un tel « projet de société » peut, elle, être examinée dès maintenant. La poser est en soi très révélateur. Cela nous amène à regarder vers le passé pour mieux comprendre le présent et nous projeter vers le futur.

[174]

La rupture avec le passé

Quelle rupture ? Quel passé ? On peut retracer plusieurs ruptures à compter de 1965-1975. Au plan politique, c'est à ce moment que dans plusieurs pays montent des mouvements contestataires dirigés par des leaders étudiants ou à tout le moins jeunes. On veut rompre avec les vieilles élites. En 1965, au plan économique, nous sommes au milieu de ce qu'on appelle les Trente Glorieuses. Au cours de cette période, nous avons abandonné le système qui permettait de gérer l'économie mondiale depuis 1944, connu comme les Accords de Bretton-Woods. Le premier choc pétrolier a débuté en 1971 ébranlant tout le système productif fondé sur une énergie à rabais. L'économie industrielle a commencé sa conversion vers l'économie de la connaissance. Sur le plan des moeurs et de la famille, le mouvement des femmes, relativement silencieux depuis ses victoires du début du XX^e siècle, s'est remis en marche et s'est organisé. Voyons dans l'ordre les aspects politiques, socio-économiques et de rapports de genre pertinents pour comprendre cette rupture.

La contestation politique

Regardons l'aspect politique d'abord. Ici, plusieurs dates s'offrent à nous. Choisissons 1968 avec la situation française en tête. Pourquoi 1968 et pas d'autres moments de contestation ou des crises économiques ? Après tout, Koselleck et Richter (2006) ont bien montré que la notion de crise a été utilisée pour la première fois dans les sciences historiques à partir des révolutions anglaises et françaises. Rompant ainsi dans chaque culture avec le sens que le mot crise avait en médecine, soit un événement de courte durée dont la résolution était la mort ou le retour à l'état antérieur tout en gardant les sens de « moment décisif » et de « rupture temporelle ».

La rupture politique engagée en 1968 tire ses racines bien avant. Arendt voit la rupture dans l'histoire occidentale dans la montée du

totalitarisme. Elle « [...] naquit d'un chaos de problèmes de masse sur la scène politique et d'opinions de masse dans le domaine spirituel que les mouvements totalitaires, au moyen de la terreur et de l'idéologie, cristallisèrent en une nouvelle forme de gouvernement et de domination » (Arendt 1972 :39). Après l'effacement causé par le totalitarisme - qui se continua en Europe de l'Est - et l'horreur de la guerre, les Européens tentèrent de reprendre leur tradition en même temps que leur reconstruction matérielle. Une tradition qui avait perdu certains de ses ressorts, dont le nationalisme, emporté par la chute du totalitarisme. 1968 fut le moment de l'élaboration d'une contre-tradition politique et sociale. Mais le mouvement ne se limite ni à la France ni à l'Europe. Rappelons d'abord brièvement l'histoire québécoise.

[175]

Les premières grèves étudiantes autour de la langue et de l'accès à l'université en français eurent lieu entre 1968 et 1974. En octobre 1968, l'opposition au projet de Loi 63 (Loi sur les langues officielles) avait donné lieu à toute une série de manifestations où le mouvement étudiant s'allia aux syndicats et aux nationalistes de toute obédience. 15 des 23 Collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps), des institutions d'enseignement postsecondaire qui réunissent le supérieur technique et le pré-universitaire, furent occupés par leurs étudiants (Gauthier 2007). Le point culminant de cette contestation sociolinguistique advint en 1976 avec l'élection du Parti Québécois. Les revendications sur la langue ayant trouvé dans le Parti Québécois sa meilleure expression. Différence majeure, le « Printemps érable » n'a pas eu la préservation de la langue française, l'indépendance ou le nationalisme comme enjeu même secondaire. L'égalité fut son principal enjeu et non pas la singularité du Québec. Nous y reviendrons.

Parallèlement, dans les années 1960, les États-Unis ont aussi connu des mouvements étudiants. Malgré qu'ils s'opposent principalement à la guerre du Vietnam, les événements de Berkeley en 1964 contribuèrent surtout au développement du mouvement hippie et de la contre-culture qu'à développer une véritable alternative politique. 1968 en France, la Loi 63 au Québec, le mouvement de contestation étudiante américain des années 1960 ont, tous en commun de vouloir rompre avec la tradition tantôt pensée en termes politiques, tantôt davantage en termes sociaux ou de rapports interpersonnels. Ils ont engagé des

mouvements qui trouveront leur aboutissement dans la décennie suivante.

Boltanski et Chiapello (1999) mettent bien en lumière la dynamique de rupture dans le cas français et sur le plan de l'économie politique. En quelques années, les contestataires français ont réduit de beaucoup l'influence des liens traditionnels. Ils ont mis à mal ce que Boltanski et Thévenot (1991) appellent la « cité domestique » qui repose sur un système de rapports fixes entre des statuts sociaux inscrits dans une hiérarchie qu'il est presque impossible à dépasser. Le bourgeois et l'ouvrier ne pouvaient que se reproduire à l'identique dans un grand clivage culturel institutionnalisé tant par l'école que par les systèmes de distinction. Bourdieu et Passeron (1964) nous l'ont bien montré dans *Les héritiers*. En dévoilant comment la possession par les membres des classes dominantes d'une culture développée dès l'enfance et partagée par le système scolaire leur donnait un avantage sur les autres groupes sociaux pour obtenir le succès scolaire, clef du succès économique. Cependant, le système qui l'a remplacé n'a pas correspondu aux espoirs révolutionnaires. Les années 1970 ont plutôt vu le développement de systèmes bureaucratiques qui, même s'ils avaient souvent comme fonction de gérer l'égalité, étaient fondés sur les notions de productivité et d'efficacité inscrites dans de longues hiérarchies. Et, autant les institutions du changement que celles de la stabilité s'en sont trouvées profondément transformées.

[176]

Abandonnons pour le moment l'économie politique et les transformations idéologiques pour regarder les transformations sociales mises en jeu à la même époque en partie causées par ces institutions de l'égalité. Cela nous permettra aussi d'aborder la rupture au plan socio-économique aussi bien que celui des relations interpersonnelles et plus particulièrement des rapports de sexe.

Les transformations socio-économiques

Le processus de transformation socio-économique se laisse voir dans les statistiques sur l'utilisation de la main-d'œuvre publiées par l'OCDE. Elles constitueront donc notre entrée en matière. Depuis la

Deuxième Guerre mondiale, dans la plupart des pays industrialisés, la baisse de l'emploi agricole s'est confirmée ; l'emploi industriel a décliné fortement alors que les services regroupent une majorité croissante de travailleurs. On peut distinguer deux processus différents pour atteindre des taux de travail dans le secteur tertiaire supérieurs à 70% de la main-d'œuvre : l'un, plus graduel, se laisse voir lorsque baisse progressivement la main-d'œuvre agricole au profit de l'industrie manufacturière qui s'installe d'abord, bien avant les années 1950, pour ensuite décroître en faveur des services ; l'autre processus est plus rapide. Il apparaît lorsque le déversement vers le secteur tertiaire se fait à la fois à partir d'un secteur primaire qui décroît rapidement et d'un secteur industriel qui croît, stagne puis décroît pendant la même période. La Figure 1 illustre le processus séquentiel à plus long terme chaque secteur se déversant dans l'autre après un processus de maturation ; la Figure 2 fait état du processus accéléré qui a marqué certaines économies.

Figure 1

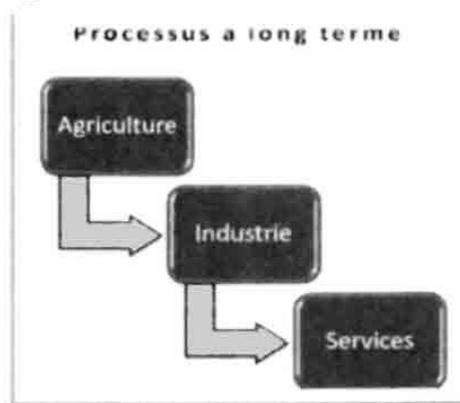
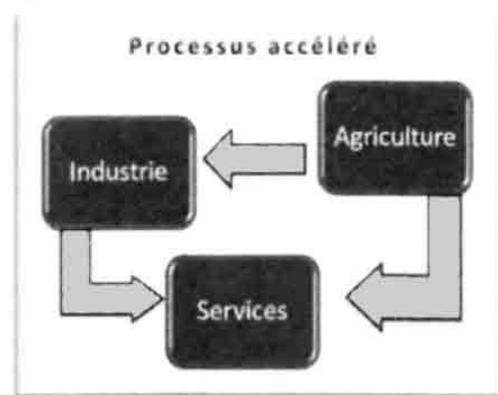


Figure 2



[177]

Les États-Unis ⁹⁴ (voir Figure 3), mais aussi le Canada, la Belgique et l'Angleterre, sont un exemple du processus à long terme. La Finlande (voir Figure 4), la Corée du sud et, jusqu'à un certain point, la France - où le secteur agricole s'est maintenu longtemps à des niveaux élevés malgré son entrée relativement hâtive dans l'ère industrielle-, ainsi que la Norvège sont des exemples du second (données non illustrées, disponibles sur demande). La situation de la Finlande est particulièrement parlante. On peut identifier les années 1960 comme le moment où l'emploi agricole s'effondre, alors qu'au même moment tant l'emploi manufacturier que tertiaire s'accroissent. Mais la décennie 1970 n'est pas terminée que déjà l'emploi manufacturier commence à baisser. La question que soulèvent ces rapides changements est simple : comment la population peut-elle suivre ? Comment les jeunes hommes et les jeunes femmes arrivent-ils à se projeter dans le futur ? Se sentent-ils faire partie de ces transformations ou laissé-pour-compte ? De plus, les différences entre le travail à la ferme, celui à l'usine et l'emploi de bureau ne se limitent pas à un changement de titre d'emploi, ce sont des modes de vie différents. La sociabilité n'est pas la même et les rapports de genre sont fondamentalement différents.

Nous ne disposons pas de statistiques comparables portant sur le Québec, l'OCDE ne publiant pas de statistiques infranationales. On sait cependant que Montréal a pendant longtemps été une des locomotives industrielles du Canada. Si la grande industrie mécanisée y a été moins présente qu'en Ontario, l'industrie automobile, notamment, ce fut la capitale incontestée du textile. Malgré cela, les Canadiens français jouèrent un rôle subalterne dans ce développement alors nettement dominé par les Canadiens anglais. On sait aussi que le Québec francophone fût plus lent que le Canada anglais à s'engager dans la tertiarisation, ce qui entraîna chez les élites québécoises le sentiment de « rattrapage » à partir des années 1960. Au plan économique, c'est sous

⁹⁴ Les figures qui suivent sont constituées à partir de données de plusieurs sources. Les données sur le suicide proviennent des révisions 7, 8, 9 et 10 de la Base de données sur la mortalité de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les données économiques proviennent de l'Annual Labour Force Statistics (ALFS) Summary tables dataset de l'OCDE. Les données sur la famille proviennent de Country Statistical Profiles (1950-2011) également produits par l'OCDE.

cet angle que s'engagea la Révolution tranquille, nom que l'on a donné aux transformations sociales et économiques rapides qui modifièrent profondément la seule province francophone du Canada. Un mouvement qui avait pour objectif tant le développement rapide d'une économie moderne que l'accès de la population francophone aux leviers du pouvoir politique et économique. Le slogan électoral du gouvernement libéral qui engagea le mouvement était « Maîtres chez nous ». Les systèmes d'éducation et de santé passèrent alors des mains de l'Église catholique à celles de l'État, ce qui en permit le développement accéléré, en même temps que le mouvement de nationalisation d'une partie de l'économie, dont l'hydro-électricité. Toute une série de changements sociaux s'inscrivent dans cette mouvance. La natalité et le taux de mariage s'effondrèrent et le taux de divorce, légalisé en 1979, s'envole.

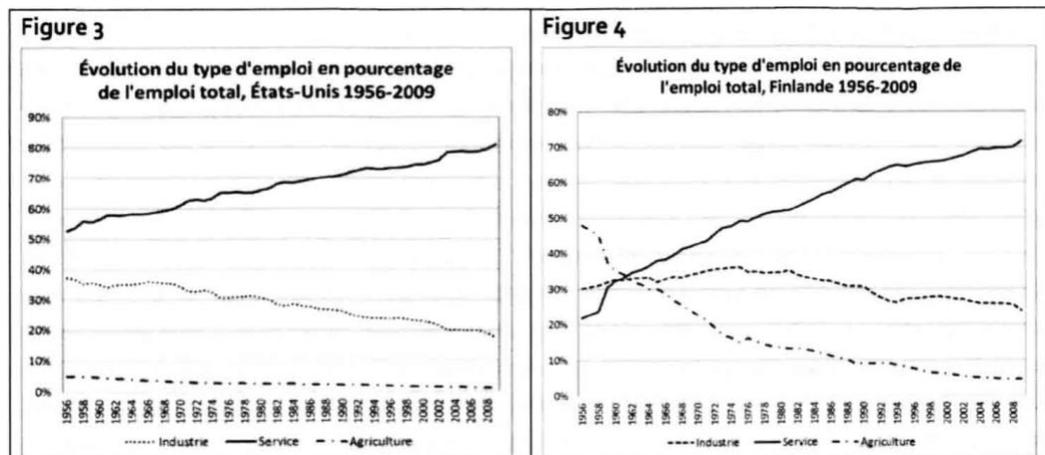
[178]

Figure 3

Évolution du type d'emploi en pourcentage de l'emploi total, États-Unis 1956-2009

Figure 4

Évolution du type d'emploi en pourcentage de l'emploi total, Finlande 1956-2009



Ces transformations, d'autant plus lorsqu'elles se firent sous un mode accéléré, ne furent pas sans conséquence pour les populations qui en firent l'expérience. Nous revenons ici à l'intuition de Durkheim

reliant les taux de suicide aux transitions économiques. Précisons ici que nous ne nous intéressons pas en soi aux « causes personnelles de suicide » ou à sa prévention, mais, tout comme Baudelot et Establet (2006), nous voyons le suicide comme un indicateur des transformations de nos sociétés. À cet égard, les transformations économiques ne sont pas les seules à jouer un rôle important, mais elles sont plus facilement mesurables. Notre perspective est aussi différente de celle de Durkheim en ce que nous ne nous intéressons pas ici aux phénomènes de croissance ou de décroissance de l'emploi ou aux crises économiques, mais aux transformations fondamentales de la structure d'emploi. Ces transformations rendent difficiles à prévoir le cours des choses aussi bien que le cours de sa propre vie et les jeunes deviennent incapables de se projeter dans le futur. Or, à compter des années 1970, et ce, dans presque tous les pays occidentaux, on a observé une transformation radicale de la pyramide d'âge des taux de suicide (Baudelot et Establet 2006). Historiquement, les hauts taux de suicide étaient l'apanage des classes d'âge les plus élevées au-delà de 60 ans. Et si, partout en occident et jusqu'à aujourd'hui, les hommes se tuent plus que les femmes, le suicide des jeunes hommes était un phénomène inédit. En 2005, dans 11 des 29 pays de l'OCDE, les jeunes (15- 24 ans) se sont tués davantage que leurs aînés (75 ans et plus) et dans 19 des 29 pays les plus âgés ne représentaient pas le groupe où l'on se tuait le plus (OCDE 2009). De hauts taux de suicide sont particulièrement présents dans les pays qui connurent une transformation accélérée de la structure d'emploi. Ainsi la Corée du Sud, l'exemple par excellence d'une croissance économique rapide et taux de suicide le plus élevé de l'OCDE en 2010, a vu son taux de suicide tripler entre 1985 et 2010 quoique davantage chez les plus vieux que chez les plus jeunes, eux-mêmes très élevés. Quant à la Finlande [179] dont nous illustrons la transformation accélérée de la structure d'emploi, elle a connu le taux de suicide le plus élevé d'Europe pendant une décennie.

Pourquoi le passage vers une économie tertiaire a-t-elle fait augmenter les taux de divorce et de suicide et pourquoi le taux de suicide des jeunes hommes ? Également, pourquoi le taux de suicide est-il si élevé dans les pays qui ont connu un processus accéléré ? Est-ce simplement une question de vitesse ? On notera auparavant que les « impacts sociaux » de la transformation de l'économie tendent à diminuer avec le temps, au fur et à mesure où le travail dans les services

devient la norme. C'est le cas aux États-Unis dont nous illustrons l'évolution, mais aussi ailleurs. À l'échelle de l'OCDE, les plus hauts taux de suicide furent atteints au début des années 1980 pour décliner ensuite progressivement ⁹⁵. Au Québec, les plus hauts taux de suicide ont été atteints en 1999 après une décennie de hausse constante. Depuis lors, ils ont baissé au point que le Québec se trouve en quatrième position parmi les provinces canadiennes, derrière la Saskatchewan, le Manitoba et la Nouvelle-Écosse et devançant à peine l'Alberta (Légaré et al. 2013). La baisse est particulièrement marquée chez les hommes de 15-19 ans. Toute proportion gardée, trois fois moins de jeunes de cet âge se sont tués en 2010 qu'en 1995. Un phénomène similaire s'observe chez le groupe des 20-34 ans, ils sont moitié moins à se tuer en 2010 qu'en 1995.

Nos propres travaux sur le suicide au Québec révèlent que même dans un État où l'industrialisation a débuté avant la Seconde Guerre mondiale, ce sont dans les régions où les emplois primaires et industriels prévalent encore aujourd'hui, celles où le secteur tertiaire est peu développé, que les taux de suicide des jeunes hommes sont les plus élevés (Tremblay 2006). Cutler (2001) pose le même constat sur le suicide aux États-Unis ; les états ruraux ont les plus forts taux de suicide des jeunes. Or, ces jeunes sont des hommes trois fois plus souvent que des femmes. Ce sont des régions qui sont encore en transformation accélérée et qui, en plus, perçus comme retardataires, sont exposées à

⁹⁵ Nous ne voulons pas dans ce texte compliquer inutilement les aspects techniques. Il faut savoir que les démographes traitent de la temporalité en distinguant trois concepts différents : l'âge, la cohorte et la période historique. Ce sont trois dimensions qui bien sûr sont fortement liés. Le fait que les jeunes se tuent davantage que les aînés, par exemple, est un effet d'âge. Les années 1970 ont vu se transformer la structure d'âge. Mais parler des « années 1970 » c'est référer à une période historique. Il faut alors comprendre pourquoi cette époque a eu cet effet sur l'âge. Ce que l'on constate depuis les années 2000 au Québec nous amène à penser que les hauts taux de suicide soient associés à une cohorte composée des gens qui avaient un certain âge (les jeunes) à une époque qui s'étend de la Révolution tranquille jusqu'aux années 1999. Une période très longue qui laisse penser que plusieurs phénomènes complexes étaient imbriqués. Il est par ailleurs difficile de savoir a priori si un phénomène quelconque a un effet d'âge durable ou bien s'il s'agit d'une cohorte marquée par son époque. Nous ne pensons pas avoir fait le tour de cette question dans ce trop court texte.

une image dévalorisée. Toutefois, les taux de suicide ne sont pas les seuls « indicateurs sociaux » des transformations économiques en cours. Ils ne révèlent pas une simple inadaptation au changement économique. Ce serait bien peu comprendre l'ampleur des changements qui fut à l'œuvre dans cette transformation de l'appareil productif occidental.

La transformation des rapports de genre

Lorsqu'on aborde les liens entre le monde économique et le genre, c'est souvent pour noter la place moindre des femmes dans les hauts postes de l'administration ou faire état de discrimination systématique, des problèmes bien réels. On néglige généralement de souligner comment le passage vers l'économie de service a entraîné dans la foulée des modifications des rapports de sexe. Les [180] services, et plus particulièrement les bureaucraties, sont en effet un univers où les hommes et les femmes cohabitent hors de la supervision familiale. Contrairement au monde manufacturier dont les femmes sont encore aujourd'hui quasi absentes, elles sont presque en nombre égal aux hommes dans une économie fondée sur les services. La Figure 5 illustre la situation aux États-Unis, mais on trouve le même phénomène à l'identique dans plusieurs pays. Le taux de masculinité des emplois diminue en même temps que s'accroît la part des services dans l'emploi. Or, le taux de masculinité n'est pas le seul phénomène qui soit relié à la croissance des services. La proportion de services dans l'économie est à la fois reliée au taux de divorce et au taux de suicide des jeunes hommes (Figure 6 et Figure 8). De plus, et c'est majeur, le taux de masculinité de l'emploi est aussi relié au taux de divorce.

Revenons à la Figure 5 pour quelques explications techniques. On y trouve une série de points et deux lignes, une droite et une courbe. Les points indiquent la valeur de chaque année alors que les lignes indiquent la tendance, la droite réfère à un R^2 linéaire alors que la courbe est une fonction quadratique. L'augmentation de la proportion des emplois de service dans l'économie se traduit par une baisse constante du taux de masculinité (nombre d'hommes divisé par le nombre de femmes) de

l'emploi dans l'économie américaine. On voit un effet de plateau au-delà de 75% d'emploi dans le secteur des services.

Les trois autres figures comprennent une ligne de tendance cubique en plus d'une droite sauf la Figure 7 qui n'a pas de droite. Les courbes cubiques permettent de décrire des situations où non seulement il y a un effet de plateau, comme dans la Figure 5, mais une décroissance après un certain temps. Tous les coefficients des équations quadratiques et cubiques sont à des niveaux très élevés, exceptionnels même (la plus faible est à 0,944). Avant de poursuivre un petit mot sur la place du temps dans ces graphiques.

[181]

Figure 5.
Ratio de masculinité des emplois et importance des services
(États-Unis, 1950- 2010)

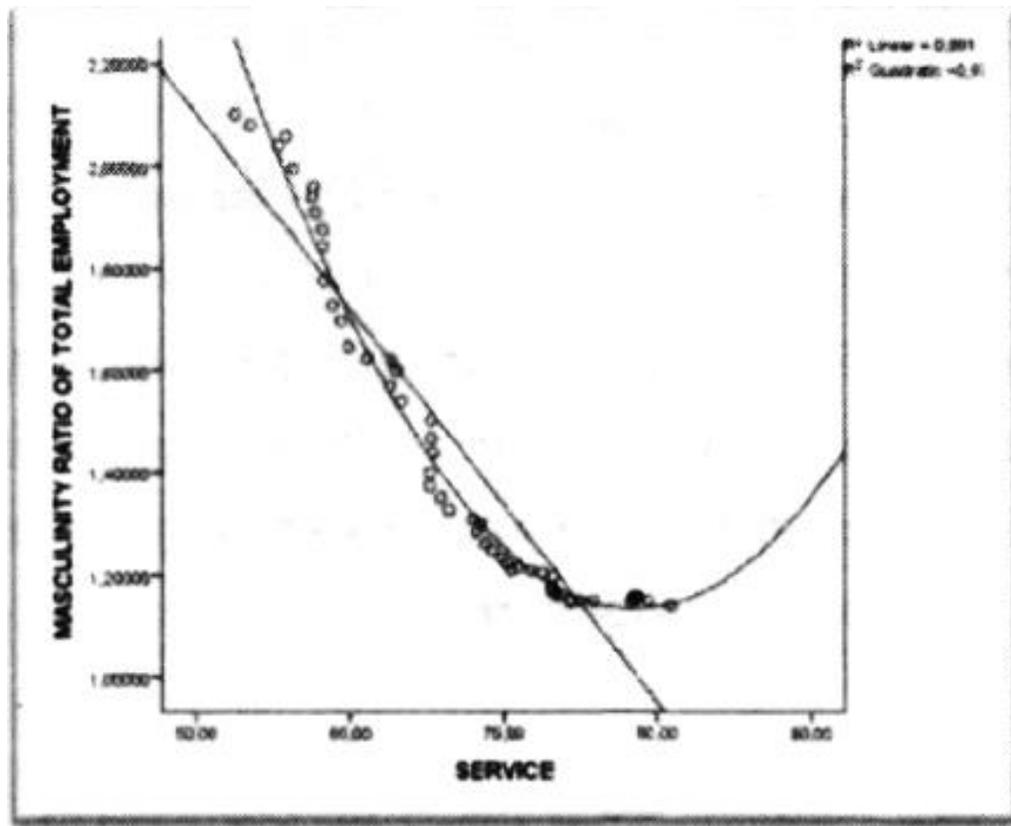


Figure 6.
Taux de divorce et importance des services (États-Unis, 1950-2010)

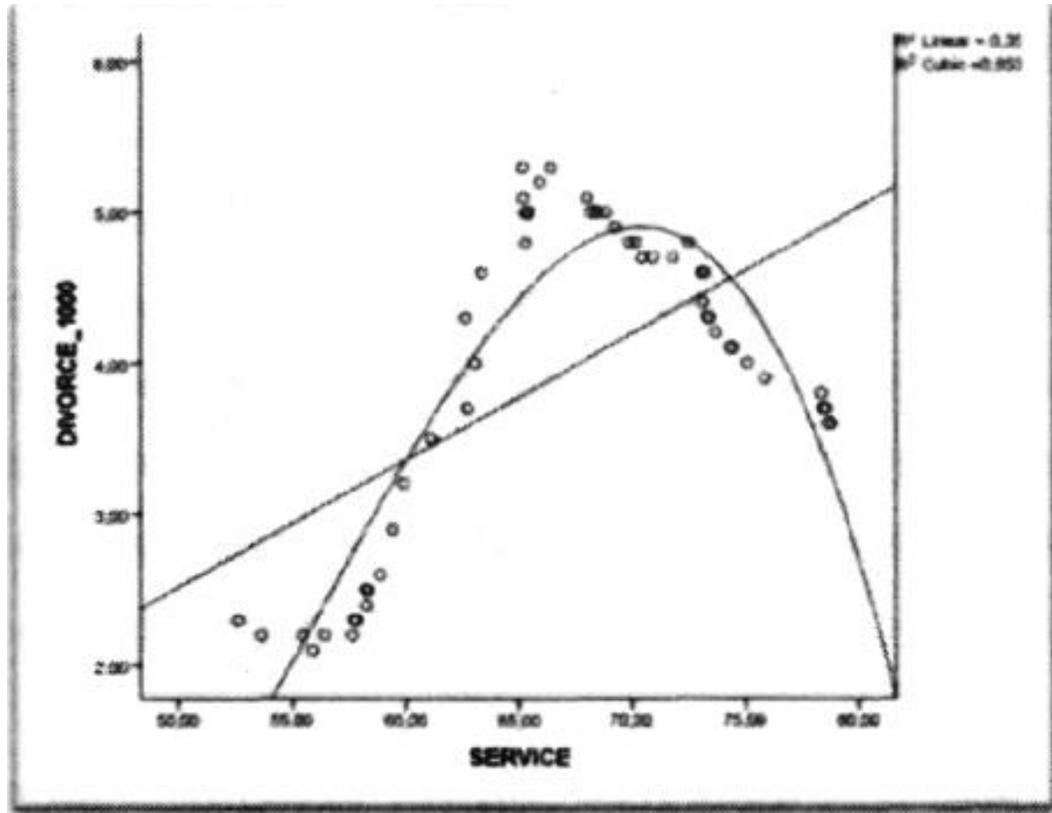


Figure 7.
Ratio de masculinité et taux de divorce (États-Unis, 1950-2010)

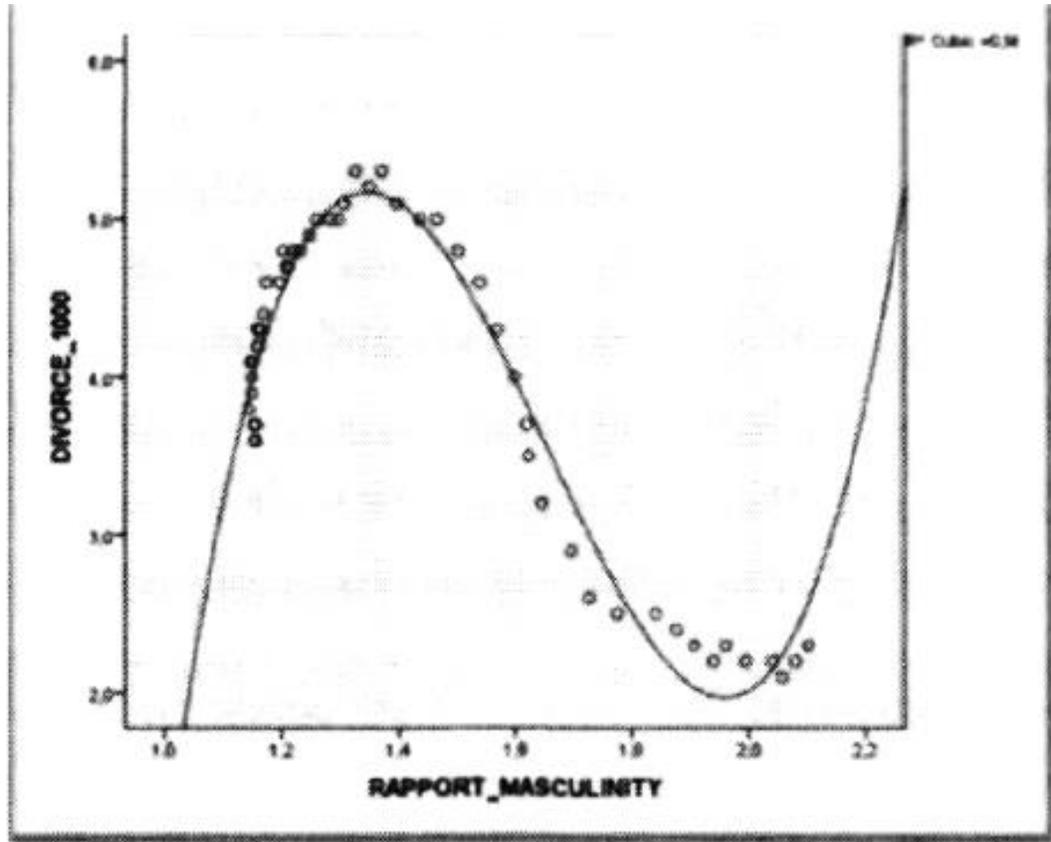
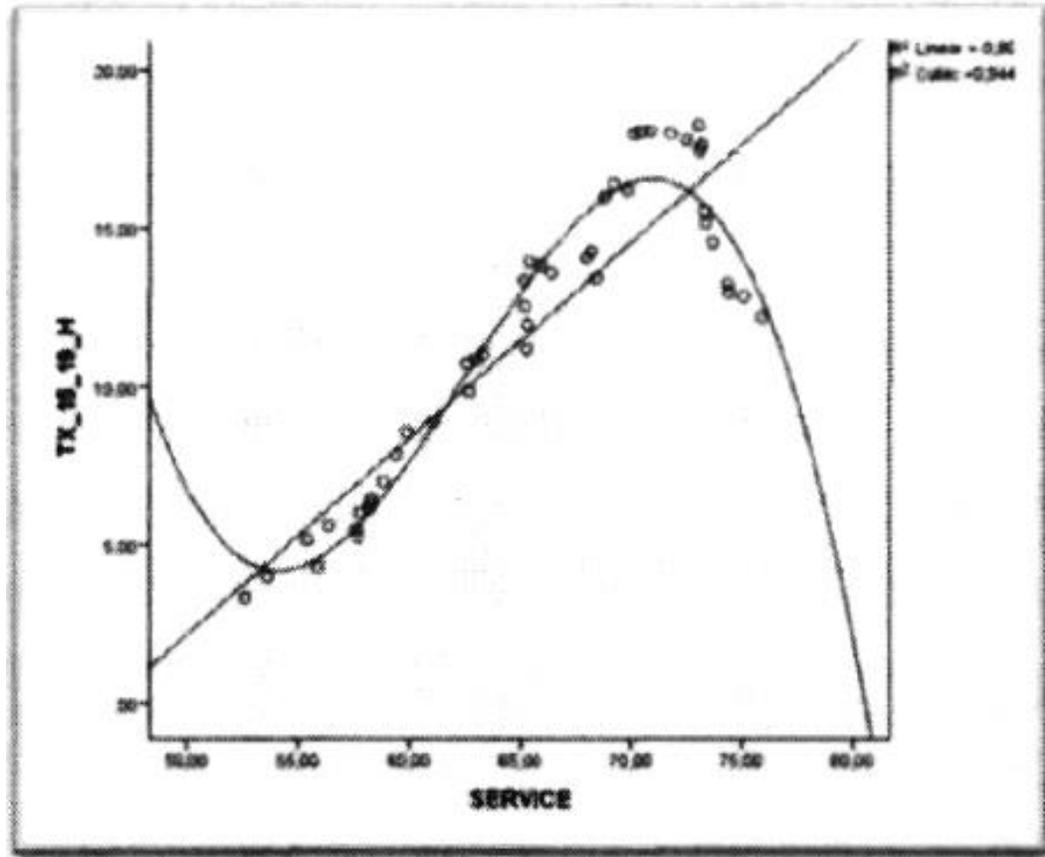


Figure 8.
 Importance des services et taux de suicide des hommes de 15-19 ans
 (États-Unis, 1950-2010)



Aucun graphique n'a en effet le temps (années, mois, etc.) comme dimension. Ils sont néanmoins orientés en fonction du temps à cause des variables utilisées qui sont toutes reliées intimement à ce dernier. Le rapport entre l'année d'une part, le rapport de masculinité et, d'autre part, la proportion de l'emploi dans les services est presque parfait. Notez que le temps se lit de droite à gauche pour la Figure 7 et de gauche à droite pour les trois autres graphiques.

Revenons à leur interprétation. Les figures 6, 7 et 8 nous enseignent toutes la même leçon. La croissance des emplois de service dans l'économie américaine est reliée tant au taux de divorce qu'au [182] taux de suicide (que nous savons depuis longtemps très associé au divorce). Le temps de la transition vers une domination nette de l'emploi tertiaire en est un d'apprentissage de nouveaux modes de vie ; il entraîne des

problèmes dans la stabilité des mariages et augmente la propension à s'enlever la vie. Mais l'un et l'autre se stabilisent après un certain temps et commencent à décroître.

Comment penser les changements de la structure d'emploi en termes de rapports de sexe ? Nous avons construit la Figure 9 pour tenter d'en rendre compte de la manière la plus synthétique possible. Aux trois grands secteurs de l'emploi que nous avons renommés « types de production » pour indiquer qu'il ne s'agit pas simplement d'une forme d'emploi, mais aussi d'un mode de vie. Nous leur avons fait correspondre trois modèles de rapports de sexe et de type de sociabilité au travail. Nous terminons en précisant la nature et le lieu du travail accompli pour ces trois types de production.

Figure 9.
Type de production économique et rapports de sexe

Type de production	Rapports de sexe	Sociabilité au travail	Nature du travail	Lieu du travail
Agriculture	Segmenté	Masculin ou Féminin	Manuel	Même que résidence
Industrie	Divisé	Masculin	Manuel	Différent que résidence
Service	Intégré	Mixte	Intellectuel	Variable

Le type de production agricole était segmenté sur la base des sexes, les femmes s'occupant du travail ménager, des enfants et de la basse-cour et les hommes travaillant aux champs-distinguant ainsi deux réseaux de sociabilité malgré qu'ils prennent place dans un même lieu, la ferme familiale, une famille plus souvent étendue que nucléaire. Tous, hommes et femmes, étaient engagés dans un travail d'abord et avant tout manuel, mais l'activité des femmes et des hommes restait le

plus souvent séparée. Le monde industriel⁹⁶ aussi répartissait strictement les fonctions féminines et masculines, cette fois entre les sphères privées et publiques respectivement. Historiquement, le monde industriel et plus particulièrement le monde manufacturier était un monde d'homme-sauf l'industrie textile, ses règles et ses pratiques réfèrent à la sociabilité masculine. Les femmes se trouvaient exclues du monde de la production économique. Le travail domestique lui échouait dans le cadre de la famille nucléaire. Nous avons préféré ne pas ajouter une quatrième rangée à notre tableau pour lui faire une place. Car nous nous en tenons au travail rémunéré. Contrairement aux deux premiers types de [183] production, les services-sans atteindre une stricte égalité des statuts et des revenus-amènent les hommes et les femmes à collaborer⁹⁷ étroitement. Cela tient en partie au fait que le travail dans les services ne repose pas sur la force physique⁹⁸. Un

⁹⁶ Nous n'ignorons pas que le travail industriel a d'abord été peuplé par des femmes aussi bien que par des hommes et même des enfants, dans le textile notamment où les femmes occupent encore une place importante. Les syndicats et les associations religieuses firent de leur retrait des travaux les plus lourds une de leur principale revendication au tournant de XX^e siècle. Nous savons aussi qu'elles ont en partie remplacé le travail des hommes pendant la Seconde Guerre mondiale, cela bien que la notion d'industrie essentielle a permis à bien des hommes de ne pas aller au front. Néanmoins, la tertiarisation de l'économie fut également une féminisation de l'emploi.

⁹⁷ Ce phénomène semble inéluctable même dans des sociétés où la place des femmes et du mouvement féministe sont moins assurées que dans les pays occidentaux. On n'a qu'à penser à la Fatwa dit de la tétée. « Dans les entreprises où une femme employée peut partager le même bureau avec un collègue masculin, l'imam Izzat Attiyah, directeur du département des études du Hadith à l'Université islamique d'Al-Azhar, la plus haute autorité sunnite en Égypte, a autorisé dans une récente fatwa qu'« une femme puisse allaiter son collègue à cinq reprises afin de nouer avec lui une relation de sein ». Selon le quotidien « Al-Ayyam » édité à Bahreïn, Izzat Attiyah considère que « les liens de lait ainsi établis entre ces deux collègues les empêchera d'avoir des relations sexuelles prohibées et leur mixité dans le bureau ne posera plus de problème » Freïha (2007). Sous cette condition, travailler ensemble dans le même bureau deviendrait acceptable. L'imam n'a pas tort sur un point, le fait que les hommes et les femmes rencontrent davantage de gens du sexe opposé ouvre la porte à des relations entre eux. Ce qui ne veut pas dire qu'il y en aura nécessairement.

⁹⁸ C'est ce qui explique leur nombre dans certains types de production industrielle nécessitant davantage de dextérité que de force. On peut penser

travail féminin d'abord cantonné aux fonctions subalternes qui peu à peu se transforme et devient plus varié. Et si le « plafond de verre » existe toujours, cette barrière invisible qui limite la progression des femmes dans les échelles du pouvoir organisationnel, elles ne sont plus seulement secrétaires ou commis. Ce n'est donc pas uniquement au plan idéologique, avec le développement du féminisme notamment, que les rapports de sexe se sont modifiés. Hommes et femmes se sont trouvés face à face hors du cadre familial à un rythme et avec une intensité jamais vus jusqu'alors. Alors que pendant des générations les hommes et les femmes ne rencontraient que fort peu de personnes de l'autre sexe en dehors du cadre ou du contrôle familial, aujourd'hui ils se côtoient tous les jours.

C'est dans ce contexte que le féminisme connaît sa plus grande extension. Apparu dès l'aube du développement industriel, le mouvement féministe occidental avait peu progressé après avoir permis aux femmes d'acquérir le droit de vote dans la première moitié du XX^e siècle. En même temps que les revendications étudiantes à l'égalité éclatent en 1968, se forment le Mouvement de libération des femmes (MLF) et, dans les pays anglo-saxons, le *Women's Liberation Movement* (1969). Notre propos n'est pas de développer davantage cette histoire qui sans doute ne dépend pas uniquement de l'évolution du type d'emploi, mais plutôt de faire remarquer que le développement du travail dans les services et son usage du travail des femmes à un niveau inégalé jusqu'alors ont favorisé l'entrée des femmes dans la force de travail et leur accès à l'indépendance économique. Avec la généralisation de la contraception, les femmes ont pu emprunter les mêmes voies que les hommes tant dans leurs choix personnels que professionnels. Le mouvement féministe, s'il a joué un rôle certain pour l'accès à l'égalité des femmes, a profité de cette transformation profonde de l'appareil économique. Il aurait été étonnant que la poursuite d'une économie fondée sur le travail de force en industrie lui ait donné la même opportunité. Inversement, l'absence d'un mouvement féministe fort, tel qu'on le voit dans le Japon contemporain, aurait laissé les femmes loin derrière les hommes (voir Mirza dans cet ouvrage).

ici au montage d'appareils électroniques ou à l'industrie de transformation des aliments. Ces industries de niche ne parviennent pas à inverser le rapport entre le taux de masculinité et le type de production.

Les institutions qui régissaient les rapports interpersonnels attaquées au plan idéologique par le féminisme, remises en question dans leurs fondements empiriques par le développement des services, s'en sont trouvées profondément bouleversées. Le divorce a été ajouté au régime régissant les rapports entre les époux là où il n'existait pas et partout il a augmenté. La pratique du mariage a périclité dans de nombreux pays. La fécondité a baissé partout dans les pays occidentaux - bien que ce phénomène commence bien avant le XX^e siècle il s'est accéléré après les générations plus nombreuses identifiées au Baby-Boom de l'après-guerre. L'évolution des grands indicateurs de la famille au Québec illustre fort bien la désinstitution de la famille qu'a décrite Tahon (1995). Depuis le début du [184] siècle et surtout après la Seconde Guerre mondiale, le Québec a connu une transition démographique radicale. Les taux de fécondité et de nuptialité se sont effondrés. C'est un chemin qu'a suivi tout l'Occident chrétien, selon des temporalités diverses, mais aussi, sur le plan de la fécondité notamment, les pays islamiques (Todd et Courbage 2007). Le taux de divorce et de naissances hors mariage ont suivi le chemin inverse. Ici, le Québec se distingue par l'importance du mouvement, mais la plupart des pays de l'Europe de l'Ouest connaissent des tendances similaires.

Il faut bien comprendre ici que la position du mouvement féministe, malgré son insistance sur l'accès à la contraception et le droit à l'avortement, n'était pas en soi de réduire la fécondité ou la nuptialité. Non plus l'augmentation du divorce ou du nombre de naissances hors mariage n'était dans les listes de ses objectifs. Sans doute y eut-il des groupuscules qui revendiquaient l'abolition du mariage ou de la maternité, mais dans l'ensemble les revendications visaient l'égalité entre les sexes au sein de la famille, une paternité plus active notamment et les transformations des institutions oppressives (mariage, parentalité, patriarcat), un accès plus facile au travail puis aux postes de décision et un salaire égal (Tahon 1995). Ce n'est que dans un deuxième temps que le mouvement féministe s'est engagé fermement en faveur des minorités sexuelles et ethniques, voire des minorités en général. Ce sont autant les conditions objectives du travail des femmes, l'absence de garderies en milieu de travail ou des horaires qui leur permettraient de s'occuper de leurs enfants - des revendications portées par le mouvement des femmes, qui ont amené bien des femmes à limiter le nombre de leurs enfants. On note d'ailleurs une remontée récente des

taux de fécondité dans les pays les plus riches, là où le travail des femmes est très élevé et où différentes politiques ont été mises en place en réponse à ces revendications (Luci et Thévenon 2011).

Revenons un moment à la problématique du suicide, considéré ici comme un indicateur dramatique des ruptures sociales. On peut maintenant répondre à la double question de la montée du suicide des hommes et des jeunes. Les transformations rapides de la structure d'emploi et des rapports de sexe qui en découlent rendent plus difficile de se projeter dans l'avenir. La situation des hommes en a été radicalement modifiée. Ils ont perdu la place qu'ils occupaient au sein de l'appareil productif et de la famille, aussi bien que la sociabilité masculine au travail en a été profondément modifiée sans solution de remplacement. Ils ont connu ce que Chandler et Lalonde (1998) ont appelé, dans le contexte du suicide des Amérindiens, une discontinuité culturelle radicale. La colonisation a rendu caduques les ressources culturelles des Amérindiens qui ne pouvaient plus référer à leur tradition pour guider leur comportement actuel. Une discontinuité d'autant plus déstabilisante que se modifient à la fois les rapports de production et les rapports de sexe. C'est pourquoi le suicide est particulièrement élevé là où le passage vers une économie de service se fait encore sentir révélant l'inadéquation des jeunes hommes restés attachés aux anciens modèles de travailleurs et d'hommes, comme mari, père ou fils [185] (Dagenais 2007). Sans modèles ni repères ou plus justement entre deux modèles, les jeunes hommes peuvent difficilement se projeter dans le futur tant au plan personnel que professionnel. Leur rapport à l'avenir est strictement individuel et performatif. La situation est différente chez les femmes. Soit, elles ont subi le même changement objectif que les hommes, même transformation accélérée de l'activité et de la sociabilité. La discontinuité culturelle a cependant été présentée et perçue comme positive. Le féminisme a eu un effet protecteur pour les jeunes femmes. Les changements vécus étaient perçus comme désirables, comme des étapes dans une libération culturelle plutôt que comme une simple rupture culturelle (Tremblay 2007).

Au total, que l'on considère les objectifs et les actions des groupes visant à rompre avec une tradition oppressive ou les transformations objectives et largement indépendantes des mouvements idéologiques concomitants, nous sommes devant le même constat d'abolition du

passé comme référent culturel valable. Pour les mouvements portés par les idées féministes et socialistes que l'on appelait les progressistes, cette rupture était une étape nécessaire pour la réalisation d'une société nouvelle plus satisfaisante. Examinons maintenant jusqu'à quel point ces promesses de progrès social se sont concrétisées.

Les promesses du progrès social

Les mouvements issus des années 1960 se sont définis comme « progressistes », « des forces du changement », tout entier tournés vers la promesse d'un avenir meilleur. Le projet de société qu'ils proposaient reposait largement sur une vision du socialisme inspirée du marxisme et sur une remise en question des rapports de sexe. Au Québec, la question nationale était centrale. La domination, qu'elle soit ethnolinguistique, classiste ou sexiste était une des cibles principales de ces mouvements. L'exploitation, son corollaire, était également dans la mire. L'opposition était claire entre les forces de changements et les forces conservatrices. Les premières visaient l'égalité. Les secondes reproduisaient l'inégalité. On voulait réduire à néant tout ce qui réduisait les chances que chacun se développe selon ses aspirations et ses possibilités. On voyait d'ailleurs ces dernières comme fondamentalement égales une fois que l'on aurait éliminé les facteurs de reproduction des classes. En sociologie et pas qu'au Québec, on distinguait les écoles de pensée selon qu'elles préconisaient le changement ou voyaient la société comme un jeu d'équilibre, vantant sa stabilité. Pour simplifier, il y avait les auteurs marxistes et souvent structuro-marxistes d'un côté et les auteurs fonctionnalistes ou structuro-fonctionnalistes de l'autre.

Une bonne partie de ces débats et de ces classifications n'ont plus cours aujourd'hui. Divers facteurs ont joué dans cet effacement. La chute du communisme a mis fin à un idéal. La confirmation de la [186] cruauté et de l'arbitraire du régime soviétique et sa corruption généralisée que le mur de Berlin ne cachait plus a écœuré ses plus ardents défenseurs, ou presque. Le succès de vente (700 000 exemplaires, 23 langues) du livre de Stéphane Courtois, *Le livre noir du communisme*, autant que le débat qu'il a soulevé, indiquent bien

comment accepter ce que le livre révélait était difficile pour certains. À l'Ouest, l'épreuve du pouvoir réel a forcé les partis progressistes à se conduire en parti de gouvernement. Mitterrand II a renié Mitterrand I et Jospin, à l'exception de certaines politiques familiales progressistes, ne fut qu'un gestionnaire. Le Parti communiste français obtînt moins de 2% du vote la dernière fois qu'il se présenta de manière indépendante en 2007. Le « New Labour » britannique a d'abord été perçu comme une bouffée d'air frais après des années de « Thatchérisme », mais le règne de Blair s'est terminé sous un déluge de critiques. Au Québec, le Parti Québécois (PQ) a été au pouvoir à plusieurs reprises sans parvenir à réaliser l'indépendance du Québec. Le PQ idéaliste de 1976 est devenu « un bon gouvernement », puis un gouvernement tout court, sous la gouverne de Lucien Bouchard qui entreprit des coupes massives en santé notamment. L'indépendance ne rallie plus les foules. C'est même un répulsif électoral certain. Les « forces progressistes » sont entrées dans un long sommeil. Elles sont peu à peu remplacées par le mouvement altermondialiste, pour qui le credo environnementaliste rend suspect la notion même de progrès, mais on est encore très loin de pouvoir gagner une élection sur l'idée de décroissance (voir Abraham dans cet ouvrage). Le parti politique Québec Solidaire est un exemple de ce nouveau type de mouvement « progressiste ». Voici comment il présente sa raison d'être :

Avant la création de Québec solidaire, aucun parti n'offrait de projet écologiste. Les valeurs d'égalité et de justice sociale perdaient du terrain au profit de l'individualisme. Le féminisme était conspué ou simplement relégué aux oubliettes alors qu'il a tant apporté au Québec. Plus encore, à l'Assemblée nationale, tous s'entendaient pour dire qu'il fallait obéir aux sacrosaintes lois d'une économie dérégulée sans jamais les remettre en question (Québec Solidaire 2012).

Les syndicats ouvriers, souvent le fer de lance des mouvements progressistes, ont perdu pied en même temps que les industries dans lesquelles ils s'étaient enracinés. Souvent résumés à quelques industries et plus particulièrement dans le monde anglo-saxon, ils ont été vus comme un simple corporatisme dévoué à la défense de ses membres au détriment de la population. Et si au Québec ils ont réussi à s'implanter

dans le secteur public, ce qui ne les rendit pas plus populaires, leur crédibilité à défendre l'intérêt général n'a pas survécu à la diminution de leurs effectifs dans le secteur privé. Lorsqu'on dénigre le « modèle québécois », c'est souvent à leur influence que l'on pense en premier.

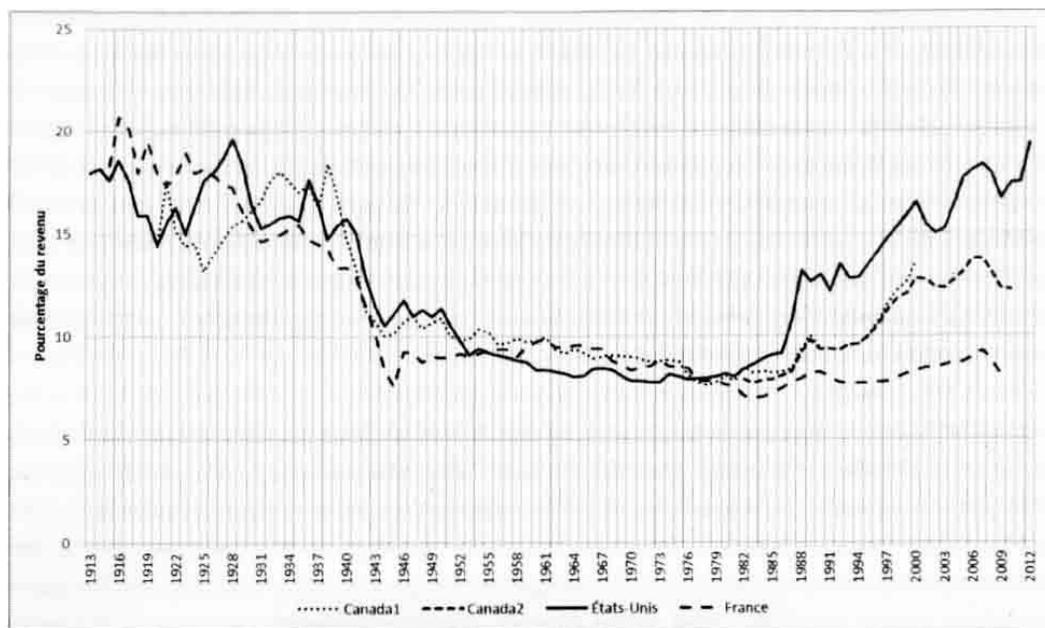
C'est à dessein que nous avons diminué ici l'impact des gouvernements de gauche. C'est lorsqu'on a un vrai gouvernement de droite, pensons à Harper, Cameron ou Sarkozy, qu'on se met à apprécier la [187] différence. Néanmoins, certaines des mesures les plus dures envers le mouvement syndical furent mises en œuvre par des gouvernements de gauche. Ce que nous voulons surtout souligner c'est la déception envers les promesses des gouvernements « progressistes ». Le désenchantement envers le discours de gauche est partout palpable. Le dernier en lice est sans doute celui envers Barack Obama dont la réélection devant un pire que lui ne change pas le sentiment de déception (lire John R. MacArthur dans l'un ou l'autre de ses articles dans *Le Devoir* ou *Harper's*). Pour beaucoup d'électeurs, tous les partis se valent et on est prêt à essayer les solutions les plus farfelues puisqu'on ne peut se fier au discours de ceux qu'on aimait. Les Le Pen (FN), Dumont (ADQ) ou Legault (CAQ), voire la vague orange lors des élections fédérales canadiennes de 2010 qui a donné au Nouveau parti démocratique (NPD) la majorité des sièges au Québec alors que ce parti de gauche, mais fédéraliste n'avait jamais pu faire élire plus qu'un ou deux débutés dans cette province, ne sont que des exemples interchangeables de la recherche d'un électorat désemparé.

Même si le féminisme a joué un rôle fondamental au plan microsocial, il est difficile de considérer son apport sur le plan des politiques globales. S'il y a eu des féministes dans des postes de responsabilité et des mesures sociales s'en inspirant, aucun parti proprement féministe n'a exercé le pouvoir. Un des grands indicateurs de progrès des femmes est l'éducation supérieure où elles devancent maintenant les hommes. Mais leur progrès au sein de l'enseignement supérieur ne se traduit pas par des gains équivalents dans le monde du travail, même dans les universités, où les meilleurs postes et salaires reviennent généralement encore aux hommes. Et si le mouvement féministe a perdu de son influence et de son pouvoir d'attraction auprès des générations qui ont suivi celles des années 1970, les jeunes femmes occidentales sont de plus en plus nombreuses à se projeter dans un univers à la fois professionnel et familial, même devant les difficultés

pratiques de concilier les deux. La crise de 2008 a fait des femmes le groupe le plus nombreux sur le marché du travail américain. Les pertes de plus de 5 millions d'emplois manufacturiers en sont la principale cause (Rosin 2012). Cela dit, la notion d'égalité des sexes a sans doute davantage progressé que celle d'égalité des conditions qui, elle, a régressé.

[188]

Figure 10.
Proportion du revenu accaparé
par le 1% supérieur de la distribution du revenu,
1913-2012, Canada, France, États-Unis



Source : Alvaredo et al (2014) ; Notes méthodologiques : 1) les estimations du revenu excluent les gains de capital ; 2) les données sur le Canada viennent de deux sources différentes. Les données identifiées Canada 1 viennent de « Saez and Veall (2007), are based on tabulated tax data, and relate to adults aged 20+ » et elles s'arrêtent en 2000 ; les données identifiées Canada 2 partent de 1982 et proviennent de « Veall (2010), are based on the LAD-Longitudinal Administrative Database, and relate to taxfilers ».

Ainsi, un rapport récent de l'OCDE montrait un accroissement des différences entre les riches et les pauvres entre 1985 et 2009 dans 17

pays de l'OCDE. Trois pays se maintiennent au même niveau alors que seulement deux, la Turquie et la Grèce, avaient connu une réduction des inégalités (OCDE 2012a). Une amélioration que la crise grecque a depuis effacée. L'économiste Nicolas Frémeaux constate même qu'à l'exception notable de la France, c'est dès les années 1970 que se met en marche l'accroissement des inégalités dans les pays développés. Nous nous servons de la même base de données que lui dans la Figure 10, base développée sous l'égide de l'École d'Économie de Paris, dont le membre le plus proéminent est Thomas Piketty. Ces données, entre autres, permettent d'illustrer la part du revenu accaparé par le 1% supérieur de l'échelle des revenus que le mouvement *Occupy Wall Street* a rendu célèbre à la même époque où les Carrés rouges battaient la rue.

On constate une baisse des inégalités rapide entre 1913 et la fin de la Seconde Guerre mondiale, suivie d'une baisse légère pendant les Trente Glorieuses. À la fin des années 1970, le mouvement s'inverse [189] aux États-Unis, puis au Canada. En France, la hausse est nettement moins prononcée et retarde d'une décennie. Malheureusement, seules les données américaines s'étendent jusqu'en 2012, ce qui ne permet pas voir si le Canada (2010) et la France (2009) suivront la même direction que les États-Unis vers une reprise des écarts suite à la crise économique de 2008-2009.

Un legs ni prévu ni voulu

Si l'on regarde la situation actuelle comme la suite du projet révolutionnaire des années 1960, on est obligé d'admettre que le socialisme réel n'a guère progressé et pas plus que l'idée d'indépendance. Au contraire, le néo-libéralisme et des inégalités croissantes en sont l'héritage concret, un legs ni prévu ni voulu. Ce n'est manifestement pas le projet social que l'on espérait dans les années 1960. Est-ce l'échec d'une génération ? Il eut fallu que ce soit le projet de toute une génération. Ce qui ne fut jamais le cas. En fait, ce sont précisément les membres de cette génération, celle qui est devenue adulte au tournant des années 1970 et leurs successeurs immédiats qui ont détenu les rênes du pouvoir au gouvernement et dans les grandes

organisations, et ce, pendant plusieurs décennies⁹⁹. L'analyse générationnelle est pleine d'embûches.

Le système fondé sur des rapports statutaires fixes et reproduits tant par le système d'éducation que la structure industrielle n'a pas été remplacé par une société égalitaire. Ce qu'on a vu s'ériger fut, d'une part, une société bureaucratique construite sur la notion d'efficacité technique et, d'autre part, quoique largement imbriqué dans le premier, un monde marchand centré sur l'idée de profit. Dans un troisième temps, montrent Boltanski et Chiapello (1999), un nouvel esprit du capitalisme s'est peu à peu installé. Un esprit qui inclut tant les éléments d'efficacité et de productivité de l'industrialisme bureaucratique, le souci pour la rentabilité de l'univers marchand et la créativité ou plutôt l'esprit d'innovation qu'on voyait comme étant le propre du mouvement de remise en question à l'œuvre en 1968. Ce que Boltanski et Chiapello nomment la critique artiste. L'accomplissement personnel d'individus montrant une capacité d'adaptation et une flexibilité intellectuelle et personnelle dans un monde constamment redéfini dans des réseaux à géométrie variable est au cœur de son système motivationnel. Branché, efficace, mobile, opportuniste, sans attache, en santé, le sujet par excellence du nouveau capitalisme est diplômé d'une université reconnue, dans une discipline utile.

Le mouvement « progressiste » a perdu son monopole sur le progrès. En fait, le néo-libéralisme carbure au progrès. L'innovation est devenue le maître-mot. Force en effet est de constater que « l'avenir », le « progrès » et « le changement » sont devenus une constante non pas du discours de la gauche, mais de celui de la droite. Les nouvelles technologies, l'innovation, un futur à la sauce globalisante sont tous devenus des antennes du discours gestionnaire. Cela d'autant plus facilement [190] que la génération de 1968 a rompu allègrement avec

⁹⁹ Un calcul simple le montre. Les gens qui avaient 20 ans en 1970, en avaient 40 en 1990, ce qui constitue un âge raisonnable d'entrée dans des positions d'encadrement. Rappelons que Jean Charest est devenu Premier ministre du Québec à 40 ans. John F. Kennedy avait 43 ans et Bill Clinton comme Barack Obama 47 ans quand ils sont devenus Président des États-Unis. Nicolas Sarkozy avait 52 ans et Margareth Thatcher 54 ans lorsqu'ils occupèrent les plus hautes fonctions dans leur pays. Toutes ces personnes ne sont pas des héritières de 1968. Cette nomenclature vise à souligner l'âge de plus en plus jeune à laquelle les gens viennent au pouvoir.

le passé, les traditions, pour proposer un monde nouveau, rénové. Que l'on parle d'innovation organisationnelle ou technique, quiconque s'oppose au « progrès » est vu comme un « arriéré » qui veut perdre notre position de leader dans la marche forcée vers la transformation socioculturelle et économique qui nous permettra d'être la société de la connaissance par excellence-quel beau mot.

Luc Boltanski (2009) montre bien comment l'esprit du capitalisme contemporain a su inverser le rapport entre les groupes dominants et le changement. En fait, pour Boltanski, on en est venu à « dominer par le changement ». Partant de la prémisse que tout change ou changera éventuellement et rompant avec les positions conservatrices traditionnelles des élites dominantes, le nouvel esprit encourage le changement « avant qu'il n'arrive ». Cela facilite des interventions tous azimuts tantôt sur ce qui devrait être désirable, tantôt sur les moyens d'atteindre ces nouveaux buts. Des interventions qui « (...) se trouvent incorporées à un processus d'accompagnement d'un changement permanent, présenté à la fois comme inéluctable et comme souhaitable. » (Boltanski 2009 :194) Pour Boltanski, ces interventions sont avant tout gestionnaires et leur archétype le plus fondamental est le benchmarking dont les classements universitaires sont une des variétés. Ils érigent le changement en une obligation objective de se conformer. Or, le rang dans les classements internationaux des universités québécoises était une des motivations de la hausse des frais de scolarité.

La Nouvelle économie a été pensée en rupture des modèles anciens du travail, ce qui permettait de répondre à l'objectif de dépasser les traditions et les institutions de l'ancien régime. Désormais, les travailleurs exprimeraient leur personnalité et leurs désirs dans une créativité débridée sans avoir besoin d'institutions reposant sur l'ancienneté et l'appartenance à un collectif, les syndicats par exemple (Castells 1996). Le déploiement de l'industrie de la publicité, que ses acteurs désignent comme une forme d'art, est exemplaire de cette prime accordée à la créativité et à l'imagination. Mais il n'y a qu'à consulter la liste des plans de recherche stratégique mis en œuvre dans les universités canadiennes dans le cadre du programme des chaires du Canada pour voir l'extension de l'impératif de l'innovation dans tous les domaines d'activité (Chaires du Canada 2012). Cette Nouvelle économie ne fut ni le lieu d'une remise en question des rapports de

domination ni la fin de l'exploitation. Deux termes chers aux mouvements qui se réclament des années 1970.

Marx avait pressenti cette transformation constante des rapports sociaux induits par le capitalisme, mais c'est devenu aujourd'hui l'idéologie dominante, avec l'approbation d'une « *creative class* », pour reprendre la terminologie de Florida (2004), toute consacrée à la réalisation de soi et à l'authenticité d'individus productifs branchés en réseau. Un futur fait de compétitivité et d'innovations radicales.

[191]

Que faire ?

Les effets les plus démobilisateurs et les plus délétères de la rupture avec le passé semblent derrière nous. Les hauts taux de suicide des jeunes de la transition n'ont plus cours, même s'ils restent plus élevés que ceux de leurs aînés dans de nombreux pays. Au Québec, le groupe qui se suicide le plus appartient aux catégories d'âge intermédiaires. Les jeunes des années 1980 ont amené avec eux le désarroi de la transition qu'ils ont subie. Le nouveau mode d'emploi de la main-d'œuvre s'est stabilisé. Les relations de genre ont pris une tournure toute différente de celles de la période industrielle. Que faire quand on naît au monde politique dans ce contexte ? Reprendre les vieilles promesses socialistes et indépendantistes ? Construire des partis politiques porteurs d'un projet ? Mais la première tâche n'est pas face au passé. Il faut d'abord rompre avec le futur, ce futur complètement colonisé par le néolibéralisme. Un futur qui comprend l'obsolescence programmée de chacun d'entre nous. Se réinscrire dans des traditions de lutte et s'interroger sur ce qui mérite d'être conservé. Il est d'ailleurs assez symptomatique d'avoir vu le mouvement étudiant québécois se référer à la vision classique de l'université comme modèle d'opposition à l'université du futur ; ou encore d'entendre l'ancien co-porte-parole de l'association étudiante la plus radicale, la Coalition large des Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE), Gabriel Nadeau-Dubois, référer à la tradition du syndicalisme de combat comme un modèle de leur action lors de la table ronde tenue pendant ce colloque.

Un autre renversement de perspective, que nous illustrerons encore avec le suicide, est nécessaire pour comprendre le mouvement engagé par les jeunesses québécoises, voire espagnoles. Dans tous les schémas explicatifs du suicide, le meurtre du soi, la société, son évolution normative et matérielle, impose à l'individu ses règles, son impératif changement. Au point où ceux qui ne suivent pas le rythme où se situent dans un monde suranné sont enclins à s'éliminer eux-mêmes. L'action politique renverse cette relation. Le rapport entre la société et l'individu n'est plus un rapport individuel, il se publicise en devenant collectif (Céfaï 2007). C'est un constat similaire que faisaient Chandler et Lalonde (1998) chez les bandes amérindiennes de la côte ouest du Canada, la présence de groupes portant des revendications politiques réduit à néant les taux de suicide. La question n'est plus celle de l'inadaptation de l'individu, mais celle de la désadaptation de la société. Chaque personne n'est plus responsable, coupable en fait de ne pas comprendre la société, les modes d'entrée dans la vie adulte ou la nouvelle donne des rapports interindividuels. C'est plutôt la société qui ne donne plus les moyens, les clefs interprétatives qui la font humaine. La tâche n'est plus, tel que la suicidologie nous invite à le faire, de convaincre la personne que son appréciation des choses est erronée, mais plutôt de corriger une société qui n'apprécie plus la personne dans des dimensions autres que performatives.

[192]

Les revendications des Carrés rouges

Regardons d'un peu plus près les revendications des étudiants ¹⁰⁰. Nous les avons résumées dans le Tableau 1 en distinguant ce qui nous

¹⁰⁰ Cette section est écrite à partir de différentes sources. Nous avons bien entendu suivi dans les médias l'évolution du conflit étudiant. Outre la table-ronde tenue pendant ce colloque, l'ACSALF a organisé une table-ronde le 9 mai 2012 avec cinq organisateurs étudiants locaux de la grève provenant des départements de sociologie et d'anthropologie de l'Université de Montréal, de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université Laval. Une rencontre suivie d'une longue discussion en soirée. Nous avons également analysé le contenu des sites web des trois associations étudiantes soit la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), la Fédération étudiante universitaire

semblait le projet auquel ils adhéraient et ce qu'ils rejetaient. Les Carrés rouges réclamaient le « retour » vers une université détachée des enjeux économiques immédiats, une université libérée des contraintes du néolibéralisme qui semblent la conduire vers sa perte. Une université consacrée à l'enseignement et au développement d'une pensée libre et à laquelle tous pourrait avoir accès. Selon eux, une vision devenue classique, instituée, de l'université.¹⁰¹ Une conception qui s'oppose de plein fouet à celle qui la place au cœur d'une économie et lui fixe comme horizon de produire les connaissances nécessaires à la conservation de notre avantage économique au sein du monde ; de développer des produits et des procédures hautement sophistiqués nécessaires à la compétition radicale de l'hypermodernité globalisée. Une vision cohérente soutenue tant par les gouvernements que par une fraction importante de l'université, leurs administrations, mais aussi de

du Québec (FEUQ) et, surtout, de la Coalition large des Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) et plus spécifiquement de l'ASSÉ qui chapeautait la coalition, cette association ayant à l'automne 2012 le site le plus ouvert et le plus complet. Nous avons notamment accès aux minutes des réunions d'orientation de cette coalition ainsi qu'à toutes les publications depuis la grève de 2005. Ils sont également dépositaires des archives de l'Association Nationale des Étudiants du Québec (ANEQ), fondée en 1975, et de l'Association Nationale des Étudiants et des Étudiantes du Québec (ANEEQ) qui lui a succédé en 1981. Des archives qui remontent au milieu des années 1970. Nous avons constitué une base de données comprenant tous les documents qui concernaient la grève de 2012 en utilisant le logiciel QDAMiner.

¹⁰¹ Cette conception repose largement sur une idéalisation de l'université voire sur un discours quasi-essentialiste. L'université a été le lieu d'une grande liberté de parole, mais elle a aussi été le lieu où les élites ont trouvé une justification de leur pouvoir aussi bien que la source de l'orthodoxie religieuse. C'est son statut de « diseuse d'orthodoxie » qui la fit mettre au ban lors de la Révolution française. Ses alliances avec l'État ou avec l'Église l'ont conduite dans des directions contradictoires avec cette vision « classique » de l'université. Mai 68 avait l'université « classique » dans la liste des institutions à réformer. Cela dit, ce qui compte le plus actuellement est que l'on invoque cette vision classique issue de l'histoire pour l'opposer à l'alliance avec l'industrie qui semble aujourd'hui de plus en plus la définir. On notera aussi que l'université, surtout dans le monde anglo-saxon, est depuis longtemps proche du monde économique. Par exemple, et pour rester dans le contexte québécois, le Département de génie civil de l'Université McGill a été fondé en réponse aux besoins de la construction du train pancanadien au milieu du XIX^e siècle.

nombreux professeurs et étudiants, les médias et la plupart des organismes à caractère économique. Une vision où l'éducation est un investissement individuel permettant de garantir sa position future dans une société compétitive, elle-même conçue comme une simple juxtaposition d'individus sans affiliation spécifique ; l'éducation universitaire assurant à ses détenteurs une mobilité tant sociale que géographique. Une analyse, programme par programme, nous donnerait par ailleurs une vision plus juste des antagonismes au sein de l'université. On sait que la grève a été portée par les étudiants des sciences sociales et humaines et de philosophie, mais qu'elle a été beaucoup moins populaire en sciences et génie ou en médecine et, bien entendu, en gestion. Malgré la volonté d'inclusion des Carrés rouges, le conflit étudiant nous a laissés devant un Québec et une université profondément divisés.

Ce retour à une vision classique de l'université ne se conjugue pas à un conservatisme social ou organisationnel. Les étudiants ne sont pas des néo-luddites. Ils embrassent en effet les nouvelles technologies et s'en servent abondamment pour soutenir leur mobilisation. Leur organisation est très typiquement réticulaire, ce qui correspond aux modèles les plus actuels. Leurs connaissances sur le plan du marketing et de la communication leur permirent de développer leurs revendications et leurs rapports aux médias.¹⁰² La « marche dénudée » et de nombreux événements artistiques tenus par les contestataires démontrent clairement qu'ils ne proposent pas non plus un retour aux valeurs traditionnelles sur la famille, le genre ou le corps qui appartiennent au même passé que leur vision de l'université. Au contraire, ils adhèrent au féminisme et à l'écologisme. Leur opposition au plan Nord des Libéraux¹⁰³ ou leur défense de l'accès des femmes aux études en, sont les marqueurs les plus évidents. Encore que ces

¹⁰² En particulier, l'École de la Montagne rouge issue de l'école de design de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) qui donna corps et image au mouvement. Voir leur site tant qu'il est actif :

<http://ecolemontagnerouge.com/>

¹⁰³ Le « Plan Nord » était un plan de développement économique du nord du Québec fondé sur l'exploitation minière. Le Gouvernement québécois aurait pris à sa charge les infrastructures nécessaires pour assurer le transport du minerai extrait et aurait généreusement subventionné les compagnies minières. Ce plan a été abandonné par le gouvernement péquiste qui a succédé aux libéraux.

prises de position ne sont apparues qu'au fur et à mesure du déroulement de la grève. En effet, débuté par une revendication qu'on peut voir comme essentiellement corporatiste - [193] encore que pour la CLASSE l'influence du néolibéralisme et le passage à l'économie de la connaissance aient dès le début fait l'objet d'une critique et d'un rejet massif ¹⁰⁴-, le mouvement s'est peu à peu défini comme porteur de revendications plus larges et plus inclusives. C'est ainsi qu'on a pu dire qu'il s'est transformé en mouvement social. Une résolution rapide du conflit sur les droits de scolarité n'aurait pas donné lieu aux mêmes prises de position. Ce qui ne veut pas dire que plusieurs des acteurs du mouvement n'aient été dès le début convaincus de la justesse du féminisme ou de l'écologisme. ¹⁰⁵ Rien ne démontre toutefois que les 170 000 étudiants qui ont été en grève ¹⁰⁶ étaient tous d'accord avec l'ensemble du cahier des revendications qui s'est déployés.

¹⁰⁴ Voir Robert et al. (2011) pour la première étude de l'ASSÉ (Association pour une solidarité syndicale étudiante) sur l'économie du savoir.

¹⁰⁵ Il faut noter ici que l'ASSÉ (partie centrale de la CLASSE) a conduit plusieurs réflexions sur le féminisme bien avant la grève de 2012. Voir notamment Dagenais-Guertin (2010) qui en fait remonter l'importance dans le mouvement étudiant aux années 1980 lorsque l'ANEQ (Association Nationale des étudiants du Québec) est devenue l'ANEEQ (Association nationale des étudiants et des étudiantes du Québec). Aucune étude présente sur leur site ne porte sur l'environnement.

¹⁰⁶ Surtout que le chiffre avancé repose sur les effectifs totaux des institutions en grève plutôt que sur ceux qui ont voté les grèves ou sur des études montrant la proportion des étudiants restée silencieuse qui approuvait l'action entreprise. Ce raisonnement vaut à l'inverse pour les institutions qui ont rejeté la grève. Dans les deux cas on ne compte ni les perdants, ni les silencieux. Cela nous expose au même type d'illusion qu'en 1968.

Tableau 1.
Orientations du mouvement étudiant québécois de 2012

Projet	Rejet
Accès à l'éducation supérieure	Hausse des frais de scolarité
Rénover l'université classique	L'économie de la connaissance
Utilisation des nouvelles technologies en réseau	L'éducation comme investissement individuel
Rapports de sexe égaux	Structures hiérarchiques (CLASSE)
Affiliation collective	Individualisme/chacun pour soi
Émancipation personnelle et collective	Système de motivation de la nouvelle bourgeoisie.

Là où le mouvement se distingue tant des partis traditionnels que des organisations privées, c'est dans son rejet de la démocratie représentative. Encore qu'il faille apporter ici une nuance de taille : deux des organisations étudiantes, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) adhéraient au credo représentativiste. En effet, si toutes les associations avaient des structures de consultation des membres et des assemblées générales de ratification des ententes seule la CLASSE avait une structure où la démocratie directe jouait un rôle constant dans sa gouvernance. Leurs congrès ne réunissaient cependant que les représentants des associations membres. Au-delà des mouvements et des structures, l'état actuel des communications et des compétences sociales ouvre la voie vers de nouvelles voies organisationnelles. Ainsi, le conflit fut le lieu de mouvements d'auto-organisation inédits et encore à étudier. En preuve, ce texte provenant de la CLASSE publié le 4 mai 2012 :

[...] que nous avons actuellement de la difficulté à faire de notre plan d'action l'élément structurant de la présente grève, comme il en était le cas plus tôt en mars et en février.

[...] il y a de plus en plus d'actions et de manifestations spontanées qui se tiennent un peu partout au Québec. Nous n'avons qu'à penser aux manifestations nocturnes qui se multiplient et se répètent à Montréal. Alors que la CLASSE organisait une manifestation nationale le 25 avril 2012, la manifestation spontanée du soir même a été en mesure d'aller mobiliser plus de 4 fois plus de manifestantes et manifestants (CLASSE 2012 :6).

[194]

En somme, les étudiants du Carré rouge ne remettent pas en question les transformations sociales héritées de la Révolution tranquille et des années 1970. La présence des femmes au sein du mouvement, à ses niveaux les plus élevés, ainsi que le soin de la CLASSE à conserver un leadership bicéphale et bisexuel le montrent bien. La famille et les rapports de sexe semblent pour eux transformés à tout jamais. Ils se distinguent ici nettement des mouvements conservateurs canadiens ou américains qui veulent restaurer les rôles et rapports de sexe traditionnels. Ils font toutefois preuve de « conservatisme » face à l'institution universitaire et à l'environnement. Leur action s'inscrit aussi en faux face au mouvement de désaffiliation qu'on remarque dans nos sociétés. Leurs assemblées générales comme leurs marches et autres manifestations sont en elles-mêmes une démarche d'affiliation, mieux une incorporation. Ils opposent le « collectif » aux injonctions entamées par des individus « qui ont perdu leur vote en assemblée générale » (déclaration de Gabriel Nadeau-Dubois). Mais la question de la démocratie participative versus la démocratie indirecte mérite d'être approfondie au-delà de la simple opposition entre deux régimes de gouvernance.

Quelques mots sur le rapport à la nation du mouvement des Carrés rouges avant de conclure. La question de l'indépendance du Québec n'a pas ou prou été discutée au cours des sept mois de grève. Si ce n'est pour souligner sa quasi-absence. On pourrait s'en étonner au moment où les revendications se sont établies hors du strict contexte éducatif. Il est à noter immédiatement que l'éducation supérieure est une compétence provinciale. Néanmoins, le rôle du gouvernement fédéral n'a pas même été mentionné lorsqu'on a critiqué l'importance démesurée de la recherche qui est pourtant un champ où le fédéral joue un rôle prédominant (les organismes subventionnaires les plus

importants relèvent du Ministère de l'industrie et du commerce fédéral). On a préféré souligner le rôle de l'entreprise que celui de l'État fédéral - une logique classiste plutôt que nationaliste. On note bien ici ou là une mention sur la langue ¹⁰⁷ que la marchandisation pourrait menacer, mais on n'en situe pas la solution comme la sortie du cadre fédéral. Au plan visuel, le paysage formé par les manifestants dément cette absence de la nation. Presque tous les drapeaux qu'on brandissait étaient des fleurdelisés ou même le drapeau des patriotes. Si on ne peut rejeter l'hypothèse d'un certain opportunisme de la part d'organismes indépendantistes qui voyaient là la possibilité de s'opposer aux troupes fédéralistes du Parti libéral du Québec, on ne peut non plus nier l'exclusivité de la présence du drapeau québécois et, par-là, de l'idée d'indépendance. Mais était-ce bien d'indépendance dont il était question, mais plutôt d'un vif sentiment d'appartenance ?

* * *

[195]

Que nous montre cette triste histoire de l'échec des rêves de 1968. Qu'il ne faut plus rêver ? Qu'il n'est pas possible de compter sur des organisations telles les partis politiques ou tout autre mouvement hiérarchique ? Peut-on penser qu'un tel refus des formes organisationnelles définies par leur efficacité puisse s'appliquer à toute une société ? Peut-on penser à des principes, des règles et des normes qu'on pourrait appliquer à une grande variété d'enjeux sociaux ? Des principes qui échappent à une logique de marché et à son organisation immanente ? Les travaux d'un Michel Freitag peuvent nous amener à réfléchir à certaines solutions. Freitag rejette des institutions qui mettraient enjeu les grands critères de justice et d'égalité. Cependant, contrairement à une bonne partie de la gauche soixante-huitarde, il ne rejette pas l'idée d'institution en soi. Il en fait un projet d'élaboration plutôt qu'un donné immuable. Ce faisant, il confie aux intellectuels et au processus de délibération une tâche immense. Il accepte aussi de

¹⁰⁷ Notre étude des documents sur le site de l'ASSÉ nous a révélé que deux occurrences reliées à la question linguistique. L'idée d'indépendance de Québec n'est jamais abordée.

conférer une nature essentielle, indépassable à certains processus ou à certaines valeurs.

« L'avantage de cette critique, contrairement à bien d'autres discours de gauche, est de ne pas limiter la compréhension de l'université à une institution qui, prise dans l'ensemble du système scolaire, n'a pour fonction que la reproduction des différentes classes. Ainsi, cette approche permet de penser l'université autrement en s'inspirant de son histoire pour en revendiquer les meilleurs aspects » (Chiasson-LeBel et al. 2012 : 7).

Cette reconnexion avec l'histoire est sans doute souhaitable, mais le terrain est déjà occupé par l'extrême-droite et le populisme nationaliste et on manque de modèles. Heureusement, le conservatisme social qui prône le retour aux valeurs familiales et à la stricte division sexuelle du travail trouve peu de défenseurs au Québec en général et parmi les étudiants en particulier. Un néo-traditionalisme « progressiste » qui pourrait être la base d'une définition du futur en rupture avec le néolibéralisme reste cependant à développer. Toutefois, le modèle du « bourgeois éclairé » proposé par certains freitagiens, Éric Martin et Maxime Ouellet notamment, qu'ils puisent d'un passé révolu, a déjà montré ses défaillances. Le « bourgeois éclairé » est un trop proche cousin du « bourgeois exploiteur ». Le dosage correct entre la démocratie directe et la démocratie représentative reste à identifier et il risque de varier selon les problématiques et les acteurs en scène. Une des grandes questions qu'il faudra résoudre est le rapport entre gouvernance locale et gouvernance globale. Cela ne se fera pas du jour au lendemain.

[196]

Références

Alvaredo, F., A. B. Atkinson, T. Piketty and E. Saez. 2014. « The World Top Incomes Database ». Document électronique : <http://topincomes.g-mond.parisschoolofeconomics.eu>, consulté le 21 janvier 2014.

Arendt, H. 1972. *La crise de la culture*. Paris : Gallimard.

Baudelot C. et R. Establet. 2006. *Suicide. L'envers de notre monde*. Paris : Seuil.

Boltanski, L. 2009. *De la critique : précis de sociologie de l'émancipation*. Paris : Gallimard.

Boltanski, L. et E. Chiapello. 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard NRF.

Boltanski, L. et L. Thévenot. 1990. *De la justification*. Paris : Gallimard NRF.

Bourdieu, P. et J.-C. Passeron. 1964. *Les héritiers : les étudiants et la culture*. Paris : Éditions de Minuit.

Castells, M. 1996. *The Rise of the Network Society*. Oxford : Blackwell.

Cefaï, D. 2007. *Pourquoi se mobilise-t-on ? Théories de l'action collective*. Paris : La Découverte

Chaires de Recherche du Canada. 2012. « Plan de recherche stratégique ». Document électronique : http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/strategic_research_plan_plan_recherche_strategique-fra.aspx, consulté le 30 novembre 2012.

Chandler, M. J., et C. E. Lalonde. 1998. « Cultural Continuity as a Hedge Against Suicide in Canada's First Nations », *Transcultural Psychiatry*, 35(2) : 191-219.

Chiasson-LeBel, T., avec la collaboration de Flavie Achard, Karine L'Écuyer et Philippe Hurteau. 2012. « Introduction. Grèves et tensions dans les universités et les cégeps », *Les Nouveaux cahiers du socialisme*, No 8, Automne 2012, pages 6-17.

CLASSE. 2012. « Cahier de préparation des délégations ». Version finale du vendredi 4 mai 2012. Document électronique : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/instances/CLASSE/Cahiers/CahierdeCongresdu20mai2012.pdf>, consulté le 6 décembre 2012

Courtois, S. 1997. *Le livre noir du communisme*. Paris : Robert Laffont.

Cutler, D., E.L. Glaeser et K.E. Norberg. 2001. « Explaining the Rise in Youth Suicide », In *Risky Behavior Among Youths : An Economic Analysis*. Jonathan Gruber, ed. Pp. 219-269. Chicago : University of Chicago Press.

Dagenais, D. 2007. « Le suicide comme meurtre d'une identité », *Recherches sociographiques*, 48(3) :139-160.

Dagenais-Guertin, A. 2010. « Le féminisme dans l'ASSÉ », Document électronique : www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/femmes, consulté en décembre 2012.

Florida, R. 2004. *The Rise of the Creative Class : And How it's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*. New York : Basic Books.

Freiha, C. 2007. « Islam : un imam suggère que les femmes qui travaillent puissent allaiter leurs collègues de bureau », MediArabe.info du vendredi 18 mai 2007. Document électronique : <http://www.mediarabe.info/spip.php?article741>, consulté en janvier 2014.

[197]

Frémeaux, N. 2014. « Inégalités : une crise pour rien ? », *La Vie des idées*. Document électronique : <http://www.laviedesidees.fr/Inegalites-une-crise-pour-rien.html>, consulté le 14 janvier 2014.

Gauthier, M. 2007. « La montée des jeunes, Cap-aux-Diamants », *La revue d'histoire du Québec* 89 : 29-32.

Koselleck, R. and M. W. Richter. 2006. « Crisis », *Journal of the History of Ideas* 67(2) : 357-400.

Légaré, G., M. Gagné, D. St-Laurent et P.-A. Perron. 2013. *La mortalité par suicide au Québec : 1981 à 2010 ?* Mise à jour 2013. Rapport. Document électronique : http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1603_MortaliteSuicideQc_1981A2010_MAJ2013.pdf, consulté le 6 avril 2013

Luci, A. et O. Thévenon. 2011. « La fécondité remonte dans les pays de l'OCDE : est-ce dû au progrès économique ? » *Population et Société*, No 481, 4 pages.

OCDE. 2009. « Society at a Glance 2009 : OECD Social Indicators », Document électronique : <http://masetto.sourceoecd.org/vl=28829509/cl=14/nw=1/rpsv/societyataglance2009/08/04/index.htm>, consulté le 8 décembre 2013.

-2012a. « Tour d'horizon des inégalités croissantes de revenus dans les pays de l'OCDE », Document électronique : <http://www.oecd.org/fr/els/politiquesetdonneessociales/49177707.pdf>, consulté le 8 décembre 2013.

-2012b. « Toujours plus d'inégalité : Pourquoi les écarts de revenus se creusent ? », Document électronique : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264119550-fr>, consulté le 8 décembre 2013.

-2012c. « Annual Labour Force Statistics (ALFS) Summary Tables Dataset », Document électronique : http://stats.oecd.org/Index.aspx?DatasetCode=ALES_SUMTAB, consulté le 9 décembre 2013.

-2012d. « Country Statistical Profiles », Document électronique : http://www.oecd-ilibrary.org/economics/country-statistical-profiles-key-tables-from-oecd_20752288, consulté le 9 décembre 2013.

OMS. 2012. « Mortality Database », Document électronique : <http://www.who.int/whosis/mort/download/en/index.html>, consulté le 9 décembre 2013.

Québec Solidaire. 2012. « À propos », Document électronique : <http://www.quebecsolidaire.net/le-parti/a-propos/>, consulté le 30 novembre 2012.

Robert, M., H. Bourgeois-Séguin, N. Lafrenière et J. Royal. 2011. « Quand le capital monte à la tête, L'éducation post-secondaire dans l'économie du savoir », Document électronique : http://www.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/recherches_analyses/, consulté le 12 décembre 2012.

Rosin, H. 2012. *The End of Men : And the Rise of Women*. New York : Riverhead Books.

Tahon, M.-B. 1995. *La famille désinstituée : introduction à la sociologie de la famille*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.

Todd, E. et Y. Courbage. 2007. *Le rendez-vous des civilisations*. Paris : Le Seuil.

[198]

Tremblay, A. 2007. « Suicide, migration et rapports sociaux de sexe », *Recherches sociographiques*, 48(3) : 177-180.

Van de Walle, É. 2005. « Comment prévenait-on les naissances avant la contraception moderne ? » *Population et Société*, No 418, 4 pages.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[199]

[200]

[201]

Crise et mise en crise.

Actes du colloque annuel de l'ACSALF 2012.

12

“La crise de la croyance économique.”

Par Frédéric LEBARON

Sciences Po Saint-Germain-en-Laye

[Retour à la table des matières](#)

Le congrès de l'ACSALF a été l'occasion pour moi de revisiter et d'actualiser un ouvrage que j'ai consacré en 2010 à la crise de la croyance économique (Lebaron 2010). Le projet de cet ouvrage est né du sentiment que la sociologie - mais c'est vrai aussi de l'anthropologie - était largement absente des discussions autour de la crise financière mondiale. Ce constat est sans doute encore plus vrai en France que dans d'autres pays.

Or, la crise financière, économique et sociale mondiale, qui est devenue plus visible dans l'espace public à l'été 2007 et n'a cessé de s'amplifier depuis lors - les datations des crises - sont toujours problématiques -, peut aussi être interprétée comme une « crise de la croyance économique dominante » et même de la croyance économique tout court ; elle a ainsi d'ores et déjà donné lieu à une remise en cause importante de la discipline économique, surtout aux États-Unis, même si cela ne s'est apparemment pas traduit par un changement notable dans les curricula et les hiérarchies professionnelles ¹⁰⁸. Les appels à plus de coopération interdisciplinaire

¹⁰⁸ On le voit avec les derniers lauréats du « prix en mémoire d'Alfred Nobel », deux étatsuniens spécialistes de la théorie des jeux, Alvin E. Roth et Lloyd S.

entre économie et sciences sociales se sont par exemple multipliés depuis 2008-2009 et les liens incestueux entre certains économistes et des intérêts financiers ont été contestés au point que l'Association économique américaine (AEA) a promu une nouvelle déontologie en la matière ¹⁰⁹ ; en même temps, il faut bien dire que jamais une science économique étroitement définie par sa coupure avec les sciences sociales n'a exercé un tel monopole sur le discours public. Mais ce n'est là qu'une des « contradictions », pour utiliser un vocabulaire marxiste ou hégélien, qui s'applique assez bien à un ordre en crise, qui est un phénomène caractéristique de la période.

[202]

Je commencerai ainsi par présenter quelques-uns des enjeux de ma conception et de mon approche de « la crise », une forme de « sociologie cognitive », ancrée à la fois dans l'analyse des discours et des croyances économiques et dans une sociologie des espaces où sont produits et diffusés ces croyances, et des agents qui les produisent.

Une précision théorique pour commencer. En utilisant l'expression « sociologie cognitive », il s'agit surtout d'insister sur ce qui reste en arrière-plan dans beaucoup d'analyses économiques de la crise, à savoir la contribution des croyances des acteurs sociaux aux dynamiques économiques. Il s'agit de remettre sur le chantier, avec des concepts et des outils renouvelés, la perspective promue par Emile Durkheim, François Simiand, Maurice Halbwachs et Marcel Mauss, qui met au centre de la vie sociale les « représentations collectives ». Mais pour couper court à une interprétation idéaliste de cette démarche, je le fais en considérant, avec Durkheim dans les *Formes élémentaires de la vie religieuse* (1968), que les « croyances » ne sont pas des dogmes qui mûrissent dans les seuls cerveaux individuels, mais qu'elles sont fabriquées, reproduites, diffusées par la vie sociale elle-même (« effervescence collective », qui en matière économique peut être celle des salles de marché), et liée à des groupes sociaux et des intérêts particuliers.

Shapley :

http://www.nobelprize.org/nobel_prizes/economic-sciences/laureates/2012/

¹⁰⁹ Sur cette question des liens entre science économique et finance, voir le film documentaire *Inside Job* de Charles Ferguson (2010).

Concernant la question de la « crise », les analyses de François Simiand (1932) méritent un intérêt particulier, dans la mesure où il a fait des croyances collectives liées aux phénomènes monétaires un élément moteur dans la dynamique des sociétés et, en particulier, dans la succession de phases qui rythme la vie économique et sociale et contribue non seulement à celui du progrès économique, mais aussi à bien d'autres processus, y compris politiques : révoltes, révolutions, changements de gouvernement. Les crises, dans sa perspective, sont des moments de « basculement » ou de « retournement » des croyances collectives et c'est de l'ampleur de ces « basculements » ou de ces « retournements » que dépendent finalement l'intensité et la nature même du « moment critique ». Les mouvements de cette dynamique monétaire passent par la succession de périodes d'« euphorie » - liées à la hausse des moyens monétaires - et de périodes « dépressives » - liées à leur réduction -, selon des catégories psychologiques utilisées par Simiand dans une perspective à la fois sociologique et historique ¹¹⁰. Ces mouvements sont à la fois de courte durée, ce qui correspond aux « cycles » courts de l'économie, et de plus longue durée - fluctuations « longues » ou « Kondratieff », étudiés aussi par Simiand dans les années 1920. Je reprends à Simiand, mais aussi à Keynes, l'articulation nécessaire entre ces deux cadres temporels.

Je me concentrerai sur quatre enjeux principaux, puis j'analyserai de façon synthétique les relations entre groupes professionnels et aussi trois grands types de discours et de croyances : les banquiers centraux, les acteurs politiques dirigeants (on dit aussi « centraux »), les économistes, en particulier [203] ceux qui occupent des positions dominantes dans le champ, les chefs d'entreprise. En conclusion, je reviendrai sur la question de l'avenir du capitalisme financier et la question de la « sortie de crise » et des « alternatives », qui nous a été posée, à juste titre, par les organisateurs de ce colloque.

¹¹⁰ Si l'on étend cette analyse monétaire aux processus d'endettement et de désendettement, elle s'applique à la période en cours.

La crise du diagnostic économique conjoncturel

L'analyse de conjoncture contemporaine utilise à la fois les comptes nationaux (trimestriels) et des données issues d'enquêtes d'attitudes, notamment sur le moral des ménages et des chefs d'entreprise. Elle commente le passé récent et prévoit l'avenir plus ou moins proche.

Depuis 2008, rien ne va plus chez les conjoncturistes, même si certains d'entre eux ont essayé de montrer qu'ils ne s'étaient pas tant trompé que cela, fin 2008, compte tenu des données disponibles ; le caractère systématique des biais des prévisions officielles semble quelque peu suspect. Les révisions des prévisions budgétaires à un an sont désormais quasi routinières et alimentent la chronique politique.

L'analyse de conjoncture est, depuis toujours, confrontée à une difficulté lorsqu'il s'agit d'intégrer les effets des diagnostics et des prévisions conjoncturels eux-mêmes sur la dynamique de l'économie. Ce thème se rapproche du débat sociologique contemporain autour de la « performativité » de la science économique, autour d'auteurs comme Michel Callon et Fabian Muniesa (2008), selon lesquels la « science économique » ne se contente pas d'étudier les marchés, mais les crée en grande partie, avec l'exemple du marché des options étudié par Donald MacKenzie ¹¹¹. En décrivant les conjoncturistes comme des observateurs neutres de mouvements objectifs, on oublie en tout cas les remarques faites il y a longtemps par John Kenneth Galbraith sur les biais en premier lieu politiques inhérents aux prévisions inscrites dans les budgets des États, un cas de « prophéties auto-réalisatrices » chères à Robert K. Merton.

Les événements des cinq dernières années - et ceux du début octobre 2012, avec un récent rapport conjoncturel du Fonds monétaire international (FMI) ¹¹² - ont montré à plusieurs reprises que cette

¹¹¹ MacKenzie (2010) a étendu ses analyses aux Crédit Default Swaps et à la crise des subprimes.

¹¹² Le FMI, par l'entremise d'Olivier Blanchard, a récemment reconnu la sous-estimation importante des effets multiplicateurs de l'ajustement budgétaire. « Les multiplicateurs utilisés pour établir les prévisions de croissance sont systématiquement trop faibles depuis le début de la « Grande Récession » »,

question fondamentale reste pas ou peu analysée ; les biais systématiques qui caractérisent les prévisions conjoncturelles sont d'autant plus forts que celles-ci sont en partie sous la dépendance des autorités (gouvernements, banques centrales, etc.), des acteurs bancaires et financiers (secteur financier) ou encore des organisations professionnelles sectorielles (comme dans le cas de l'immobilier), etc.

[204]

La prévision officielle s'était déjà caractérisée avant 2008 par un fort penchant à l'optimisme, qui s'est nourri et, réciproquement, qui a nourri l'euphorie financière, laquelle a fait illusion pendant quelques années. Dans le domaine immobilier, ce phénomène est particulièrement évident et a été lourd d'implications, dans la mesure où il a entretenu une « bulle spéculative » que les conjoncturistes n'ont pas diagnostiquée à temps et face à laquelle les acteurs publics n'ont pas agi, pas voulu ou su agir ¹¹³.

En 2009-2010, ce biais se manifeste autour de la notion de « reprise » qui se diffuse dans la littérature conjoncturelle, alors même que les indicateurs trimestriels restent relativement atones aux États-Unis et en Europe. Plus récemment, il se traduit par l'absence d'anticipation par les organismes officiels des effets récessifs des politiques d'austérité en Europe en 2011 et plus encore en 2012. Le schéma de la reprise qui continue d'être privilégié en Europe est centré sur la notion de « confiance », celle-ci est supposée la clé de la reprise : une fois « surmontée » la crise de confiance dans l'unité de la zone euro et les « réformes structurelles » enclenchées, une croissance saine est censée prendre le pas. Or, cela ne fonctionne pas (en Europe) ou mal (aux États-Unis).

La « régulation » des marchés : de l'interprétation dominante de la crise

IMF/FMI, World Economic Outlook/ Perspectives Mondiales de l'Economie, octobre 2012.

¹¹³ Pour une synthèse sur la crise du capitalisme financier telle qu'elle s'exprime à partir de 2008, consulter Boyer (2012).

à la crise de l'action publique

Du point de vue des représentations collectives elles-mêmes, « la crise » qui s'intensifie avec la faillite de la banque Lehman Brothers à la mi-septembre 2008, puis en 2009, n'est pas une simple « récession » ordinaire, caractéristique d'un « Juglar » particulièrement marqué (même si quelques interprètes ont longtemps maintenu cette analyse).

L'expression même « la crise » s'étend durant le processus lui-même : on passe de « la crise des subprimes », éclatement d'une bulle financière localisé sur un marché particulier-certains crédits hypothécaires très risqués-dans un pays particulier, les États-Unis, à une « crise mondiale », comparable à celle des années 1930 (« Grande Dépression »).

À partir de la fin de 2008 et tout au long de l'année 2009 émerge, notamment dans les arènes officielles, les G20, une analyse officielle des « causes » de la crise qui fixe un cadre cognitif relativement stable jusqu'à aujourd'hui. Il est cependant difficile de parler de « changement de paradigme » comme sont (ou ont été) tentés de le faire certains analystes des politiques publiques. On voit plutôt se cristalliser une nouvelle doxa régulatrice, qui redéfinit les rapports entre régulations juridico-étatiques et marchés financiers dans une direction plus contraignante, la crise étant conçue ici comme un révélateur de mauvaises pratiques préexistantes qu'il faut corriger pour l'avenir. Le changement discursif est particulièrement net chez les acteurs publics et les économistes, beaucoup [205] moins prononcé chez les acteurs financiers et patronaux. En arrière-plan, l'effondrement de l'image de la finance et des institutions financières, en 2008-2009, contribue bien sûr à cette dynamique, incarnée en France par les discours moralisateurs de Nicolas Sarkozy.

Les autorités politiques s'engagent donc en septembre-octobre 2008 dans un mouvement de « re-régulation » qui est officiellement encore en cours. Les objectifs initiaux de ce mouvement étaient ambitieux,

puisqu'il s'agissait de repenser les conditions de la gestion du risque, qui avaient manifestement échoué au sein de la finance américaine ¹¹⁴.

- * La réglementation bancaire se durcit, effectivement, de part et d'autre de l'Atlantique. Dans le sillage des impulsions de la réglementation internationale (Bâle III), des mouvements différenciés affectent les réglementations bancaires. En Europe, la directive CRD IV/CRR (avril 2013) est en deçà de la « Volcker rule », qui, même sous une forme très atténuée par rapport au projet initial, restreint les possibilités de spéculation pour les banques en limitant l'investissement sur fond propre.
- * La transparence et le contrôle des opérations financières les plus opaques (le trading haute fréquence, les transactions de gré à gré, etc.), des acteurs les moins contrôlés, sont mis à l'ordre du jour des politiques publiques. En Europe, c'est la révision de la directive MiFID, qui est censée permettre ce contrôle, etc. L'ordre du jour a tendance à s'étendre démesurément dans le temps depuis 2008.
- * On continue aussi de lutter officiellement contre les « paradis fiscaux », mais la définition officielle de ceux-ci, en elle-même problématique dès l'origine, a été assouplie et leur nombre a donc fortement diminué sans que la réalité des pratiques se soit radicalement modifiée.
- * En matière fiscale, les politiques sont restées à ce jour peu harmonisées, malgré les velléités affichées par certains États. La « taxe Tobin » (ou « taxe sur les transactions financières »), promue notamment par la France, reste très limitée dans sa définition (transactions sur les actions) et elle n'est pas très soutenue au niveau européen. En 2012, 11 pays ont néanmoins annoncé leur projet d'établir une coopération renforcée sur le sujet, ce qui constitue une « avancée » relative de ce que l'on peut appeler un « serpent de mer ».

¹¹⁴ On ne présentera pas ici de façon détaillée l'ensemble des dispositifs et des textes qui sont entrés en vigueur ou sont encore en cours de discussion, mais seulement l'état des discussions, assez peu avancées par rapport aux déclarations des G20.

[206]

- * Les modes de rémunération n'ont pas été remis en cause frontalement, même si des mesures ponctuelles ont pu être prises (comme des taxes sur les bonus) et si la thématique des inégalités de revenus (le « 1% ») est devenue plus « populaire ».
- * La gouvernance des institutions internationales a peu évolué, comme le montre le cas du FMI, avec une très timide modification des équilibres.

Comment expliquer qu'un apparemment changement cognitif majeur exerce aussi peu d'effets sur les normes juridiques internationales et nationales ?

Les acteurs financiers ont en partie reconstitué leur force de frappe, à la fois matérielle et symbolique. Les critères de performance et les doctrines issus de la finance, aussi discutés soient-ils, restent dominants et ils sont intériorisés par de larges catégories professionnelles : banquiers centraux, économistes, hauts fonctionnaires des ministères des finances, acteurs politiques, etc. Les programmes de formation en économie et finance n'ont pas été bouleversés et les acteurs actuellement aux commandes restent profondément imprégnés par les croyances issues de la période antérieure, « déposées » dans des manuels, mais surtout « incrustées » dans les cerveaux. La crise de ce point de vue crée un nouvel environnement, mais ne bouleverse pas les dispositions.

Il serait naïf de penser que tous les acteurs dirigeants ont été « convertis » en 2008 à un fort mouvement régulateur. Beaucoup l'ont subi et y résistent, notamment à travers diverses formes de lobbying. « La dernière tactique des lobbyistes [bancaire] est de convaincre les experts, le public et les politiciens que la prudence serait néfaste pour l'économie. [...] Cette stratégie est intellectuellement malhonnête et potentiellement destructrice » comme l'a déclaré Robert Jenkins, membre du Comité de Politique Monétaire de la Banque d'Angleterre, dans un discours prononcé à Londres le 22 novembre 2011 ¹¹⁵. On est

¹¹⁵ « This strategy is intellectually dishonest and potentially damaging ». À consulter à l'adresse suivante :

plutôt face à un ensemble de « luttes symboliques ou de luttes de croyance » menées de façon souterraine dans de multiples instances, entre différents acteurs.

Même si l'on manque de recul et de données empiriques, les témoignages sur la façon dont diverses institutions et divers acteurs ont « traversé » la crise depuis 2008 sont particulièrement instructifs sur l'ébranlement cognitif qu'elle a représenté et l'incertitude du mouvement régulateur enclenché et le rôle respectif des divers acteurs, notamment des banquiers centraux ¹¹⁶.

[207]

Les repères symboliques en crise

Ce sont, plus largement, les représentations collectives « systémiques », celles des « modèles de capitalisme » (anglo-saxon, continental, etc.), de la place de la finance et de l'économie « réelle », du marché et de l'État, du privé et du public, etc., qui sont affectées par la crise de la croyance économique. Le discrédit des institutions financières, qui reste très fort dans les enquêtes d'opinion, n'est qu'un aspect de tout ce qui a suivi le « choc » constitué par la faillite d'une banque d'investissement au fort capital symbolique et l'effondrement des marchés d'actions. Cette situation de « crise systémique » n'a pu être surmontée que par une intervention massive des banques centrales, suivie par des « plans de relance » plus ou moins importants quantitativement.

Pendant un moment, les acteurs publics (Banque centrale et Trésor) sont apparus comme les garants ultimes de la stabilité de l'ordre marchand -« l'État a sauvé les marchés ». Puis le mouvement s'est retourné avec la « mise en crise » des finances publiques, notamment à travers la spéculation croissante sur les titres de la dette publique et le poids accru des agences de notation. Mais les banques centrales n'ont

<http://www.bankofengland.co.uk/publications/Documents/speeches/2011/speech533.pdf>

¹¹⁶ Voir, par exemple, pour la Fed, David Wessel (2010).

pas cessé d'intervenir massivement (QE1, QE2, QE3 / SMP, OMT ¹¹⁷, etc.) pour soutenir les marchés et les États et pour sauver le système bancaire menacé par des défauts étatiques.

C'est en fait l'ensemble de l'ordre symbolique du capitalisme financier mondial qui est remis en cause : la domination des États-Unis, épicerie de la crise et des « déséquilibres », la solidité de la zone euro, ont tour à tour été fortement contestés par la dynamique financière et par le mouvement des représentations collectives qui les sous-tendent. Englués dans des difficultés politico-institutionnelles, les uns comme les autres ont perdu de leur « centralité » dans l'économie mondiale. L'idée que le Produit intérieur brut (PIB) des émergents allait rapidement dépasser celui du « centre » a contribué à la représentation d'un « grand décentrage », d'autant plus difficile à mesurer qu'il succède à plusieurs siècles de domination européenne puis américaine. L'émergence de l'Asie et surtout de la Chine s'est accélérée, à la fois du point de vue des indicateurs macroéconomiques, du point de vue « géopolitique » et « géostratégique » ¹¹⁸. Parallèlement, comme nous l'avons vu avec Alain Gresh en introduction à ce colloque, l'hégémonisme et l'unilatéralisme étatsunien ont été fortement remis en cause, simultanément, par l'échec de la guerre en Irak et de la guerre en Afghanistan. Les États-Unis sont apparus à la fois comme le moteur de la dynamique inégalitaire de la finance et de ses excès destructeur et comme une puissance militaire et politique fragilisée, inefficace. La traduction de ce processus est une remise en cause accrue de la gouvernance des institutions internationales favorable aux puissances issues de la Seconde Guerre mondiale, les institutions dites « de Bretton-Woods » ¹¹⁹.

[208]

Le changement de repères cognitifs actuel est d'une telle magnitude en peu de temps qu'il perturbe profondément les représentations les plus ordinaires de l'espace économique mondial, de l'argent (public, privé), de la dette et de l'épargne, de l'État et du marché. Dans ce jeu, les acteurs

¹¹⁷ Ces sigles désignent des mesures « hétérodoxies » en matière monétaire.

¹¹⁸ Giovanni Arrighi (2009) montre l'importance de ce mouvement.

¹¹⁹ Voir les travaux et publications du groupe Chaos international : <http://www.chaos-international.org/>

sont soumis à des logiques de « mise en crise » permanente ¹²⁰ : l'exemple des agences de notation illustre ce processus.

Le cas de la zone euro montre la complexité des mouvements à l'œuvre (notamment des rapports entre État et marchés), dans une zone qui était présentée comme « protégée ». Après une phase de politique publique contra-cyclique en 2009 (« relance »), les acteurs politiques et bureaucratiques européens s'engagent en 2010 dans des politiques d'austérité, d'autant plus brutales que la situation des finances publiques du pays est dégradée. Ce mouvement exprime aussi l'incohérence temporelle des réactions publiques à la crise de 2008-2009, puisqu'on est passé d'une politique contra-cyclique modérée à une politique de réduction des déficits brutale, sous la pression des acteurs des marchés. Cette dernière crée une dissonance cognitive entre les macroéconomistes et les prévisionnistes, de plus en plus pessimistes, les acteurs politiques, engagés de façon plus ou moins forte par les orientations restrictives, les dirigeants des banques centrales, qui insistent sur le retour rapide à l'équilibre.

Les fins ultimes de l'économie en jeu

La question plus fondamentale des « finalités » sociales de l'économie est posée de façon aiguë avec la crise de la croyance économique (Lebaron 2012). La remise en cause des indicateurs (« agrégats ») de la comptabilité nationale (le PIB/PNB en premier lieu, la « croissance », etc.) en est une illustration. Elle a pris une importance considérable dans la communication du gouvernement français en 2009 avec le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi (2009), traduit en de nombreuses langues. La critique du PIB exprime une forme de prise au sérieux de la contestation écologique et féministe des modes dominants de calcul de la valeur et aboutit à l'idée de nouveaux indicateurs qui prennent en compte la dégradation du capital physique, humain, social, etc. On en a vu des expressions au moment des révolutions arabes début 2011, dans la presse économique et financière française, où l'on découvrait en « une » les Indices de développement humain (IDH) dégradés de la Tunisie, de l'Égypte, etc., alors que le FMI de Monsieur Strauss-Kahn

¹²⁰ Voir Dobry (2009).

avait au contraire expliqué qu'il fallait que les Tunisiens continuent leur bonne politique économique.

On peut avoir le sentiment que cette critique s'est estompée un peu plus tard (au moment de l'entrée dans les politiques d'austérité). En réalité, la remise en cause des indicateurs économiques traditionnels reste très forte et se trouve même accentuée en Europe dans un contexte d'austérité qui [209] dégrade lourdement le bien-être dans certains pays (en quatre ans, le nombre de chômeurs a, par exemple, doublé en Espagne et triplé en Grèce), ce qui engendre une situation paradoxale : il faut changer d'indicateurs et les nouveaux indicateurs de bien-être devraient condamner à relativement brève échéance les politiques publiques qui engendrent de la souffrance sociale massive. Mais ce n'est pas ou pas encore le cas.

La domination des critères de performance financière à court terme issue de la finance dans l'ensemble de l'économie (la « valeur actionnariale ») est ébranlée par la crise, mais elle reste à l'œuvre dans l'ensemble des organisations : la prise de risque pour maximiser le rendement à très court terme est en effet considérée par de nombreux interprètes comme étant à l'origine de l'effondrement financier, notamment parce qu'elle a favorisé les très hauts revenus (Stiglitz 2012). Mais paradoxalement, cette dynamique est renforcée, surtout à partir de 2010, par la pression sur les finances publiques et a redonné force à des critères de « performance » financiers appliqués aux administrations et aux entreprises publiques.

Pour résumer, par un de ces mouvements de bascule surprenants, la contestation officielle des critères traditionnels de mesure du bien-être et des performances économiques aboutit donc l'année suivante à des politiques qui sont en train de dégrader brutalement les indicateurs d'inégalité et de bien-être (Stuckler and Basu 2013). La remise en cause du « court-termisme » de la finance débouche sur l'application accentuée à l'État de critères financiers de court terme.

Croyances et acteurs dans la crise

Il convient d'essayer de relier les discours et les croyances économiques en temps de crise à des agents sociaux particuliers et à des institutions spécifiques qui les portent, mais aussi, le cas échéant, les font évoluer, les discutent, les remettent en cause. Comme l'a montré Vincent Gayon (2012) à propos de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ¹²¹, les changements doctrinaux (du keynésianisme au néolibéralisme) sont souvent graduels, ambigus, peu perceptibles sur le moment. Chaque organisation (pas seulement publique) est traversée par des enjeux complexes. Un journal, un laboratoire, un département sont eux-mêmes la proie de ce type de luttes.

Les tensions cognitives et discursives « expriment » des tensions entre fractions des classes dominantes. Les prises de position apparaissent plus ou moins mouvantes selon les contextes, les rapports entre ces groupes notamment dans le processus complexe plus large de formation des « politiques publiques » dans le domaine économique. Leurs relations avec les acteurs marchands, notamment financiers, sont évidemment un élément clé de compréhension.

[210]

Les banquiers centraux sont une ancre de stabilité cognitive : ils ont un rôle moteur dans la dynamique de crise, dans la mesure où ils agissent directement et très fortement (QE, SMP, OMT, etc.). Ils ont un discours régulateur modéré (Bâle III) et un discours anti-interventionniste sur le plan budgétaire (en Europe, radicalement). Un deuxième groupe fondamental est celui des dirigeants politiques centraux responsables des affaires publiques au niveau des États et des institutions internationales et intergouvernementales (Commission, FMI, G8, G20). Leur discours oscille beaucoup durant la période de la crise et intègre un « moment keynésien », assez marqué en France autour de fin 2008-2009, avec le retour du vocabulaire de la « relance » et la réhabilitation (relative) du « modèle social » français, l'écho donné au rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi, etc. L'oscillation est beaucoup moins

¹²¹ Consulter l'article de V. Gayon (2012), « Au château de la Muette. Enquête sur une citadelle du conformisme intellectuel ».

visible en Allemagne, même chez les socio-démocrates. Aux États-Unis, le mouvement ressemble plus au cas français, avec un moment « néo-keynésien », puis un retour de la doctrine de l'orthodoxie budgétaire. Du côté des économistes académiques, on a à la fois une certaine stabilité et des déplacements notables : radicalisation de certains Nobel américains (Stiglitz, Krugman ¹²²), de certains conjoncturistes keynésiens (l'Observatoire français des conjonctures économiques en France), remobilisation des économistes « hétérodoxes » (Association française d'économie politique), renouveau du postkeynésianisme, du marxisme, etc. en termes de visibilité publique. L'évolution passe par le déplacement de certains journalistes ou de certains médias « vers la gauche » (pour la première fois depuis les années 1970, en France). Les prises de position patronales bougent peu, c'est plutôt leur visibilité qui varie.

En conclusion, je reviendrai sur l'enjeu de l'interprétation de la crise du capitalisme financier et de l'ordre néolibéral et sur la question des alternatives.

Mes travaux conduisent à remettre l'État au centre des analyses du capitalisme financier, d'où l'expression « capitalisme étatico-financier ». L'État est au fondement de l'ordre économique néolibéral, notamment à travers le contrôle de la banque centrale et celui des politiques fiscales et de l'endettement public ; plus largement, il se situe au fondement de l'ordre symbolique, comme le montre Bourdieu (2012) dans son Cours sur l'État. Le capitalisme financiarisé qui promeut la « valeur actionnariale » est aussi un capitalisme d'État très particulier, où la politique budgétaire et monétaire favorise l'endettement privé et public ¹²³ et limite l'intervention sociale, éducative et industrielle de

¹²² Consulter, Krugman (2012).

¹²³ La forme de néolibéralisme qui prévaut en Europe, sous l'impulsion allemande, ne se caractérise pas principalement par l'attachement au « capitalisme rhénan » : souci du long terme, du lien avec l'industrie, etc. (« modèle rhénan »), mais plutôt par un attachement plus marqué à l'ordre

l'État, restreint la dépense et transforme l'action publique sous l'emprise de critères financiers.

La crise de la croyance économique est donc, entre autres, une double crise de la science économique et de l'État néolibéral, qui accompagne la crise des marchés et la crise sociale.

[211]

On a vu depuis mardi que les crises s'accompagnent de toute une série d'effets politiques non intentionnels, révolutions, dynamiques électorales imprévues, etc. La crise de l'État néolibéral a ouvert un espace incertain de ce point de vue. Depuis 2008, on observe une multiplication des mouvements sociaux, mais ils restent faiblement coordonnés et semblent relativement inefficaces pour infléchir le cours de la crise. Le cas de l'Europe paraît extrême : fortes mobilisations en Grèce, Espagne, Portugal, changements politiques nombreux issus d'élections ou de crises institutionnelles, montée d'une gauche à côté de la social-démocratie. Mais la seule « inflexion » possible à court terme est le recul d'un an ou deux de l'échéance du retour à 3% du ratio déficit/PIB. On peut dire que la plupart des acteurs sont « coincés », pour reprendre l'expression utilisée par Ghassan Hage dans cet ouvrage.

Je vais revenir, pour finir, sur l'exemple des révolutions arabes. Qui pouvait vraiment dire en 2010 qu'il allait se passer ce qui s'est passé en Tunisie ou en Égypte ? Or, la probabilité qu'il se passe quelque chose augmentait depuis des années et les signes avant-coureurs étaient là. Le plus dur est de prévoir les moments de changements, mais une recomposition du champ politique et des mouvements sociaux est en cours aujourd'hui, partout dans le monde. La probabilité de changements semble augmenter, même si c'est lentement-et en tant que citoyen, je dirai qu'il faut y travailler. Ce sont toujours de toute façon les peuples qui ont la clé du moment et aussi en partie du contenu.

juridique des marchés et à la limitation constitutionnelle du rôle de l'État dans l'économie.

[212]

Références

Arrighi, G. 2009. *Adam Smith in Beijing : Lineages of the 21st Century*. London : Verso.

Bourdieu, P. 2012. *Sur l'État*. Cours au Collège de France. Paris : Éditions du Seuil.

Boyer, R. 2012. *Les financiers détruiront-ils le capitalisme ?* Paris : Economica.

Dobry, M. 2009. *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*. 3e éditions. Paris : Presses de la Fondation nationale de sciences politiques.

Durkheim, E. 1968. *Les formes élémentaires de la vie religieuse*. 5e édition. Paris : Presses universitaires de France. Document électronique,

Ferguson, C., dir. 2010. *Inside Job*. 105 min. Sony Pictures Classics.

Gayon, V. 2012. « Au château de la Muette. Enquête sur une citadelle du conformisme intellectuel ». *Le Monde diplomatique*, juillet 2012. Document électronique, <http://www.monde-diplomatique.fr/2012/07/GAYON/47951>

Krugman, P. 2012. *Sortez-nous de cette crise [...] maintenant !* Paris : Flammarion.

Lebaron, F. 2012. *Les indicateurs sociaux au vingt-et-unième siècle*. Paris : Dunod.

_____, 2010. *La crise de la croyance économique*. Bellecombe-en-Bauges : Éditions du Croquant.

Mackenzie, D. 2010. « Knowledge Production in Financial Markets : Credit Default Swaps, the ABX and the Subprime Crisis ». Novembre 2010.

Muniesa, F. et M. Callon. 2008. « La performativité des sciences économiques ». *Papier de recherche*, n° 010. Paris : Centre de sociologie de l'innovation.

Simiand, F. 1932. *Les fluctuations économiques à longue période et la crise mondiale*. Paris : Félix Alcan. Document électronique,

http://classiques.uqac.ca/classiques/simiand_francois/fluctuations_eco_crise_mondiale/fluctuations.html

Stiglitz, J. 2012. *Le prix de l'inégalité*. Paris : Les Liens qui Libèrent.

Stiglitz, J., A. Sen et J.-P. Fitoussi. 2009. *Performances économiques et progrès social*. Paris : Odile Jacob.

Stuckler, D. and S. Basu. 2013. *The Body Economic. Why Austerity Kills*. Toronto : Allen Lane.

Wessel, D. 2010. *In FED We Trust : Ben Bernanke's War on the Great Panic*. New York : Crown Business.

[213]

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[214]

[215]

Crise et mise en crise.

Actes du colloque annuel de l'ACSALF 2012.

13

“La décroissance soutenable comme sortie de crises ?”

Par Yves-Marie ABRAHAM

HEC Montréal

[Retour à la table des matières](#)



L'idée d'une « décroissance soutenable » a émergé voilà un peu plus de dix ans dans certains pays d'Europe latine (France, Espagne et Italie), en opposition notamment à l'idéologie du « développement durable ». Elle a commencé depuis à se diffuser dans la plupart des pays occidentaux. Le manifeste publié en 2007 par le Mouvement Québécois pour une Décroissance Conviviale (MQDC) présente cette idée comme une solution aux crises sociale, politique, écologique et symbolique que connaissent nos sociétés. Rien de moins ¹²⁴. Quel est le principe de cette « solution » ? Sur quel diagnostic de l'état du monde se fonde-t-elle ? Quelles voies de sortie de crises sont proposées concrètement par les « objecteurs de croissance » ? Telles sont les trois questions auxquelles le texte qui suit tentera de répondre.

Aussi modeste soit-il, ce travail descriptif n'est pas sans écueils. Définir la « décroissance soutenable » constitue une part importante du travail de ceux qui s'efforcent aujourd'hui de diffuser cette idée et d'en faire la base d'un mouvement sociopolitique aussi puissant que possible. En outre, l'auteur de ces lignes, après s'y être intéressé d'un

¹²⁴ Consultable en ligne : <http://www.decroissance.qc.ca/manifeste>

point de vue théorique et académique, est devenu un fervent partisan de la « décroissance soutenable ». Il s'agit donc ici de tenter de décrire une idéologie en devenir, sans trancher les débats qui ont cours parmi ceux qui en font la promotion, ni esquiver les éventuelles contradictions ou faiblesses de ce projet politique. Nous nous y appliquerons, en prenant appui, d'une part, sur quelques-uns des principaux textes publiés par les théoriciens de la décroissance et, d'autre part, sur notre propre expérience militante au sein du MQDC.

Qu'est-ce que la « décroissance soutenable » ?

Les partisans de la « décroissance » utilisent ce mot d'abord et avant tout comme un slogan, un slogan volontairement provocateur ou encore, comme un « mot-obus », selon l'heureuse expression de Paul [216] Ariès ¹²⁵ ; un « mot obus » destiné à pulvériser, détruire, une évidence, un dogme : la nécessité de garantir au sein de nos sociétés une croissance économique continue ¹²⁶. Le terme de décroissance a donc un sens normatif. Ni concept, ni programme, il exprime un mot d'ordre politique, que l'on peut formuler comme suit : nos sociétés doivent rompre avec la poursuite d'une croissance illimitée, elles doivent mettre un terme à cette course sans fin à la production de marchandises, dans laquelle elles sont embarquées ; à tout le moins, il est urgent de questionner, d'interroger, de remettre en cause l'évidence

¹²⁵ Essayiste, professeur de science politique, journaliste, Paul Ariès est l'un des principaux hérauts de la décroissance en France, tendance gauche républicaine.

¹²⁶ Rappelons brièvement que la croissance désigne l'augmentation de biens et de services, ayant une valeur monétaire, produits par une population donnée. En d'autres termes, la croissance, c'est l'augmentation de la production de marchandises ; une production mesurée dans nos États-nations par le fameux Produit intérieur brut (PIB), un indicateur inventé pendant la Grande dépression aux États-Unis.

de la croissance et, avec elle, l'idée selon laquelle cette croissance est une condition nécessaire du bonheur de l'humanité ¹²⁷.

Celles et ceux qui se rassemblent derrière ce mot d'ordre se présentent généralement comme des « objecteurs de croissance », manière de souligner que la décroissance économique n'est pas un objectif en tant que tel et que reste ouverte la question des finalités de notre existence collective. Il ne s'agit pas non plus, comme certains détracteurs de la décroissance l'affirment, de prôner un « retour en arrière », mais simplement, si l'on peut dire, de sortir de la trajectoire « croissanciste » suivie par nos sociétés, de « faire un pas de côté », selon une autre expression favorite de Paul Ariès.

Pour ces raisons, le terme d'« a-croissance » serait peut-être plus approprié pour nommer ce dont il est ici question, comme le suggère Serge Latouche ¹²⁸. Prôner une décroissance infinie n'a pas plus de sens que d'en appeler à une croissance infinie. Le mot « décroissance » reste néanmoins privilégié par les promoteurs de cette idée. Tout d'abord, parce qu'il demeure plus facile à utiliser, surtout à l'oral, que le mot « a-croissance ». Ensuite, parce qu'il est provocateur et suscite immédiatement le débat, ce que cherchent précisément à produire les objecteurs de croissance. Enfin, parce qu'il est irrécupérable par les défenseurs de la croissance, contrairement à la notion de « développement durable ».

L'ajout de l'adjectif « soutenable » au mot décroissance permet de souligner qu'il s'agit d'un choix assumé, d'une décroissance volontaire, et non pas subis. La décroissance involontaire, la décroissance subie, c'est ce que l'on appelle une récession ou, plus grave, une dépression. Dans une société croissanciste, c'est dramatique. La décroissance soutenable se présente au contraire comme le projet d'une sortie en douceur, d'une sortie contrôlée, de cette course à la croissance dans laquelle nous sommes embarqués. Sous-entendu : la décroissance économique va de toute façon s'imposer, ne serait que pour des raisons

¹²⁷ Une idée formalisée notamment par les fondateurs de l'économie politique classique, à commencer par Adam Smith, il y a plus de deux siècles maintenant.

¹²⁸ Économiste marxiste, spécialiste du développement, Latouche est professeur émérite à l'Université Paris-sud (Sceaux). C'est l'un des principaux penseurs de la décroissance en France.

écologiques. Il s'agit donc d'anticiper ce choc pour, au minimum, en atténuer la violence ¹²⁹.

Quant au qualificatif « convivial », associé parfois au substantif « décroissance », il est utilisé en partie pour atténuer la négativité du mot décroissance et faire valoir la possibilité d'une rupture heureuse avec notre modèle de société. Il renvoie par ailleurs à la notion de convivialité chez Ivan Illich, l'un des [217] grands inspirateurs de la décroissance. Par ce terme, Illich désignait les techniques favorisant l'autonomie personnelle, par opposition aux techniques industrielles qui, selon lui, tendent à dominer et asservir leurs utilisateurs. Comme on le verra plus loin, l'une des principales ambitions des objecteurs de croissance est l'émancipation des humains à l'égard des machines.

Naissance et renaissance d'une idée

D'où vient cette idée de « décroissance soutenable » ? La notion elle-même apparaît dans le débat public en tant que slogan au début des années 2000. Mais l'idée est plus ancienne. On peut considérer qu'elle a commencé à faire son chemin au tournant des années 1970, même si l'on repère quelques penseurs « décroissancistes » dès le XIX^e siècle ¹³⁰. La publication de « The Limits to Growth » ¹³¹, alias le « Rapport Meadows », par le Club de Rome en 1972, constitue sans doute l'un des événements fondateurs de « l'objection de croissance ». D'ailleurs, l'expression « objecteur de croissance » est utilisée pour la première fois en 1973, dans le titre d'un dossier spécial du n°52 des Cahiers de la Nef (une revue de réflexion politique créée par Raymond

¹²⁹ Vincent Cheynet et Bruno Clémentin, qui lancent l'expression « décroissance soutenable » en 2002, cherchaient aussi semble-t-il à retrouver le sens originel du qualificatif « sustainable », qui a finalement été traduit dans la francophonie par le très vague « durable ».

¹³⁰ Signalons en particulier John Stuart-Mill (1806-1873), qui défendit la possibilité d'une économie stationnaire, ainsi que Sergei Podolinsky (1850-1891), qui tenta d'alerter Marx et Engels sur les limites thermodynamiques de la croissance capitaliste. Mais on peut aussi mentionner le géographe allemand Ernst Friedrich (1867- ?) pour qui la révolution industrielle reposait sur une « économie de pillage » (Raubwirtschaft).

¹³¹ Titre français : « Halte à la croissance ? »

Aron et Lucie Faure !) portant sur le rapport Meadows. C'est également dans ce dossier que le mot « décroissance » apparaît pour la première fois dans un sens normatif ¹³².

La critique de la croissance prend de l'ampleur tout au long des années 1970. Les « objecteurs de croissance » ont même compté alors dans leurs rangs un président de la Commission européenne, Sicco Mansholt, qui dira par exemple : « Est-il possible de maintenir notre taux de croissance sans modifier profondément notre société ? En étudiant lucidement le problème, on voit bien que la réponse est non. Alors, il ne s'agit même plus de croissance zéro mais d'une croissance en dessous de zéro » ¹³³. La période est ponctuée en 1979 par la publication en français de plusieurs articles de Nicholas Georgescu-Roegen, un économiste hétérodoxe remettant en question la possibilité d'une croissance économique infinie, en prenant appui notamment sur les lois de la thermodynamique. Ce recueil paraît sous le titre « Demain la décroissance. Entropie, écologie, économie ».

Pendant les vingt ans qui suivent, la critique de la croissance disparaît presque du débat public. La revue *Silence*, en France, publie bien en 1993 (n° 164) un dossier intitulé « Le temps de la décroissance », mais sans guère susciter d'écho. On peut faire l'hypothèse que les récessions des années 1980 et 1990 n'ont pas favorisé la mise en cause de la croissance. Difficile sans doute de prôner une décroissance volontaire en période de décroissance forcée (ou de ralentissement de la croissance). Dans un tel contexte, la première préoccupation est de faire face aux conséquences de la crise. Tel était le propos du colloque de l'Association canadienne des sociologues et anthropologues de langue française (ACSALF) en 1982, intitulé « Les enjeux sociaux de la décroissance ».

[218]

Par ailleurs, tout au long des années 1980 et 1990, les autorités politiques et économiques occidentales ont travaillé énergiquement

¹³² Sur l'histoire de la mouvance « décroissanciste » en France, voir le travail de Timothée Duverger (2011).

¹³³ *Le Nouvel Observateur*, 12-18 juin 1972, cité par Timothée Duverger (2011 :42). On notera cependant la formule contradictoire utilisée par Mansholt : « [...] une croissance en-dessous de zéro [...] », comme si le mot « décroissance » était imprononçable !

pour imposer un tout autre discours : celui du « développement durable ». Aux yeux des défenseurs de notre modèle de société, cette idéologie réformiste présente le grand avantage de ne pas remettre en question le principe de la croissance économique et d'entretenir l'espoir qu'il est possible de concilier accumulation capitaliste, justice sociale et préservation de la planète. « Mise en marché » à l'occasion notamment des très médiatiques « Sommets de la Terre », il n'est pas étonnant qu'elle se soit diffusée avec succès en Occident.

Le projet d'une décroissance volontaire refait publiquement surface au début des années 2000, en France d'abord, semble-t-il, alors qu'augmente le nombre de ceux qui pensent que le « développement durable » n'est au mieux qu'une façon de « polluer moins pour polluer plus longtemps ». L'expression « décroissance soutenable » est proposée en février 2002 par Vincent Cheynet ¹³⁴ et Bruno Clémentin, en titre d'un dossier spécial de la revue *Silence*, encore elle (n° 280). Mais l'événement qui lance ou relance réellement l'idée de décroissance est un colloque international organisé à Paris en mars 2002, par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Le Monde diplomatique et les Amis de François Partant ¹³⁵. Intitulé « Défaire le développement, refaire le monde », cet événement rassemble autour d'Ivan Illich une série de spécialistes du développement (dont Serge Latouche et Gilbert Rist) partageant une même conviction fondamentale : le modèle de société occidental étant intenable en tant que tel, il est urgent de cesser de vouloir l'exporter dans le reste du monde, en particulier dans les pays les moins « développés ».

Dès lors, la décroissance commence à faire l'objet d'une intense activité éditoriale. Latouche notamment publie *Survivre au développement. De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative* (2004), puis *Le pari de la décroissance* (2006), tandis que Rist signe *Le développement : histoire d'une croyance occidentale* (2007). Sortent à la même époque, et pour

¹³⁴ Publicitaire reconverti dans la critique du consumérisme et de la publicité, Vincent Cheynet est le fondateur (en 1999) du journal *Casseurs de Pub* et de l'association éponyme.

¹³⁵ François Partant est un économiste spécialiste du développement devenu critique du développement, auteur notamment de : *La fin du développement* (1982).

ne citer que les plus lus : Comment ne plus être progressiste... sans devenir réactionnaire (Besset 2005), La décroissance pour tous (Ridou 2006), La décroissance. Un nouveau projet politique (Ariès 2008), Le choc de la décroissance (Cheynet 2008) ou plus récemment : La décroissance. 10 questions pour comprendre et débattre (Bayon, Flipo et Schneider 2010). Par ailleurs, Cheynet lance en 2004 le mensuel La Décroissance (qui atteint un tirage de 45 000 exemplaires en 2010), la revue Silence décide de consacrer une part importante de ses pages à la décroissance et enfin se crée en 2006, Entropia. Revue d'étude théorique et politique de la décroissance.

Dans la foulée de ces publications, divers groupes d'objecteurs de croissance se constituent, en France et dans les pays voisins. Le Mouvement Québécois pour une Décroissance Conviviale (MQDC) est [219] lancé quant à lui en juillet 2007, à la suite d'un premier colloque sur la décroissance organisé à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et parrainé par Jean-Claude Besson-Girard, rédacteur en chef d'Entropia. En France, un Parti pour la décroissance (PPLD) voit même le jour en 2005, mais ne fait pas l'unanimité chez les partisans de la décroissance. Qu'attendre de la démocratie représentative, dans une perspective de transition vers une société post-croissance ? La décroissance peut-elle faire l'objet d'un programme électoral ? Un parti politique est-il le meilleur véhicule pour faire avancer l'idée de décroissance ? Les avis divergent fortement sur ces questions, au point que des conflits éclatent chez les objecteurs de croissance français. Il reste que le PPLD récolte ses premières voix aux élections législatives de 2007 et surtout aux élections européennes de 2009.

Pendant ce temps, l'idée de décroissance est devenue objet de recherches académiques. Une première conférence internationale est organisée à Paris en avril 2008, à l'initiative entre autres d'une ONG dédiée à la diffusion de l'idée de décroissance : « Research & Degrowth ». On y dénombre 150 participants. En mai 2009, à HEC Montréal, un peu plus de 100 personnes débattent pendant deux jours de la question : « Décroissance ou développement durable ? » ¹³⁶. Un an plus tard, en mars 2010, la discussion se poursuit à l'Université de Barcelone, mais en bien plus grand : 500 chercheurs et militants en

¹³⁶ Une partie des contributions à ce colloque ont été publiées en 2011 (Abraham et al.).

provenance de 40 pays répondent à l'invitation de « Research & Degrowth ». L'année 2012 enfin a été marquée par deux événements du même type, l'un à Montréal, au cours du mois de mai, l'autre à Venise, en septembre. Ces conférences ont commencé à donner lieu à des publications scientifiques, sous la forme d'ouvrages (Décroissance versus développement durable, 2011) et surtout de numéros spéciaux de revues académiques ¹³⁷.

La « décroissance soutenable » est donc désormais bien plus qu'un slogan. Peut-on parler d'un mouvement social ou politique ? Le terme de « mouvance » conviendrait mieux sans doute, tant l'association dont il est ici question est encore informelle. L'une de ses caractéristiques les plus remarquables est de rassembler des personnes qui, au-delà d'un refus commun de notre modèle de société (et d'un niveau de scolarisation souvent élevé), proviennent d'horizons intellectuels et idéologiques assez hétérogènes. Dans une même réunion d'objecteurs de croissance, se côtoient fréquemment des militants vivant en marge de la société et des professeurs d'université ; des philosophes et des ingénieurs ; des anarchistes et des néomarxistes ; des écologistes radicaux et des altermondialistes ; des anti-capitalistes et des anti-modernistes. C'est la force et la faiblesse de cette mouvance. Le succès de l'idée de décroissance dépendra sans doute, au moins en partie, de la capacité de ceux qui la soutiennent à dépasser ou assumer une telle hétérogénéité.

[220]

Pourquoi faire « objection de croissance » ?

La critique écologique, inspirée au départ d'auteurs tels que Charbonneau, Gorz ou Georgescu-Roegen, constitue bien entendu l'un des éléments clefs de l'argumentaire décroissanciste. Dans son principe, elle consiste à rappeler qu'une croissance économique infinie dans un monde fini est impossible. On peut certes trouver ou inventer des

¹³⁷ Voir *Ecological Economics* 2010, volume 69 et 2011, volume 70 ; *Journal of Cleaner Production* 2010, volume 18 et 2013, volume 38 ; *Futures* 2012, volume 44 ; *Capitalism Nature Socialism* 2012, volume 23.

substituts à nombre de « ressources naturelles », mais pas à toutes. Par quoi remplacer de l'eau buvable, de l'air respirable, de la terre fertile, demandent les objecteurs de croissance ?

Contre ceux qui font valoir que nos économies tendent à se dématérialiser, donc à réduire leur impact écologique, cette critique souligne également que les activités de service n'ont pas remplacé les activités industrielles. Elles s'y sont ajoutées, ces dernières ayant été simplement délocalisées dans des contrées lointaines. En outre, l'économie du savoir fonctionne sur la base d'infrastructures matérielles souvent très lourdes, consommant notamment beaucoup d'énergie (par exemple les serveurs qui permettent à Google de fonctionner par exemple). Plus fondamentalement encore, la notion de marchandise immatérielle est un non-sens. Au minimum, les services sont assurés par des humains qui doivent se nourrir, se vêtir, se loger, être éduqués, soignés, etc. Quant aux idées, elles ne peuvent devenir marchandises sans être « matérialisées » d'une façon (livres, fichiers numériques, etc.) ou d'une autre (orateur humain !). La croissance économique suppose donc forcément la croissance de la consommation de ressources matérielles. Un découplage absolu entre ces deux phénomènes n'est pas possible (Jackson 2010).

Par ailleurs, la critique écologique conteste les espoirs qui sont placés dans le développement de technologies moins gourmandes en « ressources naturelles » et les efforts en matière d'« éco-efficience ». Dans une société de croissance, tout moyen d'économiser de l'énergie ou des ressources, va en fait favoriser la consommation d'énergie ou de ressources-nos voitures consomment moins d'essence, ce qui nous permet de faire plus de kilomètres. C'est le principe de « l'effet rebond » ; un effet repéré par l'économiste Stanley Jevons dès la fin du XIX^e siècle et dont les objecteurs de croissance ne cessent de rappeler l'existence (Schneider 2003).

Enfin, ceux-ci dénoncent le caractère inapplicable du principe de l'internalisation des externalités ou du pollueur/utilisateur-payeur. Mis en œuvre de manière rigoureuse, c'est-à-dire dans l'intention ferme de réduire la consommation de ressources naturelles et la production de déchets, ce principe devrait avoir des effets récessifs sur l'économie. Autrement dit, il risque de conduire à la décroissance, mais à une décroissance forcée, ce qui est toujours dramatique dans une société de croissance. C'est [221] pourquoi ce principe a toutes les chances de

n'être jamais vraiment appliqué dans le contexte actuel. Daniel Tanuro (2012 : 96) en fournit l'explication suivante au sujet des projets de taxe carbone :

Ici, on touche du doigt une des contradictions inextricables dans lesquelles se débattent les théoriciens de l'« internalisation des externalités » : d'un côté, l'efficacité environnementale commanderait d'adopter très vite un prix très élevé du carbone, afin de pénaliser les fossiles pour maximiser le potentiel économique des renouvelables ; mais, de l'autre, tout surcoût est considéré comme une atteinte à la compétitivité des entreprises... qui utilisent en majorité des combustibles fossiles. En bonne logique capitaliste, la charge pourrait certes être transférée sur le monde du travail, mais il faudrait pour cela écraser les résistances sociales. Même dans ce cas, les entreprises ne seraient pas tirées d'affaire, car l'asphyxie de la demande étoufferait l'économie.

Le discours « décroissantiste » ne se réduit pas cependant à souligner les limites écologiques de la croissance économique. Comme le répète à l'envi l'un de ses principaux partisans : « Même si une croissance infinie était possible, surtout si elle était possible, ce serait déjà une bonne raison de la refuser pour rester des humains » (Ariès 2008) ¹³⁸.

Pour les objecteurs de croissance, celle-ci en effet n'est pas seulement destructrice de la biosphère, notre unique habitat. Dans la mesure où elle nous place tous en concurrence les uns contre les autres, cette course, affirment-ils, est aussi épuisante pour nos sociétés, dont elle ne cesse de fragiliser la cohésion. À cette critique sociologique, inspirée parfois de travaux contemporains tels que ceux de Michel Freitag (2002) au Québec ou de Jacques Généreux (2008) en France, s'ajoute une critique d'ordre psychologique : la course à la croissance est également jugée épuisante pour nous tous qui sommes forcés de produire (ou contribuer à produire) des marchandises que d'autres voudront bien acheter, sous peine de perdre tout moyen d'existence et de rester sur la touche. Pour les décroissants, les actuelles épidémies de

¹³⁸ Entretien dans L'Écologithèque, 28 avril 2010, consultable en ligne : <http://www.ecologitheque.com/itwaries.html>

stress au travail, de burn-out et de dépressions, sont symptomatiques de cet épuisement.

Par ailleurs, la croissance est accusée d'être un facteur d'injustices. La critique est triple en fait. Premièrement, cette course à la production de marchandises est qualifiée d'inégale, ne favorisant qu'une minorité aux dépens de la majorité, que ce soit au sein de nos sociétés ou dans les rapports Nord-Sud (voir notamment les travaux de Juan Martinez Alier (2011) sur la justice environnementale). Deuxièmement, la destruction de la biosphère que suppose la croissance est considérée comme injuste vis-à-vis des générations futures, puisqu'elle fragilise leurs conditions d'existence. Troisièmement, pour certains décroissants au moins, il y a aussi injustice à l'égard des êtres vivants non humains (les animaux en particulier) dont les possibilités d'existence déclinent à mesure que [222] l'espèce humaine occupe plus de place sur la planète et dégrade « l'environnement », deux conséquences de la croissance économique.

Enfin, une dernière série de critiques consiste à dénoncer le caractère aliénant de la croissance. D'une part, accusent les « décroissants », parce qu'elle est fondée sur le progrès technoscientifique, cette course nous rend toujours plus dépendants de la technique et toujours plus soumis aux machines - on peut choisir sa marque de voiture, mais on n'a pas le choix de vivre sans voiture. C'est ce qu'Ivan Illich appelait le « monopole radical », situation dans laquelle un outil ou une technique industrielle devient incontournable et finit ainsi par réduire notre autonomie (Illich 2003). Cette critique de la technoscience est également inspirée des travaux de Gunther Anders (2002), Jacques Ellul (2004) ou encore Alain Gras (2003), pour citer un auteur plus récent et lui-même partisan de la décroissance.

D'autre part, remarquent les objecteurs de croissance, il n'est pas possible de refuser de contribuer à la production de marchandises, sous peine d'être marginalisé ou condamné à des rapports de dépendance très contraignants. « La loi de la valeur », comme disait Marx, s'impose à tous, aux « bourgeois » comme aux « prolétaires ». Impossible de s'y soustraire, comme l'explique dans le passage suivant André Gorz, autre inspirateur important de la décroissance :

Pour pouvoir vendre notre travail, nous avons intériorisé la logique propre au capitalisme : pour celui-ci, ce qui est produit importe pour cela seulement que cela rapporte ; pour nous, en tant que vendeurs de notre travail, ce qui est produit importe pour autant seulement que cela crée de l'emploi et distribue du salaire. Une complicité structurelle lie le travailleur et le capital : pour l'un et pour l'autre, le but déterminant est de « gagner de l'argent », le plus d'argent possible. L'un et l'autre tiennent la « croissance » pour un moyen indispensable d'y parvenir. L'un et l'autre sont assujettis à la contrainte immanente du « toujours plus », « toujours plus vite » (Gorz 2008 : 115).

Destructrice, injuste et aliénante : telles sont donc, en résumé, les accusations portées contre la croissance par les partisans d'une décroissance soutenable. On notera que ces critiques se fondent, en partie, sur les deux valeurs essentielles de la modernité occidentale : l'égalité et la liberté. Simplement, le souci d'égalité qui anime les objecteurs de croissance ne vise pas seulement les générations actuelles d'êtres humains. Il est étendu aux générations futures et aux autres êtres vivants, aux animaux en particulier. Par ailleurs, la liberté que défendent les partisans de la décroissance n'a rien à voir avec l'égoïsme que prônent les tenants du libéralisme économique. Il s'agit de la possibilité de se donner, collectivement, ses propres normes, ses propres lois. À ces deux valeurs classiques s'en ajoute donc une troisième, plus récente celle-là : le souci de conserver le monde, [223] « l'amour du monde », comme disait Michel Freitag, qui présuppose de remettre en question l'anthropocentrisme caractéristique de la modernité occidentale.

Quelle transition vers une société post-croissance ?

Les objecteurs de croissance sont régulièrement accusés d'utopisme. L'un des arguments les plus fréquents qui leur est opposé peut être formulé comme suit : il est dans la nature de l'être humain que de chercher perpétuellement à améliorer son sort, notamment sur le plan matériel ; la croissance économique est donc un phénomène naturel.

Par conséquent, si l'espèce humaine est vraiment en train de détruire la planète, si nous sommes bel et bien entrés dans l'« anthropocène »¹³⁹, il faut réduire le nombre d'humains sur Terre. C'est la seule manière de régler la question écologique.

À l'accusation d'utopisme, les décroissants ont coutume de répondre que l'utopie est de penser qu'une croissance infinie dans un monde fini est possible. Sans nier les problèmes graves que pose l'actuelle croissance démographique, notamment sur un plan écologique et sur un plan éthique (vis-à-vis des autres êtres vivants), ils s'accordent généralement pour dire que ce n'est pas notre nombre qui constitue la menace essentielle pour l'avenir de l'humanité. « Il n'y a pas trop d'humains sur terre, il y a trop de voitures », comme le disent certains, manière de mettre en cause avant tout un certain mode de vie, et au-delà un modèle de société, dont la forte croissance démographique n'est jamais qu'un effet. Selon eux, les humains ne sont pas naturellement ces égoïstes aux besoins infinis que nous avons tendance à être. Ce comportement est la conséquence du capitalisme, pas sa cause.

Une part au moins des objecteurs de croissance s'entendent sur la nécessité de mettre un terme à l'augmentation du nombre d'humains sur Terre, à condition toutefois que cela ne se fasse pas de manière autoritaire, mais plutôt en garantissant aux femmes le contrôle véritable de leur capacité de reproduction. Tous cependant soulignent que l'essentiel n'est pas là : il faut surtout rompre avec notre mode de vie et le modèle de société qui le rend nécessaire. Dans cette perspective, la première exigence à satisfaire est la « décolonisation de notre imaginaire », selon une expression chère à Serge Latouche. Autrement dit, il s'agit avant tout de réussir à se libérer de l'idée selon laquelle la croissance économique est une nécessité. C'est la raison pour laquelle les objecteurs de croissance continuent à utiliser le mot « décroissance », qui heurte l'imaginaire occidental, au contraire de la notion de « développement durable ».

Outre l'idée de « croissance », le travail de décolonisation qu'appellent de leurs vœux les décroissants doit porter sur d'autres évidences constitutives de la vision du monde propre à l'Occident

¹³⁹ Ce terme a été proposé pour souligner le fait que les activités humaines ont désormais un tel impact sur la planète, que l'on peut considérer que nous sommes entrés dans une nouvelle ère géologique.

moderne : notre progressisme, notre anthropocentrisme, notre ékonomisme, notre naturalisme, etc.

[224]

Pour questionner ces évidences, les théoriciens de la décroissance pratiquent fréquemment ce que Louis Dumont appelait le « détour anthropologique », c'est-à-dire la mise en contraste de notre monde avec d'autres mondes humains, non pas en l'occurrence pour les prendre en modèles, mais pour « dénaturer » le nôtre. La littérature décroissanciste s'appuie ainsi régulièrement sur des travaux d'anthropologues, provenant en particulier du champ de l'anthropologie économique : Karl Polanyi (1983), Louis Dumont (1985), Pierre Clastres (1974), Marshall Sahlins (1976, 2009) ou plus récemment Philippe Descola (2005).

Cela dit, même ceux qui soulignent la dimension culturelle de notre croissancisme ne considèrent pas que la transition se jouera uniquement « dans nos têtes », quoiqu'en disent certains critiques (Jappe 2011). Pour la plupart des objecteurs de croissance, il s'agit de rompre concrètement avec une forme de vie sociale bien réelle : le capitalisme, que celui-ci soit d'entreprise ou d'État.

Paul Ariès suggère d'agir à trois niveaux : individuel, avec la « simplicité volontaire » ; local, en participant à des expérimentations collectives plus ou moins en marge de la vie « normale » ; national, dans le cadre des institutions politiques existantes, quelles que soient par ailleurs leurs insuffisances sur le plan démocratique. Cette dernière proposition ne fait pas l'unanimité chez les décroissants. Certains en effet refusent de considérer la possibilité que nos États puissent être l'instrument d'une transition démocratique vers des sociétés post-croissance. Tout le monde s'accorde cependant pour considérer que l'action à mener dans cette direction doit être de type politique. Des ébauches de programmes ont par conséquent été élaborées au cours des dernières années.

Un certain nombre de propositions concrètes reviennent d'une ébauche à l'autre. Ce qui frappe toutefois à la lecture de ces listes produites par les objecteurs de croissance, outre une bonne dose de volontarisme, c'est l'absence d'un programme structuré. Les listes en question, qui par leur forme vont parfois jusqu'à ressembler à celles de certains livres de recettes managériales (du type : « Les 5G du bon

gestionnaire », etc.), contiennent des éléments d'importance inégale, ni hiérarchisés, ni articulés entre eux. Voici par exemple la liste des 10 propositions qui ont été formulées au terme de la conférence internationale sur la décroissance de Barcelone au printemps 2008 :

- * Semaine de travail de trois jours
- * Revenu inconditionnel
- * Salaire maximum autorisé
- * Monnaies locales sans intérêt
- * Réduction de la publicité
- * Moratoire sur les méga-infrastructures
- * Utilisation limitée des ressources naturelles dans le sous-sol

[225]

- * Occupation des maisons vides et cohabitât
- * Soutien aux innovations frugales
- * Nouveaux statuts pour l'action collective à but non lucratif

Et dans un autre style, voici à présent la liste des « 8 R » de Serge Latouche (2010) :

- * Réévaluer (croissance, progrès, innovation, etc.)
- * Reconceptualiser (richesse/pauvreté, rareté/abondance, etc.)
- * Restructurer (rapports de production, appareil de production, etc.)
- * Redistribuer (la terre, le travail, les revenus entre générations)
- * Relocaliser (le politique et « l'économique »)
- * Réduire (publicité, déchets, transports, consommation d'énergie, durée du travail, etc.)
- * Réutiliser (refus du jetable, etc.)
- * Recycler

Cette absence d'un programme politique élaboré est souvent l'objet de critiques et suscite parfois des frustrations de la part de sympathisants ou même de certains militants de la décroissance. La question de savoir pourquoi un tel programme n'existe pas reste

ouverte. On peut faire l'hypothèse que cette absence est due au fait que l'enjeu ultime ici est de concevoir un modèle de société totalement inédit. Or, comment planifier l'innovation radicale ? N'y a-t-il pas une contradiction fondamentale entre ces deux exigences ? Cela dit, certains théoriciens de la décroissance justifient de manière positive le fait que les objecteurs de croissance n'aient pas un programme politique « clef en main » à offrir. Selon eux, il est important de ne pas fixer de solutions uniques et encore moins de les imposer. Les voies de sortie du capitalisme seront différentes selon les lieux et les gens qui les habitent et c'est démocratiquement qu'elles devront être choisies. Pas question donc d'élaborer un programme décroissanciste : l'idéologie de la décroissance ne doit pas être davantage qu'une « matrice d'alternatives » (Latouche 2010 :149).

Principes d'économie politique « décroissante »

L'analyse des listes existantes de propositions « décroissancistes » permet cependant d'y repérer un certain nombre de principes essentiels, qu'il est dès lors tentant de considérer comme le fondement d'une politique de décroissance. Évidemment, le risque ici, plus encore que dans les descriptions précédentes, est de mettre de l'ordre là où il n'y en a pas forcément et de trancher des questions qui ne le sont pas toujours entre « objecteurs de croissance ». Les quatre principes présentés ci-après nous semblent toutefois constituer la base d'une position majoritaire à l'heure actuelle au sein de la [226] mouvance « décroissanciste ». Les décrire n'est donc ni illégitime ni artificiel, même si certains des mots que nous utilisons pour ce faire ne sont pas des mots de la « tribu décroissante ».

Une première série de propositions fréquemment mises en avant par les objecteurs de croissance relèvent de ce que nous proposons d'appeler le principe d'« autoproduction ». L'emploi de ce terme ne signifie pas que la décroissance impliquerait que chacun d'entre nous produise lui-même ce qu'il consomme. Ce que préconisent les décroissants, c'est que nous produisions non plus pour gagner de l'argent, mais pour subvenir à nos besoins. En d'autres termes, il s'agit

de viser la fin du salariat (ou du moins sa marginalisation), de se libérer du travail, cette activité inventée par les modernes, « que l'on exerce pour le compte d'un tiers, en échange d'un salaire, selon des formes et des horaires fixés par celui qui vous paie, en vue de fins que l'on n'a pas choisies soi-même » (Gorz 1980 :7). Pour saper ce rapport social fondateur du capitalisme, les objecteurs de croissance prônent en particulier une réduction drastique du temps de travail (pas plus de 2 à 3 jours de travail par semaine), et/ou un système de revenu inconditionnel garanti permettant à chacun de vivre sans avoir à vendre sa force de travail. Le temps disponible pourrait ainsi être utilisée à produire, seul et ensemble, ce dont nous avons besoin, dans des limites établies collectivement. Un revenu maximum autorisé serait d'ailleurs fixé.

L'autoproduction n'est envisageable qu'à la condition que les humains aient accès aux moyens matériels et intellectuels de satisfaire leurs besoins. Cela suppose la dé-privatisation du monde et sa « mise en commun », d'où la notion de « communisation » ou de « communalisation » que nous proposons d'utiliser pour désigner ce deuxième principe. Il implique le refus de la propriété, qu'elle soit privée ou collective, ainsi que la limitation de la consommation humaine actuelle, puisque cette mise en commun concerne tout autant les générations futures que les êtres vivants non humains. S'il faut partager équitablement avec tous ces autres êtres, il n'est plus possible d'exploiter la planète et de la polluer comme nous le faisons actuellement. L'espèce humaine doit cesser également de croître. Pratiquement, les objecteurs de croissance privilégient la production de biens et de services collectifs (habitat, transports, etc.). Ils sont favorables à la gratuité de tout ce qui correspond à un besoin essentiel (l'eau à boire) et au renchérissement de ce qui ne l'est pas (l'eau des piscines). Concernant la terre, un dispositif tel que celui des fiducies foncières, agricoles notamment, correspond d'assez près à la forme de « possession » que privilégient les décroissants.

Troisième principe sous-jacent à bon nombre de propositions décroissancistes : la « coopération ». Ce qui est visé ici, c'est l'élimination ou la marginalisation des rapports de concurrence et de compétition entre humains, ainsi que des rapports de domination aussi bien entre humains, que vis-à-vis des non humains. Il s'agit de valoriser et de développer des relations de réciprocité entre les êtres vivants,

[227] fondées autant que faire se peut sur le principe du don/contre don. Cela peut inclure l'échange entre humains sur des marchés, mais exclut le principe de la concurrence généralisée que l'on trouve au fondement de l'idéologie néolibérale. Concrètement, les objecteurs de croissance privilégient, entre humains, l'entraide, le modèle coopératif, de même que ce que l'on appelle aujourd'hui le « travail collaboratif ». Ils souhaitent le développement de dispositifs tels que l'Agriculture soutenue par la communauté (ASC) ou les Systèmes d'échanges locaux (SEL). Par ailleurs, ce sont de fervents partisans de la permaculture, qui permet de se nourrir abondamment sans « exploiter » la flore et la faune comme dans le cadre de l'agriculture industrielle. Fondée sur l'imitation des processus naturels, la permaculture implique des rapports de réciprocité entre les êtres. Elle satisfait tout à fait aux critères de la convivialité selon Ivan Illich : favorisant l'autonomie personnelle de celui qui la pratique, elle ne suscite ni maître ni esclave (y compris animal).

La « démocratisation » nous semble être le quatrième et dernier principe que l'on retrouve au fondement de l'idéologie de la décroissance. La plupart des objecteurs de croissance s'entendent pour considérer que nos sociétés n'ont de démocratiques que le nom, et que nous vivons en réalité dans des oligarchies ploutocratiques et « expertocratiques ». La première urgence donc, et la condition de possibilité d'une transition volontaire vers une société post-croissance, c'est une révolution démocratique. Pour les uns, cette révolution est possible dans le cadre de nos États-nations, pour les autres l'État constitue au contraire un obstacle qu'il convient d'abattre ou d'esquiver. Tous soulignent la nécessité que les humains puissent débattre librement des finalités de la vie collective (en tentant de donner une voix aux non humains) et fixer collectivement les normes d'une « vie bonne ». Ceci justifie le fait de ne pas établir a priori un programme « décroissanciste » complet et implique que les solutions choisies varient selon les endroits et les personnes qui les ont conçues. Plus question notamment de dicter aux pays du Sud ce qu'ils ont à faire. Il est impératif de laisser enfin leurs habitants décider de leur sort. Au Nord, le débat démocratique exige entre autres choses la limitation de la publicité, véritable outil de propagande capitaliste, et la lutte contre la concentration des médias. En somme, et contrairement à ce que prétendent certains de leurs détracteurs, les objecteurs de croissance ne

sont pas du tout favorables aux solutions autoritaires, bien au contraire. Ils envisagent le projet de décroissance soutenable comme le moyen d'éviter justement les dérives éco-fascistes que les crises environnementales risquent de provoquer.

La (décroissance, un conservatisme de gauche ?

L'idéologie de la décroissance bouscule les lignes habituelles du débat politique en Occident. En effet, il s'agit clairement d'une idéologie de « gauche », mais qui peut séduire, par certains aspects, une droite traditionaliste ou conservatrice - la « nouvelle droite » française, par exemple, s'est emparée de [228] l'idée de décroissance (de Benoist 2010). Toutefois, cette critique radicale de la modernité et du progrès s'appuie, comme nous l'avons souligné, sur des valeurs modernes et ne débouche généralement pas sur un appel au retour à la tradition et au passé. L'ambition des objecteurs de croissance est en quelque sorte d'accomplir les promesses de la modernité, contre les dérives de celle-ci. Ils pourraient faire leur cette phrase d'Adorno et Horkheimer : « Ce qui est en cause ce n'est pas la conservation du passé, mais la réalisation des espoirs du passé » (1974 :17).

Par ailleurs, le projet de décroissance soutenable s'oppose en partie aux revendications de la gauche traditionnelle. Bien qu'ils développent une critique radicale du capitalisme, les objecteurs de croissance ne considèrent pas l'exploitation des travailleurs comme le problème clef de cette forme de vie sociale. Pour eux, il ne s'agit pas tant de libérer le Travail du Capital, que de se libérer du travail. Il ne suffit pas de chercher à mieux répartir la « richesse », il faut d'abord et avant tout produire moins de marchandises. Plutôt que de tenter de mettre l'économie au service du peuple (ou de « l'humain », comme on dit aujourd'hui), on doit « sortir de l'économie », selon une expression souvent utilisée par Serge Latouche et reprise en titre d'une revue décroissanciste publiée sur Internet. Une telle position vient en fait contredire les revendications syndicales classiques, aussi bien que les programmes politiques dits « de gauche », que ceux-ci soient socio-démocrates ou d'inspiration marxiste.

Pour autant, il n'est pas possible de situer la décroissance du côté droit de l'échiquier politique, ni dans le coin libéral, et encore moins bien sûr dans le coin conservateur. Les actuelles politiques « conservatrices » en Amérique du Nord détruisent à peu près tout ce à quoi tiennent les objecteurs de croissance : la justice sociale, l'émancipation humaine, la préservation de la biosphère. Paradoxalement, les partisans de la décroissance apparaissent ainsi finalement comme les seuls vrais « conservateurs » aujourd'hui, mais de gauche !

[229]

Références

Abraham, Y-M., L. Marion et H. Philippe, dir. 2011. *Décroissance versus développement durable*. Montréal : Éco-société.

Anders, G. 2002 [1956]. *L'obsolescence de l'Homme*. Paris : Encyclopédie des nuisances.

Ariès, P. 2008. *La décroissance. Un nouveau projet politique*. Lyon : Éditions Golias.

Bayon, D., F. Flipo et F. Schneider. 2010. *La décroissance. 10 questions pour comprendre et débattre*. Paris : La Découverte.

Benoist de, A. 2010. *Demain, la décroissance !* Paris : E/dite.

Besset, J-P. 2005. *Comment ne plus être progressiste... sans devenir réactionnaire*. Paris : Fayard.

Cheynet, V et B. Clémentin. 2002. « La décroissance soutenable et conviviale ». *Silence*, 280 :3-17.

Cheynet, V. 2008. *Le choc de la décroissance*. Paris : Le Seuil.

Clastres, P. 1974. *La société contre l'État*. Paris : Éditions de Minuit.

Club de Rome. 1972. *Halte à la croissance ?* Paris : Fayard.

Descola, P. 2005. *Par-delà nature et culture*. Paris : Gallimard.

Dumont, L. 1985. *Homo aequalis : genèse et épanouissement de l'idéologie économique*. Paris : Gallimard.

Duverger, T. 2011. *La décroissance, une idée pour demain*. Paris : Sang de la Terre.

Ellul, J. 2004 [1988]. *Le bluff technologique*. Paris : Hachette.

Freitag, M. 2002. *L'oubli de la société*. Rennes : Presses Universitaire de Rennes.

Généreux, J. 2008. *La dissociété*. Paris : Le Seuil.

Georgescu-Roegen, N. 1979. *Demain la décroissance. Entropie, écologie, économie*. Paris : Sang de la Terre.

Gorz, A. 1980. *Adieux au prolétariat*. Paris : Galilée.

_____, 2008. *Ecologica*. Paris : Galilée.

Gras, A. 2003. *La fragilité de la puissance*. Paris : Fayard.

Horkheimer, M. et T. W. Adorno. 1974[1944]. *La dialectique de la raison. Fragments philosophiques*. Paris : Gallimard.

Illich, I. 2003[1973], *La convivialité*. Paris : Le Seuil.

Jackson, T. 2010[2009]. *Prospérité sans croissance*. Paris : De Boeck-Etopia.

Jappe, A. 2011. *Crédit à mort*. Paris : Éditions Lignes.

Latouche, S. 2004. *Survivre au développement. De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*. Paris : Mille et une nuits.

_____, 2010. *Le pari de la décroissance*. Paris : Fayard/Pluriel.

[230]

Martinez-Alier, J. 2011. « Justice environnementale et décroissance économique ? L'alliance de deux mouvements ». *Écologie & politique*, 41 :125-141.

Partant, F. 1982. *La fin du développement : naissance d'une alternative ?* Paris : La Découverte.

Pilon-Lé, L., A. Hubert (dir.). 1983. [*Les enjeux sociaux de la décroissance*](#). Actes du colloque de l'ACSALF de 1982. Montréal : Les éditions coopératives Albert Saint-Martin.

Polanyi, K. 1983 [1944]. *La grande transformation*. Paris : Gallimard.

Ridoux, N. 2006. *La décroissance pour tous*. Lyon : Parangon.

Rist, G. 2007. *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Les Presses de Science Po.

Sahlins, M. 1976 [1974]. *Âge de pierre, âge d'abondance*. Paris : Gallimard.

_____, 2009 [2008]. *La nature humaine : une illusion occidentale*. Paris : Éditions de l'éclat.

Schneider, F. 2003. « L'effet rebond ». *L'Écologiste*, 11 :45-46.

Tanuro, D. 2012. *L'impossible capitalisme vert*. Paris : La Découverte.

NOTES

Pour faciliter la consultation des notes en fin de textes, nous les avons toutes converties, dans cette édition numérique des Classiques des sciences sociales, en notes de bas de page. JMT.

[231]

[232]

[233]

Crise et mise en crise.

Actes du colloque annuel de l'ACSALF 2012.

REMERCIEMENTS

[Retour à la table des matières](#)



Le projet des actes du colloque Crise et mise en crise est l'aboutissement de plusieurs années de travail ayant débuté avec la tenue du colloque lui-même. Plusieurs organismes ont contribué à son succès.

Le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), de par son programme Connexion, nous a permis de donner à ce colloque tout son caractère professionnel.

La Wenner-Gren Foundation nous a accordé une subvention qui nous a permis de faire venir un nombre significatif de chercheurs du Sud, parmi lesquels Zakaria Rhani, un des contributeurs aux actes.

Plusieurs départements, facultés et groupes de recherche nous ont également accordé un appui significatif. L'Université d'Ottawa nous a fourni une aide substantielle qui a permis d'assurer le bon déroulement du colloque. Nous remercions principalement la Faculté des sciences sociales, le Département de sociologie et d'anthropologie ainsi que le Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM). La Faculté et le Département de sociologie de l'UQAM, la Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC), ainsi que l'Institut d'études internationales de Montréal UQAM (IEIM) nous ont aidés tant au plan financier que du point de vue des ressources humaines.

Le Consulat général de France à Montréal a encore joué un rôle culturel fondamental finançant la venue de Monsieur Alain Gresh du Monde diplomatique.

L'INRS - Urbanisation Culture Société et sa directrice, Madame Claire Poitras, nous ont ouvert toutes grandes leurs portes comme elles le font depuis quelques années en hébergeant le siège de l'association aussi bien qu'un bon nombre de ses activités.

[234]

Nous tenons également à remercier Madame Gabriela Coman, qui a été coordonnatrice de l'ACSALF jusqu'en 2013 et qui dans le cadre de ses fonctions a joué un rôle décisif tant sur le plan de l'organisation du colloque que de la mise en branle du projet des actes de colloques.

Nous voulons aussi souligner le travail des autres membres du comité d'organisation du colloque Crise et mise en crise, soit Mesdames Hélène Charon et Nancy Couture et Monsieur Frédéric Parent.

Nous tenons à remercier également tous les sociologues et les anthropologues qui ont contribué à la formulation du colloque en participant à des ateliers de réflexion et en commentant nos propositions.

Enfin, les actes de colloque n'auraient pu voir le jour sans le dévouement des nombreux évaluateurs externes qui, de par la qualité et la justesse de leurs commentaires, ont permis de bonifier les textes ici présentés. En terminant, nous tenons à remercier Madame Hélène Barbe pour son aide précieuse quant à la révision linguistique.

Quatrième de couverture

La crise - en tant qu'ethos, discours ou technologie de gouvernement - est une question d'une actualité prégnante qui a néanmoins toujours été centrale à l'analyse sociale. Les textes publiés dans les actes du colloque « Crise et mise en crise » visent à fournir une compréhension fine des sens, fonctions, structures et effets de phénomènes archétypaux de la crise globale actuelle, notamment les révoltes arabes ou encore les mouvements d'indignation et de protestation comme les Carrés rouges québécois. Nous ambitionnons d'offrir une meilleure compréhension de la dialectique induite par le processus transformation /crise /contrainte /émancipation, notamment en les extirpant de leur réalité empirique afin de les réinscrire, plus largement, dans des théorisations ayant trait au changement social, culturel et politique. Pour ce faire, nous proposons des analyses alliant perspectives à la fois théoriques et empiriques, de même que des cas d'étude ou des analyses comparées sous la forme d'une mise en commun des débats autour du thème de la crise.